L'HOTEL DES MONNAIES

Le monnayage est de prérogative souveraine. C'est en vertu de ce vieil axiome du droit coutumier, vrai encore aujourd'hui, que les communes, les villes, les seigneurs, faisaient battre monnaie autrefois, et c'est contre ce privilége dont chacun se montrait particulièrement jaloux que vint se briser l'excellente volonté de Philippe le Long, lorsque vers 1321 il tenta d'établir dans son royaume l'unité des monnaies, des poids et des mesures, idée simple et pratique qui devait attendre la révolution de 1789 pour triompher et s'imposer peu à peu à la nation tout entière. Bien des rois de France, pressés par des besoins urgens, ont altéré les monnaies, fixant d'une façon arbitraire le taux du marc d'or ou d'argent, et réalisant ainsi des bénéfices considérables au détriment de leurs sujets. Les premiers Valois ont mérité dans l'histoire le triste surnom de faux monnayeurs, et les peuples leur ont souvent redemandé en vain « la forte monnoye du bon roy sainct Louys. » Soit qu'ils voulussent gagner sur la monnaie, soit qu'ils voulussent au contraire lui assurer un titre et un poids réguliers, les rois ont toujours eu intérêt à faire surveiller de près la fabrication des espèces métalliques; aussi tous les gouvernemens l'ont-ils soumise à un contrôle absolu. Dans les premiers temps de la monarchie, la *monnoye* se fabrique au palais même, et pendant leurs voyages les rois emmènent les monnayeurs avec eux. Plus tard, les ateliers furent situés au Marais, sur l'emplacement qu'occupe probablement aujourd'hui la rue Sainte-Croix-de-la-Bretonnerie; Henri II les fit installer au logis des Étuves, sorte de palais qu'il possédait dans la Cité sur les anciens jardins de Philippe le Bel, à l'endroit où s'étend de nos jours la place Dauphine; mais cet établissement fut dès 1585 presque ex-

clusivement consacré aux médailles, et la monnaie du roi resta jusqu'au siècle dernier entre la rue de la Monnaie et la rue Thibautodé, non loin des greniers à sel.

Lorsque l'insuffisance de ces vieux bâtimens fut démontrée, on voulut construire un hôtel monumental des monnaies place Louis XV; les travaux furent entrepris, et déjà 150,000 livres avaient été dépensées lorsqu'on changea brusquement de projet, et qu'on se résolut à élever le nouvel édifice au lieu et place de l'hôtel Conti, que la ville de Paris, autorisée par arrêt du conseil en date du 22 août 1750, avait acquis au prix de 160,000 livres pour y faire bâtir un hôtel de ville. L'abbé Terray posa le 30 avril 1771 la première pierre du monument, qui, sous la direction d'Antoine, fut terminé en 1778. Il était alors tel que nous le voyons aujourd'hui, à la fois harmonieux et grandiose, habilement distribué et disposé selon les besoins restreints qu'il était appelé à satisfaire. Malgré toutes les constructions modernes, malgré les nouveaux palais, les nouvelles églises, les nouveaux théâtres, l'hôtel des Monnaies reste encore, grâce à la pureté du profil, un des édifices les plus élégans de Paris.

I.

Comme toutes les choses humaines où l'art n'est pas seul en jeu et dans lesquelles la science et l'industrie ont une part prépondérante, la fabrication des monnaies a éprouvé des modifications considérables. Elle a eu trois époques parfaitement distinctes qu'on pourrait nommer l'âge du marteau, l'âge du balancier, l'âge de la presse. Le premier système, qui nous a été légué par l'antiquité, a été pratiqué seul jusqu'à Henri II, et n'a réellement pris fin que pendant les premières années du règne de Louis XIV; le second a persisté jusque vers 1846; le dernier est seul employé depuis cette époque. La fabrication au marteau était lente, défectueuse, et n'assurait à la pièce ni forme ni dimension convenable. Lorsque l'ouvrier, ayant fait les alliages indiqués et liquéfié les métaux, avait obtenu sa fonte, il la *jetait en rayaux*, c'est-à-dire qu'il la coulait sur des tablettes de fer creusées de rainures où le métal refroidi prenait la forme d'une barre, qui était ensuite nivelée, amincie et forgée sur l'enclume. Ces barres, après avoir subi l'*escopelage*, devenaient des carreaux à peu près régulièrement divisés. On les faisait recuire pour assouplir le métal, et les *tailleresses* leur donnaient à l'aide de cisailles une forme aussi arrondie que possible. Le carreau était devenu un *flan*. Soumis alors à diverses opérations qui avaient pour but de le niveler, de le régulariser, de le blanchir, et parvenu ainsi à l'état de perfection très relative dont on se conten-

tait jadis, il était placé entre deux coins de fer portant chacun une entaille. Le monnayeur frappait à l'aide d'un marteau pesant trois livres un ou plusieurs coups jusqu'à ce que la pièce eût reçu l'empreinte; puis celle-ci était remise au juge-garde des monnaies, qui vérifiait le poids, et la faisait, selon qu'il la trouvait *droite* ou non, entrer en circulation ou jeter à la fonte.

Tout ce système fut renversé par l'invention simultanée du laminoir, du découpoir et du balancier. L'emploi de ces outils devait donner à la fabrication une rapidité que la découverte de l'Amérique et l'importation de métaux précieux qui en résulta semblaient rendre indispensable. En 1550, Aubin Olivier, qui avait créé le balancier, fut nommé par Henri II maître-ouvrier, garde et conducteur des engins de *la monnoye des Étuves*, et l'on peut voir encore, soit au musée monétaire du quai Conti, soit au cabinet des médailles de la Bibliothèque impériale, quels types supérieurs on obtint immédiatement par le nouveau procédé, et grâce aux admirables poinçons gravés par Marc Béchot. Ce genre de fabrication était appelé la monnaie au moulin, parce que le laminoir, établi sur un bateau, était mis en mouvement par une roue hydraulique. Le coupoir, sorte d'emporte-pièce conduit par une vis, donnait aux flans une régularité parfaite, et les empreintes obtenues par le balancier étaient irréprochables. Ces améliorations, qui, par la sûreté des moyens mis en œuvre, simplifiaient singulièrement le travail des ouvriers, ne faisaient point l'affaire des confréries de monnayeurs. Leur opposition fut si acharnée que dès 1585 la monnaie au moulin fut interdite; les Étuves furent exclusivement réservées pour le frappage des médailles. Cet état de choses regrettable fut maintenu pendant longtemps; sous Louis XIII, les pièces courantes étaient encore battues au marteau. Lentement et comme à regret on revint à la fabrication inaugurée par Henri II; une déclaration royale en date du 30 mars 1640 ordonna de frapper la monnaie d'or au moulin; en 1644, cette mesure fut étendue aux espèces d'argent, et enfin en 1645 la fabrication au marteau fut formellement interdite comme préjudiciable à la pureté des monnaies du roi. Dès lors le balancier devint le seul engin frappeur dont on se servit. Sous le règne de Napoléon, il fut perfectionné par Gingembre, qui obtint même un prix de 25,000 francs en récompense des améliorations notables qu'il avait introduites dans la fabrication. Conservé aujourd'hui encore pour *la frappe* des médailles, le balancier a fait place depuis 1846 aux presses monétaires, employées pour la première fois vers 1829 en Bavière par Ulhorn, à qui en est due l'invention, apportées en France par Thonnelier, qui leur a donné son nom, un peu comme Americo Vespucci a baptisé le continent découvert par

Christophe Colomb. Ces presses, perfectionnées par l'ingénieur Houel, sont rapides et sûres; nous les verrons fonctionner plus tard.

Pendant l'âge du marteau, après la chute de l'empire romain, on ne fabriqua guère que des pièces couvertes d'ornemens plus ou moins bien agencés, pièces de tout module, de tout titre, presque de toute forme, et qui circulaient sous toute espèce de noms, dérivés le plus souvent de l'empreinte spéciale dont elles étaient frappées, — agnelets lorsqu'elles représentaient un agneau, angelots quand elles portaient la figure d'un ange, écus à cause du blason qui les revêtait, liards, que Guigne-Liard, de Cremieu en Viennois, mit le premier en circulation vers 1430. Les premiers *testons*, c'est-à-dire les premières monnaies à effigie, furent frappés sous Anne de Bretagne, Louis XII et François Ier; mais l'usage de ces pièces n'entra définitivement dans les mœurs des souverains qu'avec Henri II, qui, par édit royal du 8 août 1548, ordonna que dorénavant la monnaie reproduirait le buste du roi. Ce fut aussi sous son règne qu'on commença de mettre régulièrement le millésime au revers des pièces; avant lui, il est très rare de le rencontrer, et on ne le trouve guère que sur un écu d'or d'Anne de Bretagne (1493). Ainsi qu'on le voit, c'est Henri II qui a créé la monnaie française : il lui a donné le type, l'effigie, la date; mais en cela il n'a fait que suivre l'exemple que les princes italiens lui offraient depuis longtemps.

Ces améliorations excellentes rendaient notre monnaie plus belle, mais non plus régulière. Le titre, le poids, le diamètre, variaient perpétuellement. Quand on parlait de refondre les monnaies, tout le monde était pris d'inquiétude; comme la valeur était plus nominale que réelle, on craignait d'avoir des pertes à supporter. Les parlemens s'en mêlaient, et Louis XVI lui-même fut obligé de subir leurs remontrances, dont il ne tint du reste aucun compte. Pour cela, comme pour tant d'autres choses, les hommes de la révolution tombèrent juste du premier coup en adoptant le système décimal, qui déjà depuis quelques années était admis dans les sciences exactes, et dont l'emploi, décrété le 1er août 1793 et réglé par les lois du 18 germinal an III et du 1er vendémiaire an IV, ne fut rendu obligatoire que quarante ans après par la loi du 4 juillet 1837, qui édictait des peines contre quiconque emploierait les termes usités autrefois. Ce n'est donc pas immédiatement qu'on fit subir aux monnaies la réforme nécessaire; les premières espèces dites constitutionnelles furent des écus, des demi-écus, des pièces de 30 et de 15 sous; du reste on ne fabriquait guère, les métaux précieux avaient disparu, les hôtels des monnaies étaient clos, le louis d'or de 24 livres valait 18,000 francs en assignats. Les décrets du

28 thermidor an III, du 28 vendémiaire an IV, déterminèrent la fabrication des pièces de 5 francs, la loi du 7 germinal an XI la fabrication des monnaies décimales d'or ou d'argent. Lentement, avec toute sorte de précautions que prescrivaient l'intérêt du commerce et le respect des habitudes prises, on démonétisa les écus de 6 livres, les pièces de 24, de 12, de 30, de 15 sous, qui circulaient encore librement il y a une trentaine d'années, et l'on arriva enfin à fixer d'une façon normale la monnaie ainsi qu'il suit : or, 100 francs, 50 francs, 20 francs, 10 francs, 5 francs; argent, 5 francs, 2 francs, 1 franc, 50 centimes, 20 centimes; bronze, 10 centimes, 5 centimes, 2 centimes, 1 centime. Ce système comprend toutes les monnaies décimales que peut fournir l'intervalle de 1 centime à 100 fr.; les coupures et les multiples du franc, unité de monnaie, sont respectivement au nombre de 6. De plus chaque pièce a l'avantage de porter un nom qui indique la valeur exacte qu'elle représente. On est donc arrivé à une nomenclature précise, simple, commode à retenir, s'imposant d'elle-même, et qui facilite singulièrement les transactions de la vie usuelle.

Il ne suffisait pas de fixer d'après le système décimal le poids et le diamètre des monnaies; il fallait en déterminer le titre, c'est-à-dire la quantité de métal précieux qu'elles devaient contenir. En 1792, Clavière avait proposé de fabriquer les espèces en métal pur. On ne put s'arrêter à ce projet, qui dénotait plus de probité que de connaissances pratiques. Le métal, or, argent, cuivre, à l'état de pureté, est d'abord assez difficile à obtenir en quantités importantes, et ne se prépare guère que dans les laboratoires; mais il a en outre l'inconvénient de subir un *frai* considérable, c'est-à-dire de s'user très vite. Pour garder fidèlement l'empreinte, pour ne pas être trop sensiblement altéré par une manipulation perpétuelle, le métal destiné aux monnaies a besoin d'un alliage; l'or et l'argent sont mêlés à du cuivre rouge, le cuivre est additionné d'étain, de zinc, et devient alors du bronze. Après de nombreuses expériences, on s'est arrêté à 900 millièmes de métal pur et à 100 millièmes d'alliage pour les monnaies d'or et les pièces de 5 francs en argent. Quant aux fractions de ces dernières, 2 francs, 1 franc, etc., elles sont à 835 millièmes. Cette dernière mesure est relativement récente, car le titre était égal dans le principe pour toute la monnaie *plate*. Elle a été commandée par notre intérêt même et pour ne pas voir toutes nos pièces divisionnaires d'argent accaparées par l'étranger, qui les refondait avec bénéfice; elle pourrait avoir pour résultat prochain la démonétisation forcée de nos grosses pièces d'argent. Il est à désirer cependant qu'on y regarde de près avant de prendre à cet égard une détermination définitive. Nos pièces de 5 francs argent trouvent dans l'extrême Orient, vers la

Perse, la Chine et le Japon, une confiance que l'or européen n'a pas encore rencontrée.

La monnaie, étant la base même des transactions, le signe extérieur de la richesse, la représentation unanimement consentie de tout objet vénal, doit être entourée de garanties sérieuses. Aussi la fabrication en a-t-elle toujours été soumise à un contrôle extrêmement sévère. Sous l'ancienne monarchie, ce contrôle était exercé par la cour des monnaies, que Henri II érigea en cour souveraine par édit de janvier 1551. En 1554, le même roi fit pendre, brûler ou envoyer aux galères le président et les conseillers qui en faisaient partie, parce qu'ils avaient été convaincus de faux et de prévarications graves. Supprimée pendant la révolution, comme les autres corps privilégiés, elle fut remplacée par une administration des monnaies dont la constitution, fixée par arrêté du 10 prairial an XI, fut modifiée lorsque l'ordonnance royale du 26 décembre 1827, encore en vigueur aujourd'hui, institua la *commission des monnaies et médailles*. Cette commission est composée d'un président directement nommé par le souverain et généralement choisi parmi les plus illustres savans de la France, et de deux commissaires-généraux désignés par le ministre des finances; de cette commission relèvent le laboratoire des essais, le contrôle des monnaies, des médailles, le bureau de change, enfin toute la partie administrative chargée de surveiller l'application des lois, décrets, ordonnances, qui règlent cette matière délicate. La commission ne s'occupe en rien de la fabrication, elle constate qu'elle est régulière ou défectueuse; mais sous aucun prétexte elle ne peut ni ne doit en diriger le mécanisme. Cette mission appartient tout entière à un directeur qui accepte l'entreprise à ses risques et périls, dont la gestion est garantie par un cautionnement de 300,000 francs, qui est rémunéré selon un tarif approuvé par l'autorité compétente, 1 fr. 50 cent. par kilogramme d'argent converti en monnaie, 6 fr. 70 cent. par kilogramme d'or. C'est à lui qu'incombe la charge d'entretenir, de remplacer les machines et de faire les frais du salaire des ouvriers, qui sont fouillés chaque soir lorsqu'ils sortent de leurs ateliers respectifs. Il y a donc là deux organisations radicalement distinctes, la fabrication et la commission; la première est absolument soumise à la seconde, qui prononce sans appel comme cour souveraine.

Les hôtels des monnaies ont été nombreux en France, surtout pendant l'empire, lorsque Utrecht et Turin nous appartenaient; sous le gouvernement de Louis-Philippe, ils furent réduits à quatre (Paris, Rouen, Lille, Strasbourg); de 1853 à 1857, sept ateliers ont concouru à la fabrication des pièces de bronze. Il n'en existe plus que trois, celui de Paris, celui de Strasbourg et celui de Bordeaux, qui

chôme en ce moment. On peut être fondé à croire que l'intention du gouvernement est d'arriver tôt ou tard à supprimer ces deux derniers et à centraliser la fabrication de toutes les monnaies françaises à l'établissement du quai Conti; cette mesure, que l'usage des machines à vapeur et la rapidité qui en résulte suffiraient seuls à justifier, ne peut donner que de bons résultats. Permettant au contrôle de s'exercer sur une seule fabrication, elle assurera aux espèces monétaires une régularité et une homogénéité à l'abri de toute critique. L'outillage de l'hôtel de Paris peut facilement être mis en état de satisfaire à toutes les exigences, même à celles que des temps exceptionnels peuvent faire naître. Quelques nouveaux aménagemens peu dispendieux et qui s'imposeront d'eux-mêmes lorsque la rue de Rennes viendra déboucher sur le quai Conti, donneront à notre hôtel des monnaies l'ampleur dont il a besoin.

Lorsqu'on regarde avec attention une pièce de monnaie quelconque, on s'aperçoit qu'indépendamment de l'effigie, du nom du souverain, de l'écusson, du millésime, de la légende et de la tranche, elle porte certains indices particuliers qui semblent arbitraires, et n'offrent au premier abord aucune signification satisfaisante. Ces marques, qui sont invariablement au nombre de trois, sont des signatures. Tout hôtel des monnaies a une lettre spéciale (1) qu'on appelait jadis le point secret, destiné à indiquer la provenance des espèces. Paris a toujours employé l'A, et un proverbe resté vivant dans le peuple parisien dit d'une bonne chose : Elle est marquée à l'A. Le directeur de la fabrication met aussi son poinçon sur la pièce, c'est *la marque;* celle du directeur actuel figure une abeille. Enfin le troisième signe appartient au graveur-général, et se nomme *le différent* (2). Celui de M. Albert Barre représente une ancre. La place que ces signatures occupent sur la pièce a été fixée par des arrêtés de la commission des monnaies en date du 23 avril et du 15 mai 1865, et cette place varie selon le métal et la valeur de chaque espèce. C'est une précaution de plus prise contre les faux monnayeurs et une preuve de la responsabilité acceptée par le graveur, le directeur et la commission.

Ce qui constitue le caractère spécial des monnaies, ce n'est ni le titre, ni le métal, car alors un simple flan pourrait entrer en circulation régulière; c'est l'empreinte. Seule l'empreinte dont elles sont frappées les rend légales, l'empreinte en garantit le titre, le poids, et leur donne cours forcé pour la valeur qu'elles représentent. Aussi

(1) Strasbourg marque BB, Bordeaux K. — Rouen marquait B, Lyon D, Marseille M, Lille W.

(2) *Différent* ou *déférent*, les deux termes ont toujours été usités indistinctement; je pencherais pour le second, du latin *deferre*, mettre de haut en bas.

le fonctionnaire qui a sur les monnaies une action déterminante est-il le graveur-général, puisque c'est lui qui fournit les coins, sans lesquels nulle monnaie ne pourrait être frappée. Depuis que Henri II a créé la charge de « tailleur-général des monnaies de France » pour Marc Béchot, dix-huit graveurs se sont succédé dans ces importantes fonctions. C'est le graveur-général qui fait les poinçons à l'aide desquels on obtient les coins. Plus le poinçon est parfait, moins la contrefaçon est possible. Cette œuvre exige donc un soin tout particulier, des connaissances techniques approfondies et une main rompue aux ressources d'un art hérissé de difficultés. L'acier dont on se sert pour les poinçons et pour les coins est un acier spécial, à la fois très doux et très dense; il est fourni par la maison Petin-Gaudet, et paraît être supérieur à celui qu'on employait jadis. Il arrive à l'hôtel du quai Conti en barres parfaitement rondes et qu'on appelle *acier de monnaie*.

Le poinçon est gravé en relief, comme un camée, et au burin; il en faut naturellement deux, l'un pour la face, l'autre pour le revers; le premier donne le profil du souverain, le second l'écusson, le millésime et l'énoncé de la valeur de la monnaie; tous deux portent en outre les lettres des légendes, ainsi que les grènetis et les listeaux qui forment l'encadrement de la pièce. Faire une empreinte irréprochable, c'est là un problème qu'il n'est pas aisé de résoudre. Si, pour être reconnue au premier coup d'œil, elle doit être très simple, très lisible, elle doit cependant être assez compliquée pour offrir aux tentatives de contrefaçon des difficultés nombreuses. Cette double et indispensable condition d'une monnaie qui se fait reconnaître et se défend d'elle-même semble être obtenue aujourd'hui. Après la campagne d'Italie de 1859, où l'empereur a commandé en personne, les poinçons ont dû être changés, et on en a fait alors qui donnent l'effigie de la tête laurée; le graveur-général a profité de cette circonstance pour modifier le revers de notre monnaie : au lieu de la maigre couronne de laurier se refermant sur le nom de la pièce et sur le millésime, il a disposé le sceptre, la main de justice, la couronne, le manteau, les armes de l'empire, de façon à obtenir un ornement très gracieux, mais très difficile à imiter, et qui remplit harmonieusement les vides. Ce très beau revers rappelle celui des admirables pièces de quarante francs que l'Italie frappa de 1810 à 1814 et qui sont restées comme un modèle monétaire. Dans le poinçon, les parties saillantes et intaillées sont mates, le champ au contraire reste lisse. Lorsque la gravure est terminée, que l'artiste lui a lentement donné le degré de perfection qu'elle peut comporter, le poinçon est mis au feu, chauffé à la température scientifiquement indiquée, puis jeté dans l'eau et trempé. Dès lors il devient de l'a-

cier dur, et peut, violemment frappé contre de l'acier doux, communiquer une empreinte à ce dernier. C'est sur ce principe que repose la fabrication des coins.

L'acier qui doit les former est divisé en cylindres d'une dimension réglementaire; la surface en est polie de façon qu'on n'y puisse plus reconnaître une aspérité perceptible. Le coin ainsi préparé est placé au balancier, dans la boîte duquel le poinçon a été fixé. L'alerte et vigoureuse machine est mise en branle; les coups sont plus ou moins répétés selon le creux que l'on veut obtenir, et lorsque l'opération est terminée, le poinçon est absolument imprimé dans le coin avec tous les détails, toutes les finesses, toutes les minuties de la gravure. Le coin est alors repris par les ouvriers mécaniciens; il est mis sur le tour et *décolleté*, c'est-à-dire qu'on en dégage la partie supérieure de manière à lui donner les dimensions exactement exigées pour le monnayage. Il est ensuite porté dans un atelier spécial où il est *paraphé*, car, selon qu'il est face ou pile, il reçoit, à l'aide de petits poinçons manœuvrés à la main et enfoncés au marteau, la triple empreinte du point secret, de la marque et du différent. On le soumet alors à la *chauffe* et à la trempe. A son tour, le voilà devenu un corps dur et prêt à donner des empreintes avec autant de facilité que tout à l'heure il en a reçu lui-même. De ce moment et jusqu'au jour où l'usage l'aura mis hors de service, il devient l'objet d'une surveillance attentive. Il reçoit un numéro d'ordre qui constate en quelque sorte son état civil, puis il est remis au commissaire-général des monnaies. Quand ce dernier le confie au contrôleur du monnayage, le récépissé est inscrit et daté sur un registre que signent les deux fonctionnaires; lorsque le coin, à force de frapper des espèces, est émoussé, que les parties mates sont devenues brillantes par le frottement continuel, que le perlé en est indécis et les chiffres déformés, il est rendu par le contrôleur au commissaire-général, et cette restitution est de nouveau officiellement constatée. Ces précautions peuvent sembler bien minutieuses; mais, si l'on réfléchit que le coin c'est la monnaie même, on les trouvera toutes naturelles.

Le graveur-général fournit aussi les *viroles* qui sont nécessaires pour imprimer la tranche des pièces. Quoique d'invention fort ancienne, puisqu'on en retrouve des exemples qui datent de Charles IX, la virole n'a été admise définitivement dans la fabrication que depuis le commencement du siècle. Dans le principe, elle était faite comme un anneau portant sur le contour interne une inscription en relief qu'on imprimait en creux dans la tranche des espèces à l'aide d'un outil brutal, nommé *raquette*, assez rapide pour permettre à un ouvrier de frapper environ trente mille pièces par jour. En 1829, un

monnayeur nommé Moreau inventa la virole brisée (1). C'est un cercle divisé en trois segmens égaux dont chacun porte, gravée en creux, une partie de l'inscription totale qui est dès lors reproduite en relief. Le système de la virole brisée a le défaut de ne pas arrêter nettement le contour de la pièce, de lui laisser je ne sais quoi d'indécis; mais elle a cet avantage inappréciable de dérouter les efforts des faux monnayeurs, à qui elle offre des obstacles dont ils ne parviennent à triompher que très difficilement.

Le graveur-général a sous ses ordres un atelier nombreux, des balanciers spéciaux où il fait ses reproductions et ses essais; il est responsable des aciers qu'il emploie, des coins qu'il fournit, et il est payé en raison de la quantité des matières soumises au monnayage. Il a une sorte d'importance morale qui n'est point à dédaigner; c'est lui qui détermine le type populaire du souverain. Les monnaies périssent peu; moyen d'échange accepté par l'univers entier, elles passent de main en main, de peuple à peuple, et vont par le monde porter le nom d'un pays et le portrait d'un homme; lorsqu'elles deviennent rares, elles sont précieusement gardées dans des collections; elles sont les documens multiples et mobiles de l'histoire. Plus elles sont belles, plus elles ont chance de se perpétuer à travers les âges. La numismatique a rectifié plus d'erreurs chronologiques que les meilleurs calculs, et l'artiste à qui incombe la tâche de graver les monnaies d'une époque échappe à l'oubli, s'il a rempli son devoir avec talent, conscience et sévérité. On reproche parfois aux graveurs de médailles de n'être plus aussi habiles que leurs devanciers; on ne réfléchit pas qu'en pareille occurrence le modèle est pour beaucoup, et que, s'il est facile, par exemple, de faire une belle effigie avec un visage auquel l'agencement même des lignes constitutives donne un caractère imposant, il n'est point aisé de créer un type avec une figure vulgaire ou sans expression. Les médailles de Louis XIV, de Napoléon Ier, de Louis XVIII, sont fort belles; que dire de celles de Charles X? La première condition pour avoir une monnaie d'aspect satisfaisant est que le modèle offre des traits qui conviennent à la gravure sur métaux. Les Grecs, nos maîtres en cet art difficile, le savaient bien, et ils choisissaient arbitrairement les plus admirables profils de femmes pour les reproduire sur leurs monnaies. Il ne semble pas cependant qu'on tire au point de vue historique tout le parti possible de ces objets à la fois usuels et précieux, qui, tout en servant

(1) Ou mieux réinventa, car la virole brisée exista autrefois, ainsi qu'on peut le constater sur les *pieds-forts* du XVIe et du XVIIe siècle. Le pied-fort était une pièce pesant quatre fois plus que le poids normal, et qu'on frappait à toute émission nouvelle pour le roi et les officiers de la monnaie.

aux échanges indispensables, pourraient rappeler certains faits célèbres, de sorte que la série des pièces de monnaie d'un règne en raconterait les principaux événemens. Toujours la même effigie, toujours le même symbole, cela est bien monotone. Pourquoi ne pas prendre une pièce spéciale, la pièce de 100 francs, par exemple, qu'on a une certaine tendance à conserver, et ne pas en modifier chaque année le revers de façon à y inscrire la représentation commémorative d'un fait glorieux ou seulement important? On aurait ainsi une médaille ayant droit de circuler comme la monnaie ordinaire, mais qui du moins, débarrassée d'un emblème inutile, rappellerait et fixerait pour toujours une date de nos annales. Franklin voulait qu'au lieu du nom du souverain on gravât sur les espèces un précepte moral facile à retenir et d'une application pratique. Il serait, à notre avis, digne d'une grande nation d'émettre ainsi son histoire et de la répandre à travers le monde comme un exemple ou tout au moins comme un souvenir.

II.

Lorsque le graveur-général a fait les coins et les viroles indispensables à la fabrication, la manutention des métaux commence, et nous la suivrons dans les détails qu'elle comporte, car il est intéressant de voir comment un lingot devient une pièce de monnaie. Les métaux qui doivent être transformés en monnaie sont fournis indifféremment par les particuliers et par l'état. Ce dernier ne jouit d'aucun privilège, d'aucune immunité, et il subit les conditions imposées à tout individu qui apporte des matières précieuses à l'hôtel du quai Conti. Pour être converties en espèces, ces matières doivent d'abord passer au bureau du change (1), qui est situé au rez-de-chaussée, et dont les fenêtres, garnies de fortes grilles en fer, s'ouvrent sur le quai Conti. L'ameublement en est très simple : une longue table en bois qui ressemble à un établi, munie de rails arrondis qui facilitent le déplacement des lingots, un comptoir où sont fixées les balances et quelques larges sébiles en cuivre. Le change ne reçoit jamais que des métaux affinés; on peut y apporter les plus riches pépites, elles seront refusées; il n'accepte que le métal portant la marque d'un essayeur assermenté ou des pièces de monnaie, des morceaux d'argenterie, des bijoux frappés d'un poinçon de garantie qui en détermine le titre exact. Un registre imprimé

(1) Cette disposition est absolue; il est même dit dans l'*Instruction générale de la commission des monnaies pour l'exécution de l'ordonnance royale du 26 décembre 1827*. « Le directeur de la fabrication ne peut, sous aucun prétexte, employer dans les travaux, si ce n'est pour alliage, d'autres matières que celles enregistrées au bureau du change, lesquelles doivent toujours être converties en espèces. »

donne la nomenclature détaillée de toutes les pièces d'or et d'argent en circulation dans l'univers qui ont été essayées au laboratoire de la monnaie de Paris, et énonce en regard la valeur qu'on leur a officiellement reconnue. Le poinçon spécial des matières d'or et d'argent œuvrées détermine en quelque sorte la somme qu'elles représentent. Tout lingot est revêtu de la marque de l'affineur, de celle de l'essayeur, d'un chiffre indiquant le titre, d'un autre chiffre donnant le poids. Cette attestation suffit au change, qui ne fait pas vérifier la qualité constitutive du métal. Le lingot, mis sur les balances, est pesé, puis il reçoit un numéro d'ordre et est frappé du poinçon particulier du bureau : C. D. M. P. (commission des monnaies, Paris). En échange, on remet au propriétaire, indépendamment d'un reçu détaillé, un bon payable ordinairement à huit jours de vue et par lequel l'administration s'engage à rendre en espèces l'équivalent du poids qu'elle vient de recevoir; seulement on retient d'avance les frais de fabrication, qui sont, comme on l'a déjà dit, de 1 franc 50 cent. par kilogramme d'argent et de 6 francs 70 cent. par kilogramme d'or. Si jamais il y a eu au monde des instrumens de précision, ce sont les balances de ce bureau. Elles sont d'une sensibilité sans pareille, un cheveu les fait dévier, un souffle les dérange; à un bruit qui vibre dans l'air, les plateaux oscillent. Chaque jour, un ajusteur-balancier appartenant au service de l'hôtel vient les examiner, constate que le fil à plomb est parfaitement vertical et vérifie l'horizontalité de la table avec des engins si perfectionnés, si impressionnables, que toute chance d'erreur paraît devoir être évitée.

Parfois on apporte là des masses de vieilles monnaies dont la teinte primitive a été altérée par le temps, mais dont l'empreinte régulière est aussi nette que si la pièce venait d'être frappée. Ce sont des *trésors* trouvés ou précieusement gardés, légués de main en main, et qu'on se décide enfin à faire rentrer dans la circulation générale. J'ai vu un monceau de pièces d'or de Charles III d'Espagne et de doubles Louis XVI qu'on venait échanger contre de la monnaie courante. Dans ce cas, comme pour l'argenterie et les bijoux, on reçoit immédiatement la valeur représentative; le bureau retient seulement l'intérêt d'une semaine, correspondant au délai de huit jours accordé pour convertir les lingots en espèces. Les apports d'argenterie et de matières d'or travaillées sont beaucoup plus rares qu'on ne le croit généralement. En 1867, le bureau du change a reçu 25,518 kilogrammes 761 grammes 93 décigrammes d'or, et 162,700 kilogrammes 381 centigrammes d'argent. Dans le premier chiffre, les bijoux n'entrent pas pour 3 kilogrammes, et dans le second l'argenterie ne compte que pour 623 kilogrammes 604 grammes. Il n'en est pas toujours ainsi, et ce bureau du change,

si paisible d'habitude, voit parfois arriver des gens effarés qui tirent de leurs poches des couverts d'argent et des boîtes de montre. Dans les époques de révolution, la peur va beaucoup plus vite que le raisonnement, et chacun paraît craindre de manquer du strict nécessaire. L'argent, qui de sa nature est fort timide, se cache si bien qu'on ne sait où le retrouver, et alors on accourt à la Monnaie. En 1848, 35,233 kilogrammes 877 grammes d'argenterie (1) ont passé par le bureau du change. Les employés contemporains de ces temps de panique et de désarroi parlent encore avec regret des magnifiques pièces de vaisselle plate, des médailles, des bijoux charmans, qu'ils ont été obligés de livrer à la fabrication, qui les a martelés et mis à la fonte.

Le bureau du change reçoit les métaux précieux, mais il ne les encaisse pas; il les remet immédiatement contre décharge au directeur de la fabrication, qui dès lors, et pour un certain temps échappant à tout contrôle, devient maître absolu de ses opérations, fait faire les essais, et détermine les alliages comme il l'entend, à ses risques et périls. La fonderie d'or et la fonderie d'argent ne sont pas contiguës; on a eu soin de les séparer, elles ne sont ni dans le même corps de logis, ni au même étage, et l'on évite ainsi toute confusion possible. Les métaux sont expédiés aux ateliers de fonte avec un bulletin indiquant le titre, le poids et la proportion précise de cuivre rouge qu'on doit ajouter à l'or et à l'argent. La quantité de matière est toujours calculée de façon à suffire à un nombre de pièces déterminé par les règlemens (ce nombre est de 10,000 pour les pièces de 20 fr.). L'atelier des fontes d'argent est une large salle éclairée par des fenêtres où des grilles et des treillages ne laissent pénétrer qu'une lumière incomplète; contre les murailles sont appuyés les fourneaux, vastes récipiens fermés par une porte de fer, où l'on entasse le charbon et dans lesquels on place les creusets en terre réfractaire. On a soin d'échauffer graduellement ces derniers avant de les mettre au feu : les lingots et l'alliage sont pesés et jetés au creuset. Lentement la consistance du métal s'ébranle, la forme carrée du lingot s'adoucit peu à peu sur les angles, se creuse vers la partie moyenne, semble hésiter, oscille, devient de plus en plus indécise, se désagrége, perd ses contours, et prend l'aspect d'une sorte de gâteau qui bientôt se liquéfie. Sur cette matière molle, on jette des charbons de bois allumés, non pas pour activer la chaleur, comme on pourrait le croire, mais pour brûler sur place les vapeurs de cuivre et éviter l'oxydation du métal fin. A l'aide de longs crochets de fer, on remue le foyer, dont la lueur blanche piquée de tons

(1) Représentant une valeur brute de 7,046,775 fr. 40 cent., et le quadruple au moins, si l'on considère le prix d'achat.

roses très pâles est insupportable aux yeux. Les ouvriers, à demi nus, les mains garanties par des sacs de grosse toile mouillée que par ironie sans doute ils appellent des gants, vont et viennent, couverts de sueur, devant les fourneaux, les ouvrant, les fermant, brassant le métal avec de grandes cuillères (1), et rejetant la tête en arrière quand la flamme, poussée par un courant d'air imprévu, s'élance jusque sur leur visage. Lorsque la fonte est parvenue à peu près au point de fusion, « on prend la goutte. » Il ne faut point se méprendre sur ce terme ; prendre la goutte, c'est verser une minime portion de la matière liquide dans un mandrin de fer creusé d'une rainure de façon à obtenir un petit lingot qu'on refroidit immédiatement en le trempant dans un baquet plein d'eau. La goutte est portée au laboratoire des essais de la fabrication. On l'expérimente sans retard, et on reconnaît si l'alliage ne s'éloigne pas des prescriptions imposées. Si le métal n'est pas au titre exigé ou s'il le dépasse, on y ajoute de l'argent ou du cuivre ; s'il est dans les *remèdes*, c'est-à-dire dans les limites acceptées par la commission, on donne ordre de couler en lames.

Le creuset est alors enlevé du milieu des charbons qui l'entourent de toutes parts, on le place dans un cercle d'où s'élancent deux longues barres de fer, l'une et l'autre sont saisies par deux ouvriers qui, marchant rapidement pour éviter le refroidissement du métal, versent ce dernier dans une *lingotière* qu'on a préalablement graissée avec soin. C'est du feu liquide qui coule, blanc comme du mercure, avec quelques fugitives nuances irisées. Parfois la fonte, rencontrant un peu d'humidité, rejaillit et semble l'éruption d'un volcan de Lilliput. Dans ce cas, les gouttes s'élancent éblouissantes de blancheur, deviennent roses à mesure qu'elles s'élèvent, rougissent brusquement lorsqu'elles descendent, tombent à terre, s'y roulent en mouvemens convulsifs, s'imprègnent du poussier noir qui couvre le sol, et bientôt se confondent avec lui. La lingotière est composée d'une série de moules en fer que le métal remplit, où il se fige, se durcit, et d'où on l'extrait à l'état de lame. Les lames d'argent sont d'un blanc sale et tacheté de noir; les lames d'or sont d'une couleur magnifique, très chaude, tirant sur le vermeil, et rappelant les plus belles combinaisons des palettes vénitiennes. Les lingotières sont disposées de telle façon que dans la même on peut couler vingt lames d'un seul coup. Les bords des lames sont irréguliers,

(1) Pour éviter toute chance d'alliage étranger, on brasse l'or avec des morceaux de terre réfractaire ayant à peu près la forme d'une douve de tonneau. On ne saurait prendre trop de précaution avec l'or, qui est le métal délicat par excellence; ainsi le plomb rend cassant dix mille fois son poids d'or, et il suffit de mettre du plomb au creuset dans la salle de la fonderie de l'or pour que ce dernier soit « empoisonné, » devienne « aigre, » et soit mis hors d'usage.

ils ont bavé à travers les interstices du moule et ressemblent assez bien à un énorme couteau ébréché. On les passe alors sur une cisaille circulaire qui avec certitude et rapidité enlève toutes les parties saillantes; lorsque la lame est ainsi ébarbée, elle est portée à la salle des laminoirs.

Cette salle est bruyante, pleine d'engins retentissans que met en mouvement une machine à vapeur de quarante-six chevaux. Une série de laminoirs gradués reçoit successivement, comprime et écrase les lames qu'on y fait glisser. Quand une lame a passé douze fois sous les cylindres des laminoirs, le métal est *écroui*, c'est-à-dire qu'il a acquis un degré de densité tel qu'une nouvelle pression le briserait. Alors, pour rendre l'équilibre naturel aux molécules qui le composent, on le met au four afin qu'il y soit recuit. Les lames, placées sur une sole tournante, sont alternativement et régulièrement léchées par les langues d'un feu de charbon clair et ardent qui leur donne une certaine malléabilité; dix fois encore après cette opération, on les soumet au laminage, puis on recuit de nouveau. La lame est alors bien près d'être terminée, mais il faut qu'elle subisse une dernière préparation qui la rendra tout à fait propre à être monnayée. Elle est placée sur le *dragon*, qui n'est autre chose qu'un banc à tirer dans lequel le métal, entraîné par une chaîne sans fin à travers une ouverture oblongue ménagée entre deux surfaces d'acier, acquiert une égalité d'épaisseur irréprochable. Si mathématiques que soient les mouvemens des laminoirs et du dragon, ils peuvent cependant être restés en-deçà du but qu'on se proposait d'atteindre ou l'avoir dépassé. On saisit la lame, qui maintenant est devenue une bande (1); à l'aide d'un emporte-pièce, on y enlève trois flans, un au centre, un à chaque extrémité, et on les pèse; s'ils sont trop lourds, la lame est étirée de nouveau; s'ils sont trop légers, elle est reportée à la fonte. Si la différence n'est que minime, on la soumet à un découpoir dont la lunette est plus ou moins large, car la tolérance de deux millièmes en-deçà ou au-delà qu'on accorde à la fabrication, et qu'on nommait, il y a peu d'années encore, les remèdes du poids et de la loi, s'applique au poids, au titre et au module.

Le découpoir est mû aussi par la vapeur; on n'a jamais vu un instrument plus pressé. Il se dépêche, il précipite ses coups, il fait plus de bruit à lui seul que tous les laminoirs réunis, il secoue l'établi sur lequel il manœuvre, il est franchement insupportable; mais il peut tailler facilement 100,000 flans dans une journée. Un

(1) L'action des laminoirs et du dragon est considérable : une lame sortant de la lingoterie, ayant 8 millimètres d'épaisseur et 45 centimètres de long, a, lorsqu'elle est parvenue à l'état de bande, une épaisseur de 1 millimètre 3 et une longueur de 1 mètre 30 centimètres.

ouvrier dirige la bande, qui, étant amorcée, passe sous l'emporte-pièce; lorsqu'elle y a été entièrement soumise, elle ressemble à une petite planche à bouteilles où il y aurait plus de trous que de bois, et s'appelle de *la cisaille;* telle qu'elle est, elle ne peut plus servir à la fabrication de la monnaie, il faut qu'elle soit refondue.

Tous les flans réunis sont triés avec soin, on rejette ceux qui ont été irrégulièrement taillés par le découpoir ; ceux au contraire dont la forme paraît normale sont comptés et remis aux ouvriers peseurs. Ces derniers, assis devant une table à pieds solides, font passer les flans un à un sur de petites balances singulièrement sensibles qu'on appelle des *trébuchets*. Les flans trop lourds sont réduits au poids qui leur est imposé à l'aide d'une forte lime qu'on nomme *écouanne*. Lorsqu'ils ont été pesés, toutes les opérations préliminaires ne sont pas encore terminées, car les scories de la fonte, les huiles des laminoirs et du dragon les ont si bien graissés et noircis, qu'à moins d'avoir un œil très exercé il est impossible de reconnaître s'ils sont en or ou en argent. Il s'agit alors de les *décaper*, c'est-à-dire de les débarrasser de toute matière étrangère et de les blanchir. Après avoir été chauffés au rouge en vase clos, ils sont déposés dans une sorte de boîte ronde, semblable à un brûloir à café, sauf qu'elle est percée de trous nombreux. Ajustée sur les bords d'une auge pleine d'eau chaude mélangée d'acide nitrique ou sulfurique suivant que l'on traite de l'or ou de l'argent, et dans laquelle elle plonge complétement, elle est mue circulairement par une chaîne de tournebroche déroulée à la vapeur. Après un tel bain, les flans brillent comme un pur métal, et on leur donne un faible poli en les agitant de la même façon dans une boîte pareille à la première qui renferme de simples morceaux de bois carrés et qui baigne dans de l'eau. Le blanchiment étant terminé, on sèche les flans sur une grande bassine de cuivre à double fond chauffée à la vapeur. L'ensemble des flans provenant d'une même fonte prend dès lors le nom de *brève*. D'où vient ce mot, qui est technique dans l'art du monnayage et qu'on retrouve de tout temps? Il vient du latin *brevis* avec l'acception de résumé. C'était dans le principe le bulletin, le *bref-état,* disent les vieux écrivains, sur lequel on détaillait le nombre des pièces destinées à une fabrication. On a pris la partie pour le tout, et l'appellation se maintient encore aujourd'hui. Chaque brève porte un numéro d'ordre qui la suivra jusqu'à l'instant où elle entrera sous forme de monnaie dans la circulation définitive.

La brève de 10,000 flans (fabrication des pièces de 20 francs) est divisée en dix parties égales, placées chacune dans une manne séparée à laquelle on joint un bulletin portant le numéro de la brève, le quantième du mois, le numéro de la manne et le poids

reconnu par le directeur de la fabrication. Ainsi préparée, elle est expédiée au contrôleur du monnayage, qui la compte, la pèse et inscrit au bulletin le poids qu'il a trouvé; un commissaire vérifie et relate le poids à son tour. Ce triple contrôle a pour but d'éviter toute erreur et de déterminer les responsabilités respectives. Les mannes sont livrées aux ouvriers monnayeurs, et alors on ajoute au bulletin le numéro de la presse qui va transformer les flans en pièces de monnaie. Les ouvriers travaillent pour le compte et aux frais du directeur de la fabrication, mais sous la surveillance immédiate des agens de la commission des monnaies.

La salle où sont contenues les presses est monumentale, jadis elle était destinée aux balanciers; elle se termine par une sorte d'abside en demi-rotonde d'où les contrôleurs et leurs employés, embrassant d'un coup d'œil l'ensemble des travaux, ne laissent échapper aucun détail de la fabrication. Les presses, mues à la vapeur, sont alignées de chaque côté derrière une balustrade qui en défend l'approche; chacune d'elles est sous la direction d'un ouvrier spécial. Grâce à un mécanisme très simple et très ingénieux, la pièce est instantanément frappée sur les deux faces et sur la tranche. Une bielle et un levier déterminent le mouvement d'une colonne à la base de laquelle le coin de pile est fixé; à la partie inférieure, précisément au-dessous de la colonne qui se baisse et se relève, une boîte jouant sur une rotule porte le *coin de tête* entouré de la virole brisée, qui, montée sur ressorts, s'écarte et se resserre par un mouvement alternatif. La distance ménagée entre les deux coins est réglée par une vis; on comprend dès lors que, si un flan est placé de façon à combler cet intervalle, il se trouve entre les deux coins, qui le pressent simultanément avec une force équivalente, dit-on, au poids de 20,000 kilogrammes, et qu'il reçoit du même coup la triple empreinte nécessaire à toute monnaie garantie. Tel est ce système, surtout précieux par la rapidité de fabrication qu'il permet d'atteindre.

Un godet dressé sur la tablette reçoit de l'ouvrier conducteur une pile de flans qui, saisis par un organe articulé qui se nomme *main-poseur*, sont poussés dans la cavité circulaire formée par la virole; dès que le flan est frappé, il est remonté par le mouvement de la boîte et dirigé vers une gouttière qui le fait glisser dans une sébile posée sur le plancher. La machine a en outre l'avantage de débrayer elle-même, c'est-à-dire de s'arrêter toute seule, lorsqu'elle rencontre un flan trop large, ou que le godet est vide. La presse monétaire frappe en moyenne 3,600 pièces par heure, une par seconde. Il tombe là une pluie d'or qui éblouirait bien des Danaés; c'est un cliquetis métallique qui accompagne de notes aigrelettes le sourd bruis-

sement des roues motrices. A vue d'œil, la manne des flans se vide, la sébile des monnaies se remplit. Tout neuf, reluisant, « larme au soleil ravie, » l'or qui s'entasse dans les larges coupelles de bois a des reflets verdâtres et pâles qui ne sont pas sans beauté; les ouvriers le regardent d'un œil indifférent, habitués au ruissellement de ces richesses, examinant par-ci par-là une pièce à la loupe pour reconnaître si l'empreinte est bien venue, mais ayant par-dessus tout l'air ennuyé d'hommes réduits à surveiller les mouvemens automatiques d'une machine. C'est là pourtant et entre leurs mains que passe et repasse la fortune métallique de la France. Pendant l'année 1867, on a frappé aux presses monétaires de cette grande salle 47,691,103 bonnes pièces d'or et d'argent représentant une valeur de 136,810,434 fr. 20 c. (1). La fabrication n'est pas arbitraire, le genre de pièces qu'on doit frapper est déterminé par les lois du 6 mai 1852, du 13 juillet 1861, et par l'arrêté ministériel du 10 novembre 1857. Un million d'or doit réglementairement être divisé en 100 pièces de 100 francs, 200 pièces de 50 francs, 37,000 pièces de 20 fr., 19,000 pièces de 10 fr. et 11,000 pièces de 5 francs. L'argent et le bronze sont soumis aussi à des coupures analogues. Ces dernières ne sont point absolument obligatoires, et l'on consulte avant tout les exigences du commerce, qui, dans certains momens, a besoin d'un genre de monnaie plutôt que d'un autre.

Au fur et à mesure qu'une sébile est remplie, on la porte au bureau du contrôleur, où elle est pesée, comptée; lorsque les dix sébiles représentant la brève complète ont été ainsi vérifiées, on fait sur la masse entière des pièces ce que l'on nomme la prise des échantillons. En présence du directeur de la fabrication ou de son délégué, le commissaire de la monnaie et le contrôleur au monnayage prennent au hasard six pièces dans chacune des dix sébiles; sur ces soixante pièces, six sont prélevées; trois, enfermées sous enveloppe scellée du cachet du directeur, du commissaire et du contrôleur, sont adressées au président de la commission; les trois autres sont remises au directeur des essais qui les *difforme* au laminoir, effaçant les marques et les *différens*, et en confie deux ainsi retournées à l'état de lingot aux essayeurs du laboratoire de la Monnaie, qui sont chargés d'en constater le titre exact et qui poussent l'art de la docimasie jusqu'à ses dernières limites. La

(1) Or, poids, 24,505 kilogrammes 175 gr. 60; valeur, 75,969,795 fr.; nombre: pièces de 100 francs 4,309, de 20 francs 2,923,024, de 10 francs 1,204,755, de 5 fr. 1,006,173: total, 5,138,261 pièces. — Argent, poids, 304,183 kilogr. 548 gr.; valeur, 60,840,439 fr. 20 centimes; nombre: pièces de 5 fr. à 900 millièmes, 6,586,442, monnaies divisionnaires à 835 millièmes; 2 francs, 3,695,153; 1 franc, 12,131,428; 50 centimes, 14,528,438; 20 centimes, 5,611,381 : total, 42,552,842 pièces.

brève est alors enfermée dans une caisse à trois clefs où elle doit demeurer jusqu'à ce que la science ait prononcé son verdict. Séparément les deux essayeurs se livrent à leurs expériences, qui pour l'or ont lieu par mode de coupellation. Cet admirable et infaillible procédé nous a été légué par les anciens. Une portion de la pièce en litige est enlevée, fondue au chalumeau, réduite en *grenaille* et aplatie d'un coup de marteau. Après qu'on l'a pesée, on la place avec une quantité proportionnée d'argent et de plomb dans une coupelle très poreuse, faite généralement d'os calcinés. Le plomb en s'oxydant a la propriété d'absorber tous les métaux qui ne sont pas nobles; il ne respecte que l'or et l'argent. Soumis au feu, le plomb oxydé pénètre le tissu de la coupelle, entraînant le cuivre avec lui. Le globule métallique qui reste n'est donc plus qu'un alliage d'or et d'argent; on le convertit en une petite lame à l'aide d'un laminoir microscopique; celle-ci est roulée en cornet, puis elle subit successivement trois bains bouillans d'acide nitrique de force croissante, l'argent est dévoré par l'eau-forte, et il ne reste plus dans le matras qu'un cornet spongieux qui est de l'or pur; on expose ce dernier au feu pour lui donner une consistance qui permette de le manier sans le détruire, et ensuite on le pèse. L'écart qui sépare le second poids du premier donne naturellement le titre exact. Si les deux essayeurs obtiennent le même résultat, leur expérience est définitive; si au contraire ils diffèrent d'opinion, le directeur des essais opère à son tour sur la troisième pièce qu'il a gardée en sa possession, et l'expérience à laquelle il procède décide en dernier ressort. Toutes les opérations dont je viens de parler, prises d'échantillons et essais, donnent lieu à des procès-verbaux détaillés, rédigés d'après une formule invariable et signés par les divers agens vers qui on pourrait, au besoin, faire remonter la responsabilité d'une erreur. Si les essais ont constaté que les pièces étaient d'un titre inférieur ou supérieur de 2 millièmes au titre légal, la brève tout entière est refondue; si le titre est bon, elle doit, avant d'être reconnue valable, être encore vérifiée au triple point de vue du poids, de la sonorité et de l'empreinte.

Les dix sébiles contenant la brève sont portées à la salle de la *délivrance*, où l'on recommence, mais avec bien plus de soin, l'opération que les flans ont déjà subie avant d'être décapés. Chaque pièce est pesée sur un trébuchet; là encore la tolérance est de deux millièmes. On met de côté les pièces trop lourdes ou trop légères; les vérificateurs, c'est le nom des ouvriers chargés de ce service, ont à leur disposition trois espèces de *dénéraux*, petites pièces de cuivre spécialement consacrées au pesage des monnaies et qui représentent exactement le poids fort, le poids faible, le poids droit : ils peuvent donc facilement arriver à la certitude absolue. Un bon

vérificateur pèse aisément mille pièces en quarante minutes. Toutes les pièces reconnues bonnes sont mises à part et confiées à l'ouvrier qui doit les faire résonner. Les pièces sont lancées avec force, une à une, sur un bloc d'acier qu'on nomme *le tas*, et qui est posé au milieu d'une large cuvette en bois; elles doivent, par le choc, produire un bruit vif, clair, sonore, qui indique la parfaite cohésion des molécules métalliques; toutes celles dont *la voix* est sourde ou fêlée sont rebutées : elles ont une paille, c'est-à-dire une fissure intérieure qui leur interdit le droit à la circulation. Une à une, elles sont ensuite examinées à la loupe et refusées, si elles ont été mal blanchies au décapage, si elles portent trace de corps étrangers, si la tranche, l'empreinte, la fonte, en sont défectueuses, en un mot si l'on y reconnaît une imperfection quelconque. Lorsque, ces multiples opérations étant terminées, la monnaie présente toutes les garanties nécessaires, la commission rend un jugement en vertu duquel la brève est reconnue légale et délivrée; le procès-verbal de délivrance reproduit le libellé du jugement et indique le poids, la valeur de la brève, le nombre de pièces qui la composent, le nombre de pièces rebutées et les motifs qui en ont déterminé le rejet. En présence du directeur de la fabrication, on cisaille toutes les pièces défectueuses; puis celles qu'on nomme sonnantes et trébuchantes lui sont remises après qu'il a signé le procès-verbal conjointement avec le contrôleur au change, le contrôleur au monnayage et le commissaire de la monnaie (1).

Il est difficile, on peut s'en convaincre, d'accumuler plus de précautions pour donner à la monnaie française les caractères essentiels qui lui assurent une valeur indiscutable. Aussi nos monnaies sont sérieuses, acceptées dans le monde entier, et elles servent même de modèles aux pièces de plusieurs nations étrangères; le titre de 835 millièmes pour les divisions d'argent a été adopté par l'Italie, la Suisse et la Belgique. Sous ce rapport, nous n'avons donc aucun reproche à nous faire : grâce au contrôle énergique de la commission, nous offrons en cette très délicate matière toute la sécurité imaginable; cependant, si nos monnaies gardent une identité parfaite entre elles et avec le type original sous le triple rapport de la forme, du titre et du poids, elles n'atteignent pas encore le plus haut idéal monétaire, qui consiste dans un type d'une beauté achevée. Tout le côté scientifique est irréprochable, mais il est

(1) Chaque soir, tous les ateliers, dont le plancher est couvert d'une claire-voie, sont balayés avec soin; on recueille la poussière à laquelle se trouvent forcément mêlés des scories, des rognures, des éclats, de la poudre de métal. Ces précieux détritus, mis dans des auges où une meule horizontale passe et repasse incessamment, sont réduits à l'état de boue liquide, et, traités chimiquement, rendent l'or et l'argent qu'ils contiennent.

difficile d'en dire autant de la fabrication, qui bien souvent laisse à désirer. Les nécessités imposées par les exigences du commerce semblent être les seules dont on veuille tenir compte. Ce qu'on demande aux monnaies maintenant, c'est de pouvoir être empilées facilement. La conséquence d'un tel système saute aux yeux. On ne fait plus que des monnaies trop plates, très aptes à être placées l'une sur l'autre, comme les dames d'un trictrac, et qui n'ont plus ce qui constitue la beauté même d'une pièce, le relief de l'effigie. Certes ce ne sont pas les graveurs de talent qui font défaut; mais celui qui est chargé des poinçons de la monnaie doit obéir lui-même à cette loi pénible qui à l'utilité pratique sacrifie toute autre considération. Ne pourrait-on pas cependant donner à nos pièces courantes l'ampleur de forme qui convient à la monnaie d'un grand peuple? On ne doit sans doute pas exiger qu'une pièce d'or ou d'argent soit une médaille; mais la difficulté peut être tournée. Qui empêcherait de creuser légèrement en cuvette le champ des pièces et d'en relever le listel? De cette façon, le relief pourrait être très accentué et n'apporterait aucun obstacle à l'empilage. Peut-être, si l'on adoptait cette disposition nouvelle, faudrait-il augmenter la force des presses monétaires; mais un tel détail est insignifiant, et ne devrait point empêcher l'administration de réaliser une amélioration désirable.

Il faut reconnaître que les presses, admirables instrumens de précision, ne peuvent donner au flan qu'on leur présente la beauté d'exécution qu'on remarque sur les coins. Les procédés mécaniques infligent une uniformité monotone aux plans de l'effigie, n'en accusent point suffisamment les parties saillantes et n'arrêtent pas les contours par ces lignes à la fois grasses et fermes que nous admirons encore sur les monnaies antiques ou même sur certains pieds-forts de Henri II et de Louis XIII. Ces défauts doivent-ils être attribués à la presse? On peut le croire, car, lorsqu'on voit côte à côte deux pièces sorties du même coin, l'une frappée au balancier, l'autre frappée à la presse, on reste saisi de surprise. Autant la première est précise et nette jusque dans les linéamens les plus fins, autant elle accuse l'arcade sourcilière, qui donne une si puissante valeur aux profils des médailles, autant elle est harmonieuse dans l'ensemble et délicate dans le détail, autant la seconde paraît plate et effacée, comme si le métal n'avait pas pénétré dans toutes les intailles du coin. On pourrait dire de l'une qu'elle est une statue originale, et de l'autre qu'elle en est le surmoulage. Une modification habile dans nos presses amènerait certainement à cet égard des résultats excellens, et nos monnaies pourraient être alors irréprochables au point de vue de la beauté, comme déjà elles le sont au point de vue du titre et du poids. La forme a une importance

de premier ordre; c'est par elle que les objets vivent, persistent et se perpétuent.

Le découpage des flans, tel qu'il est exécuté aujourd'hui, par des moyens d'une rapidité vertigineuse, a d'incontestables avantages; mais il offre un inconvénient réel auquel il serait bien facile de remédier. La lunette de l'emporte-pièce coupe les flans en biseau, de sorte que la tranche, n'étant plus à angle droit avec le champ, prend irrégulièrement sous la presse l'empreinte de la légende. Tous les flans, avant d'être soumis à l'empreinte, devraient être *cordonnés*, c'est-à-dire qu'on devrait les exposer à l'action d'une machine qui, relevant les bords de la tranche, leur donnant un contour parfaitement droit, faciliterait ainsi l'imposition exacte des différentes lettres de la légende. Les flans des monnaies de bronze sont cordonnés; pourquoi ceux qui sont en métal plus précieux ne le seraient-ils pas aussi? C'est là une économie mal entendue, et dont se ressent la beauté de nos monnaies. On pèse les flans, mais on devrait aussi en essayer la sonorité sur le *tas* d'acier, afin de n'envoyer aux presses qu'un métal régulier, n'offrant aucune paille intérieure; ce serait tout bénéfice pour le directeur de la fabrication, qui, réformant lui-même les flans défectueux, n'aurait point à supporter les frais d'un frappage inutile. Ces améliorations viendront à leur jour, il n'en faut pas douter, et nos monnaies ne pourront qu'y gagner; on comprend que le directeur ait peu de loisirs pour les étudier : la nécessité de fournir au public les pièces indispensables aux transactions multiples du commerce est compliquée, pour lui, d'une responsabilité incessante qui ne laisse pas d'être redoutable. En effet, les métaux répartis dans ses divers ateliers sous forme de lingots, de lames de cisailles, de flans, de grenailles, de poussières, s'élèvent parfois à une somme de 12 ou 15 millions dont il doit tenir un compte rigoureux. Il y a là une cause de préoccupation qui explique bien des tâtonnemens et les justifie peut-être.

Aussi on serait injuste de se montrer trop sévère, d'autant plus que les presses de la Monnaie ont depuis quelques années accompli de véritables tours de force, et qu'on ne peut du moins leur reprocher d'avoir manqué d'activité. Elles ont frappé sans repos ni trêve, car l'exploitation des mines de Californie et d'Australie a jeté sur le monde une quantité prodigieuse de métaux précieux. Un simple rapprochement fera comprendre dans quelle énorme proportion la richesse métallique de notre pays s'est augmentée. De 1726 au 1er prairial an v (20 mai 1797), on a émis en France pour 2,969,803,502 francs de monnaies d'or et d'argent; sous le second empire, depuis le 1er janvier 1853 jusqu'au 31 décembre 1867, on a frappé en or et en argent une valeur de

5,821,108,324 fr. 50 c.; dans ces quantités, se rapportant à une courte période de quinze ans, l'argent n'entre que pour la somme relativement minime de 311,423,149 fr. 50 cent.; le reste, plus de 5 milliards 1/2, appartient à l'or (1). Ce seul fait explique et au-delà le renchérissement successif de toutes les denrées, de tous les objets de consommation, en un mot de ce qu'on nomme la vie matérielle. Le métal monétaire perdant progressivement de sa valeur par suite de l'abondance avec laquelle on le produit, doit-on s'étonner d'assister à une augmentation de prix en rapport avec la moins-value forcée des monnaies? C'est là un phénomène naturel, mais qui n'en est pas moins singulièrement pénible et douloureux pour les personnes qui, n'exerçant point une fonction propre à les enrichir, voient chaque jour diminuer l'importance de leurs revenus, quoique le chiffre nominal en reste le même.

III.

L'ancienne monnaie des médailles était aux Étuves. Vers le commencement du XVIIe siècle, elle fut transportée au rez-de-chaussée de la grande galerie du Louvre construite par Henri IV. Sous la révolution, on la ferma; elle fut réorganisée en 1804 par Napoléon, qui en fit une annexe de l'hôtel du quai Conti. Jusqu'en 1830, le *balancier des médailles* releva directement de la liste civile; mais depuis cette époque il est exploité par le directeur de la fabrication des monnaies. Les médailles, œuvres d'art commémoratives d'un événement important ou d'un grand homme, n'ont aucun caractère légal, et ne servent point aux échanges. Elles n'ont pas besoin par conséquent d'être frappées avec rapidité; aussi elles ont échappé à la presse, et sont restées soumises au balancier, instrument d'une certaine lenteur, d'un maniement pénible, mais à l'aide duquel on peut obtenir des résultats excellens. Les ateliers des médailles, soumis aussi au contrôle de la commission, sont séparés des ateliers où l'on frappe les monnaies. Ce sont de grandes salles situées au rez-de-chaussée, et dans lesquelles les balanciers, solidement établis sur d'épais massifs en maçonnerie, étendent les longues barres de fer armées de boules de cuivre à l'aide desquelles on les fait mouvoir. Napoléon, qui avec sagacité portait un très sérieux intérêt à la beauté des monnaies et des médailles frappées sous son règne, ne manqua point de donner quelques canons ennemis pour faire des balanciers. Ces derniers sont

(1) A ces sommes, il faut ajouter 59,300,000 francs de monnaies de bronze, qui toutes ont été frappées depuis l'établissement du second empire. (Loi du 6 mai 1852.) Voyez sur ce sujet une très curieuse brochure de M. Ernest Dumas : *Note sur l'émission en ance des monnaies décimales de bronze*. Imprimerie impériale, 1868.

ornés d'une inscription : « bronze des canons pris sur les Russes à Austerlitz. » Du reste on doit croire que, malgré le travail qu'on leur impose, les balanciers ont la vie dure, car il en existe encore qui fonctionnent tous les jours et qui datent du règne de Louis XIV. Le balancier agit sur le métal comme le marteau sur l'enclume; seulement l'enclume est une rotule supportant un coin recouvert d'un flan; sur ce dernier, on place le second coin; le marteau est représenté par une vis-maîtresse qui obéit aux mouvemens que lui impriment les barres dont l'instrument tout entier a pris le nom. Chaque boule est garnie de cinq ou six cordons qu'autant d'hommes saisissent; d'un seul mouvement brusque et simultané, ils entraînent le levier en avant, la vis fait un tour, et son *nez* vient frapper avec une force irrésistible contre le coin supérieur. Le flan reçoit donc du même coup une double empreinte, celle de la face et celle du revers. La violence du choc est telle que la vis revient sur elle-même et repousse le levier en sens inverse; il faut alors faire attention, car il suffit d'un choc de boule pour tuer un homme. Les accidens sont rares, et instinctivement les *barriers* se rejettent en arrière dès qu'ils ont donné l'impulsion.

Relativement aux autres salles de la Monnaie, celle-ci est silencieuse; on n'y entend que l'ordre bref donné par le contre-maître et le coup sourd du balancier, qui semble trembler dans sa lourde armure de bronze. Comme en France la loi est par-dessus tout restrictive, nul ne peut faire frapper de médailles sans y être préalablement autorisé par le ministre d'état. C'est donc là, sous des balanciers toujours en mouvement, qu'on frappe les jetons de présence, les méreaux des diverses compagnies (académies, chambres des notaires, etc.), les pièces de mariage, dont tous les modèles sont fort laids, les innombrables médailles de sainteté qui, ornées d'exergues emphatiques, représentent toute sorte de personnages canonisés, guérissent les maladies, écartent le tonnerre, préviennent la mort et attirent les bénédictions du ciel. C'est par milliers qu'on en fabrique; la vertu inhérente à ces amulettes n'a rien à faire sans doute avec le métal dont elles sont composées : si l'or ou l'argent en forme la matière, elles sont aussi minces que possible, réduites aux dimensions d'une simple pellicule; le plus souvent elles sont en zinc, en plomb ou en cuivre. Elles affectent toutes les formes, rondes, carrées, ovales, en losange, et ressemblent, dans les mannes qui les contiennent, à des écailles irrégulières de poisson. C'est, dit-on, un excellent commerce; on peut le croire sans peine à voir les masses considérables que la Monnaie en fournit (5,712,629 en 1867).

Pour ces petits objets, un seul coup de balancier suffit; mais il n'en est plus ainsi dès qu'il s'agit d'une médaille dont l'ampleur

atteint seulement le module d'une pièce de cinq francs. Là parfois il faut plusieurs *passes;* une passe se compose de trois coups de balancier et d'un *recuit*, car, pour les médailles comme pour les lames, le métal, écroui par les chocs successifs qu'il a reçus, a besoin d'être exposé au feu pour redevenir malléable. La médaille dont l'empreinte n'est encore qu'ébauchée est noire lorsqu'elle sort du four; elle est fourbie avec soin, et n'est remise au balancier qu'après être redevenue brillante. On la *réengrène* alors, c'est-à-dire qu'on la fait rentrer dans les coins de façon que les parties saillantes en remplissent exactement les parties creuses. Le nombre de passes nécessaires pour la rendre parfaite est considérable. La médaille commémorative de la loi du 11 juin 1842 sur les chemins de fer a supporté 120 passes, qui représentent 118 recuits et 360 coups de balancier. Elle est célèbre du reste tant par sa beauté que par ses dimensions. C'est la plus grande qui soit jamais sortie des ateliers de la Monnaie. Je me souviens d'en avoir vu un exemplaire en or au moment où on la frappait, en 1844; c'était une masse pesant 1 kilogramme, reluisante, à reflets magnifiques, digne de figurer dans n'importe quel musée. Deux spécimens en avaient été frappés, l'un pour le roi, l'autre pour le ministre des travaux publics; que sont-ils devenus?

Malgré les perfectionnemens apportés au mode de fabrication, malgré les progrès de la chimie, qui peut déterminer les alliages avec une certitude mathématique, les belles médailles sont rares aujourd'hui. Lorsqu'on va au cabinet de la Bibliothèque impériale et qu'on voit les monnaies siciliennes et de la Grèce, le grand *stater* d'Eucratides, l'auguste d'or, les philippes et les alexandres de Macédoine, les médailles italiennes du XVI[e] siècle, et même quelques médailles françaises des règnes de Louis XIII et de Louis XV, on se demande avec étonnement pourquoi cet art si précieux, si exquis, semble ne pouvoir se relever de la décadence qui l'a frappé sur la fin du siècle dernier. L'école de David et ses étroites maximes pèsent encore sur lui. A force de vouloir faire du style, nos graveurs, à qui nul ne pourrait dénier le talent d'exécution, restent dans une rigidité de lignes, une froideur d'attitudes, qui ne sont pas de la grandeur, et qui ôtent tout ce qui constitue l'expression, c'est-à-dire la vie. Leurs effigies ne sont que des têtes, il n'y a pas d'âme; ce sont moins des visages que des masques. On dirait que ces artistes, immobilisés dans des règles trop étroites, se défient d'eux-mêmes et reculent avec effroi devant toute tentative d'originalité. Les traditions qu'ils respectent ont eu leur raison d'être à une époque où il a fallu réagir brutalement contre les afféteries des maîtres du XVIII[e] siècle; mais ces traditions n'ont plus rien à nous apprendre aujourd'hui, et c'est faire acte de faiblesse que de s'y

soumettre encore. Si, dédaignant tous ces préceptes surannés, les graveurs ne s'inspiraient que de la nature, s'ils pouvaient oublier des modèles qu'ils ont admirés et se préoccuper exclusivement de la vitalité expressive du modèle qu'ils ont à rendre, il n'est pas douteux qu'avec la merveilleuse dextérité de main qui les distingue ils n'arrivent à égaler, sinon à surpasser leurs devanciers. Bien des graveurs, emportés par des considérations qui devraient toujours leur rester étrangères, semblent ne plus savoir qu'une médaille n'est pas un tableau. J'en ai vu une qui représentait sur la face et sur le revers des scènes d'hôpital : malade couché dans son lit, médecin, sœur de charité, visiteur attendri. C'est puéril. La gravure sur médaille est avant tout un art symbolique qui doit résumer un fait par une allégorie quelconque, très simple et très facile à comprendre; mais sous aucun prétexte elle ne doit reproduire le fait intrinsèque, le fait nu, anecdotique, familier. Cela est bon pour les lithographies.

C'est là le côté moral de la médaille pour ainsi dire, et les maîtres en cet art feront bien d'y songer; mais il est un autre aspect de la question, aspect tout matériel, et dont il n'est pas inutile de dire un mot. La disposition des médailles frappées de nos jours est, quant à la face, généralement peu habile. On en restreint le champ par un listel bien superflu, qui arrête et fixe l'œil dans les contours secs d'une circonférence au milieu de laquelle l'effigie semble prendre des proportions trop considérables. Ce bord soulevé et composé d'un trait aigre durcit l'ensemble et lui enlève cette sorte d'infini très doux, très fuyant, qu'on admire sur les médailles antiques. De plus le nom qu'on a la mauvaise habitude d'inscrire autour de la tête est gravé en lettres romaines, dont la rigidité, la froideur, la rectitude forcée, sont en contradiction directe avec les lignes arrondies, brisées et multiples du visage. Il y a là, comme on dirait en musique, une dissonance. Si le champ est en cuvette au lieu d'être plan, cela ne vaudra que mieux, car alors il n'offrira plus un ton égal et monotone; il aura des reflets qui, variant la nuance générale, donneront à cette dernière une chaleur et une mobilité qu'un champ plat ne produit jamais. Je prendrai pour exemple non pas les médailles antiques, auxquelles le fruste donne une apparence d'une exquise douceur, mais cette même médaille des chemins de fer dont je viens de parler. C'est une tentative très hardie de M. Bovy, et malheureusement elle n'a point été imitée. Il n'y a pas de listel, le champ en cuvette profonde contient une effigie que le relief et le travail du burin ont rendue fort belle. La lumière y joue facilement, nul contour trop précis ne repousse le regard, et si on pouvait enlever les lettres qui enserrent la tête dans des jambages grêles et froids, ce serait une œuvre d'art irréprochable. Le

revers représente une sorte d'autel du haut duquel l'Industrie lance Mercure et Mars vers de larges terrains sillonnés par des trains en mouvement; la légende elle-même est excellente : *Dant ignotas Marti novasque Mercurio alas.* Voilà, selon nous, le type de la médaille commémorative; elle est une des gloires modernes de l'hôtel des monnaies.

La patine demanderait aussi une étude particulière, car c'est elle qui, donnant la coloration générale, détermine l'impression première produite par l'aspect d'une médaille. Depuis la patine noire d'Herculanum jusqu'à la patine vernie des Japonais, en passant par la chaude patine des Florentins, il y a cent patines préférables à la couleur chocolat insupportable et banale qu'on a depuis longtemps adoptée. Tout graveur en médailles devrait connaître à fond le secret de la coloration des métaux, avoir sa nuance spéciale comme il a un *différent* particulier et imiter M. Barye, qui, ne dédaignant rien de ce qui peut ajouter au mérite de ses œuvres, a trouvé une admirable patine presque semblable aux tons de la malachite, et qui revêt ses bronzes d'un épiderme plein de puissance et de vie. Cela est important, bien plus important qu'on ne se l'imagine, et la chimie, à laquelle nul tour de force n'est impossible, pourrait, si elle daignait s'occuper de cette question, la résoudre facilement pour le plus grand bien des artistes. Si les médailles modernes n'obtiennent pas tout le crédit qu'elles devraient avoir, c'est qu'elles pèchent sous le triple rapport de l'expression, de la disposition et de la coloration. Il serait aisé de faire disparaître ces défauts. La commission n'a, pour ainsi dire, qu'un droit de contrôle matériel sur les médailles que les administrations, les sociétés, les particuliers, font frapper; elle n'a rien à voir à la façon dont un sujet est traité, aux coins du graveur, au style de l'œuvre. Ainsi que me le disait en souriant un haut personnage de l'hôtel des monnaies, « la commission fait comme ses balanciers, elle gémit, mais elle frappe les pauvretés qu'on lui apporte, car elle y est obligée. » Il y a lieu de croire toutefois que, relativement aux médailles commandées par l'état, la réforme est en voie d'exécution et qu'elle sera activement poursuivie, car il est temps d'en finir avec des erremens qui n'ont que trop duré.

L'hôtel des monnaies possède un musée où la vérité des observations qui précèdent peut être constatée par une simple comparaison entre les médailles anciennes et les médailles modernes. Ce musée était fort riche en monnaies de toute espèce, de toute époque et de tout pays. Malheureusement, en vertu d'un décret de 1862, il a été dépouillé par la Bibliothèque impériale, qui est venue chercher là les pièces qui manquaient à ses collections. Pour les médailles, passe encore; mais pour les monnaies la mesure paraît bien exces-

sive, car, si un établissement public a le droit de posséder un musée monétaire complet, c'est incontestablement l'hôtel du quai Conti. Quoi qu'il en soit, les vitrines sont curieuses à étudier, car, malgré ces lacunes trop apparentes, elles renferment des échantillons d'une valeur exceptionnelle. En dehors des monnaies étrangères, nos seules espèces françaises offrent un intérêt réel. Parmi elles, on trouve le spécimen de la pièce d'argent frappée en 1595 à l'effigie de cet éphémère Charles X, qui n'était autre que le cardinal de Bourbon, — des pieds-forts très remarquables portant tous des légendes différentes, — des pièces de plaisir, large monnaie arbitraire faite exprès pour les rois, qui s'en servaient en guise de cadeaux, — le magnifique écu de 6 livres frappé en 1786 par Pierre Droz, qui réinventait la virole brisée. Cet écu, qu'on appelait l'écu de Calonne, est un essai qui, s'il avait été poursuivi, aurait mis dans la circulation la plus belle monnaie d'argent que la France eût jamais possédée : l'effigie, dont les longs cheveux sont surtout traités avec un art infini, est d'une délicatesse remarquable, et le revers, offrant l'image de trois L fleuries et réunies, est un chef-d'œuvre de goût et d'arrangement. Ce même Pierre Droz avait été chargé plus tard de fabriquer la monnaie de Berthier, et il existe au musée des pièces de 5 et de 2 francs qui, autour d'une tête assez médiocre, portent pour légende : Alexandre, prince de Neufchâtel. Il est à regretter que la nécessité de classer les monnaies selon un ordre chronologique empêche de mettre cette dernière à côté du Charles X de 1595. Parmi les pièces de cuivre, on remarque quelques exemplaires bien conservés des monnaies obsidionales, ou monnaies fictives représentant une valeur de convention et ayant cours légal dans une ville investie, monnaies d'apparence triste et presque lugubre, frappées à Mayence en 1793, à Anvers en 1814, à Strasbourg en 1814 et en 1815. En regardant la collection des médailles avec soin, on pourra reconnaître combien le temps marche vite, combien la célébrité est transitoire. Il y a là des quantités de médailles frappées à grands frais pour perpétuer le souvenir d'un événement ou d'un homme dont la date et le nom ne sont déjà plus dans aucune mémoire. Sous ce rapport, les vitrines contiennent plus d'une leçon amère, et plus d'un politique vaniteux ferait bien d'aller y apprendre la modestie.

La partie la plus importante du musée est celle qui renferme les poinçons et les coins de toutes les monnaies, de toutes les médailles qui ont été frappées à l'hôtel. Ils sont encore aujourd'hui, depuis le plus ancien jusqu'au plus récent, à la disposition du public, qui peut toujours demander à la commission impériale l'autorisation de faire exécuter n'importe quel spécimen. C'est un grand avantage offert aux amateurs de la numismatique, mais ils

n'en abusent pas, et laissent volontiers les coins dormir dans les armoires vitrées qui les défendent contre la poussière. Il est juste de dire que la commission, qui est dépositaire des coins, les ménage avec un soin trop jaloux, et que, lorsqu'on lui demande une médaille en bronze, elle la laisse invariablement frapper en *rosette*, c'est-à-dire en cuivre rouge. Le bronze cependant est le métal par excellence pour les médailles; mieux que l'or et l'argent, il en accuse toutes les finesses, en fait ressortir les beautés, mais il est très dur, très résistant, exige des passes nombreuses, et fatigue les coins d'une façon notable. Le cuivre au contraire est d'une ductilité parfaite, il cède rapidement au choc du balancier, et, s'il produit des médailles d'une valeur contestable, on est certain du moins qu'il n'use pas les matrices dont on se sert pour donner l'empreinte. Périssent les coins plutôt qu'un principe! Une médaille en cuivre est une médaille déshonorée, molle, flasque, d'un relief naturellement fruste, et que le moindre frottement contre un corps dur écorche et met en péril. Il faut employer le bronze, dussent les coins être brisés. Dans ce cas-là, le malheur serait loin d'être irréparable, puisque l'on possède les poinçons, avec lesquels on peut toujours faire des matrices nouvelles.

Telles sont les diverses installations de l'hôtel du quai Conti en ce qui concerne les monnaies et les médailles, c'est-à-dire les deux objets pour lesquels il a été établi; mais cette étude serait incomplète, si l'on ne disait un mot de deux opérations très importantes, exigeant toutes deux des connaissances et une surveillance spéciales qui rentrent sous certains rapports dans les attributions de la commission, et dont les ateliers appartiennent à l'hôtel des monnaies : je veux parler de la fabrication des timbres-poste et de la garantie des matières œuvrées d'or et d'argent.

IV.

Il peut sembler singulier au premier abord que le timbre-poste soit assimilé à la monnaie, et que la fabrication en soit entourée de précautions minutieuses; mais, si l'on y réfléchit, on ne tardera point à reconnaître qu'il ne peut en être autrement. Le timbre-poste en effet est une valeur fiduciaire, un billet de banque infiniment petit, et comme tel il ne devait pas échapper au contrôle de l'état (1). Il pourrait même ressortir des attributions de la Banque de France,

(1) Le lecteur pourrait être surpris qu'à propos des monnaies nous ne disions pas un mot des assignats et des billets de banque. Tout ce qui concerne les différens emblèmes de monnaie fiduciaire dont le pays s'est servi jusqu'à présent rentre dans une étude que nous nous proposons de faire sur la Banque de France et les divers services qui en dépendent.

puisqu'il est obtenu par voie d'impression; mais, comme il représente l'effigie du souverain, comme le poinçon de cette effigie est fourni par le graveur-général des monnaies, il appartient à l'hôtel du quai Conti. Les planches en cuivre, portant chacune 150 empreintes, sont obtenues à l'aide des procédés de la galvanoplastie. Elles sortent du laboratoire du directeur de la fabrication des timbres-poste, qui sous tous les rapports jouit des mêmes droits et est soumis aux mêmes obligations que le directeur des monnaies. Il opère à ses risques et périls, il est tenu de mettre à la disposition de l'administration des postes le nombre des timbres dont on a besoin, et qui ne sont acceptés qu'après contrôle; il est payé en raison des quantités qu'il livre, et garde à sa charge les machines et les ouvriers.

En somme, ces ateliers spéciaux ressemblent à ceux d'une imprimerie très propre et même un peu coquette; les machines, entretenues avec soin, reluisent comme des pièces d'orfévrerie; elles jouent sans tapage inutile; les rouages polis, graissés, ont des mouvemens d'une douceur qui ne laisse pas soupçonner la force mise en œuvre. Là tout se fait rapidement et en silence. Les feuilles d'un papier particulier, fourni par la maison Lacroix d'Angoulême, sont comptées et soumises avant nulle autre opération à un vernissage qui se fait à la presse mécanique. Un enduit incolore, dont la composition doit rester secrète, est étendu sur une des faces de la feuille. Ce vernis, qui ne modifie en rien l'aspect du papier, rend toute contrefaçon à peu près impossible. Non-seulement il permet de donner une finesse presque inimitable à l'empreinte, mais encore c'est lui qui reçoit directement cette dernière, et si, malgré l'extrême ténuité de ce vernis on pouvait l'enlever, on enlèverait du même coup l'effigie, et on n'aurait plus entre les mains qu'un carré de papier bleuâtre portant une tache au lieu du profil dont il offrait l'image. Lorsque le papier est ainsi préparé, les feuilles sont comptées de nouveau et enfermées, pour être distribuées selon les besoins du service. Deux planches sont réunies côte à côte dans un châssis après qu'on les a nettoyées à la benzine pour enlever toute trace de corps gras qui pourrait les maculer. A l'aide d'un rouleau, on les imprègne régulièrement d'une couche de couleur qui varie selon la catégorie de timbres qu'on veut obtenir; puis on tire à la presse à bras ou à la presse à vapeur. Dans ce dernier cas, l'encre est mécaniquement appliquée sur les planches, comme sur une presse d'imprimerie ordinaire. Chacune des feuilles complètes, imprimées, contient 300 timbres, divisés par une marge blanche en cadres de 150 chacune. Lorsqu'elles sont sèches, on les coupe en deux à l'aide d'un coupoir qui peut en trancher environ 500 d'un seul coup. Les feuilles sont alors portées à l'atelier où se fait le

gommage, opération délicate qui exige une grande adresse de main. Chaque feuille, ayant été gommée au pinceau, est mise isolément à sécher sur de larges claires-voies où l'air, pouvant circuler de tous côtés, active la dessiccation. Cette opération est la plus lente de toutes, car un bon ouvrier dans sa journée ne peut guère gommer plus de 900 feuilles. Comme ces ateliers ont été aménagés en 1848 dans de vieux locaux, ils sont peu en rapport avec le travail qu'on y accomplit, souvent étroits, coupés par des cloisons maladroites et réunis à l'aide d'escaliers biscornus qui sont de véritables casse-cou.

Lorsque les feuilles gommées sont parfaitement sèches, elles sont envoyées dans une salle où se fait le pointillage à l'aide d'une très ingénieuse machine que dirigent des enfans. Le pointillage a pour but d'entourer chaque timbre d'un perlé de petits trous qui permet de le détacher de la feuille sans le déchirer; c'est depuis le mois d'août 1862 seulement qu'on a introduit en France cette excellente amélioration, venue d'Angleterre. Les feuilles sont fixées cinq par cinq sur un cadre de fer; ainsi immobilisées, elles passent sous un large peigne composé d'une série de carrés garnis de poinçons sur chacun des côtés qui correspondent exactement aux côtés du timbre-poste. Le peigne s'élève et s'abaisse automatiquement pendant que le cadre est entraîné par un mouvement mécanique, et en moins d'une minute les cinq feuilles superposées, représentant 750 timbres, sont pointillées avec une régularité irréprochable. Cette opération est la dernière que les timbres-poste aient à subir; ils sont soumis au contrôleur, qui rebute ceux qu'il trouve défectueux. Ceux-là sont toujours en petit nombre, deux ou trois mille par an tout au plus. Ils sont brûlés, et l'on dresse un procès-verbal de l'incinération. Les timbres droits sont enfermés dans une armoire à triple clef d'où ils ne sortent qu'en présence d'un agent de l'administration des postes, qui signe un récépissé extrait d'un registre à souche. En somme, la fabrication et la comptabilité des timbres-poste offrent autant de garanties que celles des monnaies. La consommation en augmente tous les jours, et si la progression continue dans les mêmes proportions, les ateliers vont bientôt devenir insuffisans. On peut voir le progrès accompli en dix ans. L'atelier de fabrication en a fourni 196,943,700 en 1858; en 1867, il en a livré aux postes 489,347,400 qui ont été payés 451,477 francs 92 centimes. Cela est bon signe, et prouve que la population française se décide enfin à apprendre à lire et à écrire.

Quoique le bureau de la garantie appartienne aux constructions mêmes de l'hôtel des monnaies et fasse corps avec elles, l'entrée en est située rue Guénégaud; un long couloir, beaucoup trop bas de plafond, et dans lequel un homme portant un crochet chargé de grandes pièces d'orfévrerie ne doit passer qu'avec peine, conduit

jusqu'au bureau même, qui s'ouvre par une caisse où l'on enregistre toutes les matières précieuses apportées et destinées à recevoir le poinçon du contrôle. Les pièces reçues le matin sont vérifiées et rendues le jour même. C'est là, dans une sorte d'antichambre, que les apprentis, les garçons de magasin, attendent les bijoux qu'ils doivent enfermer dans la boîte de fer rattachée à leur cou par une chaîne solide. Lorsque les matières ont été inscrites, elles sont envoyées, ayant chacune un bulletin indicatif, à la salle des essais, où devant des établis des hommes proprets, silencieux, sont assis ayant près d'eux les instrumens spéciaux qui leur sont nécessaires. Sur toute pièce assez considérable pour qu'on puisse en la grattant enlever un gramme de métal, on recueille la prise d'essai, c'est-à-dire la petite quantité de métal qui sera soumise aux expériences docimastiques, et on la transmet immédiatement au laboratoire, laboratoire glorieux, car Gay-Lussac y découvrit en 1829 le procédé d'essai de l'argent par la voie humide. Là, grâce aux manipulations de deux chimistes éminens, assistés d'aides rompus à toutes les difficultés pratiques du métier, on détermine d'une façon précise à l'aide de la prise d'essai le titre de chacun des objets apportés au bureau de la garantie. Le laboratoire est petit, étroit, insuffisant, parfaitement éclairé par une large fenêtre, mais tellement chauffé par les fourneaux que parfois le séjour en devient intolérable. Un mobilier neuf ne le déparerait pas; il y a là un certain canapé jaune en velours d'Utrecht qui date sans doute du temps où M. de Laverdy était contrôleur des finances. Dans cet espace resserré, où sept et huit personnes doivent toujours être en mouvement et ne se heurter jamais dans la crainte de compromettre leurs opérations délicates, le travail est incessant de neuf heures du matin à trois heures de l'après-midi. Les prises d'essai apportées sur de minces coupelles en cuivre, numérotées et munies d'un signalement particulier inscrit sur une fiche de papier, se succèdent sans interruption, et passent, selon qu'elles sont d'or ou d'argent, par toutes les phases curieuses de la coupellation ou de la voie humide. Une cuillère d'argent, une tabatière, une cuvette de montre en or, sont expérimentées avec autant de soin qu'une brève de plusieurs millions.

Lorsqu'une pièce échappe par la ténuité ou la finesse du travail à la prise d'essai destinée au laboratoire, elle est appréciée au *touchau*, qui, sans pouvoir fixer rigoureusement le titre, peut du moins permettre de constater qu'il ne s'éloigne pas des tolérances acceptées. Le touchau se compose d'une pierre de touche, d'un flacon d'acide nitrique et d'un trousseau de barrettes de cuivre dont chacune porte soudé à l'extrémité un échantillon d'or de titre déterminé. Tous les ors de couleur qui sont le résultat d'alliages avec

du fer, du cuivre ou de l'argent ont là un spécimen. Le bijou frotté sur la pierre produit un trait métallique qu'on mouille avec de l'eau-forte; celle-ci, enlevant le cuivre, respecte plus ou moins la trace selon la quantité d'alliage; pour avoir un point de comparaison certain, on fait la même opération avec l'aiguille correspondante du touchau, et l'on peut dès lors juger de la pureté du métal qu'on vérifie. Lorsqu'après plusieurs essais renouvelés et opposés les uns aux autres on reconnaît que la pièce contient trop de cuivre, elle est déformée, brisée à coups de marteau et rendue en cet état au fabricant, qui ne réclame que bien rarement, car le commerce de Paris sait avec quels soins, avec quelle science, avec quelle expérience acquise par l'habitude, on procède au bureau de la garantie. Le laboratoire et la salle des essais ont, en 1867, expérimenté 3,724,619 objets d'or et 6,190,116 objets d'argent, sur lesquels 23,279 pièces d'or et 30,693 pièces d'argent ont été cassées parce qu'elles étaient d'un titre trop faible.

A mesure que les pièces essayées sont reconnues droites, elles sont transportées dans la salle du poinçonnage, où elles doivent recevoir une double empreinte qui en constate la sincérité et en détermine le titre. Là, une difficulté se présentait; pour déjouer les tentatives des contrefacteurs, il fallait n'opérer qu'à l'aide de poinçons si parfaits qu'ils fussent inimitables. C'est à quoi l'on est parvenu. Les poinçons gravés par M. Barre père, qui avant son fils était graveur-général des monnaies, sont des chefs-d'œuvre de finesse et de précision. Selon qu'ils doivent être employés au contrôle de l'or ou de l'argent, selon qu'ils constatent des titres variés, ils diffèrent l'un de l'autre, et représentent la tête d'un médecin grec, de Minerve, d'un aigle, d'un cheval, d'un sanglier, d'un rhinocéros, de Mercure, d'un dogue, d'une girafe, un grand, un petit charançon, un crabe, une chimère; un chiffre disposé de telle ou telle manière indique que le métal est plus ou moins pur. Cela ne suffisait pas encore; un poinçon, si habilement gravé qu'il soit, peut, étant toujours le même, être reproduit. Il fallait donc trouver pour la garantie une marque qui, se modifiant pour ainsi dire elle-même, donnât une empreinte toujours diverse et qui cependant fît partie d'un tout invariable. Ce résultat est obtenu par la *bigorne*, petite enclume qui a deux pointes, deux cornes, ainsi que le nom l'indique. La corne la plus grande est plate et offre un développement de 22 millimètres de longueur, de 11 dans la plus grande largeur et de 4 à l'extrémité; la plus petite corne, qui est ronde, a 14 millimètres de long, le talon est de 7 et la pointe de 3. Eh bien! sur cette surface étroite, on peut faire un cours d'entomologie, car la première porte 21 rangées d'insectes, la seconde 17, et chacune

de ces catégories différentes est isolée par une bande en zigzag où se déroule une inscription (1). Il est superflu de dire que ce travail, qui a duré trois ans, a été fait au microscope, et que l'artiste qui a produit un tel chef-d'œuvre de patience a failli y perdre la vue. Lorsque, armé d'une forte loupe, on regarde attentivement ces sauterelles, ces cicindelles, ces frelons, ces fourmis, ces libellules, dont les ailes, les pattes, les antennes, les articulations du corsage, sont d'une exactitude frappante, on éprouve une sorte d'éblouissement involontaire.

La façon de procéder s'explique maintenant d'elle-même. La pièce à contrôler est posée au hasard sur la bigorne; au-dessus du point exact par lequel le métal est en contact avec l'enclume, on applique le poinçon, qui est enfoncé d'un coup sec. La pièce reçoit donc une double empreinte : celle de l'image gravée sur le poinçon, celle d'une partie des mille traits qui sillonnent la bigorne; mais cette dernière image change à chaque opération, tantôt elle représente une tête de fourmi et une patte de sauterelle, tantôt la partie inférieure d'un staphylin et les antennes d'un fulgore. C'est là le vrai, l'inimitable contrôle, qui, malgré la multiplicité des variantes, appartient à un texte unique qu'on peut toujours consulter au besoin. Il n'est personne qui, ne serait-ce que machinalement, n'ait examiné la marque d'une cuillère ou d'une fourchette. On voit alors à la face externe une marque qui a huit pans irréguliers. Au milieu se dessine une tête de Minerve ayant le chiffre 1 placé en vedette devant le front : c'est là le poinçon du premier titre d'argent; mais sur la face interne, précisément de l'autre côté de cette marque, on aperçoit des traces qui paraissent indécises, irrégulières, et ressemblent à une écorchure du métal : c'est la trace de la bigorne. Qu'on examine attentivement, et l'on reconnaîtra des portions d'insectes et peut-être une lettre ou deux de la légende inscrite entre eux. Les poinçons de la bigorne de la garantie, gravés en 1838, n'ont point été modifiés, car nul instrument de précision n'offrirait une plus sérieuse sécurité.

De même que les monnaies ne peuvent circuler qu'après avoir reçu la triple consécration de l'effigie, de la tranche et du revers, de même les objets d'or et d'argent ne doivent être livrés par le commerce qu'après avoir subi les essais et le poinçonnage de la garantie; mais comme le contrôle se paie, et que bien des marchands ne se gênent guère pour se soustraire aux mesures fiscales, une brigade volante de douze contrôleurs est chargée de visiter toutes les boutiques, tous les magasins où sous une forme quelconque on

(1) Une de ces bigornes ayant été volée en 1846 par un employé du bureau, M. Barre père dut modifier le type primitif en ajoutant des ornemens aux bandes de séparation, qui antérieurement étaient lisses.

vend de l'or et de l'argent mis en œuvre. Ces agens ne procèdent jamais qu'accompagnés d'un commissaire de police, car parfois, trop souvent même, il faut dresser un procès-verbal et opérer une saisie. La garantie assiste aussi par un de ses représentans à toute vente publique, car les bijoux, les armes riches, les orfévreries, doivent, lorsque le poinçon qui les marque est périmé, être frappés d'un contrôle de *recense* (tête de girafe, tête de dogue). Il arrive fréquemment que ces sortes d'objets ne sont point au titre légal; mais dès qu'ils offrent un intérêt quelconque de curiosité ou de sentiment, on les respecte et on les rend à leurs propriétaires. Après le décès de Mlle Rachel, on trouva chez elle une assez grande quantité de parures de théâtre en or bas mis en couleur, que l'artiste avait fait spécialement exécuter pour donner à ses différens costumes un plus grand caractère de réalité. Tous ces bijoux, considérés comme souvenirs, évitèrent le coup de cisailles ou de marteau réservé aux métaux que trop d'alliage rend inférieurs. Le bureau de garantie, en tant qu'administration, ne relève pas de la commission des monnaies; il appartient aux contributions indirectes et dépend du ministère des finances, auquel il a rapporté en 1867 la somme de 2,348,000 francs. Pour un impôt somptuaire, c'est un maigre produit qui rémunère à peine l'état des soins qu'il prend afin d'assurer à tous nos ouvrages d'or et d'argent le titre qui seul leur donne une valeur commerciale.

Les diverses opérations dont l'hôtel des monnaies est le théâtre offrent des garanties telles qu'il est bien difficile de les trouver en défaut. Pour assurer à nos monnaies la sincérité qui doit en être le principal caractère, on ne recule devant aucune considération, et bien souvent on a fait rejeter à la fonte des brèves entières. Sur 50,266,212 pièces d'or et d'argent frappées à la Monnaie pendant le cours de l'année 1867, on en a rebuté 2,575,109, qui ont dû subir de nouveau toute la série de manipulations prescrites avant de pouvoir obtenir le bon de délivrance et entrer en circulation. Sous ce rapport, tout est parfait, et nulle critique n'est possible; mais, si l'état ne participe en rien à la fabrication des monnaies, il y intervient avec omnipotence pour les contrôler, et par conséquent il assume une part de responsabilité qu'on peut invoquer, lorsqu'il s'agit de certaines améliorations à introduire. Toutes les fois que le gouvernement participe à une administration quelconque, sous quelque forme que ce soit, son action doit se faire sentir immédiatement d'une façon bienfaisante et élevée. Les ouvriers employés dans l'hôtel du quai Conti relèvent uniquement du directeur de la fabrication; mais l'état, comme tuteur des monnaies, a un peu charge d'âmes envers eux, et devrait les faire jouir des avantages qu'on trouve aujourd'hui dans presque tous les grands

établissemens. Rien ne serait plus convenable que d'assurer des retraites à ces humbles travailleurs qui manient avec probité et en détail la richesse monétaire du pays, de leur procurer, en cas de maladie ou de blessures, les soins gratuits d'un médecin payé par l'administration, de leur faire distribuer à prix coûtant des médicamens par la pharmacie des hôpitaux, en un mot de les attacher à leur dur métier, de récompenser leur labeur par une sorte de bénéfice moral plus envié et plus recherché parfois que le bénéfice matériel. L'état est père de famille; il exige beaucoup, sous bien des rapports il exige trop, et jamais cependant on ne marchande les sacrifices qu'il réclame; ne doit-il pas, partout où il apparaît, amener avec lui le bien-être et la moralisation?

Il est une amélioration d'un autre ordre qui intéresse l'humanité tout entière, à laquelle on travaille depuis bien des années déjà, et qui, l'on peut en être certain, rencontrerait l'unanime assentiment de la commission. Il faut doter le monde d'une monnaie internationale, uniforme, acceptée par tous, garantie chez tous les peuples par une loi semblable et consentie. Cette idée, si simple qu'on s'étonne de ne pas la voir appliquée, a souvent été mise en avant par la France. Dès le 8 mai 1790, M. de Bomay proposait un décret par lequel Louis XVI serait supplié d'engager le parlement anglais à établir l'égalité des poids, mesures et monnaies avec la France. Quelques nations, nous les avons nommées, ont adopté le système décimal; mais combien sont réfractaires encore, et comment se fait-il que dans les traités de paix on n'ait jamais songé à introduire une clause relative à l'unité des monnaies? N'est-il pas puéril qu'à notre époque, par un temps de chemins de fer et de télégraphie électrique, quand on dépense avec raison des millions pour obtenir un peu plus de rapidité dans les communications, les différens états, par suite d'un orgueil mal compris, d'habitudes surannées qu'on n'ose détruire, de paresse et d'insouciance, gardent une diversité de systèmes monétaires qui est préjudiciable à toutes les transactions et semble inventée tout exprès pour enrichir des banquiers habiles? Qui pourrait croire qu'aujourd'hui l'Europe emploie plus de 200 variétés de poids et de mesures, qu'elle compte le temps à l'aide de trois calendriers qui n'ont aucun rapport entre eux, et que son commerce use de 93 monnaies d'or et de 135 monnaies d'argent qui n'ont de commun ni le titre ni le poids? Cinq types de pièces d'or, cinq d'argent, quatre de bronze, peuvent facilement suffire à tous les besoins. Arrivera-t-on à s'entendre sur ce sujet, qui tient aux intérêts les plus précieux des nations? Il faut le croire; mais on peut reconnaître que, si le progrès ne s'arrête jamais, sa marche est parfois d'une lenteur désespérante.

Maxime Du Camp.

LES

JARDINS BOTANIQUES

DE L'ANGLETERRE

COMPARÉS A CEUX DE LA FRANCE.

Les jardins botaniques sont les laboratoires de la science des végétaux. Ils réunissent dans un espace limité les plantes des diverses régions du globe dont le climat est analogue à celui du jardin lui-même, et qui peuvent par conséquent y vivre en plein air; le botaniste les range méthodiquement en genres, en familles, en ordres et en classes. L'ensemble de ces végétaux ainsi coordonnés constitue ce que l'on nomme une école botanique. Toutes ces plantes néanmoins ne pouvant pas rester sans abri pendant la saison froide, on rentre aux premières gelées dans une orangerie bien close les végétaux qui ne sauraient résister sans cette précaution aux rigueurs de l'hiver. La serre tempérée contient les plantes qui, pour développer leurs fleurs et mûrir leurs fruits, réclament un froid très mitigé pendant l'hiver et pendant l'été une somme de chaleur supérieure à celle qu'ils recevraient en plein air. Des appareils de chauffage permettent d'y maintenir toujours une température supérieure de plusieurs degrés à celle de zéro, même lorsque le thermomètre extérieur descend au-dessous du point de congélation de l'eau. La serre chaude, constamment chauffée, sauf durant les grandes chaleurs de l'été, renferme les plantes tropicales. Des serres spéciales sont consacrées aux fougères robustes de la Nouvelle-Zélande, à celles plus délicates de l'Amérique méridio-

nale, aux plantes bulbeuses, aux bruyères du Cap, aux lycopodiacées, amies de l'ombre et de l'humidité, enfin aux orchidées, qui exigent une culture appropriée au mode très particulier de végétation dont elles nous offrent l'exemple. Des *aquaria* où l'air et l'eau sont maintenus à une température déterminée ont permis aux Européens d'admirer les merveilles de la végétation aquatique des fleuves de l'Amérique méridionale et des marais de l'Hindoustan.

Dans les grands établissemens, des espaces étendus sont consacrés aux arbres forestiers indigènes et exotiques, aux végétaux utiles, — plantes agricoles, médicinales, industrielles, alimentaires ou ornementales. Un herbier et des collections sont le complément obligé d'un grand jardin botanique. L'herbier reçoit les échantillons des végétaux à mesure qu'ils fleurissent et fructifient dans le jardin. Si la plante disparaît, l'échantillon reste, et le botaniste peut encore analyser sur le sec la plupart des organes essentiels qui servent à caractériser et à classer une espèce. Sans une bibliothèque botanique aussi complète que possible, un herbier ne rendrait que de médiocres services : pour déterminer une plante, c'est-à-dire trouver son nom et lui assigner sa place dans la série végétale, il est nécessaire de la comparer directement avec les figures qui en ont été données et les descriptions qui en ont été faites; aussi le nombre des ouvrages à consulter est-il souvent considérable. A côté de l'herbier, la science réclame des collections de bois, de fruits, de graines, de produits végétaux. Tels sont les divers départemens dont se compose un grand jardin botanique. La description que nous allons donner de ceux de l'Angleterre et de la France montrera les services que ces établissemens rendent journellement à l'agriculture, à l'horticulture, à l'industrie, à la médecine, aux arts du dessin et de la décoration.

I.

C'est à l'instigation de Francesco Bonafede, professeur de médecine à l'université de Padoue, que le sénat de Venise fonda dans cette ville en 1545 le premier jardin botanique (1); il était alors unique dans le monde. Le célèbre voyageur français Pierre Belon le visita en 1554 ou 1555. Il déclare que « onc n'en veist un plus magnifique. » Uniquement consacré dans l'origine aux plantes officinales, ce jardin ne tarda point à réunir tous les végétaux qu'une surface trop restreinte lui permettait de contenir. En 1786, il reçut une autre visite mémorable, celle de Goethe, qui avait alors trente-

(1) Visiani, *Della origine e anzianità dell' orto botanico di Padova*, 1839.

sept ans. L'idée de la métamorphose des organes végétaux, qui tous ne sont que des feuilles transformées, couvait alors dans sa puissante intelligence pendant que l'image du Tasse et de la cour de Ferrare occupait sa brillante imagination. En entrant dans le jardin de Padoue, un mur couvert des campanules d'un jaune rougeâtre d'un jasmin de Virginie lui sembla tout en feu, et près de là les feuilles simples d'un palmier nain se découpant en feuilles composées furent pour lui une véritable révélation. A sa prière, le jardinier lui coupa des échantillons qui représentaient la série de ces transformations, et en 1832, à l'âge de quatre-vingt-trois ans, il les contemplait encore avec émotion en écrivant l'histoire de ses études botaniques.

La création du jardin de Padoue détermina la même année ou l'année suivante celle d'un jardin semblable à Pise. L'honneur en revient à Côme de Médicis. Bologne suivit l'exemple de Pise et de Padoue en 1568. Dans le nord, le jardin de Leyde fut fondé par les magistrats de cette ville en 1577, et celui de Leipzig deux ans après. La France ne pouvait rester plus longtemps en arrière : Pierre Richer de Belleval, né à Châlon-sur-Saône en 1558 d'une famille originaire de Picardie, étudiait en médecine à Montpellier. Les services qu'il rendit pendant l'épidémie de Pézenas, suite de la terrible peste de 1580, lui valurent la protection du duc Henri de Montmorency, gouverneur du Languedoc. Sur la demande du connétable et l'avis favorable de Dailleboust, son médecin ordinaire, Henri IV rendit à Vernon en décembre 1593 un édit motivé qui créait dans la faculté de médecine de Montpellier une cinquième régence pour « l'anatomie en temps d'hiver et l'explication des simples et plantes tant étrangères que domestiques le printemps et l'été. » L'édit ajoute que, faute de trouver cet enseignement en France, nombre d'écoliers se décidaient à fréquenter les universités d'Italie. Un second édit daté du même jour ordonnait la création d'un jardin botanique de Montpellier. L'édit fut enregistré par le parlement du Languedoc siégeant à Béziers le 11 mars 1595, et en 1596 le jardin était achevé. C'était le premier en France, et les contemporains en parlent avec admiration. Olivier de Serres, le célèbre agronome, le vit immédiatement après la création, puisque dans son *Théâtre d'agriculture*, qui fut imprimé pour la première fois en 1600, il le présente comme un modèle à suivre pour un genre d'établissement encore si peu connu.

En 1622, plus de 1,300 espèces prospéraient dans le jardin de Montpellier lorsque Louis XIII vint mettre le siége devant la ville, qui était l'une des places de sûreté des protestans du midi. Tremblant pour ses chères plantes, Richer de Belleval transporte les

plus précieuses dans l'intérieur de la ville. Ses craintes n'étaient pas vaines : sous la direction de l'ingénieur d'Agencourt, la promenade du Peyrou devient une forteresse; un bastion s'avance dans le jardin, et le sang coule au milieu des parterres dévastés. Le 3 octobre 1622, la ville capitula, et le jardin fut rétabli. Richer de Belleval eut des successeurs peu dignes de lui. C'étaient des directeurs nommés par le bon plaisir et soutenus par la faveur royale; mais en 1687, Magnol, qui le premier eut l'intuition du groupement des végétaux en familles naturelles, le remit en bon état. Tournefort, Nissole, Garidel, Séguier, Antoine de Jussieu, Cusson, Commerson, Gérard, Auguste Broussonnet, de Candolle, Delile et Dunal ont successivement dirigé le jardin, commencé leurs études ou accompli leurs travaux au milieu des ressources et à l'aide des matériaux que le zèle des directeurs y avait accumulés depuis 1596. Avant d'être suivi à Paris, l'exemple de Montpellier trouva des imitateurs à Giessen en 1605 et à Strasbourg en 1620. Le célèbre botaniste Jungerman, qui avait déjà décidé le landgrave de Hesse à créer le jardin de Giessen, obtint en 1625 du sénat de Nuremberg la fondation de celui d'Altorf; celui d'Iéna date de 1629.

C'est toujours en vue de la médecine et de la pharmacie que ces jardins furent fondés. L'origine du Jardin des plantes de Paris est plus galante. Les dames de la cour de Henri IV avaient la passion de broder des fleurs au tambour (1); mais bientôt elles se lassèrent de reproduire la pâquerette, l'églantine et le bouton-d'or. Les maris et les amans se mirent en quête de fleurs étrangères. Or il y avait à la pointe de la Cité, sur l'emplacement où l'on voit encore la place Dauphine, un enclos appartenant à maître Jean Robin, « apothicaire et simpliste du roy; » il faisait venir des plantes de Hollande, vendait les fleurs aux dames, mais refusait de donner des bulbes, des caïeux ou des graines : aussi Guy-Patin, le célèbre adversaire de l'émétique, l'avait-il surnommé le « dragon des Hespérides. » Ce jardin n'était pas sans importance, car en 1601 Robin publia un catalogue de 1,300 plantes et le dédia à la faculté de médecine. Henri IV et Louis XIII favorisèrent Robin, dont le fils Vespasien porta, en 1624, à 1,800 le nombre des espèces cultivées dans l'enclos paternel.

Guy de La Brosse, l'un des médecins ordinaires de Louis XIII, conçut la pensée de fonder un jardin des plantes entretenu par l'état; il invoquait l'exemple de Montpellier. Hérouard, premier médecin de la cour, entra dans ses vues. Le roi se laissa convaincre, et en 1626 des lettres patentes enregistrées au parlement ordon-

(1) Lemaout, *Jardin des plantes*, partie botanique, p. 264.

nèrent la création d'un *Jardin royal de plantes médicinales*. La mort d'Hérouard et l'indifférence habituelle des gens en place pour ce genre d'établissemens retardèrent jusqu'en 1633 l'acquisition des terrains nécessaires, qui appartenaient aux religieux de Sainte-Geneviève. En 1635, La Brosse fut nommé intendant du Jardin royal, et trois professeurs y firent des cours sur les plantes et sur les préparations pharmaceutiques qu'elles peuvent fournir. L'opposition de la faculté de médecine de Paris contre La Brosse, qui n'était pas sorti de son sein, fut heureusement sans effet; le nouvel intendant prit possession de son emploi, et déjà en 1636 il réunissait dans le jardin plus de 1,800 espèces, nombre qui s'élevait en 1640 à 2,360, et en 1665 à 4,000. Guy de La Brosse mourut peu d'années après son installation; mais quelques-uns de ses successeurs, Vallot, Fagon, Tournefort, Vaillant, Antoine de Jussieu, jetèrent un grand éclat sur l'enseignement du Jardin royal, et contribuèrent à enrichir les collections et à multiplier le nombre des plantes vivantes.

L'Angleterre entra tard dans la lice; nous verrons plus loin comment elle a regagné le temps perdu. Son premier jardin botanique, celui d'Oxford, date de 1640; en Suède, celui d'Upsal, illustré depuis par Linné, existait déjà en 1657. La fondation d'établissemens semblables dans la péninsule ibérique remonte à 1753 pour Madrid et 1773 pour l'université de Coïmbre. Depuis cette époque, les établissemens botaniques se sont multipliés dans tous les pays. Des princes ou de riches particuliers créaient également des jardins où ils se plaisaient à réunir des végétaux exotiques. Il serait trop long de les énumérer tous, mais il y aurait injustice de ne pas rappeler ceux que les botanistes contemporains ont illustrés par leurs travaux. Musa Brassavolus a fait connaître les richesses réunies dans le jardin du Belvédère, créé à Ferrare par le duc Alphonse II, le protecteur, puis le persécuteur du Tasse. A Milan, le jardin de Scipion Simonetta a été décrit par le Targio; à Rome, Aldini figura les plantes de celui du cardinal Odoard Farnèse dans un livre qui porte la date de 1625. En France, nous citerons les jardins de René Du Bellay, qui avait envoyé en Orient Pierre Belon, et ceux de Gaston d'Orléans, contemporains de la fondation du Muséum d'histoire naturelle de Paris. Amateur éclairé d'horticulture, ce prince avait eu l'heureuse idée de faire peindre sur vélin les végétaux qui fleurissaient dans ses parterres par un artiste célèbre de l'époque appelé Robert. Ces dessins, acquis par Colbert au nom du roi après la mort de Gaston, en 1660, sont l'origine de la collection des vélins du Muséum, qui s'est continuée depuis sans interruption et se poursuit encore de nos jours. A la fin du XVIIe siècle, les jardins botaniques particuliers

étaient très nombreux. Conrad Gessner en compte plus de soixante disséminés en Allemagne, en France et en Hollande.

Pendant le XVIIIe siècle, le goût des jardins était toujours très vif dans les classes supérieures de la société; mais on sacrifiait tout à l'agrément : la lutte entre le style français de Le Nôtre et le jardin paysager importé de Chine en Angleterre passionnait les amateurs et les détournait de la recherche et de la culture des végétaux exotiques. La Hollande seule faisait exception à cet égard. En 1736, un riche banquier appelé Clifford mettait à la tête de ses serres de Hartecamp, près Harlem, l'illustre Linné, alors âgé de vingt-huit ans. C'est là que le bananier fleurit pour la première fois en Europe, et le jeune directeur publiait une figure de la plante merveilleuse, puis décrivait (1) toutes celles qui vivaient dans les jardins dont le soin lui avait été confié. En France, le roi Louis XVI donnait un noble exemple : dirigé par Bernard de Jussieu, il plantait dans les jardins du Petit-Trianon une école botanique où les plantes étaient disposées suivant leurs affinités naturelles. Bernard de Jussieu n'a presque rien écrit. La description de cette école nous eût révélé le plan primitif du créateur de la méthode naturelle, dont son neveu et son héritier intellectuel, Laurent de Jussieu, appliqua depuis les principes à l'ensemble du règne végétal. Cette école a disparu sous le premier empire, et le groupe des amentacées, formé d'arbres de haute futaie, épargné grâce à l'aspect pittoresque qu'il présentait, nous indique seul la place qu'elle occupait autrefois.

Le jardin royal de Kew est le centre botanique de l'Angleterre, comme le Jardin des plantes de Paris est celui de la France. Il n'a été cependant fondé qu'en 1840; mais l'histoire de cet établissement le prédestinait au grand rôle qu'il joue aujourd'hui. Situé à 10 kilomètres de Londres, Kew était dans l'origine une maison de plaisance de Molyneux, secrétaire du roi George II. Molyneux, mathématicien et physicien distingué, descendait de l'un de ces réfugiés français que les persécutions de Louis XIV avaient exilés de leur patrie. C'est avec un instrument construit par Molyneux que Bradley fit les observations qui servirent de base à ses deux immortelles découvertes, l'aberration de la lumière et la nutation de l'axe terrestre. Une inscription gravée sur le piédestal d'un cadran solaire placé par Guillaume IV sur le lieu même où Bradley avait braqué son télescope vers les cieux signale aux amis des sciences ce lieu consacré par le génie. Le prince de Galles fils de George II et père de George III acquit *Kew house* et l'entoura de jardins. Sa veuve Augusta, princesse douairière de Galles, agrandit ce domaine,

(1) *Hortus Cliffortianus*, 1737. — *Viridarium Cliffortianum*, 1737.

où elle se plaisait, et les premiers arbres exotiques qu'elle y introduisit lui furent offerts par Archibald, duc d'Argyle, qu'Horace Walpole appelait plaisamment le marchand de bois. La même princesse fit bâtir une vaste orangerie qui subsiste encore. En 1789, George III acheta *Kew house*, le démolit, et s'installa dans le palais voisin de Kew, qui appartenait jadis à sir Hugh Portmann, riche personnage que la reine Élisabeth avait anobli. Ce petit, mais pittoresque édifice, datant de Charles I[er], avait été acquis en 1781 par la reine Charlotte, femme de George III, qui y mourut. Fidèle aux traditions de la princesse de Galles, elle aimait à s'entourer de plantes; le nombre de celles qu'elle faisait cultiver s'accroissait sans cesse, et elle construisit deux serres pour les recevoir. Le directeur de ces jardins, Joseph Aiton, publia en 1789, sous le titre de *Hortus Kewensis*, un catalogue de 5,600 espèces, étrangères à l'Angleterre, dont la plupart végétaient dans les parterres, l'orangerie et les serres de Kew. La science devait un témoignage d'estime à la reine Charlotte, et le président de la Société linnéenne de Londres, James Smith, dédia le genre *Strelitzia* à cette reine, née princesse de Mecklembourg-Strélitz. Les voyages du capitaine Cook et de sir Joseph Banks, ceux de Flinders, de Robert Brown, d'Allan Cuningham, les expéditions de Bowie et Masson, enrichirent les orangeries et les serres des productions du Cap, de l'Australie, du Brésil, et nécessitèrent de nouvelles constructions. Après la mort de George III, l'établissement resta stationnaire, et Guillaume IV ajouta seulement une serre à celles qui existaient déjà.

Jusqu'ici les jardins de Kew étaient réservés à la famille royale, la science et les amateurs de botanique n'en profitaient point directement. Cependant l'opinion publique, si puissante en Angleterre, réclamait la transformation de Kew en un véritable jardin botanique comme ceux qui existent dans les capitales du continent. Le célèbre botaniste et horticulteur Lindley résuma les vœux de la portion éclairée du peuple anglais. Il demandait la création à Kew d'un jardin national et central qui serait en relation avec les établissemens secondaires des trois royaumes, en favoriserait les progrès, et mettrait la botanique au service de l'état et du public. La médecine, le commerce, l'agriculture, l'horticulture, l'industrie, profiteraient de cette création en tout ce qui touche au règne végétal. Un jardin de cette espèce montrerait quelles sont les cultures profitables aux colonies nouvelles, leur fournirait les premiers sujets, et le gouvernement ne serait plus dans la nécessité de s'adresser à des établissemens privés. Le parlement accepta ce programme, la reine Victoria l'approuva, et les jardins de Kew passèrent dans le domaine des eaux et forêts. Une partie comprenant 160 hectares, si-

tuée du côté de Richmond et composée de prairies et de bois, resta séparée. George III y avait construit un observatoire astronomique transformé maintenant en un institut météorologique placé sous la direction de l'Association britannique (1); mais 20 hectares sont consacrés à la botanique, et 110 sont couverts d'arbres magnifiques entrecoupés de prairies formant une délicieuse promenade le long de la Tamise. En 1841, sir John Hooker, connu par ses nombreux travaux botaniques, fut placé à la tête de l'établissement.

II.

Les jardins de Kew sont ouverts tous les jours, le dimanche compris, à partir de midi; le public peut circuler partout, dans les orangeries, dans les serres, dans les musées botaniques; les surveillans sont peu nombreux, et, il faut le dire à l'honneur des Anglais, il est fort rare qu'une fleur ou un fruit soit cueilli par une main indiscrète. Cependant l'affluence est énorme : en 1867, on a compté en tout 494,909 visiteurs dont 277,717 sont venus dans la semaine et 217,192 le dimanche. La description que nous allons donner des beautés et des richesses de cette capitale de la botanique expliquera cet empressement. Quand on entre dans le jardin, une orangerie nommée *Grecian conservatory* se présente à droite; elle est consacrée spécialement aux plantes de la famille des aroïdées, dont les vulgaires gouets ou pieds-de-veau de nos haies sont les modestes représentans européens. Dans les pays chauds, ces plantes prennent un développement énorme, leurs larges feuilles découpées et trouées de la manière la plus bizarre garnissent des tiges souvent grimpantes; de nombreuses racines aériennes descendent des branches vers le sol, où elles s'enfoncent. Toute la plante donne une idée de la végétation luxuriante de l'Amérique et de l'Inde tropicales. Pendant la nuit, les feuilles sécrètent des gouttelettes d'eau, et les fleurs forment un long épi enfermé dans une feuille roulée qui prend le nom de *spathe*. A l'époque de la fécondation, la température de l'intérieur de la spathe s'élève quelquefois à 10 degrés au-dessus de celle de l'air. Plusieurs espèces sont utiles, par exemple la colocase des anciens, cultivée en Égypte et en Syrie, et dont la souche féculente est la principale nourriture des fellahs, le chou caraïbe, qui est très répandu dans l'Amérique méridionale et les Antilles, le *Monstera deliciosa*, dont l'axe floral est pulpeux et d'un goût agréable. De beaux palmiers s'élèvent au centre de la serre; l'un d'eux, le *Phytelephas macrocarpa*, fournit l'ivoire

(1) Voyez la *Revue* du 1er janvier 1868.

végétal; un autre, l'*Euterpe montana* de la Nouvelle-Grenade, dont le tronc est renflé à la base, porte des feuilles pennées de trois mètres de longueur. Tous rivalisent d'élégance avec les fougères en arbre de l'Australie, qui les avoisinent. Mentionnons encore quelques arbres utiles. On trouve là le cacaoyer, dont les graines torréfiées servent à faire le chocolat; les fleurs se développent non à l'extrémité des rameaux, mais sur le bois du tronc et des branches, comme celles de l'arbre de Judée, et les jeunes feuilles ont une teinte bronzée qui contraste agréablement avec la verdure qui les environne. Le papayer donne dans les régions tropicales un fruit comestible; on a essayé de l'introduire à Biskra, dans la région saharienne de l'Algérie. Enfin, pour honorer la mémoire de la reine à laquelle les jardins de Kew doivent tant de beaux arbres exotiques, un magnifique *Strelitzia augusta* de 8 mètres de haut s'élève en éventail jusqu'au toit de la serre.

En sortant du *Grecian conservatory*, une allée bordée de cèdres déodoras conduit vers la grande pièce d'eau. Le long de cette allée, des corbeilles de fleurs offrent des modèles de toutes les combinaisons de couleurs auxquelles se prêtent les espèces horticoles les plus répandues, et de beaux groupes de rhododendrons, rappelant ceux des Champs-Élysées de Paris, s'élèvent au milieu d'un gazon toujours vert. L'*aquarium* est aussi appelé *Victoria house* du nom de la plus magnifique des plantes aquatiques. Découverte en 1828 dans le Rio de la Plata, près de Corrientès, par d'Orbigny, la *Victoria regia* est cultivée avec succès en Europe depuis 1849. Ses larges feuilles rondes flottant à la surface de l'eau peuvent atteindre 4 mètres de diamètre, et supportent dans leur pays natal les oiseaux aquatiques aux longues jambes et au plumage coloré qui, guettant leur proie, se tiennent immobiles, perchés sur ce piédestal naturel. La fleur a 25 centimètres de diamètre, elle s'ouvre la nuit et se ferme le jour. Le botaniste anglais Lindley dédia cette magnifique nymphéacée, retrouvée par sir Robert Schomburgh dans la Guyane anglaise, à la reine Victoria, digne de cet hommage par l'abandon qu'elle a fait à la science des jardins de Kew; aussi les botanistes n'ont-ils pas réclamé, quoique la plante rentrât comme simple espèce dans le genre *Euryale*, établi antérieurement par Salisbury. Près de la *Victoria regia*, le nelumbo ou lotus de l'Inde élève ses grandes feuilles au-dessus des eaux; mais une seule fleur pâle, maladive, étiolée, témoignait, lors de ma visite, des souffrances de la plante. Ce n'est pas la chaleur qui lui manque, c'est la lumière. La houille peut remplacer la chaleur, mais elle ne supplée pas à la lumière du soleil de l'Inde. A Montpellier, cette plante fleurit en plein air dans les bassins du Jardin des plantes. Jadis le nelumbo

était commun dans les canaux de l'ancienne Égypte. Hérodote l'appelle le lis du Nil. Strabon nous apprend que les larges feuilles rondes qu'il porte et dont le long pétiole s'insère au centre du limbe servaient de parasol aux dames égyptiennes lorsqu'elles se promenaient sur les canaux. A peine débarqué en Égypte avec l'armée française, Delile, botaniste de la commission, voit le nelumbo figuré sur tous les monumens, il le retrouve sur les médailles des Ptolémées, se rappelle la phrase de Strabon, mais cherche vainement la magnifique plante qui sous les pharaons ornait les canaux de l'Égypte. De retour en Europe, il la revoit peinte sur un paravent chinois, apprend qu'elle est cultivée dans les provinces méridionales du Céleste-Empire, et qu'elle couvre les marais de la presqu'île indienne. Un botaniste anglais, M. Bentham, lui envoie des graines; elles germent heureusement. En le cultivant, Delile s'aperçoit que le nelumbo exige pour vivre une eau limpide et libre de ces myriades de végétaux aquatiques, conferves, lentilles d'eau, qui envahissent si souvent les eaux stagnantes. Tant que la civilisation égyptienne se soutint, la plante venue de l'Inde prospéra; mais dès que l'entretien des canaux fut négligé sous le règne des empereurs romains, puis sous la domination musulmane, le nelumbo, envahi par des herbes parasites, disparut. On n'en retrouvait des traces que sur les monumens pharaoniques. Cependant la tradition se maintint, et les sculpteurs romains représentant le fleuve du Nil figurèrent toujours sur le piédestal la fleur et le fruit du lotus; mais, ne connaissant plus la plante elle-même, ils lui prêtèrent des feuilles allongées comme celles du roseau au lieu des feuilles arrondies qui le caractérisent. L'air étant toujours humide dans cet *aquarium* végétal, on y cultive des plantes qui se plaisent dans une atmosphère chargée de vapeur d'eau. Tels sont le liseron à grappes (*Batatas paniculata*), dont les guirlandes entourent le bassin, le patchouli, qui fournit le parfum du même nom, le *Maranta arundinacea*, auquel on doit l'*arrow-root*, le riz, le manguier, qui fournit un fruit estimé, le *Jatropha curcas*, dont les graines sont purgatives.

Entrons maintenant dans la grande serre chaude ou *Palm-Stove*, qui fait face à la pièce d'eau : haute de 20 mètres, longue de 110 et large de 45, elle s'élève majestueusement au-dessus des plus grands arbres et défie l'effort des vents les plus violens. Ils n'ébranlent pas même le vitrage, quoiqu'il leur offre une surface de 4,180 mètres carrés. Ces verres sont légèrement teints en vert par une addition d'oxyde de cuivre à la masse transparente, afin d'éteindre les rayons du soleil. Une galerie intérieure élevée de 10 mètres au-dessus du sol permet de contempler les arbres de haut en bas. Huit réservoirs d'eau chaude et des tuyaux d'un développement de 8 kilomètres

chauffent l'air et le sol. La fumée est amenée par des conduits souterrains vers une tour éloignée de 170 mètres, où elle se consume. Dans cette tour se trouvent également les chaudières à vapeur et les pompes qui servent à élever de l'eau à la hauteur de 32 mètres pour la répandre ensuite dans toutes les parties du jardin. Un chemin de fer souterrain amène le charbon aux chaudières. Ainsi sont évités, dans un chauffage qui n'est point interrompu pendant huit mois de l'année, les inconvéniens de la fumée, si nuisible aux plantes et si désagréable aux visiteurs. Il faut renoncer à énumérer ici tous les végétaux remarquables contenus dans cette vaste serre. Contentons-nous de quelques citations. Divers palmiers de l'Inde d'une grande beauté donnent un vin sucré pendant la saison chaude, et le tronc est rempli de fécule. Le premier (1) porte des feuilles pennées de 5 mètres de longueur, et la tige est couverte de longs poils noirs; le second (2) a des feuilles découpées en limbes triangulaires dentelés; le troisième (3) produit une cire végétale, le quatrième (4) l'huile de palme, enfin le cinquième (5) fournit la noix de bétel, dont les Indiens et les Chinois font un si déplorable abus. Les fibres du tronc de l'*Attalea funifera* servent à fabriquer des cordages excellens. Le *Corypha australis* et le *Livistona inermis* de la Nouvelle-Hollande pourront probablement être acclimatés dans le midi de la France, comme le *Chamærops excelsa* de la Chine et le *Jubæa spectabilis* du Chili, qui le sont déjà. On s'arrête étonné devant un palmier (6) semblable à un gigantesque latanier dont les feuilles en éventail ont 2 mètres de diamètre, et devant l'*Areca Baueri* de l'île Norfolk, qui porte des feuilles pennées de 3 mètres de long. Au milieu de ces formes appartenant à un autre hémisphère, on retrouve avec plaisir le dattier bien connu de l'Algérie et le palmier nain, le seul représentant de cette belle famille en Europe. Tous ces puissans végétaux s'élancent vers la coupole de la serre comme des colonnes portant un chapiteau de feuillage, et quelques-uns, l'ayant atteinte, semblent vouloir la soulever pour s'élever dans les airs. Les baquois (*Pandanus*), avec leurs feuilles en spirale, nous transportent dans les îles de l'Océanie, et un grand figuier des Banians, avec ses racines qui, partant des branches viennent se fixer dans le sol, évoque le souvenir des temples de Brahma. Au pied de l'escalier est un bambou dont les jets, poussant dans la saison favorable de 0m,45 en vingt-quatre heures, atteignent quelquefois en trois mois le comble de la serre. En Chine, les usages du bambou sont sans nombre pour les palissades, les constructions, les meubles, les con-

(1) *Arenga saccharifera.* — (2) *Caryota urens.* — (3) *Ceroxylon andicola.* — (4) *Elais guineensis.* — (5) *Areca catechu.* — (6) *Sabal umbraculifera.*

duites d'eau, la marine. Citons encore les nombreuses espèces de figuiers qui produisent le caoutchouc, les bananiers, l'arbre du voyageur, de Madagascar, dont les feuilles conservent à la base une provision d'eau potable, celui qui fournit le bois d'acajou, le *Mangifera indica*, qui porte le mangoustan, le meilleur fruit des tropiques, et le *Jambosa malaccensis*, qui n'est pas moins estimé. Après ces végétaux utiles, notons l'*Antiaris toxicaria*, dont le suc entre dans la composition de l'*upas antiar*, avec lequel les Malais empoisonnaient leurs flèches.

Non loin de cette grande serre, on a construit récemment un jardin d'hiver dont la cage est encore plus grande et plus haute que la serre des palmiers. Quand il sera terminé, il aura 177 mètres de long et couvrira une surface de 67 ares. Il a déjà 80 mètres de long sur 42 de large et 23 mètres de haut. Des arbres plantés dans des caisses sont toujours gênés dans leur croissance; ceux du jardin d'hiver, végétant en pleine terre, peuvent prendre tout leur essor sous cette voûte de cristal. On y a réuni les végétaux de l'Australie, de la Nouvelle-Zélande, de l'Himalaya, de la Chine, du midi de l'Europe et du nord de l'Afrique, qui n'exigent pas une température élevée pendant l'été et ne souffrent pas en hiver tant que le thermomètre ne descend pas au-dessous de zéro. J'y admirai une fougère de la Nouvelle-Zélande, le *Cyathea medullaris*, dont le tronc de 8 mètres de haut porte un bouquet de feuilles bipennées longues de 3 mètres; un *Araucaria excelsa* de 12 mètres d'élévation, et celui du Brésil de 18 mètres, différentes espèces d'*Eucalyptus*, arbres de l'Australie à croissance rapide cultivés depuis douze ans en pleine terre à Hyères, à Cannes, à Nice et en Algérie; ils égalent déjà les plus grands arbres indigènes et les dépasseront bientôt. Le bois en est excellent, et la gomme qu'ils exsudent paraît avoir des propriétés fébrifuges. On retrouve encore dans le jardin d'hiver le poivrier d'Amérique (1), arbre au feuillage fin, aux rameaux pendans, qui orne les promenades d'Athènes et de Palerme, où il résiste aux sécheresses les plus prolongées. Quand tous ces végétaux auront pris le développement dont ils sont susceptibles, on ne pourra nulle part en Europe mieux que dans ce jardin d'hiver apprécier la beauté de cette flore exotique. Les artistes y trouveront des modèles, et ce sera leur faute si dans leurs paysages ils placent encore des arbres sans caractère qu'un botaniste ne saurait reconnaître, ou des végétaux qui ne vivent pas et ne sauraient vivre dans les pays qu'ils ont voulu représenter.

Le jardin de Kew possède encore une orangerie et quatorze serres

(1) *Schinus molle.*

de moindre dimension que celles dont nous venons de parler. L'une d'elles est consacrée aux plantes tropicales qui exigent le plus de chaleur; on y retrouve de petits exemplaires de plusieurs arbres que nous avons mentionnés. Il faut y ajouter le caféier, dont le fruit ressemble à une cerise et renferme deux graines appliquées l'une contre l'autre par la face plane, creusée d'un sillon, l'arbre à pain, base de la nourriture des Polynésiens, le cannelier à l'écorce aromatique, le *Quassia amara*, bois précieux pour la médecine, et le trèfle de l'Inde, dont les deux folioles latérales de la feuille sont animées d'un mouvement oscillatoire continu. Dans une autre serre, consacrée également aux végétaux des tropiques, se trouvent de beaux pieds du *Carludovica palmata*, espèce de baquois indigène du Pérou et de la Nouvelle-Grenade, avec les fibres duquel on tresse les chapeaux de Panama. A côté de ces plantes utiles, le botaniste s'arrête devant des espèces de vignes du sud de l'Afrique dont le tronc est prodigieusement renflé à la base, et devant le magnifique cierge de Honduras dédié à lady Macdonald, et qui porte des fleurs ayant jusqu'à 35 centimètres de diamètre.

Traversons sans nous arrêter une petite orangerie consacrée à la culture des plantes du Cap, et pénétrons dans une serre où l'on a eu l'heureuse idée de ne réunir que des plantes utiles soit à l'industrie, soit à la médecine, entre autres l'arbre de l'Amérique centrale qui produit le baume du Pérou, le giroflier, dont les boutons de fleurs sont employés sous le nom de clous de girofle, l'ipécacuanha, l'un de nos plus précieux médicamens, l'arbuste dentelle, ainsi nommé parce que les feuillets internes de l'écorce, imitant la dentelle, sont découpés en collerettes et manchettes fort élégantes, l'arbre qui fournit le bois de Campêche, celui qui donne la noix muscade, les différentes espèces de quinquinas, que les Anglais et les Hollandais, prévoyant avec raison la disette future de cette précieuse écorce, cultivent maintenant sur une grande échelle dans les montagnes de l'Inde, de Ceylan et de Java, l'arbre tanghin, au suc vénéneux, servant aux épreuves judiciaires chez les habitans de Madagascar. Enfin une foule de fruits exotiques, la goyave des Antilles, le litchi des Chinois, le durian de la Malaisie, l'avocatier, la mangue, nous donnent une idée de la pomologie tropicale.

Si la serre précédente est consacrée aux plantes utiles, les deux suivantes rentrent dans le domaine de l'horticulture et de la botanique. L'une renferme spécialement les bégoniacées et des végétaux qui réclament une température, une humidité et une culture analogues; l'autre abrite les plantes grasses, dont les formes bizarres frappent les yeux les plus distraits. Tels sont le cierge à cheveux blancs et le cierge gigantesque, qui s'élève quelquefois dans la Ca-

lifornie méridionale, sa patrie, à une hauteur de plus de 15 mètres, les *Echinocactus*, hérissons végétaux, atteignant des dimensions énormes, les *Opuntia*, dont une espèce qui réussit très bien en Algérie nourrit la cochenille, et dont une autre forme des haies impénétrables autour des champs cultivés (1), les euphorbes cactiformes, qui renferment un suc âcre et caractérisent la végétation des rochers et des falaises des îles Canaries, enfin les *Agavés*, plantes toutes originaires d'Amérique, mais dont l'une (2) est devenue tellement commune en Algérie et dans la portion méditerranéenne de la France qu'elle semble faire partie de la flore indigène. D'autres serres ou orangeries spéciales sont consacrées à la culture des plantes d'une même région, celles de la région froide ou méridionale de l'Australie et de la partie chaude ou septentrionale du même continent, du Cap ou de la Nouvelle-Zélande. Les fougères en arbre de cette dernière contrée occupent une serre à part; elles sont toutes remarquables par l'élégance de leur port, qui rivalise avec celui des palmiers, et la beauté de leurs grandes feuilles découpées; quelques-unes atteignent une élévation extraordinaire, le tronc de l'*Alsophila excelsa*, indépendamment de sa couronne de feuillage, mesure quelquefois 20 mètres de haut.

J'ai réservé pour la fin la serre la plus curieuse peut-être par la rareté des végétaux qu'elle renferme, celle des fougères tropicales; elle a 47 mètres de long sur 9 mètres de large; maintenue pendant l'hiver à une température de 18 à 22 degrés, l'air y est toujours chargé d'humidité, et les plantes sont arrosées avec de l'eau tiède, c'est-à-dire à 15 degrés environ. On les élève dans un sol artificiel où la tourbe domine; il est recouvert de sable feldspathique qui attire l'humidité, et, comme dans la nature ces plantes vivent sous d'épais ombrages, dans des cavernes humides ou des trous de rochers, un vitrage cannelé les garantit contre l'éclat, pourtant bien mitigé, du soleil d'Angleterre. Un habile jardinier, M. Edwards, varie la culture de ces plantes, et en met ainsi en évidence les organes les plus intéressans. Les racines sont-elles curieuses, la plante est cultivée sur un vase renversé revêtu de tourbe qu'elles entourent d'un lacis étroit; d'autres, suspendues en l'air, revêtent un cylindre de tourbe et sont maintenues par un grillage en fil de fer; d'autres enfin végètent sur le tronc d'une fougère arborescente. Ces végétaux, de formes tantôt simples, tantôt bizarres, toujours gracieuses, ont excité en Angleterre une véritable passion; il n'est point de maison où il n'y ait une petite serre, une jardinière et même une simple cage en verre dans laquelle on élève des fougères

(1) *Opuntia coccinilifera* et *ficus indica*. — (2) *Agave americana*.

indigènes ou exotiques. Le climat s'y prête, la mode s'en est mêlée, c'est une véritable *ptérigomanie*. Avec les fougères, la serre de Kew renferme les lycopodes et les sélaginelles. Les feuillages les plus délicats, les plus finement découpés et du vert le plus tendre appartiennent à ce groupe. Vivant dans des cavernes plus humides, plus sombres encore que celles habitées par les fougères, la plupart de ces plantes végètent ici sur des rocailles en tuf pénétré d'eau et sont en outre recouvertes chacune d'un vitrage spécial. Dans la même serre, on a réuni les diverses espèces de *Nepenthes*, plantes originaires du sud de l'Asie et de l'archipel indien. Les feuilles sont en forme d'urnes élégantes fermées par un opercule. Ces urnes atteignent quelquefois une longueur de 45 centimètres sur un diamètre de 5 à 7. Une glande sécrète à l'intérieur un liquide où les insectes se noient souvent en voulant s'y désaltérer. Près des *Nepenthes*, on voit une plante des marais de Madagascar (1) dont les feuilles, réduites aux nervures, forment un réseau transparent qui rivalise avec les dentelles les plus délicates que l'art puisse créer.

Après avoir séjourné dans ces serres chaudes où souvent la température est trop élevée pour être longtemps supportable, le visiteur éprouve le besoin de respirer le grand air; les magnifiques pelouses du jardin de Kew et le parc qui les avoisine lui offrent leurs moelleux tapis et leurs frais ombrages. Là aussi sa promenade pourra être instructive; une foule d'arbres et de plantes exotiques attireront son attention. La vigueur qu'elles montrent en pleine terre sous le ciel de l'Angleterre prouve qu'il serait aisé de les acclimater dans une grande partie de l'Europe continentale. Citons d'abord un végétal étrange, l'araucaria du Chili, moitié houx, moitié sapin. Planté en 1792, il avait atteint 6 mètres de hauteur; mais il a souffert dans ses branches inférieures pendant l'hiver de 1866 à 1867, par une température de 20 degrés au-dessous de zéro. Cet arbre se plaira dans les contrées froides et brumeuses de l'Europe moyenne, car un pied de 8 mètres de haut parfaitement intact orne le parc de *Fingask castle* près de Dundee, dans le nord de l'Écosse. Mentionnons encore un magnifique laurier sassafras, arbre des États-Unis, ainsi qu'un grand nombre de chênes et d'érables du même pays. Entre le jardin d'hiver et le lac de Kew, on a disposé par groupes différentes espèces de tilleuls, de mûriers, de saules, de platanes, de chênes, de peupliers, d'ormes, de hêtres et de conifères. Le rapprochement de ces arbres appartenant au même genre ou à la même famille produit un très bel effet comme paysage, et initie sans peine le spectateur aux affinités naturelles des végétaux

(1) *Ouvirandra fenestralis.*

qui se traduisent si souvent dans le port et l'aspect général de chacun d'eux. Un mât de pavillon s'élevant à la hauteur de 48 mètres est le tronc d'un pin de Douglas de l'île Vancouver. Cet arbre, dont le diamètre à la base mesure 56 centimètres, avait deux cent cinquante ans lorsqu'il a été abattu.

Nous avons souvent parlé de l'utilité d'un grand nombre de végétaux vivant en plein air ou dans les serres du jardin de Kew. Cet établissement ne serait pas complet, si le public ne pouvait pas constater cette utilité par lui-même et s'initier ainsi à la botanique appliquée. Sir William Hooker, père du directeur actuel, a fondé le premier de ces musées botaniques, qui se sont rapidement enrichis grâce aux expositions universelles de Londres en 1851 et 1862, de Paris en 1855 et 1867, aux voyages du docteur Joseph Hooker dans l'Himalaya et dans l'Inde, aux autorités coloniales anglaises, et surtout, on ne saurait trop le proclamer, au zèle et à la générosité des voyageurs anglais, qui dans toutes les contrées acquièrent des objets intéressans pour en faire hommage au musée national de leur pays. Les noms des donateurs, inscrits sur chaque objet, les signalent à la reconnaissance des amis de la science, de l'agriculture et de l'industrie. Pour relier étroitement le produit à la plante, tous les objets sont disposés suivant la famille naturelle à laquelle ils appartiennent. Ainsi le public reconnaît immédiatement que les résines sont fournies par les conifères et les térébinthacées, les médicamens amers ou toniques par les familles des gentianées, des cinchonées et des quassiées. Les solanées, les ombellifères, les strychnées et les euphorbiacées réunissent la plupart des plantes vénéneuses, tandis que les malvacées et les caryophyllées n'en présentent aucune. Deux grands bâtimens déjà trop étroits renferment tous ces produits placés derrière des vitrines. Une mappemonde suivant la projection de Mercator, coloriée dans tout l'espace occupé par la plante ou le genre dont elle fait partie, blanche sur tout le reste de la surface, montre au premier coup d'œil quelle est la distribution géographique de l'espèce ou du genre à la surface du globe. Considérons la famille des palmiers. La carte enseigne que les différentes espèces occupent toute l'Afrique, Madagascar, les Seychelles, l'Inde, la Perse, la Chine jusqu'au 30e parallèle, où les palmiers sont arrêtés par la chaîne de l'Himalaya, la moitié nord-est de l'Australie, le nord de la Nouvelle-Zélande, le Brésil, le Mexique, le Pérou et le sud des États-Unis jusqu'à New-York, enfin le littoral méditerranéen y compris la France, où le palmier nain se trouve sur quelques points des départemens du Var et des Alpes-Maritimes. En Afrique, ce palmier nain sert à faire des cordes, des cabas, des chapeaux, qui figurent

derrière la vitrine; au Brésil, une autre espèce du même genre est employée aux mêmes usages. Le dattier donne ses fruits, son tronc se débite en poutres et en planches. Avec les fibres des feuilles, on tresse des paniers, et les feuilles étiolées fournissent des palmes blanches aux hauts dignitaires ecclésiastiques de Rome et de l'Espagne pour les cérémonies de la semaine sainte : c'est la culture principale du village de San-Remo, près de Vintimille, et d'Elche, près d'Alicante. Les usages du cocotier sont aussi nombreux, disent les insulaires polynésiens, que les jours de l'année : la graine renferme une amande agréable au goût et un liquide sucré; avec les fibres, on fabrique des brosses, on tresse des chapeaux; les noix servent de coupes, et en Océanie on les cisèle souvent avec beaucoup d'art. Du suc qui coule des incisions pratiquées au pédoncule du fruit, on fait une boisson, l'arrack, dont on tire de l'alcool et du vinaigre; de la partie charnue de la graine, on extrait de l'huile, de la stéarine, de l'oléine; les jeunes feuilles servent d'aliment, et les vieux troncs fournissent du bois d'ébénisterie. Un autre palmier de l'Afrique occidentale (*Elais guineensis*) donne de la glycérine, de l'acide palmitique, une huile qui, importée en Angleterre sous le nom d'huile de palme, sert à la fabrication de bougies et de veilleuses. Tous ces produits figurent rangés méthodiquement les uns à côté des autres. Près d'eux sont un poème hindou écrit sur les feuilles du *Borassus flabelliformis*, une noix double du coco des Seychelles admirablement sculptée qui servait de tasse à un fakir, de la cire jaune du *Ceroxylon andicola*, et la fécule en grains, en farine et sous forme de gâteaux du *Sagus lævis*, palmier des Moluques et des îles méridionales de l'archipel des Philippines, enfin des hamacs du Brésil tressés avec les fibres de l'*Astrocaryum vulgare* et ornés de plumes.

Après cette famille exotique, choisissons-en une autre renfermant des végétaux indigènes, celle des papavéracées, par exemple, dont les pavots de nos jardins sont les types. Cette famille a des représentans dans toute l'Europe et l'Asie, la Sibérie exceptée, dans le nord de l'Afrique, les alentours de la baie de Baffin, le sud des États-Unis, le Mexique et le nord de l'Amérique du Sud. Voilà ce que nous apprend une première mappemonde. Une seconde est consacrée à la plante la plus importante de ce groupe naturel, le pavot somnifère, qui fournit l'opium. On le cultive en Égypte, en Asie-Mineure, en Perse, dans l'Inde, çà et là en Europe, pour les graines dont on exprime une huile, connue sous le nom d'huile d'œillette, qui n'épaissit point par le froid. Toute l'histoire de la préparation de l'opium est sous nos yeux,—les couteaux à quatre lames avec lesquels on fait une incision dans les capsules de la plante, la cuiller employée pour recueillir le suc, les différentes espèces

d'opium de Smyrne, de Patna, du Bengale et de l'Égypte, une caisse de 40 compartimens préparée pour la Chine, une vue des ateliers où l'on prépare la pâte d'opium à Patna dans l'Inde et de celui où on le roule en boule, enfin la flotte chargée d'opium descendant le Gange jusqu'à Calcutta.

Peu de plantes jouent dans le monde un rôle pareil à celui d'une espèce de malvacée dont les grains se recouvrent de poils peu de semaines avant d'arriver à complète maturité : des grèves, des guerres, des famines, sont la conséquence immédiate de la disparition momentanée de cette plante dans une seule des contrées où la culture en est dominante; elle donne le pain à des milliers d'agriculteurs, d'ouvriers et de marins. Nous voulons parler du coton (1). Le nom ironique de *cotton lord* appliqué à tous les riches fabricans de l'Angleterre montre que la filature de ces poils végétaux est la source de la plupart des grandes fortunes industrielles de ce pays. Aussi une grande armoire vitrée a-t-elle été consacrée aux produits de cette graine. Le coton est cultivé dans l'Afrique moyenne, l'Égypte, l'Asie-Mineure, la Perse, l'Inde, la Chine méridionale, les îles du Japon, les Moluques, la partie orientale de l'Australie appelée *Queen's land*, les États-Unis du sud, le Mexique, le Brésil oriental et le Pérou. Les échantillons des diverses variétés remplissent 40 bocaux, et à la suite se déroulent les tissus de coton du monde entier, ceux trouvés dans les tombes péruviennes, les hamacs de Bornéo, les toiles colorées de Sikkim, celles en couleur nankin naturelle de Malte, les fils de coton filés à la main dans l'Inde, les tourteaux de graines de coton pour l'agriculture fabriqués à Marseille et à Londres, l'huile qu'on en extrait en Égypte. On comprend l'intérêt de pareils musées pour le botaniste, l'agriculteur et le commerçant; ils jouent le rôle d'une exposition universelle permanente : c'est un livre toujours ouvert pour ceux qui s'occupent, soit de la culture, soit des applications industrielles d'un végétal.

Un troisième édifice est consacré à une collection de bois. C'est une ancienne orangerie où l'on a réuni tous les bois de construction ou d'ébénisterie exotiques et des troncs d'arbres remarquables dont un grand nombre proviennent de l'exposition de 1862. Citons seulement le végétal extraordinaire découvert en 1859 dans les possessions portugaises de l'Afrique occidentale par le docteur Welwitsch. Un tableau représente le désert nu et aride, hérissé de rochers, au pied desquels le *Welwitschia mirabilis* croît seul, isolé, sur un sable brûlant où nulle autre plante ne saurait subsister.

(1) Avant la guerre civile de l'Union américaine, les états du sud importaient annuellement en Europe 716 millions de kilogrammes de coton.

Imaginez une table ronde d'un mètre de diamètre, du bois le plus dur, élevée de quelques centimètres au-dessus du sol et portant deux feuilles opposées de $1^{m},80$ à 2 mètres de longueur, et dont la consistance est celle de fortes lanières de cuir. Couchées sur le sol, elles durent aussi longtemps que le tronc lui-même, c'est-à-dire souvent plusieurs siècles. Ces feuilles sont les cotylédons ou feuilles séminales de la plante; caduques dans toutes les autres, elles persistent dans celle-ci pendant toute la vie de ce végétal, peut-être le plus singulier de la création. Le *Welwitschia* fait partie d'une petite famille, les gnétacées, dont les *Ephedra* sont les seuls représentans européens, et qui touchent à la fois aux conifères et aux cycadées. Les fleurs et les fruits, semblables à des cônes, se montrent au pourtour du tronc tabulaire que nous avons décrit. Je ne puis m'empêcher de rapprocher du *Welwitschia* un végétal également bien extraordinaire des îles Falkland : c'est une ombellifère (1) aux rameaux entrelacés formant une boule de 1 mètre à $1^{m},30$ de diamètre. Quand la plante est sèche, le vent l'arrache et la promène sur ces plages glacées, de même que le *simoun* des déserts de l'Afrique chasse devant lui la crucifère desséchée connue sous le nom de rose de Jéricho, qui a donné lieu à tant de légendes merveilleuses.

Pour l'étude de la botanique scientifique, les richesses qui ont été accumulées dans ces trois musées en moins de dix-sept ans sont complétées par un magnifique herbier dont ceux de sir William Hooker et de M. Bentham forment la partie principale; à l'herbier se rattache une bibliothèque qui s'agrandit tous les jours. Cet ensemble de moyens d'instruction et de recherches unique en Europe a fait du village de Kew la capitale de la botanique des deux mondes : aussi le parlement, sachant que l'argent est le nerf du progrès des sciences physiques et naturelles comme celui de la guerre, accorde-t-il tous les ans un crédit de 500,000 francs environ au jardin de Kew (2). Les législateurs anglais ne pensent pas que cette somme, insignifiante comparée au total du budget de l'empire britannique, soit employée inutilement pour l'instruction du peuple, les progrès de la botanique, de l'horticulture, de l'agriculture et de l'industrie. De leur côté, les savans distingués placés à la tête de ce magnifique établissement utilisent fructueusement ces ressources,

(1) *Bolax globosa.*

(2) En 1868, le crédit alloué a été de 498,650 francs. Cette somme représente les frais d'entretien du personnel et du matériel. J'en ai retranché une somme de 16,875 fr., qui figure comme impôts, intérêts, etc. On voit qu'en réalité le parlement accorde annuellement à Kew la somme de 515,525 francs. Le Muséum d'histoire naturelle de Paris, qui réunit toutes les branches des sciences physiques et naturelles, zoologie, botanique, paléontologie, géologie, minéralogie, physique et chimie, a un budget qui pour 1868 est de 678,180 francs seulement.

et publient chaque année d'importans ouvrages. En 1867 seulement, M. Bentham, avec le concours de M. Müller, a fait paraître le troisième volume de la *Flore d'Australie*; le *Synopsis* de toutes les fougères connues a été achevé par M. Baker; M. Hooker, le directeur du jardin de Kew, a terminé la deuxième partie de son *Manuel de la Flore de la Nouvelle-Zélande*, et complété l'ouvrage de feu le docteur Boott sur les *Carex*, avec 200 planches nouvelles; enfin MM. Hooker et Bentham continuent la publication des *Icones plantarum*, destinées à figurer les plantes nouvelles ou peu connues, et dont les dix premiers volumes sont dus à sir William Hooker. Ces deux botanistes ont de plus fait paraître la troisième partie de l'ouvrage intitulé *Genera plantarum*, où seront énumérés et caractérisés tous les genres du règne végétal. Par ces travaux incessans, les savans que je viens de nommer affirment l'importance scientifique du jardin de Kew, et intéressent le public et l'état à la prospérité de cet établissement.

III.

Plus ancien de deux siècles, le Jardin des plantes de Paris n'est point en progrès sur celui de Kew. Les jardins et les serres contiennent un nombre considérable de plantes, s'élevant en 1862 à 15,455 espèces; ses herbiers sont aussi riches, mais moins bien rangés que ceux de Kew; une collection de produits végétaux a été commencée, elle ne peut s'étendre faute de place. Le Jardin des plantes renferme tous les élémens qui pourraient lui assigner la première place en Europe; mais c'est un établissement stationnaire depuis trente ans. Un seul mot ou plutôt un seul chiffre explique cette infériorité. La somme affectée à l'entretien et à l'amélioration de Kew dépasse 500,000 francs; celle accordée à la partie botanique, à la culture et aux serres du Jardin des plantes de Paris n'est que de 98,400 francs pour le personnel et le matériel. Non-seulement l'allocation annuelle est complétement insuffisante, mais encore depuis trente ans la partie botanique et même les autres sont restées ce qu'elles étaient en 1838. Une loi du 27 juin 1833 affecta un crédit de 2,550,000 francs pour l'amélioration du Muséum. Sur ce crédit, on fit l'acquisition de nouveaux terrains, et l'on acheva en 1837, sous l'administration de M. le comte Jaubert, ministre des travaux publics, les deux grands pavillons en verre, les serres courbes qui leur font suite, et le grand édifice où l'herbier, le musée botanique, la galerie de minéralogie et la bibliothèque ont été réunis. Aujourd'hui tous ces locaux sont insuffisans. Les arbres qui figurent en été dans les allées du jardin, pressés, serrés, étouffés dans l'orangerie, qui date de 1795, perdent au

printemps toutes leurs feuilles dès qu'ils sont exposés au grand air. Les serres et le mode de chauffage qui y est appliqué, excellens il y a trente ans, sont maintenant arriérés. Partout l'encombrement est le même que dans l'orangerie. Dans les vastes serres de Kew, la plante, se développant librement comme dans son pays natal, prend son aspect et son port naturels. La même plante au Muséum, gênée dans sa croissance, souvent mutilée pour occuper moins de place, ne fleurit ni ne fructifie, et par conséquent ne fournit point au botaniste les caractères qui servent à décrire et à classer les végétaux. La somme annuelle de 800 francs affectée à l'achat des plantes est dérisoire; il en résulte qu'une espèce nouvelle n'arrive au Muséum que par voie d'échange ou lorsqu'elle est devenue tellement commune que le plus modeste amateur peut l'acquérir à vil prix. Si le matériel est insuffisant, le personnel ne l'est pas moins. Deux professeurs et quatre aides-naturalistes sont chargés de tout le travail scientifique; mais les professeurs ne peuvent pas donner, comme leurs collègues de Kew, tout leur temps à la science et aux soins de l'établissement qu'ils dirigent; leur enseignement en réclame une partie considérable.

Quant aux aides-naturalistes, qui tous portent des noms connus dans la science et dont deux sont membres de l'Institut, leur traitement est si modique (1) qu'ils ne sauraient se dévouer entièrement à leurs fonctions. Ainsi matériel, personnel, tout fait défaut, et, si l'on est en droit de s'étonner d'une chose, c'est que le Jardin des plantes soit ce qu'il est, et offre aux botanistes les ressources qu'ils y trouvent. Cette pénurie, cet abandon, sont encore plus frappans par le contraste qu'ils font avec la prospérité de l'horticulture décorative dans la ville de Paris. De nombreuses serres établies à Passy, des pépinières, des jardins de multiplication, renouvellent périodiquement, mais uniformément, les arbres, les arbustes et les fleurs qui ornent les *squares* et les promenades de la capitale. On ne saurait qu'applaudir à ce luxe intelligent et se féliciter de voir le public tout entier initié à des jouissances qui étaient autrefois le privilége exclusif du riche; mais n'y a-t-il pas lieu de regretter que l'horticulture soit si bien traitée quand la botanique l'est si mal? C'est une fille qui vit dans l'opulence tandis que sa mère languit dans la misère. Il semble même que toute idée scientifique ait été soigneusement bannie de ces splendides jardins. Jamais les plantes ne sont groupées suivant leurs affinités ou le pays dont elles sont originaires, jamais on n'y découvre une étiquette qui indique le nom, la famille naturelle, les usages économiques ou industriels, la patrie de la plante, l'époque où elle fut

(1) De 3,000 à 3,500 francs.

introduite en Europe. L'amateur qui s'arrête devant une belle fleur et voudrait la posséder à son tour ne peut pas même, faute de nom, en demander les graines à un horticulteur. Dans les promenades et les *squares* de Paris, les plantes jouent le rôle de ces arabesques de fleurs et de fruits qui décorent les palais d'Orient. Les Anglais entendent l'horticulture autrement; ils ne la séparent jamais de la botanique, et même dans leurs promenades publiques des étiquettes nombreuses répondent pour ainsi dire aux questions que le promeneur serait tenté d'adresser à l'arbre innomé qui se dresse devant lui. Si les *squares* et les promenades de Paris contribuent à l'agrément du public, ils ne profitent donc nullement à son instruction; ils répandront le goût des plantes, mais ils n'éveilleront pas le désir de les connaître; l'accessoire l'emporte sur le principal. Les yeux sont charmés, l'intelligence n'est point satisfaite.

En Angleterre, trois jardins seulement dépendent de l'état, ceux de Kew, d'Édimbourg et de Dublin; mais les universités et certaines villes, Oxford, Cambridge, Glasgow, Londres, Liverpool, ont des jardins entretenus à leurs frais ou par les souscriptions volontaires des habitans. Tel est en particulier le jardin de Glasgow, qui contient onze serres remplies de plantes précieuses parfaitement soignées. Le jardin d'Édimbourg date de 1670; mais il a été déplacé en 1820, et il est maintenant situé en dehors de la ville, dont l'œil peut embrasser toute l'étendue du haut de la grande serre ou des parties culminantes du parc. La superficie totale est de 6 hectares et demi et disposée en promenade. A la première visite, on est frappé du nombre d'arbres relativement délicats qui peuvent prospérer en plein air sous la latitude de 56 degrés : cela tient à ce que les hivers humides et brumeux de l'Écosse sont moins froids que ceux des contrées orientales de l'Europe, où la sérénité du ciel favorise le rayonnement nocturne de la terre. Ces belles nuits claires si fatales aux végétaux sont rares à Édimbourg, et toute plante qui ne redoute pas l'humidité peut s'y maintenir pendant longtemps. Ainsi on voit avec étonnement en pleine terre le chêne vert et le chêne-liége des départemens méridionaux de la France, le frêne à fleurs, le charme de la Virginie, le platane, le tulipier, le châtaignier, le laurier de Portugal, le cèdre déodora, l'érable à sucre. D'autres plantes que nous sommes habitués à voir se développer librement loin de tout abri, la glycine, l'arbre de Judée, le cerisier, la vigne, le mûrier, le jasmin, le figuier, le groseillier rouge, sont palissés contre un grand mur qui les garantit du froid. Les serres sont nombreuses, et celle des palmiers, bâtie en 1834 et haute de 16 mètres, passait alors pour la plus belle de l'Angleterre; mais, les arbres ayant grandi, le parlement accorda libéralement en 1855 la somme de 162,500 fr. pour élever à côté

de l'ancienne une nouvelle serre communiquant avec elle, mais plus haute de 8 mètres. Elle n'est pas en verre et en fer comme celle de Kew, elle est en maçonnerie avec de larges fenêtres, l'habile jardinier en chef, M. Mac-Nab, ayant observé que les palmiers se plaisent mieux dans des édifices en pierre, où les changemens de température sont moins brusques et la lumière moins vive que dans une cage vitrée; aussi quinze espèces de palmiers ont-elles fleuri successivement dans l'ancien et dans le nouveau *Palm-house* d'Édimbourg.

Les petites serres renferment deux plantes intéressantes pour le médecin; l'une fournit l'*assa-fœtida*, l'autre la fève du Calabar, un des plus violens poisons du règne végétal, contenu dans la graine d'une plante analogue au vulgaire haricot. Dans le musée botanique, le professeur Balfour, directeur actuel du jardin, a établi un laboratoire où les étudians sont exercés aux observations microscopiques. On doit au même savant la création d'un petit musée, résultat de ses recherches approfondies sur les plantes citées dans les livres saints; il a disposé sous des vitrines les échantillons desséchés ou des dessins fidèles en regard des passages bibliques où ces plantes sont indiquées. Quelques exemples expliqueront le but de l'auteur. Lorsque Jésus dit : « Apprenez comment les lis des champs croissent, » le lecteur ignore de quel lis il est question, M. Balfour s'est assuré que ce lis est le *Lilium chalcedonicum*. Quand le prophète Amos parle de l'amorite aussi fort qu'un chêne, c'est le chêne velani qu'il a en vue. La parabole du figuier ainsi que les nombreuses allusions à l'olivier s'appliquent bien aux arbres que nous connaissons sous ces noms; mais l'hysope, en hébreu *esobh*, de la Bible n'est pas celui de nos jardins, c'est le câprier d'Égypte. En résumé, le jardin d'Édimbourg est digne de la capitale et de la première université de l'Écosse. Son budget annuel est de 35,000 francs environ, somme suffisante dans une ville où le prix de la main-d'œuvre n'est pas très élevé, où la houille nécessaire pour le chauffage des serres se paie moins cher que dans aucun autre pays.

Le jardin des plantes de Dublin, situé à Glasnevin, près de la capitale, a été créé en 1790 par les membres de la Société royale de Dublin, et le but principal que les fondateurs se proposaient d'atteindre était de répandre le goût et la connaissance de la botanique scientifique, bases de l'agriculture et de plusieurs branches du commerce et de l'industrie. Depuis cette époque, l'établissement a pris une grande extension, car le jardin couvre maintenant une surface de 14 hectares : il ne possède pas d'école botanique générale; mais il a des écoles botaniques spéciales dont l'utilité ne saurait être niée. Une place considérable a été réservée aux plantes agri-

coles ou horticoles et aux arbres fruitiers de l'Irlande; ces écoles renferment non-seulement des groupes représentant tous les végétaux qui sont cultivés dans l'île, mais encore ceux qui pourraient l'être avec avantage. Le jardin, disposé en parc anglais, est planté d'arbres indigènes ou exotiques d'une très belle venue. Comme dans les allées de celui d'Édimbourg, le botaniste est surpris de voir en pleine terre des végétaux propres aux contrées méridionales; mais la douceur des hivers, exceptionnelle pour cette latitude, explique parfaitement ce phénomène.

Les serres sont disposées sur une seule ligne; la première, de forme octogonale et chauffée seulement pendant les froids de l'hiver, abrite les conifères, les fougères et les palmiers de l'Australie ou d'autres pays tempérés; puis vient l'*aquarium*, contenu dans un édifice rectangulaire contigu au premier. La grande serre à châssis courbes se compose de deux ailes et d'un grand pavillon central de 13 mètres de haut où s'élèvent les palmiers. Dans les ailes, on retrouve un grand nombre de végétaux que nous avons mentionnés en parlant des serres de Kew, quelques-uns même y sont plus beaux. La température, ni trop chaude ni trop froide, le ciel généralement couvert, l'air toujours humide de l'Irlande, sont singulièrement favorables à la végétation de certaines plantes, telles que celles de la Nouvelle-Zélande. Nulle part je n'ai vu de plus belles fleurs persistant plus longtemps sur leurs tiges. A la fin de septembre, lorsque je visitai ces serres, elles étaient remplies de plantes en pleine floraison comme le sont les nôtres au printemps. Près de la grande serre, on en observe encore cinq petites fort basses contenant des orchidées, des fougères tropicales, des lycopodes et des sélaginelles. L'une de ces bâches est adossée au mur d'une serre chaude et recouverte d'un double vitrage. Contre le mur chauffé, on a construit un second mur intérieur avec des morceaux de tourbe taillés en forme de parallélipipèdes. Sur ce mur végétal, l'habile jardinier qui dirige cette culture, M. Leman, sème toutes les espèces de fougères qui ne sont pas tropicales, et, grâce à un air constamment humide, ces fougères y croissent et se multiplient d'une manière incroyable, germant partout, se répandant partout et couvrant le mur tourbeux et les banquettes d'un tapis de fougères délicates présentant tous les degrés de développement depuis les premiers degrés de la germination jusqu'à la fructification la plus avancée. Dans une autre serre, j'admirai un *Nepenthes* que je n'avais point remarqué à Kew (1); un autre tapissait tout le vitrage, et ses nombreux godets en forme d'urnes suspendues au-dessus de ma tête produisaient le plus singulier effet. On voit que, sous la di-

(1) *Nepenthes sanguinea.*

rection de M. David Moore et grâce à la protection du parlement et au concours de la Société royale de Dublin, le jardin des plantes de Glasnevin rivalise avec celui d'Édimbourg. Cet établissement donne un démenti formel à ceux qui accusent sans cesse le gouvernement anglais de traiter l'Irlande en pays conquis et de la négliger au profit de l'Angleterre. Le jour, et il est prochain, où les priviléges de l'église épiscopale seront abolis, l'Irlande catholique n'aura plus de grief sérieux à articuler contre l'Angleterre protestante; mais, pour égaler sa prospérité, le peuple irlandais devra s'efforcer d'acquérir les qualités solides de ses voisins, et comme l'Angleterre l'Irlande sera le pays le plus libre, le plus calme, le plus industrieux et le plus riche de l'Europe.

Si le parallèle du jardin de Kew avec celui de Paris n'était pas à l'avantage de ce dernier, il en sera de même quand nous comparerons les jardins de la province dans les deux pays. En France, l'état n'entretient que deux jardins en dehors de celui de la capitale, ceux de Strasbourg et de Montpellier. Heureusement les municipalités éclairées de plusieurs villes, comme Nancy, Rennes, Angers, Lyon, Toulouse, Grenoble, Metz, Caen, Dijon, Clermont, ne croient pas faire un mauvais emploi des fonds dont elles disposent en en consacrant une faible partie à entretenir des établissemens qui servent à la fois à l'agrément et à l'instruction du public. D'autres villes ont rétrogradé dans cette voie : Avignon possédait autrefois un jardin très précieux avec un musée d'histoire naturelle créé par Requien. Il y a quelques années, l'un et l'autre ont dû faire place à l'avenue Bonaparte. Le jardin n'a pas été remplacé, et les collections n'existent plus. Bordeaux possède également une école botanique dirigée par le savant M. Durieu de Maisonneuve : on la dit menacée; espérons qu'elle trouvera des défenseurs dans le sein du conseil municipal d'une ville opulente où l'amour de la science doit être traditionnel comme celui des arts.

Parmi toutes les villes de France, l'ancienne capitale de la Lorraine est celle qui a le mieux mérité de l'histoire naturelle. Après avoir dépensé 830,000 francs pour les bâtimens de ses facultés nouvellement créées, la municipalité de Nancy alloua 60,000 francs pour les collections, une somme annuelle de 1,000 francs pour les augmenter et 5,000 francs pour le jardin, sans compter les crédits supplémentaires. Enfin le conseil municipal vient de faire un emprunt de 50,000 francs pour la construction d'une serre qui couvrira 550 mètres carrés. La ville de Toulouse se contente d'entretenir son jardin des plantes, pour lequel elle vote annuellement une somme de 5,930 francs.

Le jardin de Strasbourg, fort petit et situé au milieu de la ville, ne saurait être considéré comme un établissement botanique. Il en

est autrement de celui de Montpellier. La superficie en est de 5 hectares et demi, il contient une école botanique où 2,800 espèces sont rangées suivant la méthode naturelle avec les divisions que de Candolle y a lui-même introduites lorsqu'il était directeur du jardin. Une orangerie, une serre basse et une grande bâche abritent les végétaux délicats pendant l'hiver. L'école de plantes officinales, une école forestière et des promenades agréablement ombragées occupent le reste de la surface. Un herbier considérable, un petit musée, une bibliothèque qui ne s'accroît pas, complètent ce modeste établissement. En 1860, le ministre de l'instruction publique ordonna la construction d'une grande serre, et la ville acquit un hectare de terrain pour la placer convenablement; mais, malgré cet agrandissement, le fonds d'entretien est resté ce qu'il était sous le premier empire, 8,320 francs pour le personnel et 4,300 fr. pour le matériel; en tout 12,620 fr. donnés par l'état et 200 fr. par la ville. Ce total dérisoire rend toute amélioration impossible, et suffit à peine à maintenir ce qui existe. La grande serre est à peu près vide faute de houille pour la chauffer en hiver et d'un jardinier pour la soigner. L'hectare nouvellement acquis, planté en luzerne, reste fermé au public. Ainsi, dans une ville qui s'enorgueillit d'être la capitale scientifique du midi, le second jardin botanique de la France a la même allocation annuelle qu'en 1813. Le bon vouloir du ministre de l'instruction publique est paralysé par l'exiguïté de son budget, et le chef de l'administration municipale ne prélève sur un revenu annuel d'un million que 200 francs pour contribuer à la prospérité d'un jardin antérieur à celui de Paris, berceau de la botanique française, connu dans le monde entier et illustré par les travaux de Richer de Belleval, Magnol, de l'Écluse, Lobel, Sauvages, Cusson, Broussonnet, de Candolle, Gouan, Delile et Dunal.

Plus d'un lecteur, arrivé à la fin de cette étude, se dira peut-être que l'infériorité de nos jardins botaniques comparés à ceux de l'Angleterre n'est après tout qu'un détail auquel l'amour-propre national ne saurait être bien sensible. Penser ainsi, c'est oublier que tout se tient dans le domaine des sciences. Les sources d'instruction, les moyens de travail qui manquent au botaniste, font également défaut au zoologiste et au géologue. Tous se sentent également paralysés. Depuis longues années, les professeurs de l'université réclament au nom de la science : satisfaits de leur modeste position, s'ils importunent les ministres, c'est dans l'intérêt des établissemens qui leur sont confiés; ce sont des soldats qui demandent des armes et ne sollicitent pas de grades. Vaines réclamations! rien ne change. En histoire naturelle, nous sommes stationnaires depuis trente ans, tandis que tout est en progrès autour de nous. Le

résultat fatal, inévitable, d'un pareil état de choses, c'est la décadence. Il y a quarante ans, la France était aux yeux de toute l'Europe à la tête des sciences naturelles. Cuvier, Geoffroy-Saint-Hilaire, Lamarck, de Blainville, Duméril, Latreille, Savigny, représentaient la zoologie, Laurent et Adrien de Jussieu, Desfontaines, Mirbel, Cassini, Richard, La Billardière, Du Petit-Thouars, Brongniart, de Candolle et le même Lamarck, la botanique; mais aussi à cette époque le Jardin des plantes de Paris, théâtre de leurs travaux, était un établissement unique et sans rival dans le monde. De Humboldt, capable de le juger dans toutes ses parties, l'appelait « la grande institution du Jardin des plantes. » En province, le jardin de Montpellier pouvait accepter la comparaison avec ceux d'Édimbourg, de Dublin et des petites universités d'Allemagne. Il n'en est plus de même aujourd'hui, nos jardins, nos musées d'histoire naturelle, sont inférieurs à ceux de l'Angleterre, de l'Allemagne, des États-Unis, et les hommes illustres que nous avons nommés n'auront point de successeurs. Les jeunes gens se détournent d'une carrière qui, ne menant jamais à la fortune, rarement aux honneurs, n'a d'autre attrait que celui de satisfaire une passion irrésistible pour l'étude de la nature. Si cette passion même ne trouve pas d'aliment, si à chaque pas le naturaliste est arrêté dans ses recherches par des obstacles matériels, s'il n'entrevoit aucune compensation au sacrifice volontaire qu'il a fait en dédaignant des vocations plus brillantes ou plus lucratives, alors le découragement s'empare de lui, et il renonce à une lutte impossible contre un genre de misère qui n'a pas encore été signalé, la *misère scientifique.* Il ne lutte plus, il ne travaille plus, car avant d'aborder un sujet il est forcé de supputer les dépenses auxquelles il peut être entraîné. Chaque année, il consacre à ses recherches ou à ses voyages une partie de son modeste traitement; mais il est bientôt forcé de s'arrêter dans une voie qui serait la ruine de sa famille. Chez nous, cette position est celle de la plupart des zoologistes, des botanistes et des géologues contemporains. Il ne faut pas se faire illusion, la science française est en péril tandis que la science étrangère grandit tous les jours. On n'a pas hésité à renouveler l'armement des soldats chargés de soutenir notre prépondérance militaire; il est temps de renouveler celui de l'armée scientifique, jalouse, comme l'autre, de soutenir l'honneur national et de contribuer avec les arts et la littérature au rayonnement des gloires véritables de la France.

CHARLES MARTINS.

HISTOIRE NATURELLE

GÉNÉRALE

ORIGINES DES ESPÈCES ANIMALES ET VÉGÉTALES.

I.

LES PRÉCURSEURS FRANÇAIS DE DARWIN.

I. *De l'Origine des espèces*, par C. Darwin, traduction de Mlle Royer. — II. *De la Variation des animaux et des plantes sous l'action de la domestication*, par C. Darwin, traduction de M. Moulinié. — III. *L'Homme avant l'histoire*, par sir John Lubbock, traduction de M. Barbier. — IV. *De la Place de l'homme dans la nature*, par Th. H. Huxley, traduction de M. Dally. — V. *Mémoire sur les microcéphales ou hommes-singes*, par C. Vogt. — VI. *Animaux fossiles et géologie de l'Attique*, par M. A. Gaudry.

Lorsque par la pensée le naturaliste embrasse le passé et le présent de notre terre, il voit se dérouler un merveilleux et étrange spectacle. Sur ce globe naguère désert et livré aux seules forces physico-chimiques, la vie se manifeste et déploie rapidement une surprenante puissance. Les flores, les faunes, apparaissent tout d'abord avec les traits généraux qui caractérisent aujourd'hui encore les règnes végétal et animal et la plupart de leurs grandes divisions. Presque tous nos types fondamentaux datent des plus anciens jours; mais chacun domine à son tour pour ainsi dire. En outre, véritables protées, ils se modifient sans cesse à travers les âges, selon les lieux et les époques, de façon qu'une infinité de types secondaires et de formes spécifiques se rattachent à chacun

d'eux. On voit celles-ci se montrer parfois comme subitement en nombre immense, se maintenir pendant un temps, puis décliner et disparaître pour faire place à des formes nouvelles, laissant dans les couches terrestres superposées les fossiles, ces médailles des anciens jours qui nous en racontent l'histoire. Faunes et flores se transforment ainsi sans cesse, sans jamais se répéter, et d'extinctions en extinctions, de renouvellemens en renouvellemens, apparaissent enfin nos animaux et nos plantes, tout ce vaste ensemble que le botaniste et le zoologiste étudient depuis des siècles, découvrant chaque jour quelque contraste nouveau, quelque harmonie inattendue.

Voilà les faits. A eux seuls, ils témoignent de la grandeur des intelligences qui ont su les mettre hors de doute; mais de nos jours moins que jamais l'esprit de l'homme se contente de connaître ce qui est : il veut en outre l'expliquer, et la profondeur, l'immensité même des problèmes est pour lui un attrait de plus. Or il ne peut guère en rencontrer de plus ardus qu'en s'attaquant à ce que les manifestations de la vie ont de général et pour ainsi dire de cosmogonique. D'où viennent ces myriades de formes animées qui ont peuplé, qui peuplent encore la terre, les airs et les eaux? Comment se sont-elles succédé dans le temps? Par quoi en a été réglée la juxtaposition dans l'espace? A quelle cause faut-il attribuer les ressemblances radicales qui relient tous les êtres organisés et les différences profondes ou légères qui les partagent en règnes, en classes, en ordres, en familles, en genres? Qu'est-ce au fond que l'*espèce*, ce point de départ obligé de toutes les sciences naturelles, cette unité organique à laquelle reviennent sans cesse ceux-là mêmes qui en nient la réalité? Est-elle un fait d'origine ou la conséquence d'un enchaînement de phénomènes? Entre des espèces voisines et se ressemblant parfois de manière à presque se confondre, y a-t-il autre chose que de simples affinités? Existerait-il entre elles une véritable parenté physiologique? Les espèces les plus éloignées elles-mêmes ont-elles paru isolément, ou bien remontent-elles à des ancêtres communs, et faut-il chercher jusque dans les temps géologiques, à travers de simples transformations, les premiers parens des plantes, des animaux nos contemporains? Telles sont quelques-unes des questions que l'homme s'est posées à peu près partout et de tout temps, sous des formules variables selon le savoir de l'époque. Aujourd'hui notre science ne fait que les mieux préciser, et c'est à elles que répond le livre de M. Darwin.

Le nom de Charles Darwin, le mot de *darwinisme*, qui désigne l'ensemble de ses idées, sont aujourd'hui universellement connus, et les lecteurs de la *Revue* n'ont pas oublié les études insérées ici

même sur ce sujet par un savant justement estimé comme penseur et par un philosophe à qui ses confrères attribuent un rang des plus élevés (1). Je voudrais à mon tour aborder, mais à un autre point de vue, les difficiles questions soulevées par le savant anglais. Naturaliste, c'est au nom des sciences naturelles seules que je parlerai. La doctrine de Darwin a été acclamée par les uns, anathématisée par d'autres; toute une littérature spéciale reproduit et répète ces deux appréciations opposées. Or au milieu de ces tempêtes on a méconnu trop souvent, tantôt dans un sens, tantôt dans l'autre, la signification et la portée réelle des idées de l'auteur; amis et adversaires les ont parfois défigurées ou en ont fait découler des conséquences inexactes. Montrer au juste ce qu'elles sont, faire ressortir ce qu'elles renferment de vrai, mais aussi ce qu'elles ont d'inacceptable, examiner quelques-unes des déductions qu'on a cru pouvoir en tirer, tel est le but de ce travail.

I.

La doctrine de Darwin se résume en une notion simple et claire qu'on peut formuler ainsi : toutes les espèces animales ou végétales passées et actuelles descendent par voie de transformations successives de trois ou quatre types originels et probablement même d'un archétype primitif unique. Réduit à ces termes, le darwinisme n'a rien de bien nouveau. Si la majorité des partisans de cette doctrine partage plus ou moins la croyance qui en fait une conception toute de notre temps, la faute n'en est certes pas à l'auteur anglais. Avec cette loyauté parfaite qu'il est impossible de ne pas reconnaître dans ses écrits, Darwin a dressé lui-même et publié en tête de son livre une liste comprenant les noms de vingt-huit naturalistes anglais, allemands, français, qui tous à des degrés divers et d'une manière plus ou moins explicite ont soutenu avant lui des idées analogues; mais il se borne à de courtes indications, et les quelques lignes qu'il consacre à chacun d'eux ne permettent ni d'apprécier la marche des idées, ni surtout de juger jusqu'à quel point se rapprochent ou restent séparés en réalité des écrivains qu'on pourrait croire unis par une doctrine commune. Un intérêt scientifique réel s'attache pourtant à cette étude, et il y a là une lacune à combler.

Je ne passerai pas en revue tous les ouvrages cités par Darwin. Il en est, je dois l'avouer, qui me sont inconnus; il en est d'autres qui reposent sur des données trop différentes de celles qui doivent

(1) Voyez dans la *Revue* du 1er avril 1860 *Une nouvelle Théorie d'Histoire naturelle*, par M. Auguste Laugel, et dans celle du 1er décembre 1863 *Une Théorie anglaise sur les causes finales*, par M. P. Janet.

nous guider dans ce travail. Par exemple, quelle que soit la juste illustration du nom d'Oken, je ne crois pas devoir aborder l'examen d'une conception fondée avant tout sur des *a priori*, et qui procède directement de la philosophie de Schelling. L'étude des auteurs français suffira du reste pour nous faire envisager à peu près à tous les points de vue le problème dont il s'agit. Sans sortir de chez nous, on rencontre à ce sujet les conceptions les plus diverses, et dont les auteurs invoquent tantôt de pures rêveries décorées du nom de philosophie, tantôt l'observation et l'expérience, de manière à rester sur le terrain scientifique. Pour compléter cette revue, nous aurons seulement à remonter un peu plus haut que ne l'a fait Darwin. Celui-ci s'arrête à Lamarck et à la *Philosophie zoologique* (1809). Il pouvait agir ainsi sans commettre d'injustice réelle; pourtant il vaut mieux aller jusqu'au temps de Buffon et à Buffon lui-même. Il y a de sérieux enseignemens à tirer de quelques écrits de cette époque, ne fût-ce que pour réduire à leur juste valeur certains rapprochemens imaginés d'abord pour jeter de la défaveur sur les idées de Lamarck, et qu'on répète aujourd'hui pour combattre Darwin. Remonter plus haut serait inutile. Sans doute l'idée générale de faire dériver les formes animales et végétales actuelles de formes plus anciennes et qui n'existent plus se retrouverait bien loin dans le passé. On la rencontrerait aisément énoncée d'une manière plus ou moins explicite dans les écrits de maint philosophe grec, de maint alchimiste du moyen âge; mais aux uns comme aux autres le problème de la formation des espèces ne pouvait se présenter avec la signification qu'il a pour nous. Avant Ray (1) et Tournefort (2), les naturalistes ne s'étaient pas demandé ce qu'il fallait entendre par le mot *espèce*, que pourtant ils employaient constamment. Or il est évident qu'il fallait avoir répondu à cette question avant de songer à rechercher comment avaient pu se former et se caractériser ces groupes fondamentaux, point de départ obligé de quiconque étudie les êtres organisés. Ce n'est donc pas même au commencement du XVIIIe siècle que le problème de l'origine des espèces pouvait être posé avec le sens que nous lui donnons aujourd'hui, et il faut en réalité arriver jusqu'à Benoît de Maillet (3) pour le voir traité de manière à nous intéresser.

Je viens d'écrire un nom qui a le privilége désagréable de provoquer à peu près toujours et partout un sourire dédaigneux ou

(1) *Historia plantarum*, 1686.

(2) *Institutiones rei herbariæ*, 1700.

(3) *Telliamed ou Entretiens d'un philosophe indien avec un missionnaire français sur la diminution de la mer*, 1748 et 1756. Il est presque inutile de faire remarquer que le titre du livre n'est que le nom de l'auteur écrit au rebours.

railleur. Si je l'inscris ici parmi ceux des précurseurs des idées que je vais discuter, ce n'est point avec l'intention de jeter d'avance sur elles le moindre discrédit; c'est uniquement parce que ce nom revient à chaque instant dans les controverses soulevées par l'ordre de conceptions qui nous occupe; c'est aussi parce qu'il m'a toujours paru qu'on a été injuste envers cet auteur. Sans vouloir le réhabiliter au-delà de ses mérites, je crois utile de montrer pourquoi il a été si vivement attaqué non-seulement par ceux dont il était en quelque sorte l'adversaire naturel, mais encore par ceux qui semblaient devoir l'accueillir en allié.

De Maillet était *philosophe*, comme on disait alors; c'était un « homme de beaucoup d'esprit, dit M. d'Archiac, de bon sens sur plusieurs points, fort instruit pour son temps (1). » Doué d'une imagination évidemment fort aventureuse, il avait inventé sur la constitution de l'univers, sur le passé et l'avenir de notre globe, sur l'origine des êtres animés, un système fort peu d'accord avec les dogmes généralement admis. A ce titre, il devait être et fut vivement attaqué par les défenseurs de ces dogmes. D'autre part, et précisément dans ce que son livre a de très sérieux et de vrai, il apportait des faits précis, faciles à invoquer à l'appui de certains passages des livres saints. Sa théorie mise de côté, quiconque soutenait la réalité du déluge mosaïque pouvait en appeler à ce témoignage d'autant plus important qu'il venait d'un esprit plus libre. Or Voltaire ne voulait pas du déluge universel; il comprit le danger, et fit pleuvoir ses railleries sur le philosophe dont les doctrines tendaient à compromettre les siennes. On sait de quel poids pesaient alors et pèsent encore aujourd'hui sur l'opinion les plaisanteries de Voltaire. Voilà comment de Maillet a été repoussé par les deux camps, comment il a été honni en certains cas par ceux-là mêmes qui semblent avoir copié ses dires.

De Maillet n'est nullement un athée. Son philosophe indien proclame hautement l'existence d'un Dieu, esprit éternel et infini, qui a donné l'existence à tout ce qui vit. Il cherche même à montrer que son système cosmogonique s'accorde avec la Bible, à la condition d'interpréter certains passages autrement qu'on ne le fait d'ordinaire; mais il réclame pour le philosophe le droit de chercher dans la science l'interprétation des faits naturels. A ce point de vue, il est l'homme de son temps (2). Il admet l'existence de tourbillons analogues à ceux de Descartes, et il suppose que les soleils,

(1) *Cours de Paléontologie stratigraphique*, t. II.

(2) Une des interprétations proposées par de Maillet, et qui consiste à considérer les *jours* de la Genèse comme autant d'*époques* d'une durée indéterminée, est aujourd'hui acceptée par les écrivains les plus orthodoxes.

centres de ces tourbillons, s'épuisent par leur activité même, tout en enlevant à leurs planètes respectives une certaine quantité de matière et surtout l'eau, qui s'évapore et diminue à la surface de celles-ci; mais, dit-il, rien ne se perd dans la nature. Ces matériaux ne sont pas dispersés, ils sont seulement repoussés vers les limites du tourbillon, entraînant avec eux des nombres infinis de *semences*, germes des êtres organisés futurs. Lorsqu'un soleil est entièrement épuisé, il s'éteint et devient un globe opaque; son tourbillon s'arrête, lui-même et les planètes qu'il avait jusque-là retenues dans sa sphère d'action s'élancent au hasard dans l'espace jusqu'au moment où ils rencontrent quelque autre soleil en pleine activité. Celui-ci les entraîne dans son tourbillon, et ils s'ajoutent aux astres qui déjà tournaient autour de lui. Or, en pénétrant dans ce monde nouveau, ils ont à traverser la zone où sont emmagasinés les eaux, les germes, les matières de toute sorte chassées de la surface des planètes qui les ont précédés. Ils s'en emparent au passage, et arrivent ainsi à leur destination nouvelle entourés d'une couche liquide qui les enveloppe en entier. A partir de ce moment recommence pour ce soleil éteint transformé en planète, pour ces planètes épuisées et momentanément vagabondes, une nouvelle ère d'activité régulière et féconde. Ainsi, grâce aux lois établies par le créateur, les mondes se renouvellent par suite de leur épuisement même, et chaque renaissance a pour point de départ un véritable déluge.

C'est évidemment pour en arriver à cette conclusion que l'auteur a imaginé tout ce qui précède. Il s'agissait pour lui d'expliquer en dehors de toute intervention surnaturelle des faits qu'il avait longuement et bien positivement constatés. A une très grande distance des mers actuelles et jusqu'au sommet de hautes montagnes, il avait vu certaines roches renfermer des corps pétrifiés dont l'origine marine était à ses yeux indiscutable. Pour mettre hors de doute l'existence de ces fossiles, il accumule preuves sur preuves, détails sur détails, et toutes les observations qu'il cite le ramènent à la pensée que le globe a été sous l'eau et façonné en partie par elle. Là est la partie sérieuse du livre, celle qui a motivé les éloges de M. d'Archiac. Quiconque la lira avec attention reconnaîtra combien est peu fondée l'opinion des critiques qui n'ont voulu voir qu'une plaisanterie dans l'ouvrage entier. Là est aussi ce que Voltaire ne voulait pas admettre, ce qu'il a maintes fois repoussé par les hypothèses les plus hasardées. A peine est-il nécessaire de rappeler auquel des deux, de Telliamed ou de son contradicteur, la science moderne a donné raison (1). Elle n'a pu, il est vrai, accepter la conséquence im-

(1) Il est d'ailleurs bien entendu que je n'attribue pas à l'auteur de *Telliamed* l'hon-

médiate que de Maillet tirait de l'existence des coquilles pétrifiées. Elle n'admet pas avec lui que la terre doive son relief actuel presque uniquement à la mer, et que l'apparition des continens soit due à l'évaporation; mais qu'on se reporte à un siècle et demi en arrière, qu'on se rappelle qu'à cette époque la géologie n'était pas même née, et cette erreur paraîtra bien excusable.

Il reste à peupler cette mer d'abord presque universelle, ainsi que les terres qu'elle a laissées à découvert en se retirant peu à peu. Ici encore, de Maillet ne s'écarte pas trop d'abord des idées qui ont été ou qui sont même encore admises dans la science sérieuse. La doctrine de l'emboîtement ou tout au moins de la préexistence des germes a longtemps régné presque sans partage. Réaumur n'en professait pas d'autre, et dans un de ses derniers écrits Cuvier déclarait que « les méditations les plus profondes comme les observations les plus délicates n'aboutissaient qu'au mystère de cette doctrine (1). » A part l'étrange origine qu'il leur attribue, de Maillet, avec ses semences, n'est donc pas trop loin des vrais savans. On peut le suivre encore dans la manière dont il comprend le développement de ces germes. Ils n'éclosent pas tous à la fois, et la provision n'en est pas épuisée. Les espèces animales et végétales n'ont point paru toutes en même temps. A mesure que les mers baisseront, à mesure que naîtront des circonstances favorables, il en surgira de nouvelles. Cette manière de comprendre l'apparition successive des êtres organisés s'accorde assez bien avec les faits, et se rapproche à certains égards des idées émises récemment encore par quelques-uns des hommes les plus autorisés.

Malheureusement Telliamed complique bientôt sa doctrine comme à plaisir, et entre dans l'ordre d'idées qui lui a valu sa triste réputation. L'existence et la variété des germes une fois admises, il ne tenait qu'à lui de trouver dans ces semences l'origine directe de toutes les espèces organiques. Au lieu d'adopter cette hypothèse simple et naturellement indiquée, il affirme que les germes primitifs n'engendrent que des espèces marines, et que de celles-ci descendent par voie de transformation toutes les espèces terrestres et aériennes, l'homme compris. Quand il s'agit des plantes, le philosophe indien semble regarder le problème comme facile. « Aussitôt qu'il y eut des terrains, dit Telliamed, il y eut certainement des

neur d'avoir le premier compris la nature et l'origine des fossiles marins. Sans remonter jusqu'aux philosophes grecs ou au moyen âge et sans sortir de notre pays, personne n'ignore que Bernard Palissy ne s'était pas mépris sur ce point, et que notre *potier de terre* avait trouvé aux portes mêmes de Paris une partie de ses preuves.

(1) *Règne animal*, 2e édition, *Introduction*. On sait qu'aujourd'hui la doctrine de l'épigénèse est généralement adoptée. D'après cette doctrine, les germes des corps organisés ne contiendraient pas tous les élémens de ces corps, et ceux-ci se compléteraient par l'adjonction successive des diverses parties qui les composent.

vents et des pluies qui tombèrent sur les premiers rochers. » Les premiers ruisseaux coulèrent, et, à mesure que la mer se retirait, se transformèrent en rivières ou en fleuves. Ceux-ci entraînèrent jusqu'à la mer les matériaux enlevés aux continens récemment émergés et amoncelèrent sur ces plages nouvelles « un limon plus doux » sur lequel les herbes marines vinrent « perdre leur amertume et leur âcreté; » elles commencèrent ainsi à se *terrestriser*. La mer continuant à baisser, elles finirent par rester à sec, complétèrent leur métamorphose sous l'empire de ces conditions impérieuses, et se trouvèrent changées en espèces franchement terrestres. L'auteur avoue, il est vrai, que « les naturalistes prétendent que le passage des productions de la mer en celles de la terre n'est pas possible; mais, ajoute-t-il, puisque toutes les mers produisent une infinité d'herbes différentes, même bonnes à manger, pourquoi ne croirions-nous pas que la semence de ces choses a donné lieu à celles que nous voyons sur la terre et dont nous faisons notre nourriture? » Il cite deux ou trois exemples à l'appui de sa proposition et conclut en disant : « C'est ainsi, j'en suis persuadé, que la terre se revêtit d'abord d'herbes et de plantes que la mer enfermait dans ses eaux. »

La transformation des animaux marins en animaux fluviatiles ne présente aucune difficulté à l'esprit de Telliamed. Aussi l'indique-t-il comme en passant, et se borne-t-il à faire observer qu'en pénétrant dans les rivières la carpe, la perche, le brochet de mer, ont subi seulement quelques légères modifications dans la forme et le goût. Quand il en arrive aux espèces aériennes, il sent la nécessité de multiplier ses argumens. Il insiste sur l'humidité des couches d'air placées au-dessus de l'eau, surtout dans les régions boréales; il signale l'existence des êtres analogues qui peuplent le fond de la mer et le sol des continens, les eaux et l'atmosphère; il montre les oiseaux et les poissons présentant dans leurs mœurs, dans leurs allures, et jusque dans les riches couleurs qui les décorent, des ressemblances qu'il exagère parfois quelque peu. « La transformation d'un ver à soie ou d'une chenille en un papillon, dit-il, serait mille fois plus difficile à croire que celle des poissons en oiseaux, si cette métamorphose ne se faisait chaque jour à nos yeux... La semence de ces mêmes poissons, portée dans des marais, peut aussi avoir donné lieu à une première transmigration de l'espèce du séjour de la mer en celui de la terre. Que cent millions aient péri sans avoir pu en contracter l'habitude, il suffit que deux y soient parvenus pour avoir donné lieu à l'espèce. »

Les poissons volans fournissent à l'auteur un exemple sur lequel il insiste d'une manière toute spéciale. « Entraînés par l'ardeur de

la chasse ou de la fuite, emportés par le vent, ils ont pu, dit-il, tomber à quelque distance du rivage dans des roseaux, dans des herbages, qui leur fournirent quelques alimens tout en les empêchant de reprendre leur vol vers la mer. Alors, sous l'influencede l'air, les nageoires se fendirent, les rayons qui les soutiennent se transformèrent en plumes dont les membranes desséchées formèrent les barbules, la peau se couvrit de duvet, les nageoires ventrales devinrent des pieds, le corps se modela, le cou, le bec, s'allongèrent, et le poisson se trouva devenu un oiseau. »

Rien de plus simple pour Telliamed que la transformation des espèces marines rampantes en reptiles aériens. Ne voit-on pas ces derniers vivre dans l'eau presque aussi facilement que sur la terre? Les mammifères sont plus embarrassans. Cependant l'auteur cite rapidement les ours marins, les éléphans de mer, puis il donne quelques détails sur les phoques. Après avoir rappelé leurs habitudes et affirmé qu'on a vu ces animaux vivre plusieurs jours à terre, il ajoute : « Il n'est pas impossible qu'ils s'accoutument à y vivre toujours par la suite, par l'impossibilité même de retourner à la mer. C'est ainsi sans doute que les animaux terrestres ont passé du séjour des eaux à la respiration de l'air. » Enfin arrivé aux espèces humaines, il en admet la multiplicité. Telliamed réunit toutes les prétendues histoires d'hommes marins, et en conclut que nous aussi nous devons chercher dans la mer nos premiers ancêtres.

En résumé de Maillet partage les êtres organisés en deux grands groupes, l'un aquatique et marin, l'autre aérien et terrestre. Partout le premier a engendré le second. La filiation est directe, chaque espèce marine donnant naissance à l'espèce terrestre correspondante. La transformation est le plus souvent individuelle et analogue à la métamorphose de la chenille en papillon; elle peut s'accomplir aussi dans certains cas par le transport des œufs, qui, pondus par un animal marin, mais exposés à l'air, donnent naissance à des individus terrestres. Quelques espèces vivant presque indifféremment à l'air et dans l'eau peuvent, semble-t-il croire, être considérées comme des « intermédiaires momentanés » entre les deux mondes; mais dans aucun cas l'*hérédité* n'a de rôle dans ces phénomènes. La transformation s'opère toujours sous l'empire de la nécessité, imposée par ce que nous appellerions aujourd'hui le *milieu*, et de l'*habitude*, qui façonne rapidement l'organisme. Le développement des êtres organisés marins a commencé peu après que les montagnes les plus élevées eurent été mises à sec; celui des espèces terrestres date seulement d'une époque à laquelle les continens étaient à peu près ce qu'ils sont aujourd'hui. Ce développement est

successif, il dure encore, il se continuera dans l'avenir, et, à mesure que les mers baisseront davantage, les flores, les faunes marines et terrestres s'enrichiront de plus en plus. Nulle part d'ailleurs de Maillet ne donne à entendre que les espèces marines varient tant qu'elles restent dans leur premier élément, pas plus qu'il ne parle de changemens survenus dans les espèces terrestres après la grande métamorphose qui en a changé la nature.

Tel est le système que, sur les instances de Fontenelle, de Maillet joignit à ses sérieuses études de géologie et de paléontologie. A tout prendre et à tenir compte de la date, il n'était pas mal conçu. L'auteur partait de faits matériels bien observés et d'une interprétation de ces faits au moins plausible à une époque où la théorie des soulèvemens était loin de tous les esprits; il s'appuyait sur une doctrine professée par les maîtres de la science; il n'ajoutait qu'une hypothèse, celle de la transmutation des espèces. A l'appui de cette hypothèse, il n'invoquait guère que des argumens difficiles à réfuter, précisément à cause de ce qu'ils avaient de vague; mais cela même dut séduire plus d'une imagination. Quiconque cherche à se rendre compte de sa façon de raisonner y relève facilement des rapprochemens hasardés, des assertions gratuites, des appels à la possibilité. Quelqu'un a-t-il jamais constaté la réalité de ces migrations d'un élément à l'autre, de ces brusques transformations? Non certes, et Telliamed en convient tout le premier; mais il répond qu'elles ne s'accomplissent que dans le voisinage des pôles ou dans des lieux tout aussi déserts. Voilà pourquoi elles n'ont pas encore eu de témoins. Elles n'en sont pas moins réelles, dit-il, car chaque jour on découvre en Europe, en France même, des espèces jusque-là inconnues. Or comment admettre qu'elles a ient puéchapper si longtemps à l'observation? N'est-il pas plus simple de croire qu'elles sont de formation nouvelle? — Que répondre? et comment réfuter un adversaire qui arguë de ses convictions personnelles et invoque jusqu'à notre ignorance même comme une preuve en sa faveur? C'est ce que fait ici Telliamed, entraîné bien loin de son point de départ et de sa méthode première. Il avait commencé par constater et étudier des faits vrais dont il comprit mieux que la plupart de ses contemporains l'importance et la signification précises, il les avait coordonnés d'une manière assez rationnelle; mais il voulut les expliquer, et cette explication était au-dessus de sa science. Voilà comment un livre « commencé, dit M. d'Archiac, avec toute la sévérité des méthodes scientifiques » aboutit à des conceptions qu'on ne songe même plus à combattre.

Il est un autre auteur dont le nom a été prononcé quelquefois dans la discussion des idées dont il s'agit ici, c'est J.-B.-René Ro-

binet (1). Cuvier le cite avec une sorte d'indignation en répondant à Lamarck. M. Flourens se borne à le mentionner dans le livre qu'il a consacré à l'examen de la théorie de Darwin. Ces dédains sont certainement justifiés. Pour quiconque entend rester fidèle à la véritable science, Robinet est avant tout un rêveur qui croit pouvoir résoudre tous les problèmes possibles en vertu de quelques idées *a priori* présentées comme autant de principes indiscutables. Je ne le suivrai pas dans les détails d'un système qui embrasse l'ensemble des choses, je me bornerai à indiquer la manière dont il conçoit la question de l'espèce et de l'origine des êtres, y compris celle de l'homme. Robinet distingue Dieu du monde, la nature incréée de la nature créée. Celle-ci est un tout continu, formé d'existences variées ne laissant place à aucune lacune, à aucune interruption. La nature ne va jamais par sauts, dit-il avec Leibniz et Bonnet, et cette loi de continuité, qu'il poursuit jusque dans ses conséquences les plus extrêmes, le conduit tout d'abord à nier la distinction entre la matière brute et la matière organisée. Pour lui, toute matière est vivante. Elle est entièrement composée de germes d'où proviennent toutes choses, les corps que nous appelons bruts comme les êtres organisés et vivans. La génération n'a d'autre but que de placer un certain nombre de ces germes dans des conditions favorables de développement. Quand un germe se développe, il ne fait que s'adjoindre les germes voisins, dont il compose la substance de l'être complet, et auxquels il rend la liberté quand cet être meurt. Ces germes sont capables de réaliser toutes les formes possibles, dont ils sont le raccourci; mais ils sont au fond de même nature, car, s'il en était autrement, il y aurait un de ces sauts qu'on ne saurait admettre. Par conséquent il n'existe en réalité qu'un seul règne, et ce règne est le règne animal. Tout dans l'univers relève de l'animalité, les plantes, les minéraux et même les élémens admis par les anciens. La terre, le soleil, les astres, sont autant d'animaux immenses dont la nature nous échappe à raison de leur étendue même et de la forme sous laquelle l'*être* s'est ici réalisé. Dans ce règne universel, et toujours en vertu de la loi de continuité, il ne peut exister que des individus. L'*espèce* des naturalistes n'est qu'une illusion tenant à la faiblesse de nos organes. Incapables de saisir les différences minimes qui seules séparent l'un de l'autre les anneaux de l'immense chaîne, nous comprenons sous la dénomination d'*espèce* la collection des individus qui possèdent une somme de différences appréciables pour nous. Les idées de genres, de classes, de règnes, sont nées de la

(1) *De la Nature* (1766); — *Considérations philosophiques de la gradation naturelle des formes de l'être, ou les Essais de la Nature qui apprend à faire l'homme* (1768).

même manière, et n'ont en réalité rien de plus fondé. La preuve en est dans les dissentimens qui ont séparé et séparent les naturalistes, dans la difficulté qu'ils éprouvent à s'entendre sur la délimitation des groupes, dans la découverte journalière d'êtres intermédiaires venant combler les lacunes apparentes. S'il en reste encore un certain nombre, la science à venir les fera disparaître. Toutes les formes sont d'ailleurs transitoires, jamais la nature ne se répète, et d'un bout à l'autre du grand tout règnent sans cesse le mouvement, la variation, le changement. « Il pourra y avoir un temps auquel il n'y ait pas un seul être conformé comme ceux que nous voyons à cet instant de la durée des choses. »

Le monde matériel ou visible n'est en réalité qu'un ensemble de phénomènes déterminés par le monde invisible résultant de la collection des forces naturelles. Dans ces deux mondes, la loi de continuité veut qu'il y ait également progression. « Les forces s'engendrent à leur manière, comme les formes matérielles. » Dans la constitution du tout, la nature n'a pu procéder que du simple au composé. Il suit de là que tous les êtres ont dû avoir pour point de départ un *prototype* formé par l'union de la force et de la forme réduites à leur état élémentaire. L'échelle universelle des êtres résulte du progrès nécessaire de cet élément premier. Or le progrès s'accuse surtout par l'activité de plus en plus marquée, par la prédominance croissante de la force sur la matière. Des minéraux aux végétaux, des végétaux aux animaux et de ceux-ci à l'homme, la progression est frappante. Elle ne s'arrête pas là. « Il peut y avoir, dit Robinet, des formes plus subtiles, des puissances plus actives que celles qui composent l'homme. La force pourrait bien encore se défaire insensiblement de toute matérialité pour commencer un nouveau monde;... mais nous ne devons pas nous égarer dans les vastes régions du possible. »

Nous avons déjà vu Robinet oublier bien souvent cette sage maxime, et c'est au moment même où il vient de la tracer qu'il lui est le plus infidèle. Abandonnant le monde des forces pures, il revient sur notre globe et s'arrête à l'homme. Il voit en lui le chef-d'œuvre de la nature; mais celle-ci, « visant au plus parfait, ne pouvait cependant y parvenir que par une suite innombrable d'ébauches. » A ce point de vue, « chaque variation du prototype est une sorte d'étude de la forme humaine que la nature méditait. » Ce n'est pas seulement l'orang-outang, d'ailleurs « plus semblable à l'homme qu'à aucun animal, » qui doit être regardé comme une tentative faite pour réaliser ce terme final, ce n'est pas seulement le cheval et le chêne, ce sont encore les minéraux et surtout les fossiles. La preuve selon Robinet, c'est qu'on trouve

« des pierres qui représentent le cœur de l'homme, d'autres qui imitent le cerveau, le crâne, un pied, une main... » Le règne animal, le règne végétal, lui fournissent des faits analogues. A ces essais partiels succèdent des tentatives d'ensemble. Ici Robinet en arrive aux hommes marins, aux hommes à queue. Il passe ensuite en revue les principales populations humaines, et signale comme les plus belles les Italiens, les Grecs, les Turcs, les Circassiens. Là n'est pas toutefois le terme de la perfection. Jusqu'ici les sexes ont été séparés; mais les essais d'hermaphrodisme déjà tentés chez nous par la nature marquent suffisamment le but qu'elle veut atteindre. Un temps viendra où l'homme réunira les attributs et les beautés diverses de Vénus et d'Apollon. Alors peut-être aura-t-il atteint le plus haut degré de la beauté humaine.

Nous ne nous arrêterons pas à discuter ces fantaisies; elles suggèrent pourtant quelques réflexions. Sans avoir vu et étudié par lui-même comme de Maillet, Robinet n'en possédait pas moins un savoir assez étendu en histoire naturelle. Il connaissait les écrits des naturalistes du temps, il invoque à l'appui de ses dires un certain nombre de faits bien réels. Comment donc s'est-il égaré au point que nous avons vu? C'est qu'il s'est laissé entraîner par la métaphysique, et a subordonné l'observation à la théorie. De l'animal au végétal, de celui-ci au minéral, il ne peut, affirme-t-il, y avoir la moindre lacune, le moindre saut. Les deux premiers sont organisés et vivans, donc les derniers doivent l'être également. Pour ne pas être accessible à nos moyens de recherches, l'organisation des fossiles n'en existe pas moins. Il est vrai que « l'analogie est au-delà de nos sens. » Qu'importe? « C'est outrager la nature que de renfermer la réalité de l'être dans la sphère étroite de nos sens ou de nos instrumens. » En d'autres termes, l'intelligence doit, une fois le principe posé, se passer de l'expérience et de l'observation. Nous sommes, on le voit, bien loin de la méthode scientifique.

Considéré au point de vue qui nous intéresse surtout, Robinet admet l'existence de germes se développant successivement en procédant du simple au composé. Les êtres ainsi réalisés forment une chaîne continue dont l'anneau inférieur est un prototype de la plus grande simplicité possible. L'homme est pour le moment le dernier terme de la série; mais un être plus parfait, plus complet, peut très bien le détrôner au premier jour. Toutefois cet être humain ne dérivera pas de l'homme actuel, pas plus que les êtres existans ne dérivent de ceux qui les ont précédés. Dans le système de Robinet, tout rapport de ce genre est impossible. Pour lui, il n'existe pas d'espèce, il existe seulement des individus produits d'une manière absolument indépendante au moyen de germes pris directement

dans le fond commun préparé par la nature. Il n'y a donc pas de génération ou même de filiation à proprement parler. On peut presque dire qu'il n'y a ni père ni mère. C'est la nature qui a produit de tout temps et qui produit sans cesse les intermédiaires existans du prototype à l'homme, et qui apparaît seule comme la grande *alma parens rerum*.

Évidemment cette conception est aussi opposée que possible aux idées de de Maillet, qui admet des germes d'espèces, l'existence de celles-ci et la transformation directe, individuelle, d'un poisson en oiseau, d'un ver marin en ver de terre, qui, à mesure qu'ils apparaissent, peuplent ainsi les continens par voie de filiation immédiate. On s'est donc trompé lorsqu'on a associé au point de vue des systèmes Robinet et de Maillet, surtout on s'est complétement mépris lorsqu'on a placé ces auteurs au nombre des philosophes qui ont cherché l'origine de tous les êtres dans les modifications d'un seul ou dans le développement d'un premier germe. Il n'y avait en réalité guère plus de raison pour rapprocher leurs noms de celui de Lamarck; mais, avant d'examiner les doctrines de ce dernier, je dois m'arrêter un instant à celles de Buffon.

II.

Dans un travail publié ici-même il y a quelques années (1), j'ai indiqué comment notre grand naturaliste, après avoir cru d'abord à l'invariabilité absolue de l'espèce, était passé subitement à l'extrême opposé. Pendant cette seconde phase de son évolution intellectuelle, Buffon admit non-seulement la variation, mais même la mutation et la dérivation des espèces animales. Les groupes composés d'espèces plus ou moins voisines lui apparaissaient alors comme ayant eu une souche principale commune de laquelle « seraient sorties des tiges différentes et d'autant plus nombreuses que les individus dans chaque espèce sont plus petits et plus féconds. » Il a fait l'application de cette idée aux espèces du genre cheval connues de son temps; il l'a appliquée aux grands chats du Nouveau-Monde, le jaguar, le couguar, l'ocelot, le margai, qu'il rapproche de la panthère, du léopard, de l'once, du guépard et du serval de l'ancien continent. « On pourrait croire, ajoute-t-il, que ces animaux ont eu une origine commune. » Et pour expliquer la distinction actuelle il remonte à l'époque où les deux continens se sont séparés. Il dit encore que les deux cents espèces dont il a fait l'histoire « peuvent se réduire à un assez petit nombre de familles ou souches

(1) *Unité de l'espèce humaine*. Voyez la *Revue* du 1er janvier 1861.

principales desquelles il n'est pas impossible que toutes les autres soient issues. » Enfin de la discussion détaillée de ces souches premières faite à ce point de vue il conclut que le nombre en peut être estimé à trente-huit (1).

Certes Buffon à cette phase de sa carrière aurait mérité de figurer dans l'historique de Darwin; mais on sait qu'après avoir, pour ainsi dire, exploré les deux doctrines extrêmes et contraires, Buffon s'arrêta plus tard à des convictions qu'il conserva définitivement. L'espèce ne fut plus à ses yeux ni *immobile*, ni *mutable*. Il reconnut que, tout en restant inébranlables en ce qu'ils ont d'essentiel, les types spécifiques pouvaient se réaliser sous des formes parfois très différentes. En d'autres termes, il joignit à l'idée bien arrêtée de l'*espèce* l'idée non moins nette, non moins précise, de la *race*, distinction fondamentale où se retrouve l'empreinte du génie revenant à la vérité, éclairé par ses erreurs mêmes. C'est certainement pour l'avoir trop oubliée que les hommes les plus éminens se sont parfois égarés. Buffon appliqua d'ailleurs à la formation des races la doctrine par laquelle il avait expliqué auparavant les altérations de l'espèce. « La température du climat, la qualité de la nourriture et les maux de l'esclavage » restèrent pour lui les causes déterminantes des modifications subies par les animaux : il trouva dans le monde extérieur la cause unique et immédiate de ces modifications. Nulle part il ne donne à entendre que l'être réagisse d'une manière quelconque, et vienne par lui-même en aide à l'action qui s'exerce sur lui. Ici Buffon fut évidemment incomplet; mais il n'en eut pas moins le mérite de formuler nettement le premier les bases de la théorie des actions exercées par le milieu et d'appeler l'attention sur l'influence de la domesticité.

Lamarck fut d'abord le disciple de Buffon, le familier de sa maison; il entra à l'Académie des Sciences l'année même où parut le dernier volume de l'*Histoire naturelle* (1779). Nous n'avons pas à montrer ici combien étaient mérités cet accueil et cette récompense, non plus qu'à insister sur les mérites éminens du naturaliste qu'on a nommé le Linné français. Ses études théoriques sur l'origine et la filiation des espèces doivent seules nous occuper. Sur ce sujet, Lamarck a reflété les deux premières phases de son maître; mais il s'est arrêté à la seconde. Il en avait accepté l'idée fondamentale, et la poursuivit jusque dans ses conséquences les plus extrêmes à l'aide de ses conceptions propres. En outre, doué d'un esprit à la fois méthodique et spéculatif, il céda à la tentation d'expliquer les phénomènes du monde organique en les rattachant à

(1) *OEuvres de Buffon. — De la dégénération des animaux.*

des idées philosophiques générales. Par là, il faut le reconnaître, il se rapprocha de de Maillet et de Robinet. Toutefois il ne toucha pas aux problèmes cosmogoniques, et son système, en ce qui nous intéresse, n'a aucun rapport avec celui du second pas plus qu'avec les hypothèses du premier. Son point de départ est tout autre; les faits qu'il invoque dès le début sont d'un ordre absolument différent. De Maillet s'appuyait sur des études géologiques et paléontologiques; c'est aux êtres vivans seuls que s'adresse Lamarck (1).

Après quelques généralités sur ce qu'on appellerait aujourd'hui la méthode naturelle, Lamarck se demande ce que sont les *espèces*, ces groupes élémentaires des deux règnes organiques. Il rappelle les incertitudes de la science et la difficulté qu'éprouvent souvent les naturalistes à caractériser les espèces voisines; il insiste sur le grand nombre des « espèces douteuses, » c'est-à-dire de celles que l'on ne peut distinguer nettement des races ou des variétés. Il revient à diverses reprises sur la gradation que présente l'ensemble des espèces et des types. De ces faits empruntés d'abord aux animaux et aux végétaux sauvages, il conclut que l'espèce en général ne possède pas la constance absolue qu'on lui attribue d'ordinaire. Dans un chapitre spécial, il revient sur cette conclusion, et invoque les exemples de variation si nombreux, si frappans, que présentent les espèces domestiques. Il cite en particulier nos poules et nos pigeons. Il montre les conséquences pratiques de ces faits au point de vue de l'étude et des classifications, puis il cherche à les expliquer. Lamarck distingue Dieu de la nature, et celle-ci de l'univers. Ce dernier est l'ensemble inactif et sans puissance propre de tous les êtres physiques et passifs, « c'est-à-dire de toutes les matières et de tous les corps qui existent. » La nature au contraire est une puissance active, inaltérable dans son essence, constamment agissante sur toutes les parties de l'univers, mais dépourvue d'intelligence et assujettie à des lois. En d'autres termes, Lamarck admet l'existence d'une matière inerte et de forces, véritables causes de tous les phénomènes. Parmi ces forces, il en est de subordonnées et qui naissent des puissances supérieures. Lamarck place la vie parmi ces forces dépendantes, « instituées par la puissance générale. » Pour lui, elle naît et s'éteint avec les corps qui ont été son domaine. Pour Lamarck, la vie n'est qu'un effet particulier plus ou moins passager, plus ou moins durable, des actions exercées par ce que nous appelons aujourd'hui les forces physico-chimiques. Celles-ci seules ont peuplé le globe primitivement désert en déterminant les *générations spontanées*.

(1) Lamarck a développé ses idées dans plusieurs de ses ouvrages. Les citations rapportées ici sont toutes empruntées soit à la *Philosophie zoologique* (1809), soit à l'*Introduction de l'Histoire naturelle des animaux sans vertèbres* (1815).

Voici comment Lamarck explique le mécanisme de ces créations exclusivement dues aux forces générales. L'attraction a formé dans les eaux du vieux monde et forme journellement dans celles du monde actuel de très petits amas de matières gélatineuses ou mucilagineuses. Sous l'influence de la lumière, les fluides subtils (calorique, électricité) pénètrent ces petits corps, et, comme ils exercent une action répulsive, en écartent les molécules, y creusent des cavités, en transforment la substance en un tissu cellulaire d'une délicatesse infinie. Dès lors ces corpuscules sont capables d'absorber et d'exhaler les liquides et les gaz ambians; le mouvement vital commence, et, selon la composition de la petite masse primitive, on a un végétal ou un animal élémentaire, un byssus ou un infusoire. Peut-être même des êtres bien plus élevés prennent-ils naissance par le même procédé direct. N'est-il pas présumable, dit Lamarck, qu'il en est ainsi pour les vers intestinaux? Pourquoi les choses ne se passeraient-elles pas de même pour des mousses, pour des lichens?

Si le naturaliste, partant des êtres élémentaires directement engendrés par la nature, considère l'ensemble des animaux ou des végétaux, il reconnaît bien vite que d'un groupe à l'autre l'organisation s'élève par degré et se perfectionne en se compliquant. Toutefois, — et Lamarck insiste sur ce point avec une certaine vivacité, — ce fait général n'est vrai qu'à la condition de procéder par grandes coupes. En réalité, il n'existe rien de semblable à l'échelle rigoureusement graduée qu'ont admise Leibniz, Bonnet et d'autres philosophes ou naturalistes. Les animaux sont parfaitement distincts des végétaux, et chacun de ces règnes, étudié isolément, ne représente pas une série unique. Tous deux ont, il est vrai, le même point de départ : dans l'un et dans l'autre, l'organisation, d'abord d'une simplicité extrême, s'est complétée par des moyens analogues; mais chez tous deux le développement régulier, normal, a été troublé par des circonstances accidentelles. De là proviennent des lacunes et des irrégularités portant tantôt sur la forme extérieure, tantôt sur l'organisation interne, et qu'on a eu tort de nier. Toutefois, dans les familles, dans les genres et surtout dans les espèces, la loi générale se reconnaît d'une manière évidente, et de là même résultent les difficultés que le naturaliste rencontre à chaque pas dans la délimitation de ces groupes. Chaque jour d'ailleurs on découvre de nouveaux intermédiaires entre les types qu'on avait pu croire nettement séparés. C'est ainsi que les monotrèmes (ornithorynque, échidné) viennent de réunir aux mammifères les reptiles et les oiseaux.

Comment expliquer un pareil état de choses? Lamarck répond à cette question par le pouvoir de la nature. C'est elle qui a tout pro-

duit. Or « il est évident, dit-il, qu'elle n'a pu produire et faire exister à la fois tous les animaux,... car elle n'opère rien que graduellement, que peu à peu, et même ses opérations s'exécutent relativement à notre durée individuelle avec une lenteur qui nous les rend insensibles. » Les êtres élémentaires, formés de toutes pièces par l'action des forces physiques et ayant, grâce à elles, reçu la première étincelle de vie, se sont développés et se développent encore journellement; ce sont eux qui ont donné naissance à tous ceux que renferment le règne animal et le règne végétal; les espèces les plus élevées descendent de ces proto-organismes par voie de filiation et de dérivation. Telle est l'opinion de Lamarck; mais rien ne rappelle chez lui les brusques métamorphoses admises par Telliamed. Il leur substitue au contraire des modifications graduelles accomplies durant des périodes dont la longueur échappe à notre observation.

La nature dispose en maîtresse de la matière, de l'espace et du temps pour accomplir cette genèse des êtres; mais à son tour elle est soumise à des lois. Les principales sont au nombre de quatre, et Lamarck les énonce en les étayant de considérations où se trouvent formulés les principaux points de sa doctrine. La première est que la vie, par ses propres forces, « tend continuellement à accroître le volume de tout corps qui la possède et à étendre les dimensions de ses parties jusqu'à un terme qu'elle amène elle-même. » Ce terme est la mort, suite naturelle de la vie; mais avant qu'elle ait frappé même le petit corps gélatineux que nous avons vu naître par génération spontanée, celui-ci a été le siége de mouvemens qui l'ont développé, grandi et déjà quelque peu modifié en bien. Ce premier progrès n'est pas seulement individuel; il n'est que le premier pas fait dans la voie de perfectionnement que vont parcourir les descendans du corpuscule primitif grâce à une autre loi placée par Lamarck au dernier rang, mais qui mérite de prendre place ici. « Tout ce qui a été acquis, dit-il, tracé ou changé dans l'organisation des individus pendant le cours de leur vie est conservé par la génération et transmis aux nouveaux individus qui proviennent de ceux qui ont éprouvé ces changemens. » On comprend toute l'importance de cette loi, en vertu de laquelle les moindres modifications, accumulées de générations en générations, finissent par produire les changemens les plus variés et les plus frappans. Lamarck en a fait ressortir toutes les conséquences essentielles; j'aurai à les discuter. Je me borne pour le moment à faire remarquer que cette action de l'hérédité n'est pas même indiquée par Telliamed, et qu'elle est en opposition absolue avec les idées fondamentales que Robinet professe sur la nature de la matière et des germes.

Quelque insensibles et gradués que soient les changemens, encore faut-il qu'ils soient déterminés par une cause et produits par certains procédés. La seconde loi de Lamarck répond à ces deux questions. « La production d'un nouvel organe dans un corps animal, dit cette loi, résulte d'un nouveau besoin qui continue à se faire sentir et d'un nouveau mouvement que ce besoin fait naître et entretient. » Ici Lamarck se rapproche de Telliamed autant que le permettent les différences fondamentales des deux doctrines. Les besoins dont il parle ressemblent beaucoup à la nécessité invoquée par le philosophe indien pour motiver la transmutation d'un poisson volant en oiseau. Seulement le naturaliste français fait toujours intervenir le temps et un nombre indéterminé, mais fort considérable, de générations. Il parle aussi très souvent de l'influence exercée par les circonstances, par le milieu, et l'on pourrait croire qu'il attribue au monde extérieur le pouvoir de modifier directement la forme et l'organisation des êtres. Lamarck se rapprocherait par là de Buffon; mais il prend soin de prémunir lui-même le lecteur contre une assimilation poussée trop loin. Si les conditions d'existence agissent sur les êtres vivans, c'est seulement parce que d'elles dépendent les besoins, et que la nécessité de satisfaire à ces besoins entraîne des *habitudes*.

Déjà nous avons vu de Maillet exprimer à peu près la même pensée; mais Lamarck l'a développée ou mieux l'a modifiée de manière à se l'approprier. Pour lui, l'habitude est le procédé général mis en œuvre par la nature pour transformer les animaux, et il résume ses vues à cet égard dans cette dernière loi, que « le développement et la force d'action des organes sont constamment en raison de l'emploi de ces organes. » De cette proposition essentiellement physiologique, il résulte que l'exercice doit fortifier les appareils de l'organisme, tandis que le repos tend nécessairement à en amener l'amoindrissement d'abord, l'annihilation ensuite. Lamarck est ainsi conduit à admettre non-seulement des « transformations progressives, » mais aussi des « transformations régressives » portant au moins sur certains organes. La manière dont il comprend l'origine des mammifères et le partage de cette classe en trois groupes fondamentaux présente une application simple et précise de cette théorie. Les mammifères dérivent directement de reptiles sauriens semblables au crocodile. Ils ont apparu d'abord sous la forme de mammifères amphibies qui possédaient quatre membres, mais peu développés. De ceux-ci, les uns, comme les phoques, contractèrent l'habitude de se nourrir de proie vivante, et, entraînés peu à peu sur terre sans doute par l'ardeur de la chasse, se transformèrent en mammifères onguiculés (carnassiers,

rongeurs); d'autres, les lamantins par exemple, s'habituèrent à brouter, et, gagnant peu à peu l'intérieur des continens, formèrent la souche des mammifères ongulés (pachydermes, ruminans). Chez les uns et les autres, les nécessités de la locomotion terrestre, les habitudes que celle-ci entraîne, développèrent largement les membres et le bassin, cette ceinture osseuse qui sert d'attache aux pattes de derrière. Les mammifères aquatiques, qui prirent l'habitude de rester dans l'eau et de venir seulement respirer à la surface, perdirent peu à peu les membres postérieurs, qui ne fonctionnaient plus, et le bassin, désormais inutile. En même temps les membres antérieurs, sous l'influence des habitudes commandées par le milieu, se raccourcirent et se changèrent en nageoires. De là est venu ce que nous appellerions aujourd'hui le type aberrant auquel se rattachent la baleine et les autres cétacés. « Assurément, dit Lamarck, il entrait dans le plan de leur organisation d'avoir quatre membres et un bassin comme tous les autres mammifères. Ce qui leur manque est le produit d'un avortement occasionné, à la suite de beaucoup de temps, par le défaut d'emploi des parties qui ne leur étaient plus d'aucun usage (1). »

Lamarck ne se contente pas d'ailleurs de ces indications vagues sur la cause des transformations des types animaux, il en précise le mécanisme, et prend pour exemple les mollusques gastéropodes (escargots, limaces). « Je conçois, dit-il, qu'un de ces animaux éprouve en se traînant le besoin de palper les corps qui sont devant lui. Il fait des efforts pour toucher ces corps avec quelques-uns des points antérieurs de sa tête, et y envoie à tout moment des masses de fluide nerveux,... des sucs nourriciers. Je conçois qu'il doit résulter de ces affluences réitérées qu'elles étendront peu à peu les nerfs qui s'y rendent... Il doit s'ensuivre que deux ou quatre tentacules naîtront et se formeront insensiblement sur les points dont il s'agit. C'est ce qui est arrivé sans doute à toutes les races de gastéropodes à qui des besoins ont fait prendre l'habitude de palper les corps avec des parties de leur tête; mais, s'il se

(1) *Philosophie zoologique.* — *Additions.* — L'auteur revient du reste à diverses reprises sur ces considérations, et cite d'autres exemples, parmi lesquels il en est d'empruntés à l'homme lui-même. Il signale en particulier comme due au défaut d'exercice l'atrophie de l'œil chez certains mammifères et chez certains reptiles. La manière de se nourrir du fourmilier, du pic-vert, explique le développement de la langue de ces animaux; la station assise et la progression par sauts imposées au kangourou par son mode de gestation est encore, selon Lamarck, la cause de la petitesse des membres antérieurs et du développement énorme que présentent les membres postérieurs et la queue. L'habitude de sauter en étendant fortement les membres a développé les membranes latérales des *écureuils volans* et déterminé la formation des ailes des chauves-souris.

trouve des races qui n'éprouvent pas de semblables besoins, leur tête reste privée de tentacules, elle a même peu de saillie. » Voilà comment Lamarck comprend que toutes les formes animales sont dérivées peu à peu de proto-organismes nés sous l'empire des forces physiques. Il ne se borne pas à indiquer ce fait capital, conséquence logique de tout ce qui précède, il développe sa conclusion et dresse à deux reprises le tableau généalogique indiquant la filiation des classes dans le règne animal (1). Les mêmes principes s'appliquent aux végétaux, et conduisent à des résultats analogues. Seulement il ne peut exister de véritable habitude dans les plantes. Aussi les transformations s'accomplissent-elles ici grâce « à la supériorité que certains mouvemens vitaux peuvent prendre sur les autres sous l'influence des changemens de circonstances. » C'est encore, on le voit, une sorte d'habitude. Dans les deux règnes d'ailleurs, les causes du changement sont tout intérieures et individuelles. C'est l'organisme qui agit sur lui-même volontairement ou involontairement. Le monde extérieur, le milieu, n'intervient que pour déterminer les actes ou les phénomènes, causes immédiates de toutes les modifications subies par les êtres vivans. Il y a là entre la manière de voir de Lamarck et celle de Buffon une différence radicale, une opposition complète. A diverses reprises, Lamarck insiste sur l'accord existant entre les conséquences de sa théorie et les faits de la géographie, sur la facilité résultant de ses doctrines pour rendre compte des rapports mutuels des groupes zoologiques. Tout ce qu'il dit sur ces diverses questions est généralement juste, surtout si l'on se reporte à l'époque où il écrivait. Les faits semblent donc ici confirmer de tout point la théorie.

Les tableaux de Lamarck, les déductions qu'il tire de ses principes, n'embrassent que les types actuels, ne comprennent que les espèces vivantes. A l'époque où il écrivait, la géologie, la paléontologie surtout, étaient loin d'être ce qu'elles sont devenues (2). Il n'est donc pas surprenant qu'il n'ait pas demandé aux fossiles les enseignemens qu'on y est allé chercher plus tard. Toutefois il n'a pas laissé entièrement de côté les problèmes spéciaux soulevés par ces restes organiques. Il les a très nettement et très positivement résolus dans le sens de sa théorie. L'idée de la destruction des espèces lui répugne, et, quand il s'agit des grands mammifères, dont Cuvier commençait à décrire les ossemens, il en attribue la disparition à l'homme; mais devant le nombre croissant

(1) Une première fois dans les *Additions* à la *Philosophie zoologique*, puis dans l'*Introduction à l'histoire des animaux sans vertèbres.*

(2) La première édition des *Recherches sur les ossemens fossiles* est de 1812; la *Description géologique des environs de Paris* est de 1822.

des coquilles fossiles, si différentes des espèces vivantes qu'il déterminait et classait lui-même, il est bien obligé de reconnaître que l'homme n'est pour rien dans les modifications des mollusques. Il les attribue sans hésiter à l'influence des changemens subis par le globe lui-même, changemens qui ont entraîné pour les êtres vivans des besoins nouveaux, des habitudes nouvelles, et par conséquent des transformations. « Qu'on ne s'étonne pas, conclut-il, si parmi les nombreux fossiles il s'en trouve si peu dont nous reconnaissions les analogues vivans; si quelque chose doit nous surprendre, c'est que nous puissions constater l'existence de quelques-uns de ces analogues. »

De toutes ces données résulte pour Lamarck l'idée qu'il se fait de l'espèce considérée dans le temps. A proprement parler, elle n'existe pas pour lui. « Parmi les corps vivants, dit-il, la nature ne nous offre d'une manière absolue que des individus qui se succèdent les uns aux autres par la génération, et qui proviennent les uns des autres; les espèces n'ont qu'une constance relative, et ne sont invariables que temporairement. » Faisons-le remarquer tout de suite, dans cette dernière ligne reparaît le naturaliste, effacé jusque-là par le philosophe et le théoricien. Frappé de l'inégalité que manifestent à tous égards les êtres organisés, de la progression presque régulière qu'il avait constatée d'une extrémité à l'autre des deux règnes, Lamarck a voulu expliquer cet état de choses; mais ces spéculations ne lui ont pas fait oublier les faits qu'il avait si souvent observés par lui-même. Lorsqu'il n'envisage plus l'espèce dans la durée indéfinie des siècles, lorsqu'il rentre dans les temps accessibles à l'expérience et à l'observation, il va jusqu'à employer l'expression « d'invariable. » Dans sa *Philosophie zoologique,* il a même accepté comme exacte une définition de l'espèce qui revient au fond à celle de Buffon, à celle de Cuvier, à celle de tous les naturalistes qui croient à la réalité de l'espèce.

Tel est l'ensemble de la doctrine de Lamarck. Il est facile de voir qu'elle lui appartient bien en propre, qu'elle n'a aucun rapport avec celles de ses prédécesseurs. Dans la route qu'il s'est tracée, l'auteur de la *Philosophie zoologique* côtoie parfois d'assez près de Maillet ou Robinet, mais pour des points de détails seulement, et sans que jamais ses opinions s'identifient réellement avec les leurs. Tout rapprochement réel était impossible entre lui et les deux écrivains auxquels on a cherché à le rattacher, car il partait de la génération spontanée et de l'épigénèse, tandis que toutes les théories de de Maillet et de Robinet reposent sur la préexistence des germes. On s'explique difficilement comment Cuvier lui-même a pu se méprendre sur ce point. Lamarck n'a pas davantage de rapports avec

Buffon. Il ne prend en réalité à ce dernier que quelques expressions. A négliger les détails, le système de Lamarck est bien lié d'un bout à l'autre, et il faut reconnaître qu'il rend très suffisamment compte des faits connus il y a soixante ans. Il ne faudrait pas ajouter grand'chose pour comprendre dans cette formule les découvertes modernes; mais il faudrait en même temps accepter les hypothèses de l'auteur, et nous les examinerons plus tard. Nous croyons dès à présent pouvoir dire que peu de personnes sans doute adopteront l'explication donnée par Lamarck de l'origine des tentacules chez les colimaçons. Cet exemple, très malheureusement choisi par l'auteur, quelques autres de même nature et qui prêtaient à la plaisanterie ont peut-être été cause du peu de retentissement réel qu'ont obtenu les théories de Lamarck. La contradiction, cet élément de succès parfois indispensable, leur fit d'ailleurs défaut, et elles sont restées peu connues en dehors du monde des naturalistes.

Étienne Geoffroy Saint-Hilaire est resté jusqu'à ces derniers temps, même pour beaucoup d'esprits cultivés, le représentant le plus élevé des doctrines qui reposent sur la transmutation de l'espèce ou qui admettent cette transmutation comme une conséquence des faits observés. Cette opinion populaire s'explique en grande partie par l'éclat de la discussion qui s'éleva vers 1830 entre lui et Cuvier, discussion qui émut et partagea toute l'Europe savante. On l'a souvent rapproché de Lamarck, et ces deux grands esprits ont été représentés comme s'étant laissé entraîner par les mêmes rêveries scientifiques. Rien n'est moins juste que ce rapprochement. Il n'existe à peu près aucun rapport entre leurs doctrines. Au point de vue théorique, Geoffroy était essentiellement l'élève de Buffon, et son fils a eu raison de faire ressortir cette filiation intellectuelle. Pour l'auteur de la *Philosophie anatomique*, l'action du milieu est la cause unique des changemens éprouvés par les organismes; à ses yeux, Lamarck s'est trompé en admettant que l'animal peut réagir sur lui-même par la volonté et les habitudes. Geoffroy ne fait aucune réserve à ce sujet, et paraît par conséquent regarder les organismes comme passifs au milieu même des transformations qu'ils subissent. Toutefois il développa la pensée de Buffon. Il donna au mot de *milieu* une signification beaucoup plus large; il attribua en particulier une importance considérable à la composition chimique de l'atmosphère, une prépondérance marquée aux fonctions respiratoires. « Par l'intervention de la respiration, tout se règle, » dit-il. On reconnaît ici le résultat des progrès accomplis en géologie, en paléontologie, et peut-être l'influence des travaux de M. Adolphe Brongniart sur la flore du terrain houiller. Dans les applications de

la théorie, Geoffroy ne fit guère que généraliser et reporter aux animaux supérieurs les considérations admises par Lamarck au sujet des mollusques fossiles. Encore s'exprima-t-il d'ordinaire avec une grande réserve. « C'est, dit-il, une question que j'ai posée, un doute que j'ai émis, et que je reproduis au sujet de l'opinion régnante (1). » Toutefois il formula dans le même travail une proposition aussi explicite et aussi étendue que possible. « Les animaux vivant aujourd'hui proviennent par une suite de générations et sans interruption des animaux perdus du monde antédiluvien. » En particulier il fit descendre les grands sauriens, les crocodiles actuels, des crocodiles de l'ancien monde (2); mais il n'alla pas au-delà. Jamais il ne prétendit faire remonter les espèces passées ou présentes à un prototype quelconque, et, cette opinion lui ayant été prêtée, il répondit par une protestation formelle (3). Geoffroy n'a pas cherché davantage à préciser l'origine première des êtres. Il s'est montré à cet égard bien plus prudent, plus sage que Lamarck.

Dans les développemens de la doctrine générale, Geoffroy est aussi d'abord plus précis que son illustre prédécesseur. Il demande des enseignemens à l'embryogénie, à l'histoire des métamorphoses, à la tératologie ou science des monstruosités. Prenant pour exemple la grenouille et l'expérience si curieuse faite par William Edwards (4), il cherche dans la nature et y trouve facilement des espèces qui reproduisent les formes successives des batraciens les plus élevés. Le protée qui vit dans les lacs souterrains de la Carniole et conserve toute sa vie les branchies des têtards est à ses yeux une sorte de larve permanente, mais capable de se reproduire, et qui n'a qu'un pas à faire pour devenir semblable à nos lézards d'eau (*tritons*). En s'appuyant sur ces faits, Geoffroy déclare que c'est chez l'embryon en voie de formation qu'il faut aller chercher les

(1) *Sur le degré d'influence du monde ambiant pour modifier les formes animales.* (Mémoires de l'Académie, t. XII.)

(2) C'est même à l'occasion de ses recherches sur des fossiles de cette nature trouvés en Normandie que Geoffroy Saint-Hilaire fut amené à développer ses idées relatives à l'origine des espèces actuelles.

(3) *Dictionnaire de la conversation*, article *Hérésies panthéistiques*.

(4) William Edwards plaça dans une boîte à compartimens percée de trous et immergée dans la Seine douze têtards arrivés tout près de l'époque de leur transformation, et dont il détermina le poids. Un plus grand nombre de ces mêmes têtards furent placés dans un grand vase dont on se contenta de changer l'eau tous les jours; mais ils y subissaient l'influence de la lumière, et pouvaient venir respirer l'air en nature à la surface de l'eau. Ces derniers se transformèrent en peu de jours. Sur les douze qui vivaient en pleine eau et dans l'obscurité, deux seulement subirent la transformation normale, mais beaucoup plus tard. Dix restèrent à l'état de larves, bien qu'ils eussent doublé et même triplé de poids. (*De l'influence des agens physiques sur la vie*, 1824.)

passages d'une espèce à l'autre, et il blâme Lamarck d'avoir cru à la possibilité des modifications chez un animal adulte. Il s'éloigne encore de lui par sa manière de comprendre, au moins dans certains cas, la transformation des types. « Ce n'est évidemment point par un changement insensible que les types inférieurs d'animaux ovipares ont donné le degré supérieur d'organisation. » En supprimant ainsi la nécessité de formes intermédiaires, en admettant la possibilité d'une modification brusque des types, Geoffroy répondait d'avance à une des plus sérieuses objections que soulève la doctrine de la filiation lente des êtres, objection que Lamarck avait prévue, et dont il ne s'était nullement dissimulé la gravité.

Après avoir donné les formules générales qui doivent, selon lui, rendre compte de la transformation des animaux, Geoffroy comprend, lui aussi, qu'il faut en venir à un exemple spécial. Ici il n'est vraiment pas plus heureux que Lamarck. Il avait reproché à celui-ci ses colimaçons adultes modifiant les formes de leur tête par l'influence du désir, de la volonté, et faisant naître ainsi des tentacules qui grandissent de génération en génération; lui, il suppose un reptile qui « dans l'âge des premiers développemens éprouve une constriction vers le milieu du corps, de manière à laisser à part tous les vaisseaux sanguins dans le thorax, et le fond du sac pulmonaire dans l'abdomen. C'est là, ajoute-t-il, une circonstance propre à favoriser le développement de toute l'organisation d'un oiseau. » La portion postérieure du poumon se transforme en cellules abdominales ou sacs aériens (1). Agissant à la manière d'un soufflet, elle envoie dans la portion antérieure ou thoracique de l'air comprimé renfermant plus d'oxygène sous un moindre volume. De là résulte un surcroît d'énergie pendant la combustion respiratoire, et par suite l'élévation de la température, des modifications profondes dans le sang, l'accélération de la circulation, l'accroissement de l'énergie musculaire, enfin « le changement des houppes tégumentaires en plumes. » Voilà ce que Geoffroy, entraîné par ses convictions, appelle « soulever le voile qui nous cache comment la mutation de l'organisation est réellement possible, comment elle fut et doit avoir été autrefois praticable. » Quant à la succession des êtres, aux relations des espèces actuelles avec les espèces paléontologiques, les modifications de l'atmosphère, les progrès réalisés à la surface du globe soit par l'action des phénomènes naturels, soit par l'industrie de l'homme, lui en rendent aisément compte. « Ce

(1) Chez les reptiles, le poumon consiste en une grande poche sur les parois de laquelle rampent les vaisseaux sanguins. Chez les oiseaux, il existe dans l'abdomen de grandes poches qui communiquent avec le poumon et en reçoivent de l'air qu'elles poussent jusque dans les os des membres par des canaux particuliers.

n'est pas là, dit-il, qu'est la difficulté; l'évidence de ces raisonnemens satisfait notre raison. »

Ainsi Geoffroy Saint-Hilaire a restreint bien plus que Lamarck le champ de ses spéculations; il s'est éloigné de lui sur plusieurs points fondamentaux, il a introduit dans cet ordre de recherches des considérations nouvelles empruntées aux progrès les plus récens de la science et à ses propres recherches. Considérées à distance et en bloc, ses idées n'ont rien qui répugne à l'esprit, et on comprend qu'elles aient séduit bien des intelligences comme elles l'avaient entraîné lui-même. Dès qu'il tente d'entrer dans les détails, il est néanmoins forcé de s'en tenir aux assertions les plus vagues; dès qu'il veut citer un exemple, il n'est certainement pas plus heureux que son illustre prédécesseur. Pourtant, pas plus que lui, il ne saurait sans injustice et sans erreur être rattaché à de Maillet, à Robinet. Toute sa vie, Geoffroy fut le promoteur ardent des doctrines épigénistes, qu'il eut le mérite de défendre contre Cuvier. Il ne peut donc être placé que fort loin de quiconque se fonde sur la préexistence des germes.

Les théories de Lamarck, surtout celles d'Étienne Geoffroy Saint-Hilaire ont compté en France un certain nombre de disciples, parmi lesquels on place d'ordinaire son fils, Isidore Geoffroy. Je ne crois pas ce jugement bien fondé, quoique Darwin l'ait reproduit tout récemment encore. On sait comment Isidore Geoffroy a dans tous ses écrits adopté et défendu les opinions de son illustre père; souvent il les a développées et en a fait ressortir les conséquences. Pour tout ce qui touche à l'origine des espèces, il s'est au contraire borné à résumer ce qu'Étienne Geoffroy avait exposé d'une manière parfois un peu confuse. Bien plus, par le choix des citations, par les réflexions qu'il ajoute, il semble avoir voulu en restreindre plutôt qu'en étendre le sens. Quiconque aura lu attentivement l'ouvrage où il comptait résumer ses doctrines, et qu'il n'a pu achever (1), se rendra aisément compte de ce fait. Isidore Geoffroy est de tout point l'élève de Buffon; il croit à la réalité de l'espèce, à la distinction de l'espèce et de la race. Rien dans son livre n'autorise à penser qu'il admît des transmutations analogues à celles dont Lamarck soutenait la réalité, à celles dont il s'agit aujourd'hui. Par cela même, il se trouvait entraîné loin de son père, et il semble que la conviction du savant se soit trouvée chez lui en lutte avec le sentiment profond de piété filiale que nous lui avons tous connu. On dirait qu'il a cherché à les concilier en faisant quelques réserves

(1) *Histoire naturelle générale des règnes organiques.* Le troisième volume de ce livre n'est pas même entièrement terminé, et le programme placé en tête du premier nous apprend que l'auteur avait à peine rempli le tiers du cadre qu'il s'était tracé d'avance.

relatives aux époques des grands phénomènes géologiques; mais de là aux doctrines que nous examinons, il y a bien loin. Isidore Geoffroy admettait la variabilité de l'espèce; nulle part il ne parle de la mutabilité. C'est donc bien à tort, ce me semble, que Darwin a placé son nom parmi ceux des naturalistes qui, de près ou de loin, se sont rattachés à cette idée.

Il en est tout autrement de Bory de Saint-Vincent. A diverses reprises, et surtout dans l'article *Création* du *Dictionnaire classique d'histoire naturelle*, dont il dirigeait la rédaction, celui-ci développa sur plus d'un point la doctrine de Lamarck, et en tira des conséquences qui lui appartiennent en propre. Bory admet la formation spontanée, journalière, d'espèces nouvelles, non, il est vrai, sur nos continens, depuis longtemps peuplés d'animaux et de plantes, mais tout au moins sur les terres considérées par lui comme de formation récente. Il cite comme exemple l'île Mascareigne (Bourbon), qu'il croit assez récemment sortie des mers sous l'influence des forces volcaniques, et qui renfermerait, d'après lui, « plus d'espèces polymorphes que toute la terre ferme de l'ancien monde. » Sur ce sol relativement tout moderne, les espèces ne sont pas encore fixées. La nature, en se hâtant de constituer les types, semble avoir négligé de régulariser les organes accessoires. Dans les continens plus anciennement formés au contraire, le développement des plantes a forcément suivi une marche identique depuis un nombre incalculable de générations. Les végétaux ont ainsi arrêté leurs formes, et ne présentent plus les écarts si fréquens dans les pays nouveaux. Sans être bien explicite, Bory semble faire intervenir ici une donnée nouvelle, l'influence exercée sur la fixation des caractères spécifiques par l'action des ascendans placés eux-mêmes dans des conditions d'existence constantes. Ce serait pour ainsi dire l'habitude exerçant son pouvoir non plus seulement sur les individus, mais sur l'espèce elle-même.

Un botaniste éminent, M. Naudin, est aussi à certains égards le disciple de Lamarck, dont il défend la conception générale sans se dissimuler ce qu'ont de fondé les critiques qu'il s'est attirées; il est aussi un des précurseurs sérieux de Darwin. Selon M. Naudin, la communauté d'organisation dans les êtres qui composent un règne ne peut s'expliquer que par la communauté d'origine. Dans tout autre système, les ressemblances entre espèces, ajoute-t-il, ne sont que des coïncidences fortuites, des effets sans causes. Si au contraire on admet un ancêtre commun, « ces ressemblances sont à la fois la conséquence et la preuve d'une parenté non plus métaphysique, mais réelle... Envisagé à ce point de vue, le règne végétal se présenterait comme un arbre dont les racines, mystérieusement

cachées dans les profondeurs des temps cosmogoniques, auraient donné naissance à un nombre limité de tiges successivement divisées et subdivisées. Ces premières tiges représenteraient les types primordiaux du règne; les dernières ramifications seraient les espèces actuelles (1). » C'ést bien, on le voit, l'idée de Lamarck, étendue et précisée.

M. Naudin toutefois se rapproche davantage de Buffon dans la façon dont il comprend les êtres vivans envisagés au point de vue qui nous occupe. Il trouve en eux une certaine plasticité, une aptitude à subir des modifications en rapport avec « la différence des milieux dans lesquels ils se trouvent placés. » Cette flexibilité des formes a pour antagoniste la puissance de l'hérédité; mais celle-ci à son tour a pour contre-poids une seconde force qui la règle et la domine au besoin. Cette force suprême est la *finalité*, « puissance mystérieuse, indéterminée, fatalité pour les uns, pour les autres volonté providentielle, dont l'action incessante sur les êtres vivans détermine à toutes les époques de l'existence d'un monde la forme, le volume et la durée de chacun d'eux en raison de sa destinée dans l'ordre de choses dont il fait partie. » Les espèces naturelles, telles que nous les voyons aujourd'hui, sont la résultante de ces deux forces. Elles sont d'autant plus fixes qu'elles ont derrière elles un plus grand nombre de générations, et qu'elles ont à remplir dans l'organisme général de la nature une fonction plus précise et plus spéciale. Les espèces artificielles que nous appelons races et variétés sont soumises aux mêmes lois en tout ce qui en détermine la formation et la stabilité.

De là même on peut tirer la conséquence que les espèces naturelles et artificielles doivent être le résultat de causes immédiates semblables. Telle est en effet la conclusion de M. Naudin, et là est certainement la conception la plus remarquable et la plus originale de son travail. « Nous ne croyons pas, dit-il, que la nature ait procédé pour former ses espèces d'une autre manière que nous ne procédons nous-mêmes pour créer nos variétés. Disons mieux : c'est son procédé que nous avons transporté dans notre pratique. » Quand, pour satisfaire à un besoin ou à un caprice, nous voulons faire produire à une espèce existante un type secondaire quelconque, nous choisissons les individus qui rappellent même de loin la modification que nous voulons réaliser; nous les marions entre eux, et parmi leurs enfans nous choisissons encore ceux qui se rapprochent le plus de l'espèce d'idéal que nous avons conçu. Ce choix, ce triage, cette *sélection* poursuivie pendant un nombre in-

(1) *Considérations philosophiques sur l'espèce et la variété.* (*Revue horticole, 1852.*)

déterminé de générations finit par donner d'une manière plus ou moins complète le résultat cherché. « Telle est, ajoute M. Naudin, la marche suivie par la nature. Comme nous, elle a voulu former des races pour les approprier à ses besoins, et avec un nombre relativement petit de types primordiaux elle a fait naître successivement et à des époques diverses toutes les espèces végétales et animales qui peuplent le globe. »

Ainsi M. Naudin met en regard et assimile entièrement la sélection opérée par l'homme, la sélection artificielle, et la sélection opérée par la nature, la sélection naturelle. Il admet de plus que dans la voie des transformations la nature a dû aller bien plus loin que nous, d'abord à cause de sa puissance illimitée et du temps immense dont elle a disposé, puis à raison des conditions mêmes dans lesquelles elle agissait au début. Elle a pris les types primitifs à l'état naissant, alors que l'être encore jeune possédait toute sa plasticité, et que les formes n'étaient que faiblement enchaînées par la force de l'hérédité. Nous avons au contraire « à lutter contre cette force enracinée et accrue d'âge en âge dans les espèces vivantes par toutes les générations qui nous séparent de leur origine. » Nous la dominons toutefois dans certaines limites, grâce à des moyens tombés aujourd'hui dans la pratique journalière. Quels sont ceux que la nature a mis en œuvre? Ici une indication générale et vague ne suffit pas. Faut-il admettre une nature intelligente, agissant en vue d'un but déterminé et mettant en œuvre une sélection raisonnée comme le font nos éleveurs? Ou bien la sélection naturelle n'est-elle pas plutôt le résultat nécessaire de faits antérieurs? M. Naudin ne nous dit rien à ce sujet. Pour obtenir une réponse, il nous faut adresser ces questions au naturaliste éminent, au penseur remarquable, dont le nom résume aujourd'hui pour l'univers entier tout l'ordre d'idées dont j'ai essayé d'indiquer le développement progressif.

A. DE QUATREFAGES.

GENÈVE

ET

LES GENEVOIS EN 1868

I. *Genève, ses Institutions*, etc., par M. Joël Cherbuliez; 1868. — II. *Genève et les rives du Léman*, par M. Rodolphe Rey; 1868. — *Histoire de M. Vuarin et du rétablissement du catholicisme à Genève*, 2 vol. in-8°; 1861-1862. — IV. *La Nouvelle Genève*, par le comte Desbassayns de Richemont; 1867. — V. *L'Académie de Genève*, par M. H. J. Amiel; 1859. — VI. *Genève et le Séparatisme*, par M. Joseph Hornung; 1866. — VII. *Pensées genevoises*, par M. François Roget, 2 vol.; 1859.

Genève, depuis vingt ans, a tout à fait changé de caractère. Ce n'est plus la Rome protestante, ni « le grain de musc qui parfume l'Europe, » comme l'appelait Capodistrias. C'est un champ d'expérimentation, c'est une terre libre où les systèmes les plus divers viennent essayer leurs forces. C'est là qu'ont été pour la première fois décrétées ou pour le moins débattues toutes les innovations, toutes les témérités de notre temps, l'abolition de la contrainte par corps, la liberté de plaider sans diplôme d'avocat, la liberté de guérir sans diplôme de médecin, la publicité des instructions criminelles, la séparation de l'église et de l'état. Ces questions et beaucoup d'autres sont à l'épreuve ou à l'étude. C'est à Genève que de simples citoyens, ouvrant une campagne contre la guerre, sont parvenus à convoquer par deux fois des congrès de diplomates pour la neutralisation des blessés. C'est à Genève que la cour de Rome, invoquant la liberté de conscience, qu'elle excommunie chez elle, tâche aujourd'hui d'affranchir tout à fait son église du pouvoir civil. C'est à Genève que, l'an dernier, le premier con-

grès de la paix a proclamé les États-Unis de l'Europe. C'est à Genève enfin que, cette année même, la république sociale, formant un parti politique, a librement formulé ses prétentions. L'audace de ces entreprises ou de ces expériences prouve que nous sommes sur un terrain déblayé; ce n'est plus à la ville de Calvin que nous avons affaire. L'association protestante s'est débandée, assaillie à la fois de dos, de front, de flanc, par le catholicisme, la philosophie et la révolution. C'est ce triple assaut qui sera le sujet et qui marquera les divisions du présent travail. Nous voudrions étudier successivement le mouvement religieux, le mouvement intellectuel et le mouvement social qui ont profondément modifié Genève et les Genevois. Nous pourrons ainsi passer en revue la ville entière et ses habitans, l'église, l'école et la rue, les prêtres, les savans et le peuple.

I.

L'histoire du catholicisme à Genève est encore à faire. On croit communément qu'il fut anéanti du premier coup par la réforme; on a tort. Nous savons que François de Sales vint à Genève, non sans péril, et qu'il eut avec Théodore de Bèze une ou plusieurs conférences dans lesquelles « le gracieux saint, » — c'est un mot de M. Sainte-Beuve, qui raconte l'entrevue, — essaya inutilement de convertir, même de séduire le réformateur. En ce temps-là, des catholiques fervens, malgré la persécution calviniste, s'obstinaient à mourir en criant Jésus-Maria! D'autres allaient prier furtivement dans des villages de Savoie, notamment à Monetier, et portaient des cierges à tous les saints du voisinage. Quelques-uns, plus prudens, faisaient semblant d'être bons protestans et se présentaient même à la cène; mais, au lieu de manger le pain substitué à l'hostie, ils le cachaient dans leur sein. Il est vrai que ce reste de catholicisme avait à peu près disparu à la fin du XVIe siècle; toutefois Genève était sur ses gardes, sans cesse armée contre l'ennemi. Un édit de 1609 menaçait les apostats du bannissement, défendait aux bannis de rentrer sous peine de mort. Quand l'évêque d'Annecy vint faire une visite pastorale au Grand-Saconnex, à une lieue de Genève, le clergé calviniste recommanda aux Genevois de ne point aller se promener de ce côté-là; une amende de 10 écus fut infligée aux promeneurs. Cependant les Genevois n'écoutaient pas toujours les conseils de leurs ministres. L'évêque comptait parmi eux sinon des partisans, au moins des amis. François de Sales avait habilement entouré le territoire genevois de maisons religieuses, de couvens de capucins et aussi de jésuites; ces capu-

cins passaient la frontière sous un déguisement, et entraient dans la ville; l'un d'eux s'établit comme ouvrier chez un cordonnier. Ces visiteurs n'étaient point mal reçus; il y avait des autels cachés dans telle maison peu en vue. Les Genevois fabriquaient pour « les idolâtres » toute sorte d'ustensiles d'église, tels que cierges, bannières, missels, médailles, chapelets, crucifix. Ces petites industries furent prohibées.

Cependant l'introduction clandestine de quelque froc ou de quelque soutane dans la citadelle de Calvin ne pouvait suffire à l'ambition de Rome. — « Prenez garde à vous, écrivait aux rois de France et d'Espagne un pape du XVI[e] siècle, Genève est un foyer de révolutions. Si vous voulez être tranquilles, éteignez son gouvernement. » Le Vatican avait ordonné des prières publiques pour l'anéantissement de la Rome protestante, et promis la couronne royale au duc de Savoie, s'il parvenait à détruire ce séminaire de damnés. On connaît l'affaire de l'escalade (1602), cet assaut de nuit repoussé par les Genevois réveillés en sursaut; tous les Savoyards enrôlés pour ce coup de main avaient communié et portaient des amulettes. La violence ayant échoué, Louis XIV essaya d'un autre moyen pour rétablir le catholicisme à Genève. Il installa en 1679 un résident français dans la petite république. Ce résident eut besoin d'une chapelle pour faire ses dévotions; cette chapelle fut ouverte au public et hantée, non sans ostentation, par une foule d'étrangers. Toutes les prohibitions amènent les mêmes contrebandes : la légation de Prusse à Rome entretient de même en hiver une chapelle où se pressent les étrangers et aussi les zouaves du pape. Les Romains n'en sont pas révoltés; mais les Genevois, il y a deux siècles, étaient plus croyans et par suite moins endurans que les Romains. Il y eut devant l'habitation du résident des attroupemens, des tumultes, un coup de feu partit. Le résident tint bon, il avait derrière lui Louis XIV. La révocation de l'édit de Nantes envoya des renforts à la petite république; l'association protestante se retrempa, se rajeunit, jeta son lest, la lourde scolastique de Calvin, et au siècle suivant elle put défier les tempêtes. En 1759, il n'y avait à Genève, disent les actes du consistoire, que 227 catholiques, y compris « la maison de M. de Voltaire et ses gens, faisant 13 catholiques romains. »

L'auxiliaire le plus puissant et le plus inattendu de l'église romaine fut la révolution. Aux grands mouvemens et aux grands changemens, les minorités opprimées gagnent toujours quelque chose. Genève fut alors, comme elle a toujours été, la ville du refuge; elle accueillit des prêtres persécutés, qui aussitôt, comme font trop souvent les réfugiés, combattirent chez elle et contre elle.

Des chapelles s'ouvrirent clandestinement, malgré la population révoltée. Enfin l'occupation française rétablit officiellement le culte aboli, auquel une église, celle de Saint-Germain, fut restituée par ordre : c'était la première que les réformés eussent enlevée à Rome au XVIe siècle. Bonaparte donna de l'argent pour réparer et décorer ce monument. Cette victoire fut obtenue par la fougue et la persévérance d'un prêtre savoyard nommé Vuarin, dont deux abbés, M. Fleury et M. Martin, ont écrit naïvement la biographie en deux gros volumes trop peu lus. Vuarin était taillé pour la guerre et pour l'empire; Lamennais, son ami, qui fit avec lui le voyage de Rome, l'appelait un admirable homme de combat. Fils de paysan, né dans un petit village, à Collonges-Archamp, au pied du Salève, il se voua dès l'enfance à mener durement les âmes. Un jour qu'il rudoyait ses moutons, son père lui dit : « Quand tu seras prêtre, maltraiteras-tu ainsi ton troupeau? » Il répondit : « Tranquillisez-vous, je saurai conduire les hommes. » Pendant la révolution, il mena une vie d'aventurier au profit de la sainte cause. Il courait sous mille déguisemens par monts et vaux pour dire la messe aux campagnards en dépit des prohibitions. Dénoncé, épié, il échappait à toutes les surveillances. Un jour des gendarmes étaient à ses trousses; ils l'atteignirent dans une auberge. Vuarin, averti, aborda les gendarmes. « Citoyen, dit-il à l'un deux, fais-moi le plaisir de tenir la bride de mon cheval, il est méchant comme un diable. » Le gendarme tint la bride, et Vuarin, sautant en selle, partit comme un trait. Quand plus tard, après une longue campagne, il eut fait donner aux catholiques de Genève, c'est-à-dire aux autorités et à la garnison françaises, l'église de Saint-Germain, il ne put être sur-le-champ curé de cette église; les Genevois, qui le connaissaient, ne voulaient pas de lui. Le premier curé fut l'abbé Lacoste, homme doux et craintif, mal fait pour résister à l'émeute, qui venait l'assaillir jusqu'au pied de l'autel. Vuarin n'obtint la place que plus tard, et non sans peine; il fallut pour la lui donner un décret de Napoléon. Lorsqu'il reçut ce décret, il était en Savoie; il partit aussitôt pour son poste, disant à un ami : « Quand on est nommé curé à Genève, on y va, on y reste et on y meurt. »

Dès lors sa vie ne fut plus qu'une longue lutte contre les protestans. Ce n'était pas sur eux, sur leurs consciences, qu'il voulait agir; il l'essaya peut-être, mais n'y réussit point; il n'opéra qu'une seule conversion dans la société génevoise. Vuarin fit peu ou point de propagande. Son affaire était d'avoir une église, un cimetière, des écoles, et d'avoir tout cela dans Genève, malgré les Genevois. Il introduisit dans sa paroisse des sœurs de charité, des frères de la doctrine chrétienne. Ce dernier acte, accompli en tapinois, sou-

leva des tempêtes; les magistrats durent sévir, ils firent fermer l'école et sceller la porte. Vuarin ne se tint pas pour battu. Il respecta les sceaux de Genève, mais il enfonça la muraille à côté de la porte condamnée; les frères et les écoliers rentrèrent par la brèche. Pourquoi cette petite guerre qui dura quarante ans, puisque les Genevois s'obstinaient à rester calvinistes? Où Vuarin trouva-t-il un troupeau? Chez les étrangers, les Français, les Savoyards. C'est sur les étrangers qu'il s'appuya, comme avait fait Calvin, comme devait faire M. Fazy, comme font aujourd'hui les socialistes de Genève. C'est par l'occupation étrangère qu'il était devenu curé de Saint-Germain, c'est par l'ingérence étrangère qu'il put garder son église. Dès les premiers jours de 1814, des députés genevois s'étaient rendus à Bâle, quartier-général des puissances coalisées, pour solliciter en faveur de leur patrie l'appui des souverains. Ces députés trouvèrent à Bâle le curé Vuarin, qui, bien qu'élu par Napoléon, venait soutenir auprès des mêmes souverains les intérêts de sa paroisse. Il s'était glissé jusque-là dans le traîneau d'un prêtre russe. Il fut le protégé du prince de Metternich comme il avait été le protégé de Mme Mère. Il eut plus tard une correspondance avec le tsar Alexandre, qui lui envoya de l'argent pour les sœurs de charité. Il avait des amis partout; les Noailles, les Montmorency, Chateaubriand, Frayssinous, Barante, lui écrivaient; J. de Maistre et Lamennais lui adressaient lettres sur lettres. Il faisait tout ce qu'il voulait à la cour de Munich. A chaque instant, il s'échappait de Genève avec un passeport visé pour toutes les villes de l'Europe, et l'on ne savait plus où le trouver. On perdait bientôt sa trace. Il passait par Berne pour aller à Turin; on le croyait à Paris, il était à Rome. Le comte de Maistre disait de lui : « C'est un inconcevable personnage en activité, en zèle et en persévérance. Quand je le vois agir, il me donne l'idée des succès apostoliques. » Il disait encore, écrivant à l'abbé Vuarin : « C'est en vrai général, mon cher ami, que vous conduisez vos opérations; vous avez vos avant-postes, vos espions, vos auxiliaires, Rome, Vienne, Turin et votre chère Bavière; vous mettez tout en œuvre pour assurer votre bonne cause. » En effet, l'abbé mettait tout en œuvre, sans s'inquiéter des moyens. Un soir, à Genève, en sortant d'un salon, il prit par mégarde dans l'antichambre un manteau qui n'était pas le sien, et trouva dans les poches un paquet de papiers; il y jeta les yeux en rentrant à la cure, « et voilà qu'à travers les lignes son nom, fortuitement entrevu, vint piquer sa curiosité. Lirait-il? ne lirait-il pas? Il lut. » Ce sont les deux abbés ses biographes qui racontent l'anecdocte en ces termes. Ce paquet de papiers était un mémoire contre Vuarin. On l'attaquait parfois, il ripostait toujours

et prenait souvent l'offensive dans de rudes brochures écrites de verve, un peu grossièrement, et pour la plupart anonymes ou pseudonymes; plusieurs abbés des pays voisins lui prêtaient volontiers leurs noms. Un jour une de ces brochures, un peu trop virulente, fut saisie par l'autorité, qui confisqua jusqu'aux feuilles maculées des épreuves. Quand l'imprimeur porta sa note au bouillant abbé : « Allez demander votre argent aux magistrats, répondit Vuarin; qui casse les verres les paie. » Tel était l'homme; il ne méritait pas l'oubli dans lequel il est tombé. Son histoire est celle du catholicisme à Genève dans les quarante-trois premières années de ce siècle. Ce fut lui qui le premier, en 1836, lança ses paroissiens dans la politique. Il refusa plusieurs évêchés pour rester dans sa cure, sous les armes, et vécut ainsi de longues années, détesté à Genève, mais adoré ailleurs et au loin. Ce fils de paysan connaissait tous les rois et reçut des brefs de trois papes. Dans ses derniers jours, frappé d'apoplexie, il eut peur du diable; mais il finit par se rassurer et mourut bien. Avant lui, c'est à peine si une soutane, de loin en loin, osait se montrer à Genève. A ses funérailles figurèrent des milliers de catholiques, deux cents prêtres, deux évêques, et la cité de Calvin, parfaitement tranquille, laissa passer le convoi.

Cependant, malgré ce résultat obtenu par l'adoucissement des mœurs, le catholicisme n'avait pas encore fait de grands progrès à Genève. L'abbé Vuarin avait eu affaire à forte partie; les Genevois, de tout temps menacés et forcés de se défendre, ont l'esprit défiant et l'œil ouvert. Ils opposaient la force à la force, la diplomatie à la diplomatie. Le belliqueux abbé fut battu par eux dans deux campagnes importantes, celle qui aboutit à l'agrandissement du territoire genevois et celle qui amena l'annexion de Genève au diocèse de Lausanne. Cet agrandissement de territoire avait été réclamé par les Bernois comme condition de l'entrée de Genève dans la confédération helvétique. La petite ville, serrée de trop près par les Français et les Savoyards, avait besoin de les écarter un peu pour dormir en paix; mais les Genevois n'étaient pas tous contens d'agrandir ainsi leur république : les communes qu'on leur offrait ou qu'on réclamait pour eux étaient soumises au rite romain. « Messieurs de Genève, dit à ce sujet Talleyrand, ont désenclavé leur territoire, mais ils ont enclavé leur religion. » Comme un de ces « messieurs » disait à ce diplomate : « Eh bien! vous nous avez donné les catholiques! » le diplomate repartit : « Ou nous vous avons donnés à eux! » L'abbé Vuarin était opposé à ces annexions; il craignait pour les communes réunies la prépotence et la propagande protestantes. De plus il était bon Savoyard, et ne voulait pas que son village de Collonges-Archamp devînt genevois; mais,

malgré ses bons rapports avec le prince de Metternich, il ne put empêcher l'agrandissement du nouveau canton; seulement Collonges-Archamp resta savoyard.

Une convention spéciale, le traité de Turin, protégeant ces communes réunies, stipula que la religion catholique y devait être maintenue telle qu'elle était au moment de la cession, que rien n'y pouvait être changé ni dans la circonscription des paroisses ni dans le nombre des prêtres qui les desservaient, que les maîtres d'école et les officiers municipaux y devaient être catholiques au moins pour les deux tiers, qu'aucun temple protestant n'y pouvait être établi, sauf dans la ville de Carouge, que les frais du culte et l'entretien des prêtres seraient à la charge de l'état, que l'église de Saint-Germain à Genève serait conservée, « le curé logé et doté convenablement, » qu'enfin les habitans du territoire cédé auraient les mêmes droits politiques et civils que les autres Genevois, « sauf la réserve des droits de propriété, de cité et de commune. » Telles furent les principales conditions de ce traité, qui devint et qui était encore il y a trois mois, malgré beaucoup d'infractions, la base légale du catholicisme à Genève. Il semble que ces concessions eussent dû satisfaire les catholiques; il n'en fut rien. Il leur déplaisait que le tiers des magistrats municipaux pût être protestant, qu'un temple réformé fût autorisé à Carouge, que rien ne fût stipulé dans le traité contre le divorce et le mariage civil, que toute ingérence des magistrats dans les affaires de religion ne fût pas expressément prohibée, enfin et surtout qu'on eût réservé certains droits de propriété, de cité et de commune, réserve en apparence insignifiante, mais qui constituait une sorte de majorat en faveur des anciens Genevois. Ceux-ci en effet gardaient pour eux seuls les biens de l'hôpital et de la Société économique, institutions d'utilité publique et de bienfaisance que l'occupation française avait respectées, les regardant comme le patrimoine inaliénable des citoyens. Il y eut donc dans le canton agrandi des frères aînés et des frères cadets, étrange inégalité qui ne devait cesser qu'au mois d'août 1868; mais l'article des traités qui affligea le plus l'abbé Vuarin fut celui-ci : « les communes catholiques et la paroisse de Genève continuent à faire partie du diocèse qui régira les provinces du Chablais et du Faucigny, sauf qu'il en soit réglé autrement par l'autorité du saint-siége. » Cette dernière phrase paraissait jetée là respectueusement pour reconnaître le pouvoir du pape; mais elle permettait de révoquer l'article auquel l'abbé tenait le plus. En restant soumis à un évêque savoyard, il n'aurait eu de compte à rendre à aucune autorité suisse, et il se fût abrité sous l'égide du roi de Sardaigne. Le petit monde catholique eût pu former dans le canton une sorte

d'état dans l'état, une Savoie genevoise soutenue par Turin et gouvernée par Rome. Aussi « les messieurs de Genève, » gens avisés et fins joueurs, eurent-ils bientôt l'idée de trancher ce dernier lien qui attachait leur nouveau canton aux états sardes et d'agréger les paroisses du canton au diocèse de Lausanne et de Fribourg. L'abbé Vuarin, qui avait sa police, fut bientôt informé de cette entreprise, et remua terre et cieux pour la déjouer. Il fit à cet effet dès 1815 un voyage à Gênes, puis sept courses à Lucerne, où résidait le nonce, plusieurs à Chambéry, une à Sion : il mit en jeu des évêques, des cardinaux, deux rois, celui de Sardaigne et celui de Bavière; mais Genève avait pour elle l'empereur d'Autriche, le roi de Prusse et son représentant à Rome, le fameux Niebuhr, très influent, quoique protestant. Rien de plus curieux que l'histoire de ces négociations : l'Europe entière agissait au Vatican pour ou contre Genève à propos d'un évêché. Cette petite ville avec ses petites affaires mettait depuis 1815 toutes les chancelleries en émoi; un diplomate dépité s'écriait : « C'est donc la sixième partie du monde! » Enfin l'abbé Vuarin fut battu à la fin de 1819; il dut obéir à l'évêque de Lausanne, qui reçut plus tard l'autorisation d'ajouter à son titre celui d'évêque de Genève, mais seulement pour l'honneur, sans extension de droits ni augmentation d'appointemens. L'évêque de Lausanne était un homme doux et conciliant dont on s'empara par des caresses. Il fit beaucoup de concessions aux Genevois; leur gouvernement prit l'habitude d'intervenir dans la nomination et l'installation des curés, et exigea d'eux un serment; les mandemens de l'évêque furent publiés et transmis par l'autorité civile. On peut se figurer le désespoir de l'abbé Vuarin. « Le pape, mon cher abbé, lui écrivait Joseph de Maistre pour le consoler, est conduit aujourd'hui comme il l'était hier, et quelquefois, même en faiblissant, il nous conduit à de grands résultats qu'il ignore lui-même... Rome va son train, et avance en reculant. »

Le clergé catholique de Genève avait tort de se plaindre; les communes annexées malgré ses efforts lui donnèrent ce qui lui manquait absolument, un troupeau. Les 16,000 nouveaux citoyens du canton étaient presque tous catholiques. Quant aux Genevois, ils ne furent pas si méchans qu'on le croit pour leurs frères cadets. Ils dépensèrent de l'argent pour loger les curés et augmenter leurs traitemens, pour réparer les églises, pour conserver et doter le collége de Carouge. Ce fut ainsi que peu à peu la concorde ou du moins la paix finit par s'établir entre les citoyens des deux cultes. Il y avait sans doute de part et d'autre assez d'animation dans les débats religieux. Quand des protestans voulaient aller prêcher dans quelque commune catholique, cela ne se passait pas sans coups; mais ces

batailles ne se renouvelaient pas trop souvent. Malgré le bouillant abbé, souvent même contre lui, l'évêque et le pouvoir s'entendaient presque toujours à merveille. Le jubilé de la réformation, grande fête séculaire qui fut célébrée en 1835 à Genève en mémoire de la révolution religieuse de 1535, fit bien quelque peine au clergé romain; mais il n'y eut que des larmes versées. Plus tard, l'*Union protestante*, association de calvinistes peu aimables, risqua bien de tout gâter par son système d'exclusion : elle faisait de la propagande en employant de préférence des domestiques, des ouvriers ou des fournisseurs de sa communion, elle risquait de produire à peu près autant d'hypocrites que de convertis; mais cela n'agita point la ville remuante. Les esprits étaient ailleurs; ce qui les passionnait alors, c'était le besoin d'un conseil municipal dans la ville et le désir de voir des visages nouveaux à la tête des affaires. Les luttes politiques de Genève entre 1841 et 1846 ont été racontées ici même avec une passion contenue (1). Nous y reviendrons plus tard. Rappelons seulement que la chute du gouvernement conservateur en 1846 vint surtout de sa complaisance pour le *Sonderbund*. Les hommes du pouvoir, gens tranquilles et un peu renfermés, ne se doutaient point des haines soulevées contre les jésuites. Très protestans au fond et beaucoup plus que les radicaux, ils soutenaient sans doute à contre-cœur cette compagnie, ou du moins l'association de cantons catholiques armés pour la défendre; mais il y avait dans ce débat une grave question de souveraineté cantonale, il y avait d'anciens droits contestés par des prétentions nouvelles, il y avait des agressions de corps-francs composés de patriotes avancés. Les conservateurs hésitaient donc, ignorant les colères et les forces hostiles. Ils furent violemment renversés; mais les catholiques ne leur surent point gré de cette chute. M. James Fazy monta au pouvoir, et au bout de peu de temps eut pour lui presque tout le troupeau de feu Vuarin. Le chef des voltairiens, élevé au premier rang par un cri de guerre contre les catholiques, sut attirer les catholiques dans son parti. La politique, dit Macaulay, est tout le contraire de la logique, c'est la science ou l'art des transactions. Les catholiques du canton n'étaient pas seulement un groupe de croyans qui admettait certains dogmes ou certains rites, c'était une famille étrangère admise depuis 1816 au foyer genevois, famille un peu dépendante ou du moins subalterne, composée de paysans et de villageois pour la plupart laboureurs, ouvriers ou domestiques. Ils avaient donc tout à gagner à la dé-

(1) Voyez, dans la *Revue* du 1er juillet 1851, *la Suisse sous le gouvernement des radicaux*, par M. Joël Cherbuliez.

mocratie; le suffrage universel attribuait au serviteur le poids du maître, et à l'illettré la compétence du savant.

D'autre part, M. Fazy n'était pas plus protestant que catholique, et pouvait conserver dans les débats religieux la plus impartiale indifférence. Sa profession de foi, qu'il fit un jour au grand-conseil, se résumait en ces termes : « je ne dis pas que je crois ou que je nie; je dis que je ne sais pas. » Ce n'est pas tout, l'église catholique n'avait rien à perdre au changement, son intégrité ne pouvait être entamée, tandis que l'église protestante fut amoindrie comme puissance : les membres du consistoire et les pasteurs furent soumis à l'élection populaire. Cessant d'être les dépositaires et les interprètes des dogmes anciens, ils devinrent de simples représentans du peuple religieux, des députés élus pour soutenir publiquement les croyances courantes. M. Fazy d'ailleurs fut, on le sait, un intrépide destructeur : les « gens du haut » renversés, les murs de la ville abattus, l'académie mutilée par des destitutions, tous ces coups et beaucoup d'autres frappèrent la vieille Genève, dont Rome depuis trois siècles réclamait l'anéantissement. Après la démolition des remparts, les étrangers entrèrent, et obtinrent sans peine pour un peu d'argent le titre de citoyens; cette immigration accrut à vue d'œil la population catholique. Au reste, en s'alliant, catholiques et radicaux se trompaient un peu les uns les autres. « Assurément, disait en 1849 l'évêque de Lausanne, je ne puis approuver M. Fazy; mais il fait si bien nos affaires en renversant toutes les institutions protestantes qu'on aurait tort de voter contre lui. Il faut le garder encore trois ou quatre ans pour qu'il achève son œuvre. » L'évêque voyait juste; les catholiques suivirent ses conseils et n'eurent point à s'en repentir. Ils arrivèrent à gouverner Genève non par le nombre, encore moins par l'intelligence, mais par les avantages de leur situation. Indifférens aux questions politiques, ils se trouvaient placés entre les conservateurs et les radicaux, qui étaient à peu près d'égale force, comme l'appoint nécessaire pour parfaire une majorité. Ils pouvaient donc se donner aux plus offrans sans fausse honte, puisqu'il s'agissait d'intérêts religieux; or les plus offrans ne pouvaient être les conservateurs, qui regrettaient la vieille Genève. Rome envahissante vota donc fidèlement et votait hier encore pour M. Fazy. Cet homme d'état « passionné en politique était sans passion en religion; » il aimait le Dieu des bonnes gens, celui qu'on adore le verre en main, et voulait qu'on pût aller même à la messe. Il tança un jour assez vertement les hommes de son parti, ses collègues au pouvoir, qui s'étaient montrés peu courtois envers l'évêque de Lausanne. Il résulta de tout cela un extraordinaire développement du catholicisme. En 1857, l'église de Notre-Dame fut

inaugurée par un discours triomphal d'un citoyen genevois, l'abbé Mermillod, qui entrait en scène; cet édifice, construit sur un terrain concédé gratuitement par l'état, fut appelé « la cathédrale-citadelle, le temple de la liberté. » Élevé à quelques pas de la gare du chemin de fer, il attire le premier coup d'œil des arrivans, et commande la nouvelle ville, celle qui développe sur la rive droite du Rhône, à côté du faubourg plébéien de Saint-Gervais, ses quais somptueux, ses larges rues bordées d'hôtels et peuplées d'étrangers; il s'y ouvrait même une maison de jeu. C'est la Genève radicale et catholique opposée de toutes manières à l'ancienne ville, qui étage sur la rive gauche du fleuve un entassement de hautes maisons coupé de ruelles sombres et dominé par les deux tours de Saint-Pierre, le temple protestant. Enfin, l'immigration amenant chaque jour de nouveaux renforts, le dernier recensement décennal donna des chiffres imprévus qui ont suscité bien des inquiétudes. En 1850, le canton de Genève comptait 34,212 protestans et 29,764 catholiques. En 1860, les catholiques étaient 42,099 et les protestans 40,069.

Dès lors Rome ne connut plus d'obstacles; elle voulut séparer Genève du diocèse de Lausanne et ériger en évêché la cité de Calvin. C'eût été sans doute une gloire pour le pontificat de Pie IX de rétablir ainsi d'autorité le siége de François de Sales; mais l'entreprise n'était pas facile. L'abbé Vuarin, qui l'avait tentée deux fois, et qui, pour la faire réussir, s'était rendu à Rome, n'avait pu la mener à bonne fin. C'est que l'église catholique de Genève n'est point libre comme celle d'Angleterre; elle dépend de l'état, qui l'a reconnue et qui l'entretient. Quand elle se détacha malgré Vuarin du diocèse de Chambéry pour être annexée à celui de Lausanne, ce fut à la demande du gouvernement genevois traitant avec le saint-siége, et quand l'évêque de Lausanne obtint le droit d'ajouter à son titre le nom de la nouvelle paroisse, nous l'avons déjà dit, ce fut seulement pour l'honneur. Il était donc malaisé de déchirer une convention provoquée et consentie à Genève par le pouvoir civil. D'un autre côté, il était assez tentant pour le pouvoir spirituel de s'attribuer un nouveau droit et d'essayer sa force en pays libre, sur un terrain neutre où l'on peut tout dire et tout faire impunément. On agit donc en tapinois, sans précipitation, sans fanfares; l'abbé Mermillod, citoyen et curé de Genève, était un orateur élégant et un homme d'esprit; on le fit évêque d'Hébron *in partibus infidelium*. Hébron est l'ancien nom d'une petite ville de Palestine; ce titre n'avait rien d'inquiétant. M. Marilley, l'évêque reconnu de Lausanne et de Genève, fut chargé d'annoncer la nouvelle au conseil d'état. Il déclara que cette nomination ne changeait rien à l'or-

ganisation de l'église, et que le nouvel évêque ne serait que son vicaire-général. Le conseil d'état ne fit pas d'objection, ne voulant pas montrer d'humeur pour une simple affaire de titres. Ce succès encouragea la cour de Rome, et quelque temps après M. Marilley, dans une seconde lettre au conseil d'état, annonça qu'il voulait se décharger d'un fardeau trop lourd pour ses épaules, et qu'à cet effet, dégageant sa responsabilité personnelle, il déléguait de pleins pouvoirs sur l'église de Genève au nouvel évêque d'Hébron. Le conseil d'état vit le piége, et refusa son consentement en termes très nets. Il déclara qu'il ne voulait rien innover, que les paroisses du canton étaient assujetties à perpétuité par le bref du pape et l'acquiescement du pouvoir civil à l'évêque de Lausanne, et que l'abbé Mermillod ne pouvait être reconnu que comme le vicaire-général de ce prélat. M. Marilley se débattit tant qu'il put, ne sachant que répondre, gêné par des ordres supérieurs qu'il n'avait point inspirés, qu'il avait probablement combattus, et forcé de plaider une cause qu'il devait trouver mauvaise. Il tâcha d'alléguer les rapports directs qui s'étaient établis entre la cour de Rome et l'évêque d'Hébron; mais ces rapports ne regardaient en rien le gouvernement de Genève, qui, à la fin de cette longue correspondance, commencée en décembre 1864 et continuée jusqu'en novembre 1865, fit cette déclaration formelle : « le conseil d'état est censé et doit ignorer la mission et les instructions que le curé de Genève peut avoir reçues de Rome; il ne doit et ne veut connaître que les instructions que cet ecclésiastique reçoit de son supérieur sous la responsabilité de ce dernier. » Les choses en sont là. L'attitude et la conduite du gouvernement ont été approuvées tout récemment (septembre 1868), après une discussion assez vive et malgré une protestation du clergé catholique, par les membres du grand-conseil. L'évêché d'Hébron ne sera pas de longtemps l'évêché de Genève.

Il restait une dernière barrière entre les anciens et les nouveaux Genevois, c'étaient les institutions de charité. Les biens de l'hôpital de Genève appartenaient encore, il y a quelques mois, aux descendans des vieux Genevois. Pour faire disparaître cette dernière trace d'inégalité, il a fallu de longs débats, de patiens efforts, deux plébiscites; mais enfin la victoire vient de prononcer (août 1868). Anciens citoyens et nouveaux annexés ont droit aux mêmes secours. L'hôpital de Genève est remplacé par un hospice général. Ce grand acte sera l'honneur du parti indépendant, qui gouverne depuis 1865; le traité de Turin est aboli de fait, sinon de droit, les communes réunies n'ont plus besoin d'être protégées. Le premier article de la nouvelle loi constitutionnelle porte que « le peuple genevois renonce

à toute distinction de territoire et à toute inégalité de droits qui pourrait résulter des traités ou d'une différence d'origine entre les citoyens du canton. » Les frères ennemis seront désormais traités comme frères jumeaux; c'est ainsi que l'église romaine a gagné quelque chose à toutes les révolutions de Genève. L'occupation française lui a donné une existence officielle, les traités de 1815 lui ont procuré un troupeau, le régime radical lui a valu une puissance politique, le régime indépendant a détruit les derniers priviléges des anciens réformés. Malgré tous ces succès, Rome n'a pas repris Genève. L'ultramontanisme n'a pu entrer dans ce pays républicain qu'en bonnet rouge et la soutane retroussée. M. l'évêque d'Hébron lui-même passe pour libéral, et l'est peut-être; en tout cas, il n'a jamais ouvertement attaqué la civilisation. Il écrit des mandemens où il tâche de se prouver que l'église n'est point en désaccord avec le siècle. Rien de plus ingénieux que sa défense du *Syllabus*. Ne pouvant à Genève attaquer la liberté des cultes, à tout moment invoquée en faveur de son troupeau, il affirme que cette liberté, *malgré l'erreur de son principe*, peut être pratiquement un progrès relatif et même désirable. Pie IX la voudrait voir consacrée en Russie et la permet à Rome, où il tolère des juifs et même des protestans. Le pontife-roi est donc conduit par son double caractère à se désobéir. Il aurait le droit de s'excommunier; s'il n'en fait rien, c'est pure tolérance. Tels sont les argumens irrévérencieux que le catholicisme genevois, c'est-à-dire républicain et démocratique, est forcé d'invoquer. Tel jeune chef avoué du parti ultramontain affiche les opinions les plus radicales; il désavoue l'encyclique, et n'est ultramontain que de nom. De là cet aveu significatif d'un prêtre qui voyait clair. « A supposer que nous prenions Genève, disait-il, le siége nous aura coûté 20,000 âmes. » L'unique moyen de conquête en effet dans ce pays du suffrage universel, c'est l'immigration : il faut une foule de voix à opposer aux voix protestantes; mais, à peine entrés dans la ville libre, les papistes, quittant l'église, deviennent esprits forts. Ajoutons que l'immigration, moyen déjà coûteux, ne suffit pas pour faire des électeurs; il faut que les nouveau-venus deviennent citoyens, ce qui grossit les frais de propagande : aussi la plupart d'entre eux restent-ils étrangers, ce qui fait que la majorité catholique dont nous parlions plus haut est une majorité d'habitans, non de citoyens ni d'électeurs. En 1860, il y avait à Genève 28,700 étrangers appartenant pour la plupart au culte romain. Les étrangers déduits, il ne resterait à M. l'évêque d'Hébron qu'un tiers de la population genevoise, et dans ce tiers les notabilités se comptent, il n'y en a pas vingt. Ces paroissiens d'ailleurs ne vont pas tous à l'église, il y a parmi eux beaucoup de voltairiens. L'an der-

nier, au congrès de la paix, quand une fraction de catholiques crut devoir protester contre le discours anti-papiste de Garibaldi, il y eut une contre-protestation de catholiques également qui trouvaient ce discours très convenable. Quand plus récemment les frères de la doctrine chrétienne voulurent ouvrir une école à Carouge, ce ne furent pas les hérétiques, ce furent les catholiques de l'endroit qui, par une démonstration tumultueuse, empêchèrent cette installation. Dernièrement encore, dans la discussion du grand-conseil sur l'évêché de Genève et l'épiscopat de M. Mermillod, ce fut un député catholique qui s'opposa le plus vivement, par les plus fortes raisons, aux prétentions de Rome. De réduction en réduction, nous arrivons à des chiffres minimes; le diocèse d'Hébron ne réunit plus qu'un très petit nombre de croyans. Ces croyans, l'autre jour, ont voulu se compter; ils se sont présentés avec un programme et une liste de candidats pour le grand-conseil aux élections du 15 novembre 1868. Il était déjà imprudent d'introduire les questions confessionnelles dans les débats politiques; mais l'imprudence fut aggravée par la publication d'un *factum* impertinent qui était une sorte de cri de guerre jeté contre Genève au lendemain de la loi sur l'hospice général. Il en résulta des scènes déplorables dans le collége de la rive gauche, où triomphent d'ordinaire les radicaux. Les ultramontains, brusquement accueillis, furent chassés de la salle des élections, leurs tables renversées, leurs listes déchirées; quelques-uns d'entre eux reçurent d'assez mauvais coups. Ce fut une bataille d'un nouveau genre, non plus entre indépendans et radicaux, mais entre catholiques et catholiques, entre ceux qui votaient « pour la cure » et ceux qui ne voulaient pas des ignorantins. Ces tumultes n'ont réussi qu'à fortifier le parti indépendant, qui a fait passer quelques-uns de ses candidats au collége de la rive gauche. Quant à l'évêché d'Hébron, cette maladroite équipée a prouvé sa faiblesse; chez les 42,000 fidèles qu'il se vantait de gouverner dans le canton et parmi les 15,000 électeurs de la république, il n'a pu trouver que 1,200 partisans. La cause de l'ultramontanisme est perdue.

II.

Nous quittons l'église et nous entrons à l'école, où va nous conduire un guide instruit et curieux, M. le professeur Amiel. Il nous rappelle d'abord les services rendus par le protestantisme aux saines et fortes études. Calvin ouvrit des classes de filles et de garçons, fonda le collége, où dès lors on vit des enfans de tous les quartiers réunis sur les mêmes bancs; les fils d'ouvriers lisaient en latin les harangues de Cicéron, et l'atelier n'y perdait rien lors-

que ces enfans devenaient des hommes. Calvin fonda aussi l'académie, qui « devait donner à la patrie genevoise de bons serviteurs, des ministres éclairés et une influence au dehors. » Il s'établit une sorte de hiérarchie universitaire : les maîtres commençaient par enseigner au collége, et passaient ensuite à l'académie, où, de chaire en chaire, ils s'élevaient à celle de dogmatique; c'était le sommet. Fort estimés, quoique peu payés (quand la république avait besoin d'argent, on leur retirait leurs honoraires), les professeurs étaient appelés aux plus hautes fonctions. Aussi vit-on dès lors installés dans ces chaires presque tous les hommes éminens du pays. Il y eut des dynasties de savans; M. Amiel a compté parmi les professeurs de l'académie 6 Turrettini, 5 Pictet, 4 Tronchin, autant de Cramer, plusieurs Leclerc, plusieurs Mallet, et parmi les étudians tous les Genevois qui ont fait parler d'eux, sans compter les étrangers illustres, Agrippa d'Aubigné, Bayle, Jacobi, M. Guizot. Au commencement, cette institution ne fut guère qu'une école de théologie; mais elle devait se développer et se modifier avec le temps. Une lutte ne tarda point à éclater entre l'esprit clérical, qui s'adoucit par degrés, et l'esprit laïque. On avait d'abord exigé des étudians, avant de les admettre à suivre les cours, la confession de foi la plus stricte; mais cette obligation cessa dès 1576 sur l'excellent motif « qu'il n'était pas raisonnable de presser ainsi une jeune conscience en lui faisant signer ce qu'elle n'entendait pas. » L'église elle-même, cédant peu à peu, finit par abolir toute confession de foi; le Christ aux bras étroits que n'aimait pas Bossuet ne pouvait régner éternellement à Genève. Cependant l'esprit laïque ne devait triompher qu'à la longue malgré le talent et le mérite de ses premiers représentans, les deux Budé, Scaliger, Casaubon, Henri Estienne, plus tard Jean Leclerc. Ces hommes éminens, poussés à Genève par les persécutions catholiques, en furent exclus par les résistances calvinistes. Casaubon, il est vrai, « le phénix des beaux esprits, » garda quatorze ans sa chaire; mais Scaliger ne fit que passer, et Jean Leclerc dut émigrer en Hollande, où il fonda un foyer de libre pensée et de publicité militante. La théologie régnait encore en souveraine à Genève; ceux qui avaient quelque velléité d'émancipation devaient reculer ou partir. « Les Genevois ont déclaré une bonne fois et pour jamais, avait répondu Théodore de Bèze à Ramus, qui offrait à Genève ses services, que ni en logique, ni en aucune autre branche du savoir, on ne s'écarterait des sentimens d'Aristote. » Notons ce mot « pour jamais; » les hommes de foi disposent toujours de l'avenir.

La prédiction de Théodore de Bèze se trouva fausse au bout d'un siècle. Le cartésien Jean-Robert Chouet, appelé de Saumur à Ge-

nève, y vint avec une foule d'étudians, et transforma l'unique chaire de philosophie en chaire de sciences naturelles. Aussitôt la Genève intelligente s'éveilla en sursaut avec des aptitudes et des curiosités ignorées jusqu'alors; elle fut comme révélée à elle-même, des essaims de naturalistes apparurent aussitôt. Ainsi commença le beau mouvement scientifique qui devait illustrer Genève au siècle suivant, ainsi s'ouvrit l'école d'où sortirent bientôt Mallet, Tissot, Trembley, Jallabert, Abauzit et les dynasties qui règnent encore aujourd'hui, les Pictet, les Candolle, les Saussure. Ces patriciens ou, si l'on veut, ces notables ne trouvaient pas d'ambitions ni de vanités à satisfaire en leur pays républicain; ils n'y pouvaient être ni hommes de cour, ni gens d'épée, ni héros de ruelles, et sans efforts, à un certain âge, par droit de naissance, ils arrivaient au pouvoir. Aussi ne savaient-ils que faire de leur jeunesse; ils s'attachèrent donc à la nature, qui, riche et neuve, ignorée, inépuisable, aux portes de leur petite ville, s'offrait à leurs yeux, se livrait à leurs mains. Bientôt ces études furent plus et mieux que des passetemps, elles devinrent des devoirs de famille; le fils, héritant du père, eut un renom scientifique à soutenir, une œuvre importante à poursuivre. Genève acquit un nouveau lustre, et Voltaire eut beau rire : ce fut un spectacle frappant en face de la France des Pompadours que ce pays de bonnes mœurs gouverné par des hommes de science.

Calvin y perdit cependant, l'école s'éleva plus haut que le temple; les meilleurs esprits, en devenant naturalistes, cessèrent d'être orthodoxes; la religion resta pourtant dans les cœurs, et sut opposer un bouclier de bronze aux flèches aiguës qui partaient de Ferney. M. Saint-René Taillandier a raconté cette lutte ici même à propos des lettres de Moultou (1). Cependant les Moultous, qui étaient alors assez nombreux, devaient tôt ou tard se rapprocher de Voltaire. Dès 1730, une femme de cœur, Mlle Huber, avait attaqué l'éternité des peines et défendu la religion naturelle. On le voit, la profession de foi du vicaire savoyard n'était rien moins qu'une chose nouvelle; si elle fut condamnée, c'est qu'elle exprimait trop librement la religion courante à Genève et ailleurs au dernier siècle et peut-être encore aujourd'hui.

Tout ce mouvement fut arrêté par la révolution et l'occupation françaises. Genève alors languit et déchut; elle perdit en quinze ans le tiers de sa population. Ses meilleurs citoyens s'étaient enfuis; ceux qui étaient restés cependant avaient su résister à l'invasion et l'empêcher de devenir une conquête. La France avait oc-

(1) Voyez la *Revue* du 15 mars 1864.

cupé Genève sans la posséder; l'église, l'académie, le collége, les cercles, les fonds de bienfaisance, étaient restés dans les mains des citoyens, qui faisaient bande à part, s'isolant de la garnison et de la préfecture. Quand les émigrés rentrèrent, ils ne trouvèrent de changé que les lois. Ils revinrent en foule des quatre coins de l'Europe, les uns imbus d'idées anglaises que soutenait leur *Bibliothèque britannique*, depuis *Bibliothèque universelle*, les autres éclairés par la France, instruits par les leçons de 89, quelques-uns réchauffés par la vive lumière qui avait brillé à Coppet, dans la petite cour de Mme de Staël. Il y eut alors à Genève un centre d'esprits distingués, un petit monde très vivant et très vivement décrit par M. Rodolphe Rey : André Lullin, qui doit être nommé le premier, un caractère antique; l'excellent Dumont (le souffleur de Mirabeau), gros homme aux sourcils arqués, joyeux convive, aimant les jeunes gens; le botaniste P. de Candolle, élégant et français, d'une effrayante activité, menant de front des publications colossales, nombre de sociétés qu'il avait fondées, et la vie de salon, où il s'épanouissait; Guillaume Favre, que Mme de Staël appelait son érudit, homme de cœur, la main pleine et ouverte, « avide de connaissance et avare de publications; » l'historien Sismondi, trapu, corpulent, ayant gardé le ton et l'accent du terroir, âme chaude et confiante; le jurisconsulte Bellot, infirme, estropié, « si caduc qu'il ne pouvait marcher seul sans défaillir, » mais au travail dès quatre heures du matin et d'une probité républicaine. Dieu sait si j'en passe (1), et je n'ai pas nommé les femmes, parmi lesquelles régnait Mme Necker. Dans ce monde brillèrent aussi quelques étrangers : Capodistrias vint plaider à Genève en faveur de la Grèce; pour prouver à quel point la cause fut gagnée, il suffit de rappeler le nom d'Eynard. L'Italien Rossi, chassé de son pays, fut longtemps professeur à l'académie de Genève. Sagace et caustique, quoiqu'un peu nonchalant, il ne s'échauffait qu'aux questions brûlantes, mais

(1) J'en passe beaucoup trop, et je tiens à compléter la liste en empruntant quelques passages à la préface dont M. Adert a fait précéder les *Mélanges d'histoire littéraire* de M. Guillaume Favre (Genève 1856). — M. Adert cite encore « J.-J. Rigaud, qui exerça une influence aussi grande que légitime sur la direction des affaires de Genève avec la Suisse, et dont la capacité administrative semblait appeler un plus vaste théâtre; — Pictet Diodati, l'ancien représentant de Genève à Paris sous le régime impérial, et qui, dans les premières années de la restauration, était devenu le chef de l'opposition libérale dans la petite république; — Lullin de Châteauvieux, que ses *Voyages agronomiques en Italie* et surtout *le Manuscrit venu de Sainte-Hélène* avaient rendu célèbre comme excellent observateur et publiciste original; — Marc-Auguste Pictet et Pictet de Rochemont, l'un professeur habile, l'autre diplomate heureux et prudent, auxquels la *Bibliothèque britannique* et la *Bibliothèque universelle de Genève* durent leur grand et légitime succès. »

à peine échauffé jetait feu et flamme. N'oublions pas enfin le Bernois Bonstetten, apôtre de Jean-Jacques, ami de Jean de Muller et de Mme de Staël : il servait de trait d'union entre deux siècles; c'était un brillant vieillard, studieux et mondain. « A Genève, écrivait-il à une femme, tout fleurit, tout fait des pas de géant; on n'éprouve jamais un moment de vide, tant il y a de cours. De Candolle est admirable et attire la plus brillante société. On ne trouverait pas ailleurs des hommes comme les Pictet. Tout ce qui pense et écrit en Europe passe dans notre lanterne magique. On ne rencontre que grands seigneurs et princes. Ce séjour est préférable à celui de Paris; ce qui est dispersé dans la grande ville se trouve réuni ici en un bouquet. Genève, c'est le monde dans une noix. »

De cette association d'intelligences résulta un nouveau mouvement, une école juridique, économique et politique coexistant avec celle des naturalistes, et, il faut le dire, effaçant de plus en plus celle des théologiens. Dumont, Bellot, d'Yvernois, Mallet Du Pan, Pictet de Rochemont, Lullin de Châteauvieux, Sismondi, Rossi, plus tard M. Antoine Cherbuliez et M. Gide firent marcher cette science du droit, qui d'ailleurs n'était jamais restée en arrière; plusieurs jurisconsultes estimés des siècles précédens, Burlamaqui, Jacques Godefroi, Jacques Lect, étaient Genevois. M. Amiel remarque à ce propos que, même en religion, Genève, en ceci très romaine, est une ville de légistes, Calvin l'était. « Sous lui, la Bible est devenue un *corpus fidei* parallèle au *corpus juris*;... l'Évangile apparaît un peu comme la jurisprudence du ciel et la procédure du salut. » De là quelque sécheresse. Les Genevois de la restauration n'étaient pas beaucoup plus ardens en religion que ceux du siècle dernier : ils croyaient ce qu'ils pouvaient, fréquentaient le temple et se comportaient en hommes de bien; mais cette façon d'aimer Dieu ne pouvait suffire aux âmes mystiques. Il vint d'Écosse des missionnaires convaincus et passionnés qui prêchaient la réforme dans la réforme, et des têtes chaudes se jetèrent éperdument dans ce nouveau parti; c'est ce qu'on appela le « réveil. » Hélas! il n'en résulta qu'une bourdonnante éclosion de sectes moitié jansénistes, moitié quiétistes, qui fractionnèrent en quantité de cloisons la vieille ruche genevoise : il s'y fabriqua dès lors tout autre chose que du miel. Une femme de courage et d'esprit, Mme de Gasparin, a vivement fustigé dans un petit livre écrit de bonne encre les affectations et les hypocrisies de ces frelons qui étaient venus se glisser au milieu des abeilles. Elle les peint d'après nature, plaintifs, étroits, formalistes, toujours gémissant les uns contre les autres, ne fréquentant point les péagers, jetant la première pierre aux péche-

resses, n'ayant que le nom de Dieu à la bouche et ne parlant que « le patois de Chanaan. »

Le méthodisme scinda l'association protestante, battue en brèche d'autre part par un groupe de poètes badins. Les écrivains à Genève, du moins les plumes légères, ont toujours été de l'opposition. Dès la réforme, Bonivard avait marqué comme libre penseur, comme libre croyant, si l'on veut, non comme calviniste. Il avait l'esprit vif et ouvert, l'œil pénétrant, du mordant et de l'aisance; il mériterait d'être mieux connu. Ce fut encore un homme de combat qu'Agrippa d'Aubigné, le poète huguenot des *Tragiques;* mais Calvin, maître de sa langue, ne l'avait point léguée à Genève, où s'épaissit un jargon dense et lourd, le *style réfugié.* Les lettres étaient négligées dans la petite république; un observateur étranger et d'autant plus attentif, Grégoire Leti, prétend qu'au XVII[e] siècle on y faisait si peu d'études classiques « que bien souvent le sénat ne savait où trouver un secrétaire d'état qui entendît passablement le latin. » Les lettres étaient non-seulement négligées, mais un peu méprisées par la plupart des théologiens et des naturalistes; ce dédain persiste aujourd'hui. Jean-Jacques ne devint écrivain que parce qu'il quitta son pays; il n'y eût fait que de l'horlogerie ou de la botanique. S'il fut Genevois par l'esprit et le caractère, il ne le fut point par la langue; il ne garda du terroir qu'un petit nombre de mots qu'il rendit français et peut-être aussi le goût de la prosopopée, qu'il put tenir des prédicateurs. Sa gloire et son autorité revinrent de France; mais il ne fut pas prophète dans son pays ou du moins dans le monde qui gouvernait son pays. Plébéien, il n'eut d'influence que sur le peuple, sur l'opposition, déjà frémissante, et sur les jeunes gens, qui pensent par le cœur; il fut l'inspirateur d'une âme ardente qui, comme lui, fit de la passion une vertu. Femme du monde et agissant sur des hommes du monde, M[me] de Staël éleva Rousseau sur un piédestal; ceux qui revinrent de Coppet en rapportèrent le culte du « citoyen de Genève. » On ne brûla plus ses livres, on lui érigea des statues, et dès lors son influence fut très marquée sur les écrivains genevois, notamment sur le plus illustre et le mieux doué de tous, Rodolphe Tœpffer. Cependant Voltaire, hôte de Genève, avait agi plus immédiatement sur elle : il possédait un château, grand moyen d'influence; il donnait chez lui la comédie, et des pasteurs y allaient; puis il avait l'esprit vif et net, armé de petits faits et d'argumens précis, toutes choses qui plaisent aux Genevois. Enfin il attaquait bien plus rudement l'influence de Calvin en combattant à la fois la rigueur des dogmes et la rigidité des mœurs. Aussi fit-il école; on lui emprunta non ses idées, trop radicales en religion, pas assez en politique, mais son

esprit et sa stratégie; on prit les armes de Voltaire pour défendre les théories de Rousseau. Ces deux maîtres furent associés dans l'admiration populaire comme ils l'étaient sur les cheminées des maisons libérales. Un groupe de joyeux tirailleurs se mit en guerre avec un entrain prudent, une fougue modérée, une grivoiserie décente, et la chanson fut à Genève, comme en France à la même époque, un moyen très populaire d'opposition.

On chantait le cotillon, la bouteille, le dieu des bonnes gens, la liberté, Guillaume Tell, on inventait des flons-flons pour les fêtes nationales. On réunit bientôt ces gaîtés dans un recueil périodique, l'*Almanach genevois;* les heureux combattans, voulant porter des coups plus sérieux, fondèrent en 1827 le *Journal de Genève;* l'un des fondateurs de cette feuille fut M. James Fazy. Bientôt un seul journal ne suffit plus, et M. Petit-Senn créa son *Fantasque*, où il osa dénoncer avec esprit les petits travers de la société officielle et dominante. Le pouvoir ne répondit point, il se croyait éternel. Il avait perdu cependant peu à peu les hommes qui le dirigeaient ou le stimulaient. Dumont, Lullin de Châteauvieux, Bellot, P. de Candolle, Sismondi, étaient morts ou allaient mourir; Rossi était installé à Paris. Le parti radical, qui grondait partout, finit par tonner dans la cité de Calvin, où il étouffa les murmures du *Journal de Genève* et l'hilarité du *Fantasque*. Enfin M. James Fazy, qui s'était séparé de ses anciens camarades pour cultiver une littérature moins prudente et moins correcte que la leur, monta brusquement au pouvoir, où il régna seul.

Genève changea de maîtres du jour au lendemain; tout ce qui l'éclairait et la dominait rentra dans l'ombre. Au nom du progrès et des lumières, M. James Fazy abattit ou écarta presque tous les hommes distingués. Il s'appuya sur le nombre et s'arma contre l'intelligence; il mit l'académie sous la main du gouvernement, l'amoindrit par des destitutions ou des démissions forcées. Il fut même question un moment de supprimer les études supérieures; mais à ce danger les yeux s'ouvrirent, et les conservateurs fondèrent un gymnase libre qui paraissait annoncer une académie libre. « Devant cette manifestation, dit M. Joël Cherbuliez, le radicalisme recula, s'apercevant qu'il faisait fausse route. Dans ses rangs mêmes, les pères de famille réfléchirent qu'au lieu de porter un coup à l'aristocratie, comme on le prétendait, la suppression des hautes études aboutirait simplement à lui donner le monopole des carrières libérales, puisque les riches pourraient seuls envoyer leurs fils étudier à l'étranger. L'académie fut donc sauvée. » Il faut de plus reconnaître qu'à certains égards l'enseignement s'élargit. Ne trouvant pas assez d'hommes dans son parti pour repeupler les

chaires, M. Fazy dut s'adresser à l'étranger, qui lui envoya, entre autres auxiliaires, un savant plein de verve et de vie, M. Charles Vogt. Ces nouveaux professeurs apportèrent à Genève des idées nouvelles qui furent assez mal accueillies au début; la plupart des étudians étaient conservateurs, d'abord parce que l'opposition, même contre les radicaux, a toujours été la politique de la jeunesse, puis parce qu'à Genève la tyrannie de la rue répugnait à ceux qui aspiraient à s'élever par la science et par le talent. En 1850, dans les réunions de leurs sociétés de *zofingue* et de belles-lettres, soirées studieuses où avant boire ils s'exerçaient à écrire et à parler, les élèves de l'académie attaquaient volontiers le nouveau régime. Aussi firent-ils du bruit aux premières leçons des professeurs qui venaient arborer devant eux les doctrines les plus hardies, et qui de plus, crime autrement haïssable, étaient les créatures de M. Fazy; mais, les professeurs tenant bon, les oreilles s'accoutumèrent aux franchises de la science moderne. Il en résulta un rajeunissement curieux dans le monde des naturalistes.

Les hommes de science que possède encore Genève ne sont pas inconnus du grand public. M. de La Rive, le savant électricien, est l'un des huit associés étrangers de l'Académie des Sciences de Paris. MM. de Marignac, Plantamour, Pictet de La Rive et A. de Candolle, membres correspondans de la même académie, comptent dans la science. Le *Traité de paléontologie* de M. Pictet de La Rive est une œuvre considérable et classique. M. Alphonse de Candolle, né statisticien et philosophe, tout en achevant le monument commencé par son père, ce *Prodromus* qui doit embrasser l'ensemble du règne végétal, a écrit une *Géographie botanique* où, non content d'étudier et de grouper les faits, il s'est avant tout préoccupé des causes; il a été à certains égards le précurseur de Darwin. M. D. Colladon est un inventeur de grand mérite : outre des expériences intéressantes sur la propagation du son dans l'eau, sur la compressibilité des liquides, on lui doit la première idée de la machine qui sert à perforer le Mont-Cenis. M. Alphonse Favre, auteur de la *Carte géologique* et de la *Géologie de la Savoie*, a joué un rôle important dans les batailles scientifiques auxquelles les désordres et les renversemens de certains terrains alpestres ont donné lieu depuis vingt ans. Enfin le plus jeune de ces savans, M. Édouard Claparède, esprit net, hardi, rigoureux, est peut-être l'homme d'Europe qui connaît le mieux le monde infini des animaux de la mer. Plusieurs de ces naturalistes sont des généralisateurs préoccupés de tous les grands problèmes. On ne reprochera donc plus aux Genevois d'être de simples observateurs modestement tournés vers les petits faits et les menus détails. Il est vrai qu'autrefois leur hor-

reur pour les généralisations ne venait pas uniquement de leur modestie. Les spéculations scientifiques peuvent conduire à des théories qui ne sont pas toujours d'accord avec les affirmations des livres saints. C'est peut-être par la même raison que certaines sciences, la physiologie par exemple, ont été prudemment négligées à Genève. Sans méconnaître les services rendus par les Marcet, les Chossat, les Prévot, et plus récemment par M. Thury, l'auteur d'une séduisante *Théorie de la loi de production des sexes,* on peut dire que la physiologie n'est pas, comme la géologie, la physique et la botanique, une des études favorites des Genevois. Ne serait-ce point parce que cette science est la moins orthodoxe de toutes? Ce n'est pas que les naturalistes genevois appartiennent tous à la plus stricte orthodoxie. Il en est plusieurs qui pensent très librement; seulement ils pensent ainsi pour eux-mêmes. Quand ils passent du cabinet de travail à la chambre commune, où les femmes, les parens ecclésiastiques, les jeunes gens à marier, parlent avec chaleur du dernier prêche, les savans se gardent bien d'émettre leur avis sur les miracles de Josué ou de Jonas. Cependant il y a progrès en franchise et en tolérance; les questions ardentes peuvent être posées dans la cité de Calvin sans rallumer les bûchers où l'on brûlait autrefois les livres et même les hommes. Les savans font corps et vivent ensemble. La science règne encore à Genève, bien qu'elle n'y gouverne plus.

La littérature est moins heureuse. Le groupe des chansonniers dont nous parlions plus haut s'est dispersé, la plupart d'entre eux sont morts. Avec eux a disparu cet esprit à la fois local et voltairien qui avait molesté si plaisamment la vieille Genève. Tœpffer, esprit très genevois relevé par une âme d'artiste, humoriste charmant, parfois bouffon, souvent ému, a emporté avec lui son franc rire et sa poésie sincère. On ne retrouve plus guère la vieille et bonne saveur du cru que dans un petit recueil rabelaisien, *les gros et menus Propos* du peintre Hornung. Cet écrivain attardé est le dernier Genevois; ses concitoyens ont pris l'accent anglais ou allemand, ils appartiennent plus ou moins aux littératures étrangères. M. Petit-Senn, émiettant son esprit en bluettes et en boutades, recommence Vauvenargues et Chamfort; M. Henri Blanvalet peint avec émotion de jolies scènes d'intérieur d'après les Souabes, tandis que M. Albert Richard embouche la corne des vieux Suisses et sonne la fanfare de Morat. Parmi les plus jeunes, M. William de La Rive admire beaucoup l'Angleterre, mais à ses heures de verve il est bien de Paris. M. Marc Debrit est un méridional qui a étudié avec soin l'Italie contemporaine. Moins Genevois encore est M. Victor Cherbuliez, que nous n'avons point à présenter aux lecteurs de la *Revue.* Il n'y a donc pas de groupe littéraire à Genève, il n'y a que

des écrivains isolés, moins soucieux en général de bien dire que de traiter exactement un sujet ou d'élucider une question. Ils sont avant tout critiques ou historiens (1).

Ceux-là mêmes qui appartiennent au monde protestant ne marchent pas tous dans le même chemin. Ce parti ne manque pas de forces; mais là aussi chacun vit chez soi et pour soi, il n'y a plus de cohésion possible. L'association a vu diminuer son influence depuis que le consistoire et les pasteurs sont élus par le peuple. Petit à petit, les consciences s'habituent à se diriger toutes seules; la vie privée n'est plus sous l'inspection ni sous la direction du clergé. Certes le christianisme est encore debout, les deux mille auditeurs de toutes les classes qui se pressent le soir aux pieuses conférences prouvent bien que Calvin n'est pas mort tout entier. Ajoutons que les luttes confessionnelles sont moins vives qu'elles ne le furent jamais; les partis se sont apaisés, sinon associés, pour faire face à l'ennemi commun, à la philosophie qui se lève. L'église nationale et l'église libre font assez bon ménage ensemble, et Genève n'a point pris part à la guerre déplorable qui dure encore à Paris entre le protestantisme orthodoxe et le protestantisme libéral. Bien plus, il ne manque pas de réformés qui, pour combattre l'irréligion, tendraient volontiers la main aux catholiques; toutefois ces alliances ou plutôt ces trêves ont un peu endormi les esprits, les sectes coalisées n'ont plus l'entrain qu'elles avaient autrefois, quand elles se ruaient les unes sur les autres. Quant aux chefs, ils restent isolés; chacun suit son idée et fait son œuvre, non pour agir sur Genève, mais pour arriver jusqu'au grand public, qui est en Hollande, en Écosse, aux États-Unis. C'est ainsi que même les écrivains religieux deviennent étrangers; ils sont traduits dans toutes les langues. Tout se déplace, la littérature entre dans la théologie, et la théologie dans la littérature, les laïques rompent des lances avec les pasteurs, des assemblées populaires proclament la déchéance de Jésus-Christ. La question capitale de notre temps, la séparation de l'église et de l'état, — question souvent débattue à Genève, souvent écartée, qui revient toujours à la charge, et qui annonce pour cet hiver une nouvelle campagne où elle a quelque chance

(1) La *Revue* a nommé plus d'une fois MM. Merle d'Aubigné, Sayous, Pictet de Sergy, Chastel, Gaullieur, Galiffe. Il faut citer encore M. Adolphe Pictet, esthéticien et philologue, et M. Albert Rilliet, critique spirituel, mais rigoureux, qui, aimant la religion chrétienne et la patrie suisse, a eu cependant le courage d'attaquer la version officielle des Évangiles et de contester dans un ouvrage récent l'histoire de Guillaume Tell. Enfin il serait injuste, en parlant des lettres genevoises, de ne pas mentionner la *Correspondance des Réformateurs,* publiée par M. Herminjard; c'est une œuvre de science, de critique et de bonne foi.

de triompher, — était autrefois un rêve religieux et même ultra-orthodoxe; c'est maintenant une réclamation politique et même ultra-radicale, soutenue non plus par les méthodistes pour émanciper l'église, mais par les esprits forts pour la renverser. Et, chose étrange, le culte officiel et national entretenu par l'état a pour défenseur acharné un philosophe ennemi des lieux-communs, M. le professeur Hornung, le fils du peintre. Ce polémiste ingénieux tient à l'église nationale à peu près comme M. Thiers tenait à la république; c'est le régime religieux qui divise le moins les Genevois. En y renonçant, on ferait les affaires des méthodistes et des catholiques. Puisqu'il faut une église aux femmes et aux masses, conservons celle-là; elle a cela de bon qu'elle est la moins chrétienne de toutes. Telle est l'argumentation de M. Hornung.

Dans ce tumulte d'idées, que deviennent les études? Elles tendent à se populariser. Les cours, les conférences, se multiplient avec un succès étonnant; il s'en fait le matin, le soir, à la fois dans trois ou quatre salles différentes; il y en a de publics et de privés, pour les hommes et pour les femmes, pour les gens du monde et pour les artisans, et partout la foule afflue. Un professeur de droit, M. Dameth, attire des centaines de Genevoises à ses leçons d'économie politique. Il serait fort heureux que cette science fût enseignée aux ouvriers; il n'y aurait pas tant de socialistes. On doit constater enfin dans ce petit pays une singulière avidité de savoir. Il y a pourtant quelque péril à trop vulgariser les études : les professeurs deviennent volontiers éloquens ou agréables, et songent à réussir plutôt qu'à enseigner. Le gouvernement de Genève dépense en ce moment plusieurs millions pour l'érection d'un vaste palais destiné aux études supérieures. En posant l'autre jour la première pierre de cet édifice, les orateurs officiels ont tous proclamé la nécessité de fonder une académie pour le peuple. Nous ne demandons pas mieux, à la condition qu'il en subsiste une pour les étudians.

III.

Il nous reste à parler du mouvement démocratique. Les étrangers qui ont écrit sur ce sujet dénoncent toute sorte de menées occultes et de prologues souterrains. S'ils avaient lu l'histoire de Genève, ils y auraient vu depuis sept cents ans les mêmes questions discutées, les mêmes droits populaires affirmés et soutenus. Ils auraient appris surtout à connaître l'esprit national, qui est la meilleure explication des agitations politiques. Dès le XII[e] siècle en effet, Genève, déjà presque affranchie, pouvait opposer un conseil-général à ses comtes et à ses évêques; dans la lutte entre ces deux

puissances, le peuple grandit de jour en jour. Au xve siècle, quand le duc de Savoie lui offrit un traité avantageux et humiliant, ce peuple répondit « que ses magistrats n'avaient jamais prêté de serment à aucun prince de la terre, et qu'il préférait vivre dans une pauvreté couronnée de toutes parts de liberté que vivre riche et tomber dans la servitude. » Au siècle suivant, les enfans de la ville, bons compagnons et braves cœurs, disaient dans leurs réunions : « Nous avons toujours été libres, il n'est mémoire du contraire; ayant les mêmes franchises, ayons un même cœur. Si les officiers de l'évêque mettent les mains sur un de nous, que tous le défendent avec leurs armes, leurs ongles et leurs dents. Qui touche l'un touche l'autre. » C'est le temps des héros et des martyrs, de Pécolat, de Berthelier, de Lévrier. Plus tard, la ville, enveloppée par l'ennemi, ruinée par la dévastation des campagnes, ravagée par la peste, exténuée par la faim, résiste encore; le peuple déclare que celui qui parlera de se rendre aura la tête tranchée, et tous sous les armes, femmes, enfans, vieillards, jurent par deux fois de se défendre jusqu'à la mort. Au siècle suivant, dans la fameuse nuit de l'escalade, Genève, réveillée en sursaut, repousse une dernière attaque des Savoyards; puis elle résiste à Louis XIV, et garde enfin cette fière attitude jusqu'à nos jours, où par deux fois elle s'arme encore contre les deux plus redoutables puissances de notre temps, en 1838 contre la France pour protéger un hôte de la Suisse, en 1857 contre la Prusse pour sauver la république de Neuchâtel. Un peuple pareil, on doit le comprendre, n'avait pas besoin d'excitations mazziniennes pour redemander ou reprendre ses libertés. Très fier, violent par accès, il aime la guerre; il s'est battu depuis qu'il existe contre l'étranger ou chez lui. Quand il n'a pas de voisin qui le menace, il s'agite en famille, il se brise en partis qui croient s'exécrer, s'insultent avec rage et s'attaquent à coups de fusil; mais, vienne l'ennemi commun, aussitôt les haines tombent. Il en a toujours été ainsi depuis le moyen âge jusqu'en 1857.

Au siècle dernier, Genève, n'ayant plus d'étrangers à combattre, s'avisa que chez elle la démocratie du bon vieux temps n'existait plus. Elle avait eu autrefois un conseil-général; le pouvoir législatif résidait alors dans l'assemblée des citoyens. Chaque année, le peuple nommait ses syndics, qui n'étaient pas choisis exclusivement dans les hautes familles, et pouvaient être des aubergistes, des apothicaires, de petits marchands; mais peu à peu, depuis Calvin, tout cela s'était modifié sans bruit : une aristocratie s'était formée, et ce patriciat sans titres se perpétuait au pouvoir. Il y avait maintenant des gens du haut et des gens du bas, distingués par le quartier, même par le costume; des lois somptuaires fixaient l'étoffe et

la coupe des habits permis à chaque classe. Il y avait enfin trois castes, celles des citoyens, des bourgeois et des natifs. Tout cela s'était établi tranquillement, pendant que le peuple songeait à autre chose; mais, quand le peuple n'eut plus d'autre affaire en tête, il se prit à se rappeler ses anciens droits. Aussitôt commencèrent ces luttes politiques qui devaient agiter tout le dernier siècle. Voltaire avait tort d'en rire; ce petit feu, qui avait longtemps couvé sous la cendre dans l'humble foyer genevois, devait allumer un vaste incendie. L'Europe latine, on l'a dit, avait perdu les titres de ses libertés; Genève les avait conservés, Rousseau les retrouva. Pour construire son *Contrat social*, il n'eut qu'à reproduire en grand les anciennes institutions de sa patrie; pour imaginer, il n'eut qu'à se ressouvenir. Sur la république natale, vue au verre grossissant, il copia cette république idéale que toutes les révolutions du monde s'évertuent depuis lors à réaliser. Il fut un vrai plébéien de Genève, mais efféminé par la Savoie, qui l'amollit sans l'adoucir, et fit de lui, dit M. Rey, « un Caton au cœur de femme. » De ses concitoyens, il prit la fierté, la défiance, vertu plutôt que vice chez un peuple entouré d'ennemis. Le Genevois est voyageur, parce que son pays est petit; il est souvent fâché, *avenaire*, c'est le mot du cru, parce que la bise l'irrite; il habite une ville qu'un Italien du XVe siècle appelait déjà *la città dei malcontenti*. Aussi Jean-Jacques fut-il nomade et boudeur; il fut de plus, comme ses compatriotes, — *gentes semper nova petentes*, disait un vieil évêque, — avide de nouveautés, remuant, raisonneur, stoïcien de parti-pris, mais, pour racheter tout cela, franc, généreux avec passion, sincèrement navré de toutes les misères et de toutes les souffrances humaines. Tel fut « le citoyen de Genève. »

Un autre type de plébéien genevois fut Jean Bacle, dont les auteurs anciens ou nouveaux parlent à peine, et qui mérite pourtant d'être connu; son histoire est dans une brochure oubliée du dernier siècle. Ce Jean Bacle, né en 1731, avait été envoyé en Angleterre dès sa quinzième année. Il s'était cassé une jambe en route, il se fendit la tête au retour, et se fractura deux fois la cuisse droite; ces accidens le retinrent au lit, où il eut le temps de beaucoup lire et de beaucoup méditer. Simple horloger, il appartenait à la caste inférieure des natifs, gens destitués de tout droit politique et même exclus des professions libérales. Cependant, à force de lire, il avait appris que cette qualité de natifs, récemment instituée, n'était consacrée par aucune loi, si bien qu'un jour, appelé à témoigner en justice, il ne voulut pas se déclarer natif; il demanda qu'on mît tout simplement au bas de sa déposition : Jean Bacle, de Genève. L'auditeur (on dirait aujourd'hui le juge de paix) fut scandalisé.

« Comment, dit-il, ce nom de natif est sans doute au-dessous de vous? — Oui, monsieur l'auditeur, fort au-dessous de mes sentimens. — Mais vous êtes né en ville? — Oui, monsieur l'auditeur. — Eh bien! vous êtes donc natif. — Comme vous, monsieur l'auditeur. — Comme moi! je suis citoyen, sot que vous êtes. — Comme moi, monsieur l'auditeur. — Comme vous! — Et la fureur du magistrat grossissait à chaque parole. — Ah! monsieur l'auditeur, de grâce, que cela ne vous offense point autant, puisque, si vous n'étiez pas natif de Genève, vous ne rempliriez pas la charge dont vous êtes revêtu, et, si je n'étais pas né dans la cité, je ne serais pas citoyen. — Mais êtes-vous au moins citoyen bourgeois? — Monsieur l'auditeur, comme il faut être né dans la cité pour être citoyen et qu'on ne peut être citoyen sans être bourgeois, je me crois tout ensemble citoyen, bourgeois, natif et habitant. » La discussion s'aigrit, mais l'horloger tint bon; il voulut signer Jean Bacle de Genève, et pas autrement. « Eh bien! sortez, insolent! cria l'auditeur. Sortez, retirez-vous!... » Notons, pour achever le tableau, que ce magistrat donnait ses audiences les jours de marché, dans l'arrière-boutique de Mlle Michau; il y avait deux siéges, une table et un évangile. Or le même jour, dans l'après-dîner, Jean Bacle fut appelé par le même auditeur chez la même demoiselle Michau pour être interrogé derechef. Cette fois on essaya de le vaincre par la douceur; mais Jean Bacle résista, donna des raisons posément, avec une certaine érudition historique, et finit par déclarer qu'il subirait le dernier supplice avant de « consacrer encore un sobriquet qui fait autant d'esclaves de ceux qui le portent dans Genève, ma patrie. » Voici son dernier mot : « soumis aux lois, je crains Dieu, je respecte le magistrat, et n'écoute que ma conscience. » Jean-Jacques n'eût pas dit autrement. L'affaire prit de l'importance, l'horloger comparut devant les « magnifiques seigneurs, » qui l'appelèrent criminel d'état, et menacèrent de le jeter dans un cul-de-basse-fosse; il ne faiblit point. Il demanda qu'on lui assignât un jurisconsulte pour lui prouver qu'il était natif. On le mit en prison, au secret; il persista dans son idée fixe. On l'accusa d'un crime d'état, il accepta le procès, et voulut se défendre; des avocats refusèrent de l'assister, il voulut plaider malgré eux; on lui envoya un pasteur pour le convaincre, et ce fut lui qui arriva presque à convaincre le pasteur. Il fut enfin condamné par les juges « à être amené céans pour y être grièvement censuré de ses délits, à en demander pardon à Dieu et à la seigneurie, genoux en terre, » et de plus banni pour dix ans du territoire de la république. Il subit sa peine, mais ne se déclara pas natif.

Voilà le plébéien genevois au siècle dernier; il n'a pas changé de

nos jours. Il se trouve dans beaucoup d'ateliers des artisans instruits, raisonneurs et un peu têtus, comme Jean Bacle ou Jean-Jacques, et discutant avec vous sans embarras. Un jour, M. Joël Cherbuliez rencontra en voyage un homme vêtu à la diable et qui l'entreprit sur l'histoire naturelle, lui citant Cuvier, Saussure, et entremêlant la dissertation d'interjections assez vulgaires. « Quel est, demanda un étranger, ce savant professeur qui parle si singulièrement? » C'était un ouvrier de Genève. Ceux qui appartiennent à la fabrique, c'est-à-dire à l'horlogerie, font bande à part, se croyant au-dessus des autres, et ils le sont en effet par l'instruction. En revanche, ils ne se tiennent pas pour inférieurs à leurs chefs, et ils ont raison, parce qu'ils montent vite en grade, et deviennent aisément patrons à leur tour. Quand la fabrique ne va pas, ils prennent, s'il le faut, la pelle ou la pioche, et travaillent aux routes : c'est un travail public; mais ils ne se feraient pas cordonniers ni tailleurs. Quand ils vont à l'étranger, ils n'en veulent revenir que riches. L'un d'eux disait à M. Joël Cherbuliez, qui a noté avec soin tous ces petits traits : « Mieux vaut périr sur un fumier dans les rues de Paris que rentrer chez soi les mains vides. » C'est chez eux qu'il faut chercher le vieux sang genevois, le type primitif, peu ou point modifié par Calvin, par les étrangers, les réfugiés, les méthodistes.

Montons maintenant du faubourg plébéien dans la haute ville, nous entrons dans un autre monde. Adieu les hommes tout francs, gênans même à force de familiarité; les visages s'effilent et se pétrifient. Rarement froissés par le rire, toujours plissés par la réflexion, on les dirait sans cesse enfoncés dans une idée fixe. Cependant la tête seule est vivante, le reste du corps, vêtu de noir ou de gris, se meut tout d'une pièce et ne compte pas. Les femmes, autrefois du moins, allaient droit leur chemin, et paraissaient glisser sur des rails. Autrefois aussi (il y a trente ans), les jeunes gens étaient tristes (1); chacun craignait de vivre et semblait gêné dans sa langue. La haute ville était en effet une colonie d'étrangers, d'anciens proscrits persécutés pour leur foi, c'était la ville du refuge. Grégoire Leti n'y avait rencontré au XVIIe siècle que des Français, des Italiens, des gens de tout pays et de toute race; il y cherchait en vain

(1) Rossi disait en 1832, peignant cette société d'après nature : « Comment pourrions-nous ne pas craindre, lorsque nous voyons les jeunes gens travailler sans passion, s'amuser sans plaisir, faisant leurs études, dansant leurs valses de la même manière, comme deux tâches qu'un homme bien né doit remplir régulièrement? Grand Dieu! qu'est-on à l'âge d'homme quand on est de glace à vingt ans? Pour toute chose, on se fait à petit bruit des arrangemens pour son usage particulier, une petite politique, une petite religion, une petite littérature. L'essentiel est qu'il n'y ait rien de saillant, rien de bruyant, rien qui dépasse une certaine ligne de convention. »

des Genevois. Depuis lors, à force de vivre ensemble, ces réfugiés avaient fini par se ressembler tous; ils formaient une oligarchie austère et savante qui gouverna Genève, et en l'éclairant la fit briller si bien que de loin on prenait ce sommet lumineux pour la ville entière. Maintenant encore, aux yeux de beaucoup de gens, cet esprit particulier des patriciens passe à tort pour l'esprit genevois; il est vrai que les patriciens donnaient autrefois le ton aux classes moyennes.

Tous ces républicains au fond sont aristocrates, on l'est à Genève à tous les degrés. L'horloger, nous l'avons vu, ne voudrait pas être bottier; l'ouvrier devenu fabricant, le fils de marchand devenu pasteur, s'enflent vite et le prennent de haut; tout le monde veut monter, et la classe des *grimpions* (des grimpeurs) est innombrable. On tient aux titres, aux grades; on accepte volontiers des décorations, on les demande même, et on les porte; « chacun perche sur quelque chose, » comme disait si joliment Paule Méré. Il résultait autrefois de tout cela une hiérarchie de coteries bien closes, castes sur castes, échelonnées d'après l'âge de leur argent, les vieilles fortunes ne frayant pas avec les nouvelles, ni celles-ci avec les rentes médiocres, ni celles-ci avec l'humble revenu du travail; au sommet, quelques familles cloîtrées dans leur olympe, plus bas les notabilités de l'église et de la science, plus bas encore les banquiers, les parvenus, montrant vite qu'ils sont riches, et plus vite encore, prétend M. Petit-Senn, qu'ils ne l'ont pas toujours été. Dans tout ce monde, beaucoup de calcul et de précision, une vie de chronomètre, une économie sage réglant toutes les dépenses et toutes les actions, de grandes qualités sans doute, mais plus spécialement celles qui ne coûtent rien, la simplicité, la frugalité, toutes les abstinences. Avec cela beaucoup d'argent donné aux pauvres, une grande compassion pour les revers, mais peu de sympathie pour les succès d'autrui. — « Bonne ville que Genève, disait un étranger : soyez malheureux, tout le monde vous aime. — Oui, répondit une femme d'esprit, mais soyez heureux!... » Au fond, ce sont là les travers de tous les petits endroits, travers rachetés à Genève par de solides vertus républicaines. Nous avons dû insister sur les mauvais côtés pour montrer le contraste entre « les gens du haut et les gens du bas. »

Ce contraste suffit pour expliquer la catastrophe de 1846. Cette révolution radicale avait été annoncée par des agitations auxquelles le patriciat ne comprenait rien. Il se croyait libéral et civilisateur, il avait jeté des ponts en fil de fer, lancé des pyroscaphes, établi une caisse d'épargne, ouvert des écoles lancastériennes, on croyait Genève parfaitement heureuse, et elle l'était en effet; mais une

ville heureuse est rarement satisfaite. C'est l'éternelle histoire du genre humain. « Nous avons besoin d'un ennemi extérieur ou intérieur, » a dit l'historien Roget. Le patriciat ne se doutait pas que cet ennemi, si nécessaire aux Genevois, c'était maintenant lui-même. Les mécontens demandaient moins de nouvelles lois que des hommes nouveaux, et ils trouvaient toujours les mêmes visages à l'hôtel de ville. De 1815 à 1841, on n'avait vu au conseil d'état, composé de 25 membres, que 65 personnalités différentes. Ce qu'on voulait donc, c'était un remaniement complet du personnel gouvernant. Cela est si vrai qu'en 1842, quand l'émeute triomphante eut obtenu ce qu'elle demandait, — un conseil municipal, le jury, la réforme électorale, la réduction des membres du pouvoir exécutif, l'augmentation de leur traitement, — elle cria plus fort que jamais, parce que le suffrage élargi rétablit au pouvoir les hommes d'autrefois, immobiles et immuables. Il est inutile d'expliquer davantage la révolution de 1846. Ce fut l'avénement d'une nouvelle caste: après la ville le faubourg, après l'aristocratie la plèbe, après l'autocratie de la cravate blanche l'autocratie de la blouse; la force musculaire fit la loi. Le jour des élections, qui avaient lieu dans l'église de Saint-Pierre, on se colletait toujours un peu. Souvent les coups pleuvaient dru comme grêle, coups de poing, coups de trique, coups de couteau quelquefois, si bien que, pour sauver la dignité de l'église, on dut construire un « bâtiment électoral, » qui fut aussitôt surnommé « la boîte à gifles » et « le temple d'Héraclée; » ces sobriquets en disent assez sur le nouveau système électoral qui règne encore aujourd'hui.

Quelle fut alors la conduite des vaincus? Ils s'abstinrent d'abord; puis, indécis, divisés, cherchant des alliés à tâtons, ils firent beaucoup d'écoles; ils eurent des retours de faveur dont ils ne surent pas profiter, et prirent enfin le seul moyen de réussir: ils abdiquèrent. Un groupe de jeunes gens qui, étant entrés dans la vie politique après 1846, n'étaient pas gênés par leurs souvenirs, acceptèrent la démocratie telle quelle, et lui prirent ses armes pour renouveler à leur tour le personnel gouvernant. Nombre d'hommes du peuple n'aimaient pas M. Fazy; ces hommes, adroitement recrutés ou librement associés, formèrent le cercle de la Ficelle. Dès lors la jeune opposition eut des biceps et des gourdins à son service; les anciens conservateurs, acceptant de gré ou de force les idées nouvelles, se laissèrent pousser en avant par ces alliés inattendus. Ainsi se forma le parti indépendant, qui fit une si rude guerre au parti radical. La lutte reprit à chaque élection, et finit dans la rue, où les radicaux tirèrent des coups de fusil sur leurs adversaires non armés. A Genève, dans des combats pareils, ceux qui tirent les pre-

miers sont toujours battus : M. Fazy tomba aussitôt, et depuis lors (1864) c'est le parti indépendant qui gouverne. En d'autres termes, c'est la démocratie sous de nouveaux chefs.

On le voit donc, les révolutions de Genève dès le dernier siècle ont été des affaires de castes; aussi ont-elles travaillé l'une après l'autre à établir l'égalité plutôt qu'à développer la liberté. M. Fazy lui-même n'est point un libéral dans le sens moderne du mot; il a fortifié l'état en lui soumettant l'académie, l'église, la magistrature, la bienfaisance, quantité d'institutions qui sous le régime radical ont perdu quelque chose de leur autonomie; l'état seul et le souverain, c'est-à-dire le peuple, ont grandi. De là au socialisme, il n'y a qu'un pas facile à franchir. Qu'est-ce que l'égalité des droits sans l'égalité des forces et des ressources, et comment les vainqueurs du faubourg pouvaient-ils se résigner à l'indigence quand les vaincus de la haute ville jouissaient si paisiblement de leurs millions? M. Fazy était cependant beaucoup trop propriétaire pour être socialiste; il combattit de toute sa force les théories de l'extrême révolution et sut contenir le peuple. Ce fut grâce à son autorité que Genève put traverser 1848 sans passer par des journées de juin. Il fut même cruel envers quelques utopistes inoffensifs qui rêvaient un phalanstère quelconque, et qui passèrent avec leurs rêves à l'ennemi; mais, malgré la prudence de M. Fazy, l'idée égalitaire devait faire son chemin avec une logique inexorable. Dès le siècle dernier, le Genevois Jean-Jacques avait écrit à Grimm : « Mon parti est pris, et je vous déclare que j'aime mieux être voleur que mendiant. » Bon gré, mal gré, la théorie socialiste sortit du *Contrat social*.

Cependant les chefs d'école socialistes n'eurent aucun succès dans le canton; le Genevois n'aime pas l'idéologie. Il est comme saint Thomas, il veut palper, d'où les qualités de précision qu'il a portées si loin dans l'horlogerie et les sciences naturelles; les systèmes et les mots creux le mettent en fureur. On s'en aperçut l'an dernier au congrès de la paix, où l'homme d'action, celui qui allait partir pour Mentana, fut accueilli par des acclamations, tandis que les rêveurs qui proclamaient la république universelle et la paix du monde furent dispersés par des huées. En revanche, quand les doctrines les plus hasardées sont soutenues adroitement par des esprits pratiques, elles risquent fort de trouver grâce auprès du peuple genevois. Aussi avons-nous vu l'*Association internationale des travailleurs* prendre pied sur le terrain abandonné par le congrès de la paix. Cette association avait été importée à Genève par un Français, ouvrier graveur, et, à la suite d'un congrès qui fit quelque bruit, elle se trouva organisée assez fortement, distribuée en

corps de métier, dirigée nominalement par des hommes du pays, mais en réalité par les chefs de Paris et de Londres. Elle voulut alors essayer sa force à Genève, où elle avait le choix des armes et l'avantage du terrain, n'y trouvant pas d'armée permanente à combattre. L'épreuve était curieuse et sérieuse, nous l'avons suivie avec anxiété. Si en effet ces agitations populaires, favorisées à Genève par toutes les franchises républicaines, le plein droit de parler, de s'associer, de s'attrouper, étaient parvenues à dominer le pouvoir ou seulement à ensanglanter les rues, les régimes politiques appuyés sur l'arbitraire auraient eu raison. Il n'en a rien été; Genève a prouvé par un exemple éclatant que la liberté peut se défendre toute seule. L'*Association internationale* a fait tout ce qu'elle a voulu dans le canton pendant une quinzaine de jours, promené des drapeaux et des tambours, prononcé des discours véhémens, décrété la grève, suspendu toutes les constructions et quantité de travaux publics, institué la *camorra* napolitaine, c'est-à-dire un système de prépotence et d'intimidation. Quelques *bravi* entraient dans les ateliers, et se plaçaient devant les machines en criant: On ne travaille pas ici! D'autres couraient les grandes routes, et, franchissant les haies et les clôtures partout où ils surprenaient quelque bâtiment en construction, emmenaient les maçons, les charpentiers, les serruriers, tous ceux qu'ils trouvaient à l'ouvrage; d'autres enfin stationnaient à la gare ou sur les quais à chaque arrivée de wagons ou de bateaux à vapeur, et dès qu'ils voyaient débarquer quelque ouvrier arrivant de France ou de Suisse, et qui eût pu consentir à travailler malgré eux, ils l'accostaient amicalement, le prenaient par les deux bras avec une cordialité vigoureuse, et le traînaient sans violence au cabaret, où le malheureux, grisé de belles paroles et de petit vin blanc, promettait tout ce qu'on voulait, jusqu'à ce qu'on lui eût fait reprendre, en l'escortant toujours, le chemin des quais ou de la gare.

Cela fit une suite de petites scènes où la liberté individuelle pâtit un peu; mais cette comédie ne tourna jamais au tragique, et la société ne se crut pas menacée un seul instant. L'autorité laissa faire, et se contenta de consigner quelques gendarmes. Il en résulta qu'au bout de la quinzaine les ouvriers se lassèrent de cette oisiveté forcée, et malgré l'*Association internationale* traitèrent directement avec les patrons. Ce fut un membre du gouvernement, M. Camperio, qui, choisi comme médiateur, dirigea les négociations; c'était lui d'ailleurs qui fort habilement, sans menace et sans peur, avait empêché à la fois la répression et le désordre. Battue dans l'affaire de la grève, l'*Association internationale* n'a pas renoncé à la lutte, et s'est fait, assure-t-on, beaucoup de partisans, non pourtant dans

la fabrique ni surtout parmi les monteurs de boîtes, associés entre eux depuis longtemps. On sait que l'industrie de ces derniers, florissante autrefois, est encore importante, bien qu'elle ait baissé sous le régime radical. « Partout où le peuple règne, disait M. Fazy, on est laborieux et dissipé. » Plus dissipé que laborieux, pourrions-nous répondre. L'agitation politique, la vie de cercle et de club, les réunions électorales, le temps perdu pour faire des discours et pour écouter ceux des autres, les libations qui préparent les campagnes, les libations qui précèdent les combats, les libations qui consolent des revers ou qui célèbrent les triomphes, tout cela devait encourager la dissipation plutôt que le travail. Aussi la fabrique allait-elle fort mal, surtout dans les années trop nombreuses où l'Europe, l'Amérique en feu, n'achetaient que du plomb. Cependant l'*Association internationale* a peu profité des mauvaises affaires. Elle compte à Genève sur le papier de deux à trois mille adhérens, en grande partie étrangers : nombre d'entre eux partent avec les hirondelles, colportant ailleurs leurs idées sur la propriété collective et leurs déclamations contre l'infâme capital. Il s'est formé toutefois un nouveau parti, celui des « radicaux progressistes, » qui, n'acceptant pas M. Fazy pour leur chef, demandent ouvertement la république démocratique et sociale. Dans leur programme, où toute sorte d'idées poussent pêle-mêle, ils réclament, en attendant, l'impôt unique, la séparation de l'église et de l'état, « l'instruction gratuite et obligatoire *à tous les degrés;* » tout fils d'ouvrier sera forcé de devenir licencié ès-lettres et ès-sciences. Seulement, comme la durée de ces études pourrait nuire aux intérêts des familles pauvres, des indemnités pécuniaires seront accordées par l'état aux parens. Ce badinage n'a pas eu beaucoup de succès à Genève. Les radicaux progressistes ont voulu, comme les ultramontains, avec lesquels ils ont plus d'idées communes qu'ils ne croient, présenter une liste aux élections du 15 novembre 1868. Ils n'ont pu obtenir dans le collége de la ville qu'une centaine de voix. Le socialisme a été battu par la liberté seule.

Le parti indépendant, qui a triomphé dans cette dernière lutte comme dans les précédentes, est, selon les radicaux, une coalition d'intérêts très divers, d'hommes et d'idées, de castes et de principes qui ne sont nullement d'accord entre eux. C'est peut-être vrai, mais c'est là sa force. Ce parti représente la ville entière. Une caste s'était perpétuée au pouvoir. En 1846, elle fut violemment remplacée par une autre; depuis 1864, l'une et l'autre siégent ensemble dans les conseils. Comme le corps législatif, le corps exécutif réunit des hommes de tous les rangs. Ce n'est plus l'aristocratie ni la plèbe, c'est le peuple entier qui est le souverain. Jusqu'en

1864, Genève avait pu se dire en révolution; elle est depuis lors en pleine démocratie. M. Fazy devrait être heureux : ses anciens ennemis ont abdiqué, ses idées triomphent aujourd'hui; seulement elles ne pouvaient triompher que par sa chute. Il était trop homme de parti pour commander les deux camps. Ce n'était pas tout de fonder une nouvelle ville, il fallait encore la relier à l'ancienne et jeter un pont de l'une à l'autre : ce fut, au propre et au figuré, l'œuvre de M. Camperio, l'un des chefs du parti indépendant. Il fallait aussi ramener de l'argent dans les caisses de l'état, qui ressemblaient trop au tonneau des Danaïdes; ce fut l'œuvre de M. Chenevière, financier intelligent et scrupuleux. Grâce à ces hommes et à leurs collègues, beaucoup d'animosités et de défiances se sont dissipées, les deux Genève ont fait la paix. L'aristocratie a fini par ouvrir ses portes, et tous, même les gens de lettres, ont pu entrer. On s'est alors aperçu, non sans étonnement, que la haute ville possédait non-seulement des hommes de science et de dévotion, mais quantité de gens d'esprit, de femmes distinguées, cultivées, s'occupant de leurs enfans et craignant Dieu, mais ne redoutant point les plaisirs permis, la mondanité décente. Elles demeurent sans doute plus obstinément calvinistes, et se font moins facilement démocrates que leurs maris; mais c'est peut-être un bien dans ce pays libre : sans leur influence, le salon deviendrait trop vite un club. Elles ont de l'autorité dans la famille : autrefois leurs fils en étaient opprimés ou comprimés, ils fuyaient alors la maison ou se repliaient sur eux-mêmes; mais cette rigueur paraît s'adoucir, et les jeunes gens, un peu débridés, deviennent plus francs et plus ouverts. On dit que les Genevoises sont froides, on ne les connaît pas, elles ne sont que réservées. Elles se défient d'elles-mêmes et des autres, c'est le principal défaut du pays, défaut très commun dans les cercles restreints où tous se connaissent et se regardent; mais elles ne manquent pas de cœur : seulement elles mettent leur passion où elles peuvent, dans la politique, dans la religion, quelquefois dans la science, plus souvent dans la charité, qui est leur genre d'amour. Dès l'enfance, elles s'habituent à soulager toutes les misères; il y en eut plusieurs en 1857 qui s'offrirent pour suivre comme infirmières les milices partant pour le Rhin. Il n'est pas de maison à Genève où l'on ne trouve un atelier de couture pour les pauvres ou une fabrique de charpie pour les blessés : c'est à près de 200,000 francs que s'est élevée, en faveur des inondés du Valais et des Grisons, la souscription des Genevois. Si le peuple français, cinq cents fois plus nombreux que celui du canton de Genève, égalait ce dernier en libéralité, nous aurions envoyé récemment 100 millions en Algérie.

Il va sans dire cependant que depuis la révolution les mœurs ont souffert; il devait en être ainsi tôt ou tard après la démolition des murailles. Genève, en dénouant sa ceinture, ne pouvait rester la vierge sage du bon vieux temps. La nouvelle ville, avec son Cercle des étrangers (on appelait ainsi la maison de jeu), devait influer sur l'ancienne, qui à son tour, franchissant les anciens fossés, débordant le long du lac et dans la campagne, s'enrichit de riches hôtels, de somptueux palais. La passion du jeu, bientôt propagée, gagna les cercles et surtout la bourse; la fureur de l'agiotage envahit les hauts quartiers; quelques jeunes femmes, en adoptant les costumes de ce temps, en prirent aussi les allures; elles n'en prirent pourtant point les mœurs. « Les femmes sont en réalité plus honnêtes, plus modestes et plus chastes que l'apparence extérieure ne semble le démontrer. » Cette remarque de Leti, faite il y a deux cents ans, est encore exacte. La vieille énergie républicaine réagit toujours à Genève contre les essais de corruption; la maison de jeu a dû se fermer après avoir soulevé l'indignation publique, celui qui l'avait ouverte y a perdu son prestige et son autorité. Il y a des traditions d'honneur et de vertu qui persistent.

Il est temps de nous résumer. L'ancienne théocratie protestante, attaquée à la fois par la propagande catholique, par le mouvement intellectuel et par la puissance populaire, n'existe plus. Cette association très forte a été dispersée par la révolution de 1846, qui dura jusqu'en 1864; la démocratie vraie s'est établie depuis lors. Jusqu'à présent, cette démocratie seule, privée des forces matérielles des grands états monarchiques et de l'ascendant religieux de l'ancien parti de Calvin, a pu, sans autre appui que le bon sens public, résister à la licence des idées et des mœurs, aux empiétemens de l'ultramontanisme et aux premières entreprises du socialisme. — « Attendons la fin, disent les esprits timorés. Un jour, un homme s'était jeté par la fenêtre d'un cinquième étage. Quand il fut à la hauteur du troisième, un de ses amis lui cria : Eh bien! comment cela va-t-il? — Cela va bien, répondit l'homme,... jusqu'à présent. » Ainsi parlent les alarmés; mais pour notre part nous n'éprouvons pas de pareilles inquiétudes, nous sommes de ceux qui ont foi dans l'avenir. Nous croyons fermement que les expériences qui se font maintenant à Genève prouveront une fois de plus cette vérité si connue et pourtant si méconnue, que la meilleure arme contre les excès de la liberté, c'est la liberté.

Marc-Monnier.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

ET D'ART.

III.

SOUVENIRS DE FLANDRE ET DE HOLLANDE (1).

I. — JORDAENS.

Bien souvent dans mes lectures il m'est arrivé de me révolter contre la justice sommaire des jugemens de la postérité. Que de jolis livres oubliés! que de pages éloquentes perdues! que d'œuvres originales, d'une pensée souvent plus stimulante, plus fécondante pour la méditation studieuse que les œuvres mêmes du génie, restées inconnues ou dédaignées! Mais quand on sort de son domaine propre et qu'on promène ses regards sur les œuvres d'une autre province du génie humain, alors on comprend la raison d'être de ces choix exclusifs de la postérité qu'on avait taxés de partialité. Ces réclamations qu'il m'est si souvent arrivé dans mes lectures d'élever en faveur des œuvres de la plume, certainement bien des artistes les ont élevées en faveur des œuvres du pinceau. Comme moi, ils auront pensé que la justice qu'on rendait aux maîtres entraînait trop souvent l'injustice pour une foule de talens de taille plus qu'ordinaire. La vérité est que la postérité, si elle pouvait parler, aurait le droit de répondre à ces réclamations : « Je ne me nomme point maître Josse, et toutes vos finesses de métier, toutes

(1) Voyez les livraisons du 15 octobre et du 15 novembre.

vos différences de procédés, toutes vos nuances d'exécution, ne me touchent pas et ne me toucheront jamais; toutes ces choses sont choses de votre profession, instructives seulement pour vous, estimables seulement pour vous. Moi, je ne m'attache qu'aux œuvres exceptionnellement originales, qui ont une signification tranchée, irrécusable, à celles qui ont exprimé en une fois et pour toujours un certain ordre de pensées, qui sont ainsi entrées dans mon éducation morale, et qui ont accru la richesse du bagage avec lequel mon âme se présentera dans l'éternité. Afin de bien vous assurer que mes jugemens sont au fond l'équité même, transportez-vous pendant quelque temps dans la province qui n'est pas la vôtre; vous, Josse du pinceau, ayez le courage de vous enfermer quatre mois dans une bibliothèque et d'y parcourir n'importe quel canton littéraire, par exemple ce théâtre français qui passe pour si riche et qui est si riche en effet, et dites-moi si vous ne jugerez pas que tout cela se résume en cinq noms et en vingt-cinq drames dignes de souvenir. Vous, Josse de l'écritoire, allez visiter n'importe quelle école de peinture, cette école flamande si féconde, si vous voulez, et vous verrez que, pour vous comme pour moi, il ne restera que six noms gravés dans votre mémoire, dont quatre très grands : Jean Van Eyck, Hemling, Quentin Matsys, Rubens, Van Dyck, Jordaens. Quatre trônes pour les quatre premiers, un fauteuil d'honneur pour le cinquième, et un simple tabouret pour le dernier! Cela fait, accordez, si vous tenez à être strictement juste, une mention d'estime au bon Gaspard de Crayer. Tout le reste est affaire de pure curiosité, d'érudition, d'archéologie, et les quelques atomes que cela pourrait ajouter à votre richesse morale ne compenseront jamais les biens solides et réels que vous auriez acquis dans une autre province de l'esprit pendant le même temps que vous passerez à extraire ces maigres parcelles. »

La postérité a raison; c'est nous qui sommes des juges partiaux. Il n'y a réellement d'important dans un art que ce qui intéresse les hommes qui appartiennent à un autre art. Que d'œuvres éclatantes et charmantes contiennent les musées et les églises des Flandres, et dont le spectateur peut dire : Après tout, je pouvais m'en passer, ou, mot plus cruel encore, cela a été un régal pour mes yeux; mais il n'y a aucun inconvénient à ce que je l'oublie. L'église de Saint-Jacques d'Anvers contient une *Assomption* de Boyermans d'un coloris doux et suave; mais le charme dure peu, car la signification morale de l'œuvre est nulle. Que de fois aussi les couchers de soleil d'automne m'ont offert les enchantemens de leur ciel bleu pâle rayé de traînées vaporeuses de couleur violette! et cependant ces enchantemens n'ont laissé aucun souvenir dans ma mémoire.

Si vous entrez jamais à Notre-Dame de Bruges, arrêtez-vous cinq minutes, — pas davantage, — devant l'*Adoration des Mages* de Seghers. Oh! que cela est plaisant à l'œil, agréable à voir! mais c'est votre œil seul qui regarde cette jolie chose; votre âme, qui est d'essence plus dédaigneuse, ne prend pas la peine de se mettre à sa fenêtre. Et puis, lorsque les choses sont trop abondantes, il faut choisir entre elles, même quand celles sur lesquelles on se tait auraient une signification morale. Il nous serait agréable, par exemple, de parler de la table de communion sculptée par Kerckx qui se voit à l'église de Saint-Jacques d'Anvers. Rarement les sentimens particuliers à la dévotion, l'onction ecclésiastique, la douceur des pratiques religieuses, cette certaine pureté voluptueuse qui est l'âme des habitudes de piété, et qui pour la finesse du plaisir moral dépasse, et de beaucoup, les plus pénétrantes émotions des sens, ont été mieux rendus que dans ces délicates sculptures. Les divins préparateurs de cette hostie sainte qui dans le langage mystique s'appelle *le pain des anges* sont figurés là par d'adorables enfans portant qui les gerbes d'où le pain sera tiré, qui le panier qui les renferme. Le ciseau du sculpteur a rivalisé de mollesse avec les pinceaux de l'école de Rubens et de mignardise mystique avec les artistes de n'importe quel art dans n'importe quel pays. C'est, dis-je, l'expression de la dévotion même dans ce qu'elle a de plus précieux et de plus aimable; mais l'examen attentif de cette table de communion mènerait loin, car, en la regardant et en se rappelant les innombrables œuvres où ces sentimens propres à la dévotion catholique ont été exprimés en Belgique, on se dit que le rôle de l'Espagne vis-à-vis de la Flandre a été plus grand peut-être qu'un rôle d'influence; on découvre une certaine analogie entre la manière de sentir des deux peuples, et l'on s'écrie intérieurement, comme cela nous est arrivé un jour devant je ne sais laquelle de ces expressions d'un mysticisme à la fois charnel et pur, galant et pieux : « Vraiment cette Flandre est l'Espagne du nord. »

Malgré cette nécessité où nous sommes de choisir, nous voulons nous arrêter un instant devant Jordaens, parce que cet artiste nous permet de constater la différence qui sépare un esprit *populaire* d'un esprit *plébéien*, différence qui est importante dans toutes les branches de l'activité intellectuelle, et qui est aussi considérable que celle qui existe entre le mot *nation* et le mot *province*, ou entre le mot *société* et le mot *caste* ou *classe*. Certes Jordaens est un remarquable artiste; il a de la force, de la fougue, de la bonhomie, de l'éclat, un coloris qui parfois rivalise avec celui du grand maître d'Anvers; mais que la chute est grande lorsqu'on l'aborde en quittant Rubens! Où sont les larges sentimens que vous ressentiez tout

à l'heure, où est cette force pathétique qui vous faisait frissonner de la tête aux pieds de douleur ou de ravissement? Que tout cela est étroit, mesquin, chétif, en dépit de sa force, et antipathique en dépit de sa bonhomie! L'impression que l'on éprouve en passant de Rubens à Jordaens est à peu près celle que devaient ressentir certains spectateurs de notre révolution française lorsqu'au sortir d'une conversation avec Mirabeau ils se trouvaient obligés de subir les opinions d'un Pétion quelconque, ou bien d'écouter les discours de quelque orateur au langage violemment imagé du club des cordeliers. Certes la chute devait être grande, et l'esprit devait ressentir comme une sensation de meurtrissure. Cette sensation de meurtrissure, Jordaens vous l'inflige d'autant plus douloureuse que son talent est plus robuste. C'est que Rubens a le génie populaire, tandis que Jordaens n'a que l'esprit d'un plébéien. Qu'est-ce donc que le génie populaire, et en quoi diffère-t-il de l'esprit plébéien? Lorsque vous verrez une grande âme d'une substance complexe et en même temps d'une parfaite unité, qui sous une forme individuelle présente l'image abrégée des élémens moraux les plus disparates ramenés à la simplicité par une loi mystérieuse de combinaison et de fusion, une grande âme bien spacieuse, dont la sonorité soit telle qu'elle puisse s'arranger également de toutes les voix, des plus aiguës comme des plus graves, et les répercuter au dehors d'elle fondues dans le son de sa propre voix, vous vous trouverez en présence d'un de ces génies qui méritent cette épithète de populaire. Toutes les classes d'une société donnée se reconnaissent en eux, et cependant il n'en est aucune qui puisse le tenir pour un des siens. Ils réalisent ce miracle qu'étrangers à chacun de leurs compatriotes en particulier, tous cependant retrouvent en lui leur image véritable. C'est qu'ils n'expriment de chaque classe que ce qu'elle a d'essentiel et non d'éphémère, de permanent et non d'accidentel, d'harmonique et non de discordant, c'est-à-dire les forces d'amour et de sympathie. De nature trop lumineuse pour se plaire aux ombres sous lesquelles les autres hommes consentent à vivre, ils ne connaissent pas cette ignorance volontaire que les diverses classes de la société ont les unes des autres; de nature trop musicale pour ne pas être blessés de tout ce qui trouble leur harmonie intime, ils ne connaissent pas ces discordances morales qui se nomment dans chaque classe préjugés et superstitions. Si parfaite est la symétrie de leur âme qu'ils ne pourraient la déranger, même s'ils le voulaient, et que l'équilibre de leur être ne peut être détruit même par leurs propres choix. Il s'ensuit cet autre miracle plus extraordinaire que le premier, c'est qu'ils restent la représentation populaire de leur pays en dépit du système qu'ils adoptent. Un Dante

peut être aristocrate forcené, il n'en sera pas moins le miroir vivant de l'Italie tant qu'il y aura une Italie au monde, et les plébéiens des plus basses classes reconnaîtront en lui leurs instincts comme ils ne les reconnaîtront jamais chez les démocrates les plus fougueux. Un Rabelais peut à son plaisir endosser la casaque d'un plébéien et se rouler dans la fange de la pire canaille; il n'en sera pas moins, selon le mot aussi ingénieux que juste de La Bruyère, un mets des plus délicats, et les Français de toutes les classes retrouveront en lui la gamme entière de leurs sentimens, depuis la note basse de leur joviale trivialité jusqu'à la note haute de ce spiritualisme qui a été l'âme de leur civilisation.

Mais un homme de caste ne connaît rien de cette vaste harmonie d'où naît le génie populaire. Les seules forces actives en lui, ce sont précisément celles que repousse l'homme de génie, les forces de séparation, d'exclusion, d'antagonisme. Il ne rend d'autre musique que celle que rendent les cœurs de sa race, et il ignore le mode de transition par lequel cette musique rejoint celle des cœurs des autres classes. Sa pensée, enfermée dans le moule de l'habitude, cherche instinctivement ce qui sépare plutôt que ce qui unit; les sentimens qui lui sont chers avant tous, ce sont précisément ceux qui le rendent étranger à ses semblables, et sa condition l'a tellement pétri à sa guise que l'homme accidentel que le hasard a façonné a fini par remplacer l'homme éternel que la nature avait créé.

Tel est Jordaens. Grand artiste dès qu'on ne considère en lui que le métier, il devient artiste secondaire dès qu'on interroge sa pensée. Il pense comme un plébéien, il sent comme un plébéien. Il rapetisse jusqu'à la trivialité tous les sujets dont il s'empare. Entre ses mains, l'Évangile devient une histoire telle qu'aurait pu la raconter une commère de Nazareth ou un artisan de Béthanie. Voici une *Adoration des bergers* par exemple. Que voyez-vous? Oh! un ménage de bien braves gens à qui le bon Dieu a donné un enfant qu'ils adorent avec idolâtrie, et sur la gentillesse duquel de bons voisins se récrient avec extase. La grandeur, la profondeur, la sublimité des scènes du Nouveau-Testament lui échappent absolument, et ce qu'il y a d'étrange, c'est qu'on ne peut pas mettre cette infériorité sur le compte de l'interprétation démocratique qu'il en a faite. Rubens, Van Dyck, ont traité les mêmes scènes avec le sentiment le plus populaire sans leur rien faire perdre de leur grandeur. On pourrait, il est vrai, avancer que Rubens et Van Dyck ont échappé à cette erreur de Jordaens parce qu'ils sont restés scrupuleusement fidèles au catholicisme national de la Flandre, et faire peser sur l'hétérodoxie de Jordaens, qui finit par se faire calviniste, cette façon par trop plébéienne de traduire les scènes religieuses

du Nouveau-Testament; mais cette explication serait aussi injuste qu'insuffisante, car un seul exemple suffit pour la renverser, celui de Rembrandt. Rembrandt a fait plus qu'exprimer les scènes du Nouveau-Testament selon les sentimens propres au protestantisme; il les a exprimés d'une manière nettement, franchement démocratique. Son Christ est en toute réalité le fils de l'homme qui n'a pas eu où reposer sa tête, et qui, faible, pauvre et nu, a été mis à mort par de superbes officiers et de riches bourgmestres porteurs de costumes bordés de fourrures et coiffés de somptueux bonnets surmontés d'un panache. Le radicalisme le plus excessif ne peut aller au-delà de l'interprétation de Rembrandt, et cependant sous son pinceau ces scènes ne perdent rien de la grandeur qui leur est inhérente; elles sont restées sublimes en devenant familières. C'est que Rembrandt est un homme de génie populaire en qui vit l'âme de toute une communion et de toute une société, tandis que Jordaens est un génie plébéien en qui vivent seulement les sentimens étroits propres aux hommes d'une certaine caste et d'une certaine condition.

Une fois son infériorité bien constatée, cet esprit de caste a son génie propre qu'il faut savoir reconnaître. Nos préjugés ont aussi leur poésie, puisqu'ils affectent notre manière de sentir, et impriment à nos mœurs une forme particulière. De la démangeaison de dénigrement et du prurit de défiance qui sont propres au tempérament plébéien naissent de réelles qualités dont la littérature et les arts trouvent aussi à faire leur profit, entre autres l'esprit de satire et la verve comique. Jordaens représente à merveille ce tour d'esprit. La caricature, qui dans les arts est l'arme plébéienne par excellence, n'a jamais été maniée par personne avec autant de puissance et de force. Toutes les fois qu'il lui faut représenter quelque dépositaire de l'autorité ou quelque instrument de la tyrannie sociale, il produit un vrai chef-d'œuvre de satire. Ses juges et ses docteurs ne sont pas odieux, ils sont ridicules; ses persécuteurs sont encore plus laids que féroces. Là où cette verve bouffonne triomphe à son aise, c'est dans le *Jésus enfant parmi les docteurs*, qui nous paraît le chef-d'œuvre du maître. Ce tableau n'est pas en Flandre, et nous l'avons autrefois possédé à Paris, d'où le tira l'empereur Napoléon Ier pour en faire don à la ville de Mayence, cadeau vraiment royal, si l'on ne tient compte que de l'œuvre d'art, mais peu fait pour répandre les sentimens d'ordre et d'autorité, car c'est bien la peinture la plus irrespectueuse que j'aie vue (1).

(1) Nulle ville au monde n'a été l'objet de plus d'attentions flatteuses que cette ville de Mayence, véritable enfant gâté des maisons souveraines. Dans ce même palais des archevêques électeurs qui contient le don magnifique de Napoléon Ier, nous avons re-

Jamais on ne s'est moqué avec une verve pareille du savoir officiel et de la sagacité des pouvoirs traditionnels. Au centre de cette vaste toile se tient debout un robuste enfant, Hercule à l'entrée de l'adolescence, qui n'a rien de précisément divin, mais qui en revanche possède les plus enviables attributs de l'humanité, l'intelligence, la force, la santé, la beauté du corps, de manière à plonger dans la plus profonde humilité tous ces cacochymes et tous ces catarrheux qui l'entourent. Si cet enfant n'est pas un dieu, c'est bien un roi, car c'est un fils libre de la vie, et en cette qualité il a vraiment droit d'imposer le respect à ses prétendus maîtres, esclaves et otages de la mort. De tels docteurs interrogeant un tel enfant présentent un spectacle aussi ridicule que celui des habitans d'un hôpital assemblés en conseil pour juger du degré de santé de leurs médecins, ou celui d'un congrès de bossus et de béquillards assemblés pour décider des qualités qui constituent chez les gens droits l'excellence de la taille et la perfection de la démarche. Ces docteurs composent bien la plus remarquable collection de *vieilles bêtes* qu'il soit possible d'imaginer : je demande pardon de cette expression; mais la trivialité du langage plébéien est seule capable de bien rendre l'énergie de ce chef-d'œuvre du génie plébéien. Bridoye, Géronte, Bridoison, Janotus de Bragmardo, Diafoirus, Macroton, toute la tribu en un mot des mémorables pédans et des illustres imbéciles créés par l'art comique, semblent s'être donné rendez-vous dans cette toile, dont l'éclat et le coloris magnifiques font encore mieux ressortir leur sottise, car ils sont là exposés au grand jour, en pleine lumière, et pris pour ainsi dire en flagrant délit d'ineptie. Celui-ci, figure de vieille femme chafouine et procédurière, a mis ses lunettes, et, le nez fourré dans ses bouquins, il en tourne les pages avec avidité pour chercher quelque texte capable d'embarrasser l'enfant. Celui-là, visiblement un finaud, souriant du sourire de Jocrisse, se dispose à énoncer un argument invincible qui vient d'éclore dans son remarquable intellect. Un troisième, assez bon homme au fond, est partagé entre l'étonnement et l'admiration, et toute son attitude veut dire : « Ah bah! qui l'aurait jamais cru? » Mais c'est la fureur la plus redoutable qui agite le grand-prêtre président de cette assemblée. Debout sur une estrade au fond de la salle, coiffé d'une tiare dont les pointes se rejoignent comme les pinces de l'écrevisse, il se penche en avant comme pour prendre un grand vol, et s'en aller tomber avec la ra-

marqué encore des modèles de machines de guerre romaines, présent de l'empereur Napoléon III, de nombreux moulages des sculptures du musée de Berlin, cadeau du roi de Prusse, et de magnifiques publications officielles du gouvernement russe, offertes par l'empereur de Russie.

pidité de la foudre sur cet enfant qui est à deux pas de lui. Quiconque a vu l'effort comique des gros oiseaux au vol lourd et difficile, l'oie ou le dindon, quand ils agitent vigoureusement leurs ailes pour s'élever à un mètre de terre, peut avoir une idée de l'attitude de ce grand-prêtre, Sylla grotesque qui devine en cet enfant plusieurs Marius. Il s'écrie visiblement : « Tout est perdu, le saint des saints est menacé, la sagesse de cet enfant est blasphème! » Vingt ans plus tard, ce joli synode se souviendra de la prédiction de son grand-prêtre. Cette toile, dis-je, est le chef-d'œuvre de Jordaens, mais c'est aussi un des chefs-d'œuvre de l'art comique dans tous les pays; en tout cas, c'est la plus parfaite expression du génie plébéien réduit à ses propres ressources et pur de tout mélange.

Un autre très remarquable exemple de cette verve bouffonne et de ce génie de la caricature, d'une portée vraiment redoutable lorsqu'il possède la vigueur que nous lui voyons chez Jordaens, est une certaine *Femme adultère*, puissante ébauche qui se voit au musée de Gand. Cette œuvre, qui semble avoir été endommagée et altérée, n'a pas le beau coloris de Jordaens; mais en revanche ce qu'on pourrait appeler la philosophie sociale du peintre ne s'est jamais exprimée avec plus de franchise. La jeune femme vient d'être amenée sur la place publique pour être lapidée par une bande de farouches vengeurs de la morale et de stricts observateurs de la loi. Oh! la hideuse vertu que celle de ces hommes justes, et l'immoral triomphe que celui qu'ils vont remporter! C'est le triomphe de la laideur sur la beauté et de la basse férocité sur la tendresse. Ce n'est pas un acte de justice qu'ils s'apprêtent à accomplir, c'est un acte de révolte et de vengeance. Chez ces gens de bien, il n'y a d'irréprochable que leur laideur, qui est aussi parfaite que possible. Toutes les larves qui servent Tisiphone ou qui ont été mises bas par la chienne compagne de Cerbère au triple aboiement se pressent autour de la jolie femme avec une expression de joie féroce. Comme cette canaille est heureuse! « Ah! ah! disent-ils, tu vas payer ton nez droit et tes jolis yeux, insolente qui te permets d'avoir de beaux cheveux quand nous sommes chauves, effrontée qui te permets d'avoir la taille droite quand nous sommes contrefaits! Ah! il fallait des parfums et des caresses à ta chair délicate! nous allons lui faire tâter des cailloux. » En contemplant cette toile, une sorte d'indignation ridiculement immorale s'empare de vous, et l'on trouve que don Quichotte n'était pas si fou lorsqu'il tomba l'épée à la main sur les marionnettes de maître Pierre. L'article *Adultère* du *Dictionnaire philosophique* de Voltaire, un des plus spirituels, des plus sensés et des plus humains de ce livre trop souvent léger, vous revient au souvenir, et l'on regrette que

les féroces magots de Jordaens ne soient pas vivans pour leur dire avec fureur : « Eh! vraiment, si l'homme envers lequel elle est coupable vous ressemble, son action est non pas péché, mais vertu. »

Voilà la véritable portée d'esprit de Jordaens, la corde qu'il fait vibrer en maître; dans toutes les autres expressions de l'âme humaine, il reste inférieur. L'église des Augustins d'Anvers contient un de ses chefs-d'œuvre, le *Martyre de sainte Apolline*, toile d'un coloris ravissant. Les curieux y trouveront toute la noblesse dont Jordaens était susceptible; le compte n'en est pas lourd à faire. Les bourreaux sont traités avec cette énergie qui est propre à Jordaens; mais que cette sainte est vulgaire en dépit de l'effort visible qu'a fait le peintre pour écrire sur son visage la résignation et la ferveur! Une héroïne du christianisme, cette personne gentiment insignifiante, qui souffre visiblement de la chlorose? Eh! non, c'est une petite bourgeoise flamande bien pieuse, à qui Dieu veuille épargner la persécution, car la fibre de ces chairs trop molles ne supporterait pas la souffrance; mais la couleur du tableau est à la fois éclatante et douce comme la lumière d'un jour de printemps de la Flandre, et compose pour la vue cet appétissant spectacle dont Jordaens a si souvent régalé les yeux avides de succulentes friandises pittoresques.

II. — QUENTIN MATSYS.

On connaît la légende de Quentin Matsys. C'était un pauvre artisan qui exerçait dans Anvers la profession de maréchal-ferrant. Il s'éprit de la fille d'un peintre, et, désespérant de l'obtenir jamais, s'il ne s'élevait pas jusqu'à la profession du père de sa bien-aimée, il devint à force d'amour le grand artiste, encore assez mal jugé, qui résume à lui seul toute une période de l'art flamand, et qui accomplit la plus importante des révolutions de cet art. Boccace a raconté une histoire pareille dans *Cimon et Éphygénie;* mais que la nouvelle de Boccace est loin de la légende flamande! Qu'un lourdaud piqué au vif par l'amour devienne un héros, certes c'est là un fait digne d'attention; mais qu'un pauvre ouvrier, sous l'influence du même sentiment, s'élève non-seulement jusqu'à l'intelligence des plus nobles pensées de notre race, mais jusqu'à la difficile réalisation de ces pensées sous une forme entièrement originale et faite pour traverser les siècles, voilà un triomphe de l'amour bien autrement grand que celui du héros de Boccace. Que la légende soit vraie ou non cependant, Matsys est bien l'âme la plus remarquable d'artisan qui ait jamais pris chair. Celui que sa nation, par une familiarité touchante, désigne encore aujourd'hui sous le nom du

forgeron d'Anvers appartient à l'élite la plus triée de l'humanité.

Que Quentin Matsys soit un grand artiste, tout le monde s'accorde là-dessus; mais là où on ne s'accorde plus, c'est sur le caractère de cette grandeur. Quentin Matsys a, dit-on, fait échouer l'art flamand dans le réalisme, qu'il aurait évité, s'il avait suivi les voies tracées par Jean Van Eyck et Hemling; il a corrompu l'art flamand tout en l'agrandissant, et il n'a obtenu l'expression dramatique qu'aux dépens de la naïveté et de la sincérité des maîtres primitifs. Pour nous, nous oserons renverser ces deux propositions, et nous dirons : Quentin Matsys, loin de faire échouer l'art flamand dans le réalisme, l'en a préservé au contraire; loin de corrompre l'art flamand, il l'a sauvé au contraire, car c'est en rendant populaire en Flandre cet agrandissement de la peinture qu'il a rendu possibles Rubens et à sa suite la grande école d'Anvers.

Quentin Matsys a fait échouer, dit-on, l'art flamand dans le réalisme, et on en donne pour raison ses *Peseurs d'or* et autres tableaux de genre. Vraiment ceux qui avancent une pareille accusation y ont-ils bien songé? Ce serait plutôt le contraire qui serait vrai. Et quel effort le maître avait-il à faire, s'il vous plaît, pour faire pencher l'art de son pays vers le réalisme? A toutes les époques, l'art flamand a contenu une dose très forte de réalité, et à l'époque qu'on appelle mystique, qui a précédé immédiatement la grande période de transition de Quentin Matsys, il en a été peut-être plus empreint que jamais. Ce sentiment de la réalité est au plus haut point chez Jean Van Eyck et Hemling, et il y est même à un degré où ne le portèrent jamais un Rubens et un Van Dyck. Mais vous n'avez donc pas remarqué le caractère de ces petites figurines de Van Eyck et d'Hemling, toutes prises dans le souvenir immédiat d'une réalité présente et locale, et le soin minutieux avec lequel sont traités les moindres détails de costume, d'ameublement, de paysage? La révolution qu'accomplit Quentin Matsys consista précisément à opérer une large coupe dans ce taillis touffu de détails réalistes, de manière à ménager des clairières où pussent se mouvoir à l'aise les acteurs du drame divin et humain. Supposons que Quentin Matsys n'eût pas accompli la révolution pittoresque qui transforma l'art de la Flandre, que la tradition de Jean Van Eyck et d'Hemling eût persisté, à quoi pensez-vous que l'art flamand eût abouti à la longue? Tout simplement à l'art hollandais, qui était sa fin naturelle et définitive. Parti de l'*Agneau mystique* de Jean Van Eyck et de la *Châsse de sainte Ursule* d'Hemling, l'art flamand, au lieu d'aboutir à la *Descente de Croix* de Rubens, à la *Mise au Tombeau* de Van Dyck, aboutissait tout doucement au tableau de genre hollandais avec ses servantes éclairées par une chandelle et

ses magots fumant leur pipe. Ce n'est point un paradoxe de dire que Jean Van Eyck et Hemling contenaient en germe Van Ostade et Gérard Dow, c'est une vérité absolue et irréfutable. Quentin Matsys décida par un coup d'état de son génie que les continuateurs de ces grands maîtres seraient les Rubens et les Van Dyck encore à naître. Il fut le saint Jean-Baptiste de la grande période de la peinture flamande.

Quentin Matsys a empêché l'art flamand de devenir l'art hollandais, voilà la formule à retenir, et qui ne souffre pas plus d'exceptions et de critiques qu'un axiome de mathématiques. Quand vous entendrez les accusations que nous avons signalées et autres pareilles, souriez sans répondre. Quentin Matsys est un géant. Ce mot n'est point une exagération, car Matsys est un de ces êtres privilégiés, nés d'eux-mêmes, et qui réalisent à la lettre ce que la fable racontait des géans qui n'avaient eu d'autre mère que la terre. On l'a quelquefois comparé à cet autre géant, fils de l'Italie, Giotto; mais, malgré certaines analogies, ni la situation, ni le génie, ni l'œuvre accomplie, ne furent les mêmes. Giotto créa d'un coup et pour jamais non-seulement la peinture italienne, mais la peinture moderne tout entière; une gloire pareille n'est pas échue au forgeron d'Anvers. Il n'eut pas à créer la peinture flamande, il la transforma seulement, et lui fit faire le pas décisif qui l'engagea dans la route où elle devait aboutir, à Rubens. Quentin est semblable à un de ces poteaux indicateurs qui marquent aux voyageurs les directions différentes à prendre; c'est le point de bifurcation où l'art commun dans l'origine aux deux pays se sépare pour former deux arts distincts, dont l'un s'appelle l'art flamand et l'autre l'art hollandais. Il porte encore les deux arts en lui, mais comme un carrefour contient deux routes, et non plus profondément et inconsciemment enveloppés comme chez Van Eyck et Hemling. D'un côté, par sa précision, sa minutie, son vif sentiment de la réalité, il prédit la Hollande; de l'autre, par son art de composition, sa préoccupation du sérieux et du grand, son génie dramatique, il est le précurseur du grand Flamand. C'est à Léonard de Vinci qu'il ressemble plutôt qu'à Giotto. Cette ressemblance surprendra peut-être, et très probablement sera contestée; elle est cependant, selon nous, singulièrement étroite et profonde. Deux traits surtout plus particulièrement marqués leur sont communs, l'un très connu et sur lequel tout le monde pourra s'accorder sans peine, l'autre très dissimulé, et qui, je crois, n'a pas été observé encore. Au fond, la révolution que ces deux grands artistes accomplirent est la même. Leur innovation à l'un et à l'autre a consisté à faire exprimer la passion par leurs figures. Pour obtenir ce résultat, l'un et l'autre furent obligés de sa-

crifier cette fleur précieuse de la naïveté qui embaume les toiles des maîtres primitifs comme d'un parfum venu du ciel; seulement ce sacrifice ne fut pas aussi complet chez Matsys que chez Léonard. Léonard a la plupart du temps obtenu la passion au détriment de la pureté; mais, si Quentin Matsys a fait perdre aux laides et saintes figures de Van Eyck, aux laides et adorables figures d'Hemling, leur candeur édénique et leur sérénité d'anges, il n'a pas détruit leur pureté et leur innocence. Les passions de ses personnages restent graves, honnêtes, populaires, aussi près de la nature que possible; la science de la vie ne les a pas souillées de son limon, n'a point altéré leur franchise. Ils aiment, souffrent, se désespèrent comme de simples enfans d'Adam qui suivent la loi de leurs instincts naturels, et crient parce qu'on les a blessés et que leur chair est sensible. Admirables sont sous ce rapport les expressions de douleur de la Vierge et des femmes dans le fameux triptyque de l'*Ensevelissement du Christ*. Cette douleur ne vise point à être sainte, elle est humaine, et par là singulièrement déchirante. Cette mère ignore ou oublie que son fils est Dieu; elle ne se souvient que d'une chose, c'est qu'elle est mère et qu'elle a perdu à jamais un fils bien-aimé. Cela ne vise pas davantage à être noble : nulle réserve, nulle contrainte, nuls de ces visibles efforts de l'âme qui sont particuliers à ceux qui, ayant acquis la science du bien et du mal, ont pour ainsi dire honte de leur douleur, comme Adam eut honte de sa nudité quand il eut été éclairé par sa faute; mais là s'arrête la différence entre Léonard et Matsys. Instinctive chez Matsys, savante et expérimentée chez Léonard, la passion, une passion franchement humaine, domine en maîtresse souveraine chez l'un et chez l'autre. Par cet empire absolu de la passion, Matsys a été le véritable créateur de ce pathétique que nous indiquions en parlant de Rubens comme le caractère propre de l'école flamande. Quand on accuse Quentin Matsys d'avoir fait verser l'art flamand dans le réalisme, est-ce à ce rôle donné à la passion qu'on fait allusion? En ce cas, il ne s'agit que de définir les termes, et, considérée à ce point de vue, cette opinion est acceptable; mais si l'on entend par réalisme l'observation minutieuse et exagérée de la réalité, elle est de toute fausseté, car Matsys fut le premier qui, tout en respectant scrupuleusement la réalité, enseigna à ses compatriotes que les détails devaient être subordonnés à l'ensemble, de manière qu'il n'y en eût aucun qui ne convergeât vers le sujet principal, et qui contrariât l'impression générale que l'œuvre devait produire.

La grande loi de l'unité, sans laquelle il n'y a que tâtonnemens et essais dans les arts, c'est Matsys qui le premier l'a enseignée et mise en pratique en Flandre. Le triptyque de l'*Ensevelissement*

du Christ resterait, ne fût-ce que sous ce rapport, une page à jamais mémorable. Toutes les parties du tableau sont ordonnées, tous les personnages sont groupés de façon à produire une unité de scène capable de produire à son tour une unité d'impression d'autant plus puissante que la scène elle-même est plus étroite. Ces douleurs n'éclatent pas, comme elles auraient éclaté chez les maîtres primitifs, en mélodies distinctes et individuelles; elles se fondent en une vaste symphonie qui, servant d'accompagnement à la douleur de la Vierge, la rend ainsi plus déchirante. La peinture flamande eut dès son origine un caractère fort dramatique, il suffit de jeter les yeux sur les peintures d'Hemling pour faire cette remarque; mais le drame dans Hemling a un caractère pour ainsi dire anecdotique. Chaque personnage, même le plus petit, vit, nous intéresse pour son compte personnel, et avec une sorte de naïve indiscipline. Les acteurs de la scène sont juxtaposés, non groupés; leur action est isolée, non commune. Il en résulte que très souvent il y a dans ses tableaux des acteurs et pas de scène, ou plusieurs scènes et pas de drame. Son tableau central du triptyque de la *Descente de croix*, où la Vierge pleure comme une Niobé populaire qui, au lieu d'être figée en pierre, aurait été fondue en eau, est peut-être le seul qui fasse une exception éclatante à ce caractère général. Les élémens dramatiques de la peinture flamande existaient donc avant Matsys, et, si l'on veut chicaner encore, on peut dire que Matsys ne fut pas un créateur; mais dans les arts le vrai créateur est celui qui donne aux choses la forme réclamée par leur substance, et qui les met en harmonie avec leur loi propre. Tout grand artiste n'est qu'un arrangeur, et, si l'on pouvait supposer la coexistence de deux divinités, la divinité supérieure serait non celle qui aurait créé la matière des mondes, mais celle qui aurait organisé cette matière selon les lois de Kepler et de Newton.

Le second trait de ressemblance entre Matsys et Léonard, c'est le sentiment de la beauté, qui a chez l'un et chez l'autre mêmes préférences et même recherche. Chose étrange, un des reproches que l'on adresse à Quentin Matsys, c'est de méconnaître la beauté et d'avoir une inclination pour la vulgarité. Non-seulement il n'a pas méconnu la beauté, mais il en possède le sentiment au plus haut point, et il est si loin d'être vulgaire que la beauté pure ne lui suffit pas, et qu'il la lui faut alliée à ce que nous appelons de nos jours la distinction. Dans le culte de la forme, religion des artistes, Quentin Matsys doit être rangé parmi les *animistes*, mot par lequel je désigne, faute d'un meilleur, les artistes qui préfèrent la beauté qui embarque l'âme du contemplateur sur l'océan de la rêverie à celle qui la fixe immobile dans l'admiration. Comme le peintre de la *Jo-*

conde et du *Saint Jean*, il aime la beauté rare, subtile, pénétrante, singulière, exquise. Qui donc pourrait oublier jamais après l'avoir vue cette *tête de Vierge* du musée d'Anvers, si blonde, si pâle, d'une maigreur si gracieuse, aux traits *effilés* en quelque sorte, irrésistible de suavité et exprimant l'angélique fascination de la pureté, comme jamais magicienne n'exprima la fascination de la chair? Si intense et si subtile à la fois est la pureté empreinte sur ce visage, qu'elle l'anime comme une passion, et qu'elle peut porter le nom de passion; cette tête est d'une originalité suprême, et donne ce sentiment que laissent les choses précieuses entre toutes, dont l'exemplaire ne sera plus recommencé. C'est exactement la même nature d'impressions que nous éprouvons devant les figures de Léonard, en tenant compte seulement de la même nuance que nous avons indiquée lorsque nous avons constaté que la passion était l'élément nouveau que tous deux avaient apporté dans la peinture. Rares et captivantes comme les figures de Léonard, les figures de Matsys ne doivent pas leur originalité à ce je ne sais quoi d'équivoque qui fait replier l'âme sur elle-même et la force à s'interroger devant la *Joconde* et le *Saint Jean*. Elles restent inaltérablement limpides dans leur singularité. A la *Trippenhuys* d'Amsterdam, dans les salles d'en haut, se trouve relégué dans un coin un tableau de Matsys représentant *la Vierge et l'Enfant*. Il est peu regardé des visiteurs, car ce n'est point pour voir Matsys que l'on vient à Amsterdam, et j'ai pensé bien souvent que le sort de ce tableau était en parfaite analogie avec les caractères du sujet et des personnages qu'il représente, violettes cachées dans l'ombre et exhalant leurs parfums dans la solitude. Cela est beau comme un Léonard avec la candeur en plus, et lorsque j'étais bien fatigué de contempler les très terrestres merveilles que l'on va admirer à la *Trippenhuys*, que j'étais las du tapage coloré du *Banquet de la milice* de Van der Helst, de la magie lumineuse de *la Ronde de nuit* de Rembrandt, comme après une longue course au milieu des poudreuses magnificences du soleil on va chercher l'ombre verdoyante, j'allais rafraîchir mes yeux dans une longue et immobile contemplation de la Vierge inaperçue de Matsys.

Tel est ce très grand artiste qui pour la plupart des Français ne représente guère encore aujourd'hui qu'un nom auquel on n'attache pas sa véritable importance, et dont M. Viardot, un des seuls critiques qui lui aient rendu justice, a pu dire avec vérité que l'idée qu'on en avait généralement était aussi fausse qu'incomplète. Solitaire fut sa grandeur durant sa vie, solitaire elle est encore aujourd'hui devant la postérité après plus de trois siècles. Les services qu'il rendit à l'art de son pays furent aussi nombreux que

variés, et je veux les résumer une dernière fois. Au scrupule minutieux de la réalité qui aurait fini par dégénérer en puérilité, il substitua un sentiment plus général qui faisait porter cette fidélité à la nature sur les ensembles et non sur les détails; il enseigna et mit en pratique la loi de l'unité, il frappa ses figures de l'empreinte de la passion, et par ces deux innovations, l'observation de la loi d'unité et l'expression passionnée, il créa la peinture dramatique, et rendit Rubens possible. Il eut à un haut degré le sentiment de la beauté dont les peintres antérieurs n'avaient jamais senti beaucoup le besoin, et ce ne fut point sa faute, si l'exemple qu'il donna à cet égard ne fut pas plus souvent suivi. Trois arts distincts vivent en lui : il est réaliste comme un Hollandais, bien qu'il ait préservé l'art de son pays de persévérer dans la voie qui le poussait de ce côté, il est dramatique comme cette école d'Anvers dont il fut le prophète et le vrai créateur, et par son sentiment exquis de la beauté il fut italien, au moins par le désir. Est-il beaucoup d'artistes dont on pourrait résumer ainsi les titres de gloire?

III. — JEAN VAN EYCK ET HEMLING.

Parler longuement de Jean Van Eyck et d'Hemling dans cette *Revue*, où il en a été parlé jadis si éloquemment et avec un sentiment aussi juste que fort par M. Vitet, ce serait une grande audace. Ni l'un ni l'autre n'ont d'ailleurs besoin d'être vengés d'un jugement injuste et incomplet comme Quentin Matsys; leurs vrais caractères sont depuis longtemps reconnus, leur génie parfaitement classé, et la seule injustice qu'ils aient à craindre est d'être loués non pas au-dessus de leur mérite, mais au détriment de leurs successeurs. Je veux donc me borner à leur égard à quelques observations toutes personnelles.

Je dois à la contemplation du fameux triptyque de Jean Van Eyck, à Saint-Bavon de Gand, d'avoir pour la première fois bien compris l'opinion professée de nos jours par les artistes et les critiques dits préraphaélites, et de l'avoir partagée pendant toute une longue journée. Voici une peinture qui date de nos guerres anglaises, composée et exécutée pendant les années où Bedford nous foulait aux pieds, où Jeanne la Pucelle nous vengeait. Le temps lui aurait fait subir quelque injure que nous ne saurions en faire reproche à l'expérience technique du maître, à sa science des couleurs et des procédés de métier. Tant de belles œuvres venues bien plus tard sont en train de disparaître. *La Cène* de Léonard de Vinci n'existe plus; dans cinquante ans, la moitié des œuvres de ce grand artiste auront disparu; peu à peu les Rembrandt poussent au noir :

ont-ils encore un siècle d'existence? Dès le premier regard jeté sur l'œuvre de Van Eyck au contraire, nous pouvons constater que le coloris en est aussi frais, aussi éclatant que le soir du jour de l'année 1432 où le pieux et sincère artiste l'acheva : ce tableau a l'air d'avoir été trempé dans la fontaine de Jouvence, et Dieu sait pourtant si ses vicissitudes ont été grandes; nettoyé, retouché, brocanté, démembré, il ne lui a manqué aucune mésaventure. Le second regard est pour le paysage merveilleux de ce tableau, pour ce gazon sur lequel pose l'agneau mystique de l'Apocalypse, et ces bosquets en fleur d'où débouchent les groupes des saints et des docteurs. Quel original sentiment de la nature! Depuis Van Eyck, on ne l'a jamais connu sous cette forme. C'est la nature dans sa beauté la plus réelle, et cependant transformée par la lumière de l'extase et la tendresse du rêve. Chaque brin d'herbe a été peint avec une minutie amoureuse, chaque fleurette plantée à l'endroit voulu pour faire admirer sa grâce virginale; c'est notre nature dans toute son exactitude, mais, dirait-on, purifiée, spiritualisée, de manière à mériter de devenir la *nature* du monde *surnaturel :* ce paysage est une féerie céleste. Comme ce décor est en merveilleuse harmonie avec la douce et touchante grandeur de la scène apocalyptique que le peintre s'était donné pour tâche d'exprimer, et quelles tendres aspirations vers la Jérusalem mystique se trahissent ingénument dans ce gazon et ces fleurs! Quand enfin vous êtes las d'admirer ce sentiment si original et si unique de la nature, — car tout sentiment de la nature est toujours plus ou moins païen, ou du ressort de la poésie des esprits élémentaires, ce qui revient au même, et ici il est moral et religieux comme un sentiment de l'âme, — vous tournez votre attention vers la conception de l'œuvre : elle est d'une profondeur et d'une grandeur étonnantes. Elle ne comprend rien moins que la tradition de l'histoire métaphysique de l'âme dans le temps et au-delà du temps, telle qu'elle a été établie par le christianisme, et va de l'Adam si cher aux théologiens, type de l'homme déchu et digne de rachat, à l'agneau par lequel s'accomplit ce rachat, en passant par toutes les légions de saints qui ont aidé à l'œuvre divine. Cette grande scène offerte éternellement à l'adoration des bienheureux est présidée par Dieu le père, entouré de la Vierge et de saint Jean, figures admirables d'Hubert Van Eyck, le frère aîné de Jean, que le plus grand art des époques postérieures n'a pas surpassées. Toute cette grande histoire est là racontée dans cet espace restreint avec une modestie dans la profondeur, un respect dans l'expression, une simplicité dans l'ampleur, qui sont vraiment admirables. Mais que la scène centrale est belle! Sur cette pelouse, dont nous avons essayé de faire comprendre la réalité mystique,

trône sur un piédestal l'agneau divin, la gorge ouverte, tel que le vit le prophète, et de cette blessure féconde coule dans un calice éternellement rempli, éternellement vidé, ce sang rachat du monde. Le nom du malencontreux chanoine qui eut l'idée, vers la fin de l'empire, de remettre entre les mains d'un brocanteur une partie de cette œuvre vraiment sainte mériterait d'être accolé à quelque injurieuse épithète tant qu'il y aura un diocèse de Gand, car il commit un vrai crime contre la dignité de la science que représente le sacerdoce. Jamais en effet la théologie pure, non mêlée au drame historique et humain du christianisme, n'a produit rien d'aussi grand : c'est même la seule peinture que l'on puisse appeler théologique; toutes les autres qui représentent des sujets empruntés au monde spirituel, tels que les mariages mystiques, les couronnemens de la Vierge, touchent à un ordre d'idées et d'affections qui ont déjà quelque chose d'humain.

Ainsi le coloris de cette œuvre est éblouissant, le paysage en est d'une originalité unique, la conception en est d'une grandeur et d'une profondeur admirables. Est-ce tout? Oh que non pas! Approchez maintenant pour contempler ces groupes de saints, de prophètes et de docteurs qui débouchent aux quatre côtés du paysage, allées couvertes par des bosquets qui semblent fleurir sur leur passage, tant les roses en sont d'une fraîcheur éclatante. Vous restez confondu de la perfection patiente de cette peinture; cela est rendu avec la minutie des Hollandais les plus renommés. Un Van Ostade, un Gérard Dow, un Miéris, n'ont jamais achevé une des petites figurines de leurs tableautins avec une patience plus amoureuse. Aucun de ces détails infimes qui peuvent caractériser une physionomie individuelle n'a été omis; ces personnages sont autant de portraits pris dans la plus vivante réalité. Approchez encore, une dernière surprise, la plus admirable de toutes, vous attend. La conscience de l'artiste l'emporte en scrupules sur les consciences de tous les artistes passés et probablement à venir. Vous vous apercevez que les figures placées dans ces groupes sur les derniers plans ont été peintes avec autant d'amour que les figures des premiers plans, et non-seulement l'artiste a mis le même soin à rendre leurs physionomies, mais chacune d'elles est sortie d'une méditation particulière, chacune d'elles exprime une variété, une nuance des sentimens d'amour et de piété. Voilà certes, pensez-vous, une dépense de travail et de méditation bien inutile, car le tableau ne serait pas moins beau, si l'artiste s'était borné aux figures des premiers plans et n'avait compté les autres que pour faire groupe. Un artiste des âges postérieurs n'y aurait pas manqué, et se serait épargné une peine dont pas un spectateur sur cent

ne sait gré à Van Eyck. Eh bien! concluez maintenant que nous avons admiré successivement tous les mérites de cette œuvre : les préraphaélites n'ont-ils pas raison? Puisque cette œuvre n'a rien perdu de l'éclat de son coloris, que le sentiment de la nature qui s'y révèle est aussi original qu'exact, que sa conception ne laisse rien à désirer ni pour la grandeur ni pour la profondeur, que sa perfection minutieuse égale le faire le plus patient des maîtres hollandais les plus admirés, et que par-dessus le marché elle dépasse en conscience toutes les œuvres qui ont éclos depuis, qu'est-ce donc que les artistes postérieurs ont ajouté à Van Eyck, et où sont les progrès de l'art? N'est-on pas en droit de dire que ce qu'ils ont ajouté, c'est le charlatanisme de la mise en scène, les effets dramatiques combinés en vue de surprendre et d'enlever l'admiration d'emblée au lieu de la conquérir doucement, insensiblement, comme le bon Van Eyck?

Il est certain que, si des œuvres pareilles étaient nombreuses, et si le sentiment qui donna naissance à celle-là avait pu durer longtemps sans s'altérer, l'opinion des préraphaélites serait à peu près irréfutable; mais cette œuvre est unique au monde, et l'esprit mystique qui l'anime ne se rencontre plus à ce degré même chez Hemling, qui est pourtant si sérieux et si fervent. Eh bien! supposons les traditions de cet art primitif s'immobilisant pendant que le sentiment qui l'avait soutenu serait allé au contraire en s'attiédissant; à quoi eût abouti cet art si saint à l'origine, sinon à la représentation très profane d'une réalité extérieure que chaque jour aurait dépouillée d'un de ses rayons? Enlevez des personnages de Van Eyck l'expression de ferveur et de piété, et faites-les copier par un peintre avec la même minutieuse exactitude que Van Eyck, et vous allez obtenir sur-le-champ les personnages du tableau de genre hollandais. C'est un résultat inévitable; était-ce donc là une fin digne des aspirations avec lesquelles cet art avait commencé? Lorsque Quentin Matsys créa la peinture dramatique, ne pouvait-il pas dire que c'était lui qui était le véritable continuateur de Van Eyck, plutôt que ceux qui auraient voulu s'acharner à maintenir ses traditions quand même, puisqu'il se proposait le même but que lui, dans d'autres conditions, il est vrai, mais dont il n'était pas responsable, car le temps les lui imposait? On n'a pas assez remarqué qu'il faut absolument une âme aux modèles humains que la vie offrait aux peintres dans les Flandres. Un peintre italien peut, sans être soupçonné de réalisme ou même sans tomber dans le réalisme, copier le modèle vivant qu'il a sous les yeux : la race est belle, et sa beauté peut lui tenir lieu d'âme et conserver à l'œuvre du peintre une certaine idéalité; mais la race qu'ont peinte Jean Van Eyck et Hemling est sans beauté, et

si les sentimens moraux ne se lisent pas sur les visages, la représentation en va confiner à la plus extrême vulgarité. C'est même cette laideur physique qui rend si touchante l'expression de Van Eyck et d'Hemling, car, la vie morale n'ayant point à entrer en lutte sur ces visages avec la beauté, l'âme y joue d'autant plus à l'aise et s'y remarque d'autant plus, de même que la lumière rayonne mieux et montre mieux son charme propre sur une plaine aride que dans un paysage richement accidenté. C'est encore là ce que comprit à merveille Quentin Matsys. Il y a différens degrés dans la vie morale, et la passion peut tenir lieu de la ferveur au moins pour éviter l'écueil de la sécheresse réaliste. Enfin le système de composition de Jean Van Eyck, qui ne consent à sacrifier aucun personnage, et qui donne la même importance à toutes les parties du tableau, se prête surtout à l'expression des sentimens lyriques de l'âme, mais nullement à l'expression des sentimens dramatiques, qui exigent forcément le sacrifice de telle partie à telle autre, la subordination de tel personnage à tel autre. Ces nombreuses figures du tableau de l'*Agneau mystique* sont autant d'odes et de prières vivantes, elles ont pu être toutes traitées avec le même soin, parce qu'elles expriment toutes un même sentiment d'essence lyrique, l'adoration; mais il est plus difficile d'appliquer le même système de composition à un sujet de nature dramatique, la Passion par exemple. De là, chez tous les maîtres primitifs, la supériorité des tableaux dont le sujet est mystique sur ceux dont le sujet est pathétique. Lors donc que les préraphaélites accusent l'art qui a succédé à Van Eyck d'être moins chrétien que le précédent, ils se trompent : il y a toute une partie du christianisme que cet art primitif ne peut rendre avec supériorité, la partie humaine, historique, dont se sont emparés comme d'un champ nouveau les artistes de la renaissance.

Avant de quitter le chef-d'œuvre de Van Eyck, je dois consigner une observation qui se rapporte à la riche pelouse de gazon que foulent ses docteurs et ses saints. Une des plus vives satisfactions que j'aie éprouvées durant ce voyage de Flandre, c'est le nouveau témoignage qu'il m'a donné de la sincérité des grands artistes. Une foule de détails qui semblent s'écarter de la nature et que de loin on est disposé à attribuer, selon les cas, soit à une gaucherie archaïque, soit à une vicieuse disposition de l'œil, soit à un caprice d'imagination du peintre, vous révèlent tout à coup leur parfaite exactitude. Certes, s'il est un paysagiste qui paraisse capricieux, c'est bien Breughel de Velours; cependant un soir, à l'*Harmonia* d'Anvers, j'ai vu tout à coup s'étendre sur les allées du jardin cette brume bleue pareille à du petit lait réduit en vapeurs dont il enveloppe ses paysages, et qui se marie d'une manière si étrange avec

le vert si vif de ses feuillages. De même pour le gazon du triptyque de Gand; tous l'admireront, mais tous n'oseraient pas en garantir l'exactitude. Observez cependant la campagne en allant de Gand à Bruges; vous découvrirez à votre grande surprise que ce gazon si poétique, piqué de marguerites blanches, et dont chaque aiguille verte se sépare de l'ensemble, existe en toute réalité en l'an 1868, et n'est pas du tout une exagération minutieuse de l'artiste. Le feuillage que l'on voit dans les fonds de paysage d'Hemling, ce feuillage court, mince, grêle, rare, qui nulle part ne fait écran et éventail à la lumière, qui laisse le jour transpercer de tous côtés comme une dentelle, et ressemble à des découpures finement collées sur un fond de ciel, ce paysage qui, vu loin de la Flandre, paraît une gaucherie enfantine charmante, eh bien! c'est celui des arbrês de la campagne de Bruges. Quant aux effets de lumière des Hollandais, j'ai pu constater maintes fois que les plus singuliers étaient phénomènes d'occurrence ordinaire.

Faut-il donner le nom de grand à Hemling? En vérité je crois qu'on peut hésiter; mais il est mieux que grand, car il est adorable, le plus adorable des peintres. Sa grâce, qui est extrême, est unique, car elle ne vient ni de la beauté physique, ni de l'ingéniosité de l'esprit. En dépit de l'ancienne réputation de beauté des dames de Bruges, les figures d'Hemling sont laides, quoi qu'on en veuille dire, et ce n'est pas non plus par ce charme artificiel et rusé qui tient souvent lieu de beauté qu'elles nous captivent, car elles sont étonnamment modestes d'aspect, pudiques jusqu'à la gaucherie, décentes jusqu'à la raideur. Cependant elles nous séduisent par un attrait moral plus grand que celui qui peut naître de la beauté de la chair et des arts de l'attitude. Devant ces figures, notre cœur n'éclate pas tumultueusement en cris d'admiration, mais il demande comme le psalmiste les ailes de la colombe pour aller d'un vol doux là où ces créatures respirent et prient; il s'arrête dans une immobilité respectueuse à contempler leurs sérieuses physionomies également éclairées par la lumière sans ombres de l'innocence. Leur âme est comme un beau soleil qui jamais ne connaîtra durant leur vie ni l'aube des désirs, ni les crépuscules des passions, comme un soleil dont le lever apparent a été la naissance, dont le coucher apparent sera la mort, mais qui en réalité n'a pas eu d'aurore et n'aura pas de déclin, venant du ciel et y retournant. La grâce incomparable qui émane d'elles comme un parfum rayonne hors d'une fleur, c'est la grâce de la vertu naïve. Ces créatures sont vertueuses non par effort de l'âme, mais instinctivement, parce que la nature a voulu qu'elles le fussent, comme elle a voulu que les marguerites fussent blanches, le ciel bleu, l'air transparent. On ne pourrait comparer

l'émotion par laquelle ces virginales figures s'emparent du spectateur qu'à la double sensation de la neige, dont le premier contact si froid se transforme en une douce chaleur. Elles sont aisément pieuses, aisément chastes, et c'est de cette aisance que naît leur charme; elles ne connaissent ni les pénibles grimaces de la vertu acquise, ni la sécheresse et l'air revêche de la vertu contrainte, ni les douloureuses contorsions de la vertu volontaire. Jamais l'ombre d'une pensée coupable n'a traversé même furtivement leurs cœurs. Jamais la curiosité ne les a fait approcher de l'arbre du bien et du mal, jamais l'expérience ne leur a fait soupçonner que l'antique serpent glissait sous les fleurs des belles pelouses qu'elles foulent. J'ai souvent pensé que la vertu était fort calomniée en ce monde; on la considère d'ordinaire simplement comme l'opposé des passions, tandis qu'elle est elle-même une passion, la plus belle, la plus indéracinable de toutes, la seule éternelle. Il est des âmes pour qui la vertu est une nécessité de nature comme la propreté pour les Hollandais, le comfort pour les Anglais et le caviar pour les Russes. C'est une passion, et Hemling s'est chargé de montrer que c'était la grâce souveraine. Mais quelle âme honnête ce dut être que celle de ce bon Hemling! A mesure qu'on regarde ses œuvres, on sent s'élever dans son cœur l'étrange regret de ne pas l'avoir connu, et le désir de le voir un jour, s'il est vrai que les esprits peuvent se rencontrer dans l'éternité. Il donne la nostalgie de ce ciel vers lequel ses saintes élèvent leurs prières, ne fût-ce que pour l'y voir, tant est intime la sympathie qu'il inspire. Si l'on jugeait de la sainteté des hommes d'après leurs œuvres, et si l'on canonisait des artistes, personne ne mériterait mieux l'auréole qu'Hemling. En tout cas, il est un emploi moral de ses œuvres auquel on n'a pas encore pensé, et qui leur convient à merveille; ce serait d'en faire de jolis albums, pas plus grands qu'un livre de dévotion, et de les donner aux jeunes artistes avec injonction de les parcourir une fois par semaine en leur disant : « La carrière de l'art est sujette à bien des égaremens, l'imagination à bien des témérités qui, même heureuses et couronnées de succès, sont quelquefois peu avouables; le talent n'est pas toujours uni à la conscience et n'a pas toujours des scrupules sur les voies et moyens par lesquels il peut frapper la foule, le but qu'il cherche est souvent plus éclatant que haut, et, s'il faut traîner l'art dans une voie impure pour se faire applaudir, on ne résiste pas toujours à la tentation : eh bien! au milieu des folies de la mode, des paradoxes de l'atelier, des entraînemens de la jeunesse et des ardeurs du sang, jetez régulièrement les yeux sur ces images, et vous sortirez de cette contemplation protégés, purifiés, fortifiés. »

Pour l'expression de la ferveur, Hemling peut lutter avec Van Eyck : qui pourrait jamais oublier les figures du *Mariage mystique de sainte Catherine?* Cependant il s'en faut de beaucoup qu'il ait au même degré que Van Eyck l'élévation mystique. Bien souvent nous avons entendu citer à son sujet les noms de Dante et d'Ange de Fiésole, et nous avons même lu l'épithète d'ascétique employée pour caractériser l'expression de ses figures. Il y a là, croyons-nous, un léger oubli des nuances. Hemling n'ouvre pas d'aussi hautes portes du ciel que les grands mystiques italiens, et ses personnages ne nous conduisent pas plus loin que ce ciel de la lune, le premier des cercles paradisiaques de Dante, où vivent dans une chaste béatitude, à l'état de reflets et d'images sans corps, les âmes virginales; c'est là que se rencontrent sainte Ursule et ses compagnes en société de Piccarda et de Constance de Souabe. Ces figures d'autre part ne sont point ascétiques, elles sont sérieuses et pieuses. La candeur et la pureté naïve, voilà les sentimens qui respirent dans Hemling, sentimens qui chez lui sont d'une telle perfection, qu'ils donnent l'illusion de vertus d'essence plus haute. Les personnages d'Hemling sont des anges; mais ils n'ont rien de commun avec les chérubins justiciers à l'épée de feu ou les enthousiastes séraphins qui se fondent dans l'extase de l'amour divin.

Avec Hemling, la peinture, exclusivement consacrée dans Van Eyck à l'expression des sentimens lyriques de l'âme, la piété, la ferveur, l'adoration, devient dramatique sans perdre son précédent caractère. Le plus frappant de ses tableaux sous le rapport dramatique est le triptyque de la *Descente de croix*, que j'ai déjà signalé en parlant de Rubens, et qui, je ne sais pourquoi, n'est pas estimé à l'égal de ses autres œuvres. En chicanant un peu, on pourrait, il est vrai, dire que cette peinture est plutôt lyrique que dramatique, que c'est une élégie plutôt qu'une scène; en tout cas, elle est pathétique à l'excès. Là où ce dramatique se déploie avec son véritable caractère, que nous avons nommé anecdotique, c'est dans sa décoration de la *Châsse de sainte Ursule*, la plus charmante non-seulement des œuvres du maître, mais probablement de toutes les peintures existantes. C'est un véritable roman en peinture que cette légende de sainte Ursule et des onze mille vierges, car ces miniatures se distinguent par cette abondance de détails et cette lenteur d'action qui caractérisent la narration romanesque. Cette œuvre est attachante comme un récit, et il semble, à mesure qu'on la regarde, que les sens puissent être transposés, et qu'il soit possible d'entendre aussi bien que de voir par les yeux. Quelle exactitude minutieuse dès les premières scènes, j'allais dire dès les premiers chapitres! La légion des vierges s'embarque avec Ursule; Hemling n'a omis

aucun des détails d'un départ. Les petites demoiselles allemandes et flamandes, bien costumées pour le voyage, marchent en troupe d'un pas grave, sans précipitation ni lenteur, leurs petits sacs et leurs petits nécessaires à la main, pendant que de robustes commissionnaires portent leurs petites malles et les déposent sur le vaisseau, et cette exactitude continue jusqu'à la scène suprême du martyre avec la garrulité touchante des vieux légendaires et des vieux poètes épiques qui n'omettent aucune circonstance; mais de même qu'entre les parties d'un drame musical on place souvent une mélodie rêveuse pour reposer l'âme d'une émotion trop continue, Hemling a séparé en deux parties l'histoire de sainte Ursule par les deux miniatures qui décorent les deux bouts de la châsse. Dans la première, qui est comme l'ouverture chargée de mettre l'âme du spectateur au ton de la légende qu'il voulait peindre, il a placé la vierge, protectrice naturelle d'Ursule et de ses compagnes. Dans la seconde, introduction logique à la seconde partie de la légende, le martyre des vierges, il a montré Ursule debout et telle que la reine du royaume de la pudeur, abritant ses compagnes sous son manteau. J'ai dit qu'Hemling était plutôt adorable que grand; pourtant il a touché à la grandeur au moins une fois, et c'est dans cette miniature qui, venant après les premières scènes de la légende, change brusquement les émotions du spectateur, et de gai qu'il était le dispose au sérieux et aux sentimens qui ne permettent pas le sourire.

Une chose touchante dans les tableaux d'Hemling, c'est d'y retrouver le vivant témoignage de l'antique magnificence de cette ville de Bruges, sorte de Venise flamande, pleine de mouvement et d'éclat, aujourd'hui morte aimable. Les costumes des personnages d'Hemling font foi des richesses de cette ville. Quelles superbes étoffes composaient les robes de ces dames de Bruges, célèbres pour leur beauté! quel grand goût dans les dessins et les ramages qui les décorent, dans le choix des nuances pour les couleurs! Une certaine robe feuille-morte à grands ramages du *Mariage mystique de sainte Catherine* m'est surtout restée dans le souvenir. Longtemps avant les Vénitiens, et sans songer à donner à ces accessoires du costume et du luxe l'importance pittoresque qu'ils leurs donnèrent, Hemling, en obéissant au seul sentiment de la réalité, qui n'a jamais abandonné les Flamands, et en copiant fidèlement les spectacles qui l'entouraient dans la plus riche des villes des Flandres, a présenté des échantillons de magnificences à faire envie à Titien, à Véronèse et à Rubens. Le roi nègre de l'*Adoration des Mages*, avec sa fière et pittoresque tournure, sa taille élégante, son riche costume, copie visible de quelque serviteur noir amené des pays

d'Orient par un riche négociant de Bruges, serait à sa place dans le plus splendide décor de Véronèse. Une observation fort singulière à faire, c'est la prédilection marquée d'Hemling pour la couleur jaune, et les étranges effets pittoresque qu'il en tire. Il y a notamment dans le volet du triptyque de l'*Adoration des Mages*, où Hemling a peint la *Présentation au temple*, une certaine draperie jaune à nuance orangée de l'effet le plus bizarre, le plus heureux et le plus nouveau. Jamais, avant de voir les Hemling, nous n'avions supposé qu'il y eût de telles ressources dans cette couleur magnifique, mais qui, moins que toute autre, semble se prêter aux variétés des nuances et des teintes.

On connaît la légende probablement fausse sur les peintures d'Hemling. Soldat blessé, il les aurait exécutées pendant sa convalescence et laissées à l'hôpital Saint-Jean en remercîment des soins qu'il avait reçus; mais, quelle que soit la cause qui en ait rendu l'hôpital Saint-Jean propriétaire, ces peintures sont bien à leur place naturelle dans un lieu où le christianisme abrite les malades et recueille les affligés, car elles ne présentent que des images de consolation et d'espérance. Dernier témoignage de l'antique magnificence de Bruges, elles sont bien aussi en harmonie avec le caractère de cette ville paisible, solitaire et d'une douceur mélancolique, où l'herbe pousse entre les pavés devant la statue de Van Eyck. On ne pouvait donc rêver pour elles un meilleur musée que l'édifice qui les possède et la ville dont elles sont aujourd'hui la plus sérieuse richesse.

ÉMILE MONTÉGUT.

LES

PORTRAITS DE LA MARQUISE

COMÉDIE PASTICHE EN TROIS TABLEAUX.

PERSONNAGES.

Le comte de NOZAN.	LISETTE, suivante de la comtesse
Le marquis du LUDE.	FRONTIN, valet du marquis.
La comtesse de PONS.	DUREL, suisse du marquis.

(LA SCÈNE SE PASSE AU TEMPS DE LOUIS XV.)

PREMIER TABLEAU.

Chez la comtesse. — Un parc : bosquets, statues, siéges rustiques, un banc de gazon.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE COMTE DE NOZAN, seul un moment, puis LISETTE.

LE COMTE, seul. Il se promène un instant sans parler en faisant des gestes de désespoir.

Aucun moyen !... aucune issue !... c'est une horrible impasse !... Non, jamais l'enfer et toutes ses furies ne déchaînèrent contre un misérable mortel une complication plus épouvantable !... Ah ! il y a des momens où je me sens à deux doigts de la folie,... où je suis possédé contre moi-même et contre l'univers entier d'une haine infernale... Tout me gêne, tout m'irrite,... je voudrais éteindre ce

radieux soleil dont l'éclat insulte à ma misère,... briser ces fleurs,... arracher ces arbres!... (Il secoue violemment un arbuste qui se trouve sous sa main.)

LISETTE, entrant à gauche.

Ah! mon Dieu! monseigneur, qu'est-ce qui vous prend?

LE COMTE, affectant tout à coup la gaîté.

Ah! c'est toi, Lisette! Eh! mon enfant, le grand jour approche, le jour qui doit couronner les vœux de mon existence entière... Encore une semaine, et je serai l'époux de ta belle maîtresse... Cette perspective, Lisette, m'inspire, comme tu viens de le voir, des folies, des enfantillages sans nom... Je m'amusais là autour de cet arbre comme un écolier... Ah çà! mon enfant, que fait donc ta maîtresse ce matin? Toutes les fleurs sont écloses depuis longtemps dans le parc... Elle est en retard.

LISETTE.

Mme la comtesse, monseigneur, essaie ses toilettes de noce.

LE COMTE, à part, avec consternation.

De noce, grand Dieu! (Haut.) C'est bien,... va, va, Lisette.

LISETTE, s'éloignant vers le fond, à part.

Ah! décidément, décidément cet homme-là n'est pas dans son aplomb! (Elle reste au fond, observant le comte à travers le feuillage.)

LE COMTE, se croyant seul.

Oui, il est certain que j'aurais du plaisir à détruire quelque chose: je comprends à cette heure la rage malfaisante des damnés... (Il secoue de nouveau l'arbuste avec violence; puis, apercevant tout à coup Lisette, il essaie de rire.) Ah! tu étais encore là, Lisette? Eh bien! tu vois, je continuais de me livrer à ces enfantillages innocens, à ces joyeux transports... que tu dois comprendre, Lisette, si jamais tu as aimé.

LISETTE.

Non, jamais je n'ai aimé, monseigneur; mais je me suis fait une fois arracher une dent, et je me rappelle qu'en cette circonstance j'avais exactement la mine et les joyeux transports que l'approche de l'hymen donne à monseigneur.

LE COMTE, inquiet.

Comment! que veux-tu dire? que signifie cette insinuation? Peux-tu douter que cet hymen ne me pénètre en effet de la plus profonde allégresse?

LISETTE.

Eh bien! oui, monseigneur, — la, franchement, j'en doute. Je conviens qu'en face de Mme la comtesse votre attitude n'est pas trop mauvaise, et je conçois que madame s'y laisse tromper; mais que moi, monseigneur, moi, Lisette, avec ces yeux-ci et ce nez-là, j'aille prendre vos promenades d'âme en peine à travers le parc, vos monologues effarés et vos gestes de Roland furieux pour des

symptômes d'amour et d'allégresse... nenni! Je ne sais pas ce qui se passe, monsieur le comte; mais il se passe quelque chose qui n'est pas dans l'ordre, allez !

LE COMTE, regardant avec inquiétude autour de lui.

Lisette!

LISETTE.

Monseigneur ?

LE COMTE.

Tu m'as vu tout à l'heure secouer cet arbuste avec entêtement?

LISETTE.

Oui, monseigneur.

LE COMTE.

Tu vas en savoir la raison : c'est que cet arbre produit, Lisette, des fruits extraordinaires. Tiens, tends ton tablier.

LISETTE, étendant son tablier au-dessous de l'arbre.

Voilà, monseigneur! (Le comte secoue l'arbre d'une main, et laisse tomber de l'autre une pluie de pièces d'or dans le tablier.) Ah! mon Dieu !

LE COMTE.

Là!... (Voyant Lisette qui s'est reculée en marquant une sorte d'effroi et qui semble chercher quelque chose à terre.) Eh bien! que cherches-tu donc au pied de cet arbre?

LISETTE.

Dame! je cherche... le serpent, monseigneur.

LE COMTE.

Non, rassure-toi, Lisette : il n'y a point ici de serpent, il n'y a qu'un infortuné, un déplorable infortuné... Approche,... assieds-toi là, sur ces marguerites. J'ai toujours fait état de toi, mon enfant, comme d'une fille de bien, discrète et solide. Je vais me livrer à toi pieds et poings liés. J'y suis résolu.

LISETTE, s'asseyant sur le banc de gazon.

C'est beaucoup d'honneur pour votre servante, monseigneur.

LE COMTE, galant.

Tu n'es point ma servante, Lisette; c'est plutôt moi qui serais ton serviteur,... et dans des conjonctures plus heureuses, je n'hésiterais pas à te dire mille choses que ta petite personne printanière est bien faite pour inspirer... Mais il ne s'agit pas de cela pour le quart d'heure malheureusement... Or écoute, ma fille, et prépare-toi à frémir des pieds à la tête.

LISETTE.

Je m'y prépare, monseigneur.

LE COMTE.

Je n'ai pas à te rappeler, je suppose, toutes les cruelles péripéties dont un destin ennemi traversa de tout temps mes amours avec ton adorable maîtresse. Nous étions nés cousins, tu le sais.

Dès l'enfance, nous nous aimâmes. L'âge ne fit qu'ajouter à notre innocente inclination de plus vives ardeurs... Bref, notre union, dès longtemps manifestement écrite dans le ciel, allait se ratifier sur la terre,... quand une catastrophe de famille, enchaînant tout à coup les volontés de ta maîtresse, la jeta dans les bras de ce vieillard presque septuagénaire...

LISETTE.

Le comte de Pons,... oui, monseigneur... Ce fut à l'époque de ce triste mariage, il y a trois ans, que j'entrai au service de madame, et j'ai pu juger de l'étendue de son désespoir.

LE COMTE.

Le mien ne fut pas moindre, Lisette, je t'assure ! J'hésitai quelque temps entre les résolutions les plus extrêmes, et j'allais enfin prononcer en qualité de chevalier de Malte les vœux les plus sévères...

LISETTE.

Ah! mon Dieu !

LE COMTE.

Oui, Lisette, j'en avais pris mon parti, quand il y a dix-huit mois la mort du comte de Pons vint ressusciter toutes mes espérances... J'accourus aussitôt aux pieds de ta maîtresse...

LISETTE.

Ah! je m'en souviens, monseigneur! Quelle scène! les yeux m'en font encore mal quand j'y pense.

LE COMTE.

Oui, ce fut touchant... Eh bien ! tu sais ce qui fut arrêté entre nous? Ta maîtresse voulut donner dix-huit mois aux convenances du veuvage : pour moi, je dus, par son ordre, reprendre la mer jusqu'à l'expiration de ce suprême délai imposé à mes feux...

LISETTE.

Oui, monseigneur. Eh bien ! le délai est expiré depuis huit jours ; vous êtes arrivé à l'heure dite; vous avez trouvé Mme la comtesse plus tendre et plus fidèle que jamais; vous serez unis la semaine prochaine : je ne vois rien jusque-là qui puisse faire frémir ni vous, ni moi, monseigneur.

LE COMTE.

Attends, Lisette. Avant de quitter ma croisière sur le golfe du Mexique pour revenir en France, je fis avec ma frégate une courte relâche à la Trinité, qui est une petite île de ces régions. Là, je dus prendre sur mon bord quelques passagers de distinction. Parmi ces passagers, Lisette, se trouvait une noble famille créole, le marquis de Villa-Real avec la marquise son épouse... et sa fille, Lisette, sa fille,... qui, même dans ces climats, où la beauté court les chemins, passait pour une perle des plus rares...

LISETTE.

Aïe!...

LE COMTE, embarrassé.

Je crains, Lisette, que tu ne te fasses point une idée exacte des influences de la navigation sur le moral d'un homme. Sous les tropiques en particulier, par ces belles nuits qu'illuminent des milliers d'astres inconnus à notre hémisphère, vis-à-vis de ces immenses solitudes de l'Océan, la poésie déborde dans le cœur, elle ne sait où se prendre, Lisette!...

LISETTE.

Oui, oui!

LE COMTE.

Bref, mon enfant, par une de ces belles nuits dont je te parlais, sans savoir pourquoi ni comment, je me trouvai tout à coup aux pieds de la jeune créole, lui jurant toutes les éternités du monde... Quelle aventure, hein, Lisette! Qu'en dis-tu?

LISETTE.

Dame, monseigneur, je ne connais pas les influences de la navigation, et je ne sais pas comment on appelle sur mer ces sortes d'aventures-là; mais à terre nous les appelons de bonnes trahisons bien conditionnées... Pourtant, monseigneur, je ne vois pas qu'il y ait là de quoi vous désespérer si essentiellement. Mme la comtesse vous aime, et je pense qu'un aveu bien franc, un repentir bien sincère, vous obtiendront aisément le pardon de cette fantaisie maritime.

LE COMTE.

Attends, Lisette,... tu ne sais pas tout. Malheureusement j'avais à mon bord un chapelain...

LISETTE.

Un chapelain, bonté divine!

LE COMTE.

Oui, Lisette, un petit chapelain...

LISETTE, se levant.

Miséricorde! vous êtes marié, monseigneur!

LE COMTE.

Chut! tu l'as dit, Lisette.

LISETTE, courant vers la gauche.

Ah! madame, madame!... au feu!

LE COMTE, courant après elle et la ramenant.

Malheureuse! tais-toi, tais-toi donc!

LISETTE, essayant de lui échapper.

Madame!...

LE COMTE, touchant son épée.

Silence, Lisette! ou je me perce le cœur sous tes yeux!

LISETTE.

Mais enfin, puisque vous êtes marié, monseigneur, au nom du ciel, qu'est-ce que vous êtes venu faire chez nous?

LE COMTE, d'un ton plaintif.

Eh! c'est la délicatesse qui m'y a ramené, Lisette.

LISETTE.

La délicatesse, monseigneur!

LE COMTE.

Sans doute. Écrire à ta maîtresse pour l'informer de l'état des choses, c'était assurément le procédé le plus simple; mais il m'a paru mesquin, grossier: j'ai jugé plus convenable, plus noble, de venir moi-même lui confesser mon crime. Je voulais d'ailleurs savoir ce qui se passait ici. Je me disais que ce pénible aveu me serait peut-être épargné, que ta maîtresse, durant ma longue absence, avait pu de son côté... Je me fiais, Lisette, à la mobilité ordinaire de ton sexe...

LISETTE.

Ah! je vous conseille d'en parler, monseigneur!

LE COMTE.

Mais au lieu de cela, je trouve une femme vivant dans la retraite, comme une sainte, fidèle comme une colombe, joyeuse comme une enfant... Que veux-tu? le cœur m'a manqué, Lisette; je n'ai rien osé dire,... et j'en suis là.

LISETTE.

Cependant, monseigneur, vous ne comptez pas, je suppose, vous taire jusqu'à la noce... inclusivement?

LE COMTE.

Je n'en sais rien, Lisette. Je suis tellement désespéré que je n'en sais rien.

LISETTE.

Ah! pardon, monseigneur; mais nous ne sommes pas ici sur mer, et vous n'auriez pas pour excuse les influences de la navigation cette fois-ci.

LE COMTE.

Ce que je sais, Lisette, c'est que jamais je ne trouverai le courage de confesser la vérité à ta maîtresse. Je mourrai de honte, vois-tu, en prononçant le mot fatal... Il faut absolument, il le faut, et c'est sur quoi je veux te consulter, que j'amène par quelque adroite manœuvre ta maîtresse à me rendre ma parole et à reprendre la sienne. Voyons, Lisette, aide-moi, suggère-moi, pour atteindre ce but, un expédient possible,... honorable,... et tu me sauveras la vie, et, je te le jure, tous les arbres du parc secoueront une rosée d'or dans ton corsage!

LISETTE.

Mais en vérité, monseigneur, si vous veniez ici avec les intentions que vous dites, votre conduite, depuis votre arrivée au château, me paraît passablement bizarre et contradictoire, car enfin, au lieu de déployer toutes vos grâces autour de madame, il fallait être,... que sais-je, moi? bourru, maussade, quinteux, grossier,... enfin tout ce qu'un homme sait être quand il s'abandonne franchement à son naturel.

LE COMTE.

Eh! je le voulais, Lisette; mais il est si dur de travailler à se détruire, à se ruiner soi-même dans l'esprit d'une femme charmante et accomplie,... qu'on a aimée,... qu'on aime encore,... car j'avais à peine revu ta maîtresse que je sentais, pour m'achever de peindre, se rallumer dans mon cœur...

LISETTE.

Vraiment, monseigneur?... C'est bien fait, et cela prouve qu'il y a une justice là-haut... Mais enfin, coûte que coûte, puisqu'il s'agit de vous faire haïr, il faut vous montrer haïssable... J'ai beau réfléchir, je ne vois que ce moyen-là.

LE COMTE.

Sérieusement, tu ne vois que celui-là, Lisette?

LISETTE.

Oui, monseigneur, et même je vous engage fort à l'employer sans retard; car vous êtes au pied du mur, et c'est à peine si huit jours d'un travail consciencieux vous suffiront à démolir un édifice d'amour si solidement établi... Chut! voici madame. — Ah! pauvre femme!

LE COMTE.

Ciel!.. Eh bien! je vais essayer, Lisette, je vais essayer... Va, mon enfant, laisse-nous... et silence! (Lisette sort par le fond.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LE COMTE, LA COMTESSE, entrant à gauche.

LA COMTESSE.

Bonjour, cousin.

LE COMTE.

Comtesse!

LA COMTESSE.

Pourquoi ne vous ai-je donc pas vu ce matin? (Elle s'assoit à droite.)

LE COMTE, d'un ton sec.

Comtesse, votre Lisette m'avait instruit des graves occupations qui vous retenaient dans votre appartement : j'ai dû les respecter; je sais qu'une femme qui chiffonne est sacrée.

LA COMTESSE.

Mon Dieu! est-ce un reproche? Il serait injuste, cousin : je n'ai pas un goût dépravé pour les frivolités; mais ces toilettes que j'apprêtais, vous savez à quelle fête elles sont destinées; si je me fais belle, c'est pour vous, c'est pour justifier votre choix aux yeux de tous, c'est pour parer votre conquête.

LE COMTE, maussade.

Je ne le conteste pas, madame, je ne le conteste pas.

LA COMTESSE, étonnée.

Cousin!

LE COMTE.

Madame?

LA COMTESSE.

Sur quel buisson d'épines avez-vous donc marché ce matin?

LE COMTE.

Sur aucun, madame, sur aucun, que je sache.

LA COMTESSE.

C'est que vous avez toute la mine, entre nous, de me chercher une mauvaise querelle.

LE COMTE.

Moi? oh! quelle pensée, comtesse! Véritablement... non! C'est que ce matin, — je vais fort vous surprendre, — le vent souffle directement du sud-est... Je ne sais si vous l'avez remarqué?

LA COMTESSE.

Non.

LE COMTE.

Non, sans doute, parce que vous êtes jeune, comtesse, et parfaitement exempte de ces précoces infirmités qui font de nous autres, vieux marins, de misérables baromètres!

LA COMTESSE, avec bonté.

Ah! pauvre cousin! vraiment vous souffrez?

LE COMTE.

Oui, comtesse, je souffre, je suis agacé, nerveux, j'ai des douleurs... Les fruits de la guerre, comtesse, les fruits de la guerre!

LA COMTESSE.

Enfin, Dieu merci, avec un vieux marin de trente ans comme vous, il y a de la ressource, et à force de tendres soins, d'attentions soutenues, en vous mettant dans du coton, nous vous verrons bientôt refleurir comme un printemps... Et, dites-moi, cousin, à quoi pensiez-vous là tout seul en m'attendant?

LE COMTE.

Moi? A rien, madame.

LA COMTESSE.

A rien? Ah! décidément ce vent du sud-est souffle terriblement

fort... Voyons, cher comte, de bonne foi, qu'y a-t-il? car je ne me paie pas de tous ces prétextes. Vous avez sur l'esprit quelque chose qui vous tourmente et que vous ne voulez pas me dire, et, puisque nous en sommes là, savez-vous, cousin, que plus d'une fois depuis votre arrivée vos rêveries, votre distraction, auraient éveillé dans mon esprit, si vous étiez un homme dont je fusse moins sûre, de fâcheux soupçons?

LE COMTE, inquiet.

Et... quels soupçons, comtesse?

LA COMTESSE, jouant de l'éventail.

Mais j'aurais pu craindre, par exemple, qu'en me revoyant après un si long intervalle vous n'éprouvassiez quelque déception, que le temps et le chagrin n'eussent flétri chez moi ces faibles avantages, ce semblant de beauté, qui autrefois avaient paru vous... intéresser.

LE COMTE.

Ah! grand Dieu, comtesse! mais vous êtes plus belle, plus enchanteresse que jamais... malheureusement!

LA COMTESSE.

Et pourquoi malheureusement?

LE COMTE.

Parce que,... parce que... je crains de n'être plus digne de vous... Oui, j'aime mieux vous le dire, comtesse, voilà ce qui me tourmente. J'ai peur, et à bien plus juste titre que vous, de vous préparer des désillusions, des désenchantemens; j'ai peur que vous ne retrouviez plus en moi exactement l'espèce d'homme que vous avez aimé jadis, car depuis notre séparation je ne suis pas sans avoir subi quelques métamorphoses.

LA COMTESSE.

Ah! que je vous reconnais bien là! Vous avez toujours été, mon pauvre cousin, un raffiné de délicatesse et de loyauté, — et ces scrupules excessifs m'attachent à vous avec une force nouvelle... Mais, voyons, pour vous mettre la conscience en repos, faites-moi votre confession, dites-moi quelles sont ces métamorphoses redoutables auxquelles je dois m'attendre... Quelques petits défauts bien insignifians, j'en suis sûre!

LE COMTE.

Mais non, comtesse, mais non,... pas si insignifians... Il y en a, dans le nombre, qui ont leur poids.

LA COMTESSE.

Enfin dites!

LE COMTE.

Eh bien! comtesse,... il faut que vous sachiez que le malheur m'a aigri... Le malheur m'a beaucoup aigri...

LA COMTESSE.

Le bonheur vous adoucira.

LE COMTE.

Sans doute;... mais j'ai de plus contracté dans ma profession des habitudes de commandement un peu rudes...

LA COMTESSE.

Je suis décidée à prévenir tous vos désirs : ainsi vous n'aurez pas besoin de commander.

LE COMTE, s'inclinant à chaque réponse de la comtesse.

Et puis,... faut-il vous l'avouer?... je sens que je serai jaloux, très jaloux!

LA COMTESSE.

Mais je l'espère bien,... aime-t-on sans cela?... Et ensuite?

LE COMTE.

Ensuite,... mais c'est à peine si j'ose vous parler, comtesse, d'une manie grossière, révoltante, que j'ai prise à bord, et dont je crains de ne pouvoir me défaire.

LA COMTESSE.

Mon Dieu! quoi donc?

LE COMTE, timidement.

Comtesse,... je fume!

LA COMTESSE.

Comme Jean Bart... Ah! quelle originalité! Eh bien! cela se trouve à merveille,... je n'aime rien tant que l'odeur du tabac,... vous pouvez le demander à mon suisse;... je le lui disais encore ce matin (il avait retiré sa pipe par respect, comme je passais), et je lui ai dit : Mais fume donc, fume donc, mon ami, je t'en prie... J'aime cette odeur,... elle me charme,... elle me fait songer aux navigateurs!

LE COMTE, à part.

C'est un ange!

LA COMTESSE.

Est-ce tout? ne vous reste-t-il rien à me dire?

LE COMTE.

Rien, comtesse, rien!... Il ne me reste qu'à me prosterner dans la poussière de vos pas,... à vous dire que je suis un malheureux indigne de toucher une seule plume de vos ailes! (Il fléchit le genou devant la comtesse; Lisette entre au fond, l'aperçoit dans cette posture, et fait un geste de surprise.)

LA COMTESSE.

Relevez-vous,... vous êtes un grand niais. (Elle se lève.) Et maintenant voulez-vous, pour achever de vous remettre, que nous fassions ensemble une promenade avant dîner malgré le vent du sud-est?... Nous essaierons mon nouvel attelage...

LE COMTE.

Comtesse!

LA COMTESSE.

Je vais m'armer en course, et je reviens vous prendre... Tu nous accompagneras, Lisette.

LISETTE.

Bien, madame.

LA COMTESSE.

A bientôt, cousin.

LE COMTE.

A bientôt, cousine. (La comtesse sort à gauche.)

SCÈNE TROISIÈME.

LE COMTE, LISETTE.

LISETTE.

Ah! monseigneur, voilà comment vous travaillez à vous faire haïr?

LE COMTE.

Eh! que veux-tu, Lisette? j'ai été maussade comme un animal sauvage; mais c'est un archange, un trésor inépuisable de patience et de bonté!... J'en suis touché, Lisette,... mais en même temps j'en suis exaspéré... Vraiment cette femme-là est trop parfaite,... trop divine... Je voudrais,... oui, je goûterais je ne sais quel amer plaisir à la surprendre en quelque faute,... par exemple à la voir infidèle à son tour... Ah! ce serait là le vrai moyen!... Cela arrangerait tout,... je serais justifié,... elle serait consolée...

LISETTE.

Oui, sans doute, monseigneur,... le moyen serait excellent... et j'y avais bien pensé;... mais le difficile, c'est de vous trouver un rival dans le peu de temps qui nous reste.

LE COMTE.

Comment! diable! il serait trop plaisant que je ne pusse trouver en le cherchant ce qu'on trouve si aisément quand on ne le cherche pas!... Voyons, Lisette, voyons, parmi les amis, les familiers qui hantaient céans pendant mon absence, n'y en a-t-il donc aucun pour lequel ta maîtresse ait paru marquer quelque ombre de préférence?

LISETTE.

Aucun, monseigneur... Nous ne voyions personne. D'ailleurs songez donc que nous sommes ici à cent lieues de Paris!...

LE COMTE.

Mais les voisins, Lisette?

LISETTE.

Nous n'en avons pas, monseigneur.

LE COMTE.

Comment! pas un voisin? C'est donc une fatalité!

LISETTE.

C'est-à-dire, nous en avons bien un, mais qui ne peut nous servir à rien...

LE COMTE.

Et pourquoi?

LISETTE.

Eh! monseigneur, c'est le marquis du Lude.

LE COMTE.

Comment! le marquis du Lude, cet original, ce maniaque, qui depuis la mort de sa femme mène un deuil si extravagant,... il demeure près d'ici?

LISETTE.

A trois lieues environ, monseigneur. Il est venu s'installer là depuis six semaines avec un sien valet nommé Frontin qui pleure jour et nuit de concert avec son maître moyennant mille livres de rente qu'il lui fait pour cela.

LE COMTE.

Eh bien! Lisette, il me semble au contraire que voilà notre homme... Ta maîtresse est un peu romanesque, ce deuil extraordinaire devrait parler à son imagination... Est-ce qu'elle ne t'a jamais entretenue du marquis?

LISETTE.

Mon Dieu! monseigneur, avant votre arrivée, madame avait bien paru à la vérité se préoccuper de ce nouveau-venu; elle me demandait si je l'avais aperçu, s'il était jeune, comment il était fait, *et cætera, et cætera...*

LE COMTE.

Ah! elle te demandait cela, Lisette?

LISETTE.

Oui, monseigneur, avant votre arrivée...

LE COMTE.

Eh bien! mais c'est un acheminement, cela, Lisette, c'est un germe qu'il s'agit de développer... Voyons, si on l'invitait à dîner, ce marquis?

LISETTE.

A dîner, monseigneur! D'abord il ne dîne pas; il vit de soupirs... Et puis jamais il ne dépasse le seuil de son château, si ce n'est pour faire quelque promenade mélancolique dans les coins les plus sombres de son parc...

LE COMTE.

Le fat!... Mais si on ne peut l'attirer chez soi, ne pourrait-on aller le relancer dans sa tanière, Lisette?

LISETTE.

Impossible encore, monseigneur! Il tient sa porte fermée comme celle d'un couvent, surtout aux femmes, car il a juré de ne pas regarder une femme en face depuis qu'il a perdu la sienne, — et ce qu'il y a de bon, monseigneur, c'est qu'il impose les mêmes restrictions à son valet, — lequel, par parenthèse, si j'en juge d'après certains regards sournois qu'il me jette en passant, semblerait un peu fatigué de son vertueux personnage... Ah! le magot!

LE COMTE, qui a paru réfléchir.

Enfin, tu as beau dire, Lisette, puisque vous n'avez pas d'autre voisin, il faut bon gré mal gré que celui-là nous serve : dans une situation désespérée, on ne connaît pas l'impossible,... et si une fois je me décide à m'introduire chez le marquis, et la comtesse avec moi, je le défie de m'en empêcher, morbleu! nous verrons!

LISETTE.

Vous avez donc une idée, monseigneur?

LE COMTE.

Oui, Lisette, j'en ai une : elle est terrible, c'est vrai,... mais, je le répète, je suis désespéré,... je ne me connais plus,... et à tout prix... Dis-moi, le château du marquis n'est qu'à trois lieues d'ici,... nous pouvons ce matin diriger notre promenade de ce côté, n'est-ce pas?

LISETTE.

Oui, monseigneur.

LE COMTE.

Très bien!.. Les deux chevaux blancs qu'on attelle ce matin pour la première fois sont un peu vifs, n'est-il pas vrai?

LISETTE.

Oh! deux démons, monseigneur!

LE COMTE.

Parfait! — Je conduirai moi-même.

LISETTE, avec effroi.

Grand Dieu!.. Je croyais que vous ne saviez conduire que les vaisseaux, monseigneur.

LE COMTE.

Je sais assez conduire, Lisette, pour ce que je veux faire.

LISETTE.

Miséricorde! mais que voulez-vous donc faire?

LE COMTE.

Tu es de la promenade, n'est-ce pas, Lisette?

LISETTE.

Oui.

LE COMTE.

Eh bien! tu vas voir, tu vas voir!

LISETTE.

Monseigneur, j'espère bien...

LE COMTE.

Silence!... la comtesse! (La comtesse entre.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE COMTE, LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE.

Eh bien! cousin, partons-nous?

LE COMTE.

A vos ordres, comtesse, à vos ordres! (Il va prendre son chapeau sur le banc à droite.)

LISETTE, tremblante.

Est-ce que j'accompagne madame?

LA COMTESSE.

Sans doute, mon enfant. Je veux te faire ce plaisir.

LISETTE, à part.

Ce plaisir!..

LE COMTE, à part, boutonnant son habit avec résolution.

Et maintenant que tous les génies infernaux me viennent en aide!

LISETTE, à demi-voix au comte,

Monseigneur, de grâce...

LE COMTE.

Silence donc, mordieu! — (Gracieusement, offrant sa main à la comtesse.) Comtesse!

LISETTE.

Ah! que tous les saints du paradis aient pitié de nous!

DEUXIÈME TABLEAU.

CHEZ LE MARQUIS DU LUDE.

Un salon donnant sur des jardins. — Une porte et deux fenêtres au fond. — Portes latérales. — Sur les deux panneaux du fond, entre la porte et les fenêtres, deux portraits de femme.

SCÈNE PREMIÈRE.

LE MARQUIS, FRONTIN, tous deux vêtus de noir. — Le marquis est assis un peu à droite, rêvant et soupirant; Frontin est debout, et l'observe d'un air de commisération.

FRONTIN, s'approchant avec discrétion, d'un ton béat et plaintif.

Puis-je demander à monsieur le marquis comment il se trouve de la petite promenade qu'il vient de faire?

LE MARQUIS.

Peuh! ni bien, ni mal, Frontin... Je ne sais pas... Toujours de même... Prends cette chaise, Frontin, prends. (Frontin s'assoit d'un air consterné à quelques pas du marquis, tous deux gardent un moment le silence, livrés à leur douleur. — Après une pause.) Quel est donc le maraud qui a dit, Frontin, que le temps venait à bout de toutes les douleurs? — Je ne m'en aperçois guère, pour mon compte. (Il soupire.)

FRONTIN.

Ni moi pour le mien.

LE MARQUIS.

Les grandes douleurs, Frontin, les douleurs sincères sont immuables.

FRONTIN.

Immuables, monsieur le marquis. Quant à moi, je me sens exactement aussi affligé que le premier jour.

LE MARQUIS.

C'est que tu as un bon cœur, Frontin, un cœur d'élite!

FRONTIN.

Non, monsieur le marquis, non,... j'ai un cœur ordinaire;... mais il est de ces choses, de ces catastrophes...

LE MARQUIS.

Si fait, tu as un cœur d'élite, Frontin; tu mériterais d'être heureux... Sais-tu que je ne suis pas sans m'adresser parfois de sévères reproches à ton sujet? car enfin je t'ai en quelque sorte confisqué à mon profit...

FRONTIN.

Oh! monsieur le marquis!...

LE MARQUIS.

Oui,... tu ne vis pas pour toi! Tu es jeune encore, tu aurais pu rêver quelque sorte d'existence plus animée que celle-ci,... penser à une foule de distractions qui près de moi te sont interdites,... que sais-je?... à l'amour, au mariage?

FRONTIN.

Oh! monsieur le marquis, jamais pareilles velléités n'effleurent seulement mon imagination!... A force de vivre avec monsieur le marquis, mes sentimens se sont tellement identifiés avec les siens que je ne puis jeter les yeux sur une femme sans les en détourner aussitôt avec une sorte d'horreur.

LE MARQUIS.

Eh bien! tant mieux, Frontin, tant mieux, va! (Il se lève et fait quelques pas, puis s'arrête tout à coup devant le portrait de droite.) Comme celui-ci est ressemblant, Frontin, comme ce sont bien ses traits!

FRONTIN.

Oh! tout à fait, tout à fait!

LE MARQUIS.

C'est une mauvaise peinture d'ailleurs : elle fut faite en province par un méchant artiste forain. Elle n'a qu'un mérite qui fait que je la garde, celui d'une étonnante fidélité.

FRONTIN.

Et la fidélité est un mérite dont monsieur le marquis est bon juge à tous les titres.

LE MARQUIS.

Oh! ma fidélité, à moi, Frontin, est trop naturelle. Ce n'est pas un mérite... (S'arrêtant devant l'autre portrait.) Celui-ci, Frontin, est plus parfait sans doute comme œuvre d'art, c'est ce qu'on peut appeler une bonne toile,... malheureusement la ressemblance n'y est pas au même degré... Mais d'ailleurs, Frontin, quelle expression! quel feu! quelle vie!

FRONTIN.

Ah! monsieur le marquis, il me semble toujours qu'il va parler!

LE MARQUIS.

Tais-toi, Frontin, tais-toi!... tu retournes le poignard dans mon cœur! Tu devrais penser... (Durel paraît au fond.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LE MARQUIS, FRONTIN, DUREL.

DUREL, accourant, éperdu.

Ah! monsieur le marquis, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Quoi! qu'y a-t-il donc, Durel?

DUREL.

Ah! monsieur le marquis, quel malheur! (Il tombe aux pieds du marquis.)

LE MARQUIS.

Mais qu'y a-t-il? Parle donc!

DUREL.

Ah! je suis perdu! jamais monsieur le marquis ne me pardonnera! Et pourtant, je vous jure, monsieur, par le jour qui nous éclaire, qu'il n'y a pas de ma faute!

LE MARQUIS, le soulevant.

Voyons, relève-toi, relève-toi, et parle sans crainte. Il n'y a plus de malheurs capables de me toucher. Qu'est-il arrivé, voyons?

DUREL.

Monsieur le marquis,... je ne sais comment vous dire... J'étais là tranquillement devant ma loge, auprès de la grille,... je respirais l'air des champs...

LE MARQUIS.

Va donc!... Tu as cassé quelque chose, n'est-ce pas?

DUREL.

Oh! non, monsieur,... c'est bien pis!

LE MARQUIS, avec la même tranquillité.

Tu as mis le feu?

DUREL.

Oh! si ce n'était que le feu, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Mais enfin explique-toi... Tu m'ennuies!

DUREL.

Eh bien! monsieur, il y a des femmes dans votre parc!

FRONTIN.

Ciel!

LE MARQUIS, le prenant au collet.

Des femmes! des femmes chez moi, misérable, traître que tu es! Est-ce que je ne t'avais pas défendu sur ta vie...

DUREL.

Mais, monsieur le marquis, elles ne sont pas entrées par la porte... et j'ai eu beau crier, tempêter...

LE MARQUIS.

Et par où sont-elles donc entrées, animal?

DUREL.

Par le saut-de-loup, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Comment! par le saut-de-loup?

DUREL.

Oui, en bonne vérité, monsieur le marquis... Ah! mon Dieu! les v'là, monsieur le marquis,... les v'là!

LE MARQUIS.

Ah çà! que peut vouloir dire?... Allons, va-t'en, imbécile!

DUREL.

Ah! merci, monsieur le marquis! (Durel sort.)

LE MARQUIS.

Que peut signifier cette étrange invasion, Frontin?

FRONTIN.

Monsieur le marquis, nous allons l'apprendre, car j'aperçois en effet des jupes qui se dirigent de ce côté... (A part.) Oh! Dieu, les belles femmes!

LE MARQUIS.

Que dis-tu?

FRONTIN.

Je dis, monsieur le marquis, que c'est véritablement infâme de s'introduire ainsi...

SCÈNE TROISIÈME.

LES MÊMES, LE COMTE, LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE.

Monsieur, veuillez recevoir toutes nos excuses. Notre indiscrétion serait sans doute impardonnable, si elle était volontaire; mais nous sommes véritablement plus malheureux que coupables. Comme nous passions tout à l'heure sur la route qui borde votre parc, mes chevaux se sont emportés, et malgré tous les efforts que le comte a faits pour les retenir...

LE COMTE, toussant.

Hem! hem!

LA COMTESSE, poursuivant.

Ils nous ont versés dans le saut-de-loup, et nous ont jetés de plain-pied dans vos jardins. Ma voiture étant à moitié brisée, je suis contrainte de faire appel à votre humanité, et de vous demander un asile pendant qu'on réparera le désastre.

LE MARQUIS.

Madame, c'eût été me mortifier que d'agir autrement. Je vous supplie de disposer de ma demeure comme de la vôtre. Seulement vous daignerez m'excuser si je ne vous tiens pas aussi fidèle compagnie que la courtoisie l'exigerait, mais de tristes circonstances qui me sont personnelles...

LA COMTESSE.

Oh! je sais, marquis, je sais... et je ne me consolerais pas de troubler une solitude dont personne plus que moi ne respecte les motifs. Assurément tout mon sexe doit prendre intérêt à une douleur qui l'honore, à un deuil... (La comtesse est interrompue par un cri aigu que pousse Lisette, à qui Frontin a brusquement pris la taille.)

LE MARQUIS.

Eh bien!... qu'est-ce que c'est? Qu'y a-t-il donc, Frontin?

FRONTIN, qui a repris son air de componction.

Rien, monsieur le marquis. J'ai eu le malheur de frôler mademoiselle en passant, et comme elle est encore tout émue de son accident...

LISETTE, à part.

Oh! le Tartufe!

LE MARQUIS.

A propos, Frontin, va promptement donner des ordres pour qu'on coure au village le plus proche requérir des ouvriers, un charron... Au surplus j'y vais moi-même... Madame, si vous aimez les arts (Montrant la gauche.), cette porte ouvre sur une galerie où vous

trouverez de quoi occuper quelques-uns de vos instans... Encore une fois, madame, daignez m'excuser...

LA COMTESSE.

Monsieur!

LE MARQUIS, près de sortir, se retourne et salue de nouveau la comtesse.

Madame...

FRONTIN se retourne de même, et les saluant, dit à part :

Oh! les belles femmes! (Le marquis et Frontin sortent.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE COMTE, LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE, assise.

Mon cher comte, il faut que je vous adresse encore une fois mes vives félicitations : vous conduisez vraiment d'une façon originale...

LISETTE.

Oui!

LE COMTE.

Mais en vérité je ne sais pas de quoi vous vous plaignez, comtesse. Est-ce que je ne vous ai pas versée le mieux du monde?

LISETTE.

Oh! le mieux du monde, monseigneur,... et vous l'auriez fait exprès, que...

LE COMTE.

Tais-toi donc, Lisette... Et après tout, comtesse, n'êtes-vous pas ravie d'avoir pu, grâce à mon adresse, contempler en face ce phénomène de constance dont le deuil merveilleux, comme vous le lui disiez vous-même, honore votre sexe tout entier...

LA COMTESSE.

Oh! je lui disais cela par politesse, car au fond je ne me fie guère à ces grandes démonstrations... Il me semble, à moi, que les vraies douleurs sont plus simples.

LE COMTE.

Ah! voilà bien les femmes, les voilà! Il n'y a qu'elles pour ressentir de belles passions, des amours éternelles... Pour nous, elles ne nous accordent aucune capacité dans ce genre-là!

LA COMTESSE.

Non!... mais il me semble, à vous dire vrai, que ce marquis a l'œil bien vif pour un homme qui se meurt de chagrin... Il m'a jeté là un certain regard en sortant... qui ne valait rien pour feu la marquise!

LISETTE.

Ah! madame, je ne sais pas ce qui est du maître; mais pour le valet, je vous cautionne qu'il a bonne envie de se décarêmer!

LE COMTE.

Oui, oui! sans doute! l'esprit de corps! Vous ne pouviez manquer de vous entendre toutes deux là-dessus! Eh bien! soit, c'est convenu, cet homme dont la cour et la ville admirent depuis trois ans la rare vertu, cet homme n'est qu'un fourbe, un scélérat! Ce veuf inconsolable ne demande qu'à être consolé le plus tôt possible!

LA COMTESSE.

Qui sait?

LE COMTE.

Par vous peut-être, comtesse?

LISETTE, à part.

Ah! le traître, comme il manœuvre!

LA COMTESSE.

Par moi!... Je ne dis pas cela.

LE COMTE.

Vous ne le dites pas, mais vous le pensez, je le vois bien... Vous pensez que cette inébranlable fidélité céderait à vos moindres prévenances... Assurément ce n'est pas à moi de mettre en doute la puissance de votre séduction; mais enfin je me flatte, pour la gloire de mon sexe, — car mon sexe a aussi sa gloire, madame, — je me flatte qu'ici toute cette puissance échouerait!

LA COMTESSE.

Parions-nous?

LE COMTE.

Sérieusement, comtesse?

LA COMTESSE.

Sans doute. Je ne vois, pour moi, aucun mal à tenter l'épreuve dont vous parlez; si la douleur du marquis est sincère, je perdrai mes peines. Si elle ne l'est pas, il mérite bien un petit châtiment...

LE COMTE.

Oui, mais permettez, comtesse... Je ne sais pas jusqu'à quel point je dois me prêter, moi, à un divertissement si délicat... Vous pourriez, chemin faisant, vous piquer au jeu...

LA COMTESSE.

Oh! soyez donc tranquille, je ne m'acharnerai pas...

Et les choses n'iront que jusqu'où vous voudrez!

LE COMTE.

Eh bien! dans ces termes-là, madame, j'y consens... Gageons que vous n'arracherez point de la bouche du marquis un seul mot dont puisse s'offenser l'ombre de la marquise... Gageons, si vous voulez, le prix de cet attelage que j'ai eu le malheur d'estropier...

LA COMTESSE.

Oh! le prix m'importe peu... Je jouerai pour l'honneur... Seule-

ment j'y mets une condition, c'est que durant le temps de l'épreuve vous passerez pour mon époux...

LE COMTE.

Pour votre époux?... et pourquoi donc, madame?

LA COMTESSE.

D'abord parce qu'il se défiera moins,... et puis j'ai ouï dire que le fruit défendu avait pour vous autres je ne sais quelle saveur particulière...

LE COMTE.

Mais savez-vous, comtesse, que, pour une honnête femme, vous possédez sur la matière des théories bien profondes?

LA COMTESSE, se levant.

Mon Dieu! mon cher comte, soyez sûr qu'en théorie les honnêtes femmes en savent aussi long que les autres. (Regardant au dehors.) Tenez! le voilà qui rôde dans nos environs... Donnez-lui satisfaction, cousin,... laissez-moi seule un instant...

LE COMTE.

Comment! madame, vous prétendez que je vous laisse seule?

LA COMTESSE.

Mais apparemment! — Voyons, allez, mon cher cousin, allez avec Lisettte visiter la galerie... Mon Dieu! vous écouterez aux portes, si vous voulez.

LE COMTE.

Mais c'est que vraiment, madame, à la réflexion...

LA COMTESSE.

Allez donc!

LE COMTE, brusque.

Allons! viens, Lisette.

LISETTE, près de sortir, au comte.

Quel homme affreux vous faites, monseigneur!

LE COMTE.

Je t'assure qu'au fond j'enrage, Lisette... Allons, va! (Il la pousse et sort après elle à gauche.)

SCÈNE CINQUIÈME.

LA COMTESSE, LE MARQUIS.

LA COMTESSE, toussant légèrement.

Hem! hem!

LE MARQUIS, s'approchant, avec embarras.

Madame!

LA COMTESSE.

Ah! c'est vous, marquis?

LE MARQUIS.

Oui, madame,... je venais vous dire qu'on a trouvé un charron, et qu'il sera ici dans un moment.

LA COMTESSE.

Merci, monsieur,... je vous suis obligée de vos peines...

LE MARQUIS.

Il n'y a point de peines, madame. Je vais recommander à cet homme la plus grande diligence, car je comprends que vous ayez hâte de quitter un lieu... qui vous offre si peu de distraction...

LA COMTESSE.

Mon Dieu, il est naturel qu'on ait hâte de quitter un lieu où l'on se sent importun, car autrement...

LE MARQUIS.

Ah! madame, vous ne sauriez être importune en aucun lieu.

LA COMTESSE.

Je vous sais gré de me le dire du moins.

LE MARQUIS.

Je le pense, madame. (La comtesse s'incline sans répondre, et s'assoit; le marquis fait quelques pas pour s'éloigner; puis, revenant:) Vous habitez ces environs, madame?

LA COMTESSE.

Oui, marquis; nous habitons, le comte et moi, ce petit château qu'on voit au bout du chemin, à trois lieues d'ici, le château de Pons.

LE MARQUIS.

J'ai donc l'honneur de parler à madame la comtesse de Pons? (La comtesse s'incline.) Je n'en suis que plus confus de vous recevoir avec tant de mauvaise grâce, comtesse; vous emporterez de moi, je le crains, une impression peu favorable, et vous joindrez votre voix à ce concert de réprobation qui s'élève en ce monde contre tous ceux dont les sentimens et la conduite s'écartent de l'usage commun.

LA COMTESSE.

Comment! marquis, est-il possible que la calomnie ait osé se prendre à des sentimens aussi exemplaires que les vôtres?

LE MARQUIS.

Mon Dieu, oui, comtesse; j'ai même dû fuir Paris pour échapper aux méchans propos... Le croiriez-vous? ma douleur était qualifiée d'affectation, mon deuil d'hypocrisie.

LA COMTESSE, un peu déconcertée.

Vraiment?

LE MARQUIS.

Au reste, cela se conçoit... Quand on ne connaît pas les gens, on les juge de travers,... on applique à des caractères particuliers des règles générales, et on tire de fausses conclusions... Je ne suis pas, moi, fait comme tout le monde malheureusement;... je suis d'un naturel timide, défiant, froid en apparence,... je m'attache peu;... mais aussi, mon cœur une fois donné, c'est pour la vie! Voilà ce qu'on ne comprend pas.

LA COMTESSE, à part.

Il est singulier! (Haut.) Moi du moins je vous comprends, marquis, croyez-le.

LE MARQUIS, souriant.

Me permettez-vous d'en douter, comtesse?

LA COMTESSE.

Mais...

LE MARQUIS.

C'est qu'en général, — je vous en demande pardon, — ce sont les femmes qui m'ont le moins compris; ce sont elles qui se sont déchaînées contre moi avec le plus de violence. Peut-être l'avais-je mérité!... A peine je venais d'éprouver, comtesse, ce malheur irréparable, — j'étais jeune encore, j'étais riche, — je fus aussitôt en butte à des intrigues, à des entreprises galantes, qui, je vous l'avoue, me révoltèrent... Dans mon indignation, je fermai ma porte à tout votre sexe... Il ne m'a point pardonné!

LA COMTESSE, avec embarras.

Eh bien! je vous réponds d'une femme au moins qui vous pardonne,... qui apprécie vos sentimens,... qui croit à votre sincérité,... qui en est touchée.

LE MARQUIS.

Ah! comtesse,... ce sont de bonnes paroles,... et je vous remercie de tout mon cœur,... quoique vous me fassiez sentir cruellement toute la rigueur de la solitude à laquelle je me suis condamné... Les femmes, quand on est en confiance près d'elles, comme je suis près de vous, je ne sais pourquoi, sont une compagnie bien douce aux malheureux.

LA COMTESSE, émue.

Mais vraiment... votre confiance, marquis, me charme... et...

(Le comte entre brusquement à gauche.)

SCÈNE SIXIÈME.

LE MARQUIS, LA COMTESSE, LE COMTE.

LE COMTE.

Comtesse... (Au marquis.) Ah! monsieur, je vous demande pardon!

LE MARQUIS, saluant froidement.

Monsieur!

LE COMTE.

Je venais, comtesse, pour vous engager à faire un tour dans la galerie : vous avez le goût des arts, et il y a vraiment là une collection de chefs-d'œuvre...

LE MARQUIS.

Enchanté, monsieur!... (Entre Frontin.) Eh bien! qu'y a-t-il, Frontin?

SCÈNE SEPTIÈME.

LES MÊMES, FRONTIN.

FRONTIN.

Monsieur le marquis, le charron est arrivé,... mais il dit qu'il y a pour deux ou trois heures de besogne au moins.

LA COMTESSE.

Mon Dieu!

LE COMTE.

Ah! quel contre-temps!

LE MARQUIS.

En ce cas, comtesse, daignerez-vous partager le dîner d'un ermite?

LA COMTESSE.

Mais volontiers... n'est-ce pas, comte?

LE COMTE, maussade.

Comme il vous plaira, madame, comme il vous plaira... Allons-nous visiter cette galerie?

LA COMTESSE.

S'il le faut,... allons! (Ils saluent le marquis, et se dirigent vers la galerie.)

LE COMTE, près de sortir.

Eh bien! madame, vous avez perdu.

LA COMTESSE.

Mais... laissez-moi le temps! (Elle sort; le comte la suit.)

SCÈNE HUITIÈME.

LE MARQUIS, FRONTIN.

LE MARQUIS.

Dis-moi, Frontin,... j'ai été si étranger au monde depuis quelques années,... je me figurais que le comte de Pons était mort?

FRONTIN.

Je ne pourrais pas vous dire, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Mais non, il n'est pas mort... puisqu'il est là!

FRONTIN, qui semble absorbé.

C'est juste,... monsieur le marquis a raison... (A part.) Quelle ravissante créature! Un sylphe!

LE MARQUIS, rêveur.

C'est une femme, celle-là, Frontin, qui véritablement paraît former une exception parmi son sexe. Sans parler des agrémens de sa personne, qui sont extraordinaires...

FRONTIN, avec âme.

Ah! oui, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Je lui crois l'âme belle. Elle semble penser tout ce qu'elle dit. Elle est prévenante sans coquetterie, bonne sans banalité, franche sans affectation...

FRONTIN.

Oui, monsieur le marquis,... et avec cela tant jeunesse, de gaîté,... c'est un oiseau! Elle était là tout à l'heure, près du bassin, faisant des cabrioles...

LE MARQUIS.

Comment! des cabrioles? la comtesse!

FRONTIN.

Mais non, monsieur le marquis, la suivante!

LE MARQUIS.

Eh! que viens-tu me chanter avec ta suivante! Je te parle de la comtesse; je te dis que c'est une femme que le ciel semble avoir douée avec prodigalité... Au reste je crois me souvenir qu'elle passait dans le monde autrefois pour une personne aussi aimable que solide.

FRONTIN, toujours distrait.

Oh! quant à la solidité, monsieur le marquis, j'en répondrais! Quand on lui manque, elle n'est pas longtemps à jouer des mains,... j'en suis sûr! (Il porte la main à sa joue.)

LE MARQUIS.

Comment! jouer des mains? la comtesse!

FRONTIN.

Non, monsieur le marquis, la suivante...

LE MARQUIS.

Au diantre la suivante! Ah çà! Frontin, il me semble que tu t'occupes beaucoup de cette fille.

FRONTIN.

Moi, monsieur le marquis? mais je ne m'en occupe pas;... monsieur le marquis m'en parle,... je lui réponds, voilà tout.

LE MARQUIS.

Mais je ne t'en parle pas justement,... drôle! Au reste laissons cela... Dis-moi, Frontin, puisque le hasard me force d'avoir compagnie à dîner, je crains que ma toilette ne soit, pour la circonstance, un peu négligée, un peu sévère. N'aurais-je pas quelque habit plus... moins...?

FRONTIN.

Moins monotone?

LE MARQUIS.

Oui. Sans sortir des couleurs sombres, qui conviennent à ma situation, il serait bienséant, je crois, de modifier un peu mon costume.

FRONTIN.

Mais... monsieur le marquis a son habit gris de perle.

LE MARQUIS.

Est-ce que c'est deuil, le gris de perle, Frontin?

FRONTIN.

Assurément, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

J'y vais réfléchir,... car cela me répugne beaucoup... Ah! autre chose, Frontin. J'ai remarqué que le comte et la comtesse sont deux connaisseurs en peinture... Si j'avais prévu cela, je t'avoue que j'aurais fait enlever momentanément cette toile-ci; (Il montre un des portraits.) elle est bonne pour nous, qui y attachons un sentiment;... mais pour des yeux étrangers, elle prête véritablement au ridicule.

FRONTIN.

Je vais l'enlever, monsieur le marquis. (Il monte sur une chaise.)

LE MARQUIS.

Nous la remettrons.

FRONTIN.

Oui, oui, certainement.

LE MARQUIS.

Tu vas le déposer dans mes archives.

FRONTIN.

Oui, monsieur le marquis. (A part) Dans le grenier.

LE MARQUIS.

Maintenant viens, Frontin... Allons changer d'habits.

FRONTIN.

Allons! (Il suit le marquis en chantonnant et en battant le tambour sur le portrait qu'il tient sous son bras.)

TROISIÈME TABLEAU.

MÊME DÉCOR.

SCÈNE PREMIÈRE.

LISETTE seule, puis FRONTIN.

LISETTE, faisant un bouquet, et chantant.

Il pleut, il pleut, bergère,
Rentre tes blancs moutons...

FRONTIN, au fond.

La voilà! (Il regarde autour de lui avec inquiétude.) Pstt! pstt!

LISETTE, tressaillant.

Ah! mon Dieu!

FRONTIN, s'avançant avec précaution.

Mademoiselle, ne craignez-vous pas que ces fleurs, en s'approchant si près de votre minois, ne meurent de jalousie?

LISETTE.

Et ne craignez-vous pas, vous, que votre maître, en vous voyant si près de ce même minois, ne vous mette à la porte?... Tenez! justement je l'aperçois!

FRONTIN, reculant effaré.

Ah! ciel!

LISETTE, riant.

Non, non, remettez-vous, vaillant Frontin,... c'était une fausse alerte! Votre maître est encore à table auprès de ma maîtresse, aussi empêtré que vous, je présume, de ses vœux indiscrets.

FRONTIN.

Le croyez-vous, mademoiselle?

LISETTE.

Je ne sais pas trop... Le pauvre homme soupire à la vérité plus fort que jamais,... mais il me semble, à moi, que ses soupirs ont changé d'adresse.

FRONTIN.

Ah! mademoiselle, si j'en étais sûr!

LISETTE.

Savez-vous, monsieur Frontin, que, plus je vais, plus je pense que l'homme est une vilaine espèce d'animal,... tout pétri de fausseté, de trahison et de petitesses... Et, pour ne parler que de vous, qui prétendez honorer mes faibles charmes de vos ardeurs...

FRONTIN.

Oh! oui, je les honore, mademoiselle; je les honore profondément, je vous le jure!

LISETTE.

Oui, mais pas au point de perdre de vue vos petits intérêts mignons, ces bonnes mille livres de rente qu'on vous fait ici pour entretenir votre prétendu désespoir... Ah! monsieur Frontin, si jamais je devais aimer quelqu'un, moi, j'entendrais avant tout que ce quelqu'un-là eût le courage de son opinion...

FRONTIN.

Mais je l'ai, mademoiselle, je l'ai!

LISETTE.

Et, dût la maison crouler sur sa tête, fussions-nous sur la cime d'un volcan en éruption, je voudrais que, tout entier à son amour, il demeurât à deux genoux devant moi...

FRONTIN, tombant aux pieds de Lisette.

Eh bien! m'y voilà, mademoiselle, mort ou vif, m'y voilà! (Le marquis paraît au fond.)

LISETTE.

Le marquis! Cette fois c'est tout de bon! Sauve qui peut! (Elle se sauve dans la galerie.)

SCÈNE DEUXIÈME.

LE MARQUIS, FRONTIN.

FRONTIN, en apercevant son maître, feint de chercher quelque chose à terre.

Je ne le trouve pas, mademoiselle,... je ne le trouve pas...!

LE MARQUIS.

Eh bien! que faisiez-vous là dans cette posture?

FRONTIN.

Monsieur le marquis, je cherchais un anneau que mademoiselle Lisette avait laissé tomber par mégarde,... mais je ne le trouve pas.

LE MARQUIS.

Oui,... et vous me croyez votre dupe, monsieur Frontin?

FRONTIN.

Monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Allons! est-ce que je ne vois pas que vous faites la cour à cette fille, que vous manquez honteusement à vos engagemens les plus solennels? Ah! voilà donc ce cœur si dévoué à une infortune,... ces sentimens si complétement identifiés avec les miens! — Eh bien! soit, monsieur Frontin, vous saviez à quelles conditions je vous gardais dans ma maison, vous devez savoir ce qui vous reste à faire! (Il s'assoit à droite.)

FRONTIN.

Je vous jure, monsieur le marquis...

LE MARQUIS.

Épargnez-moi vos sermens,... je n'y crois plus... Assez! (Frontin s'éloigne à pas lents; le marquis, le rappelant:) Frontin!

FRONTIN, revenant.

Monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Frontin, j'ai été un peu vif... D'ailleurs il y a dans tout ceci de ma faute... Peut-être ai-je exigé de toi plus de force que n'en comporte l'humaine nature... et puis enfin je ne suis pas dans mon assiette aujourd'hui,... je ne sais pas ce que j'ai,... je suis contrarié...

FRONTIN.

Oh! je comprends que le séjour prolongé de ces étrangers au château donne de l'humeur à monsieur le marquis... et, s'il le permet, pour lui prouver mon repentir, je vais aller moi-même presser la besogne des ouvriers...

LE MARQUIS, vivement.

Non,... c'est inutile, Frontin. La comtesse ne me gêne point. C'est une femme fort discrète. Elle a même pour ma situation les égards les plus raffinés, il faut lui rendre cette justice. Ainsi, pendant le dîner, je ne sais si tu l'as remarqué,... il n'y a pas d'attentions qu'elle ne m'ait témoignées.

FRONTIN.

Oui, je l'ai parfaitement remarqué.

LE MARQUIS.

N'est-ce pas, Frontin? Il y avait de la compassion dans ses moindres paroles. Elle m'encourageait à manger avec une douceur, une sympathie... Elle ne m'offrait pas d'un plat sans y mettre je ne sais quel assaisonnement de délicatesse, de tendre commisération...

FRONTIN.

Oui, oui, monsieur le marquis... en effet...

LE MARQUIS.

Mon inquiétude, Frontin, est qu'elle n'ait pas tout le bonheur dont elle semble digne. Le comte paraît être un homme... (Il hésite.)

FRONTIN.

Oh! désagréable, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

N'est-ce pas? Il est désagréable,... il est bourru, hargneux; il la maltraite... Pauvre femme!... je la plains! (Il s'est levé.) Je n'ai pu faire autrement, Frontin, que de les engager à passer ici le reste du jour... et cela me rappelle, mon ami, que tu m'as donné là un habit véritablement par trop passé de mode... J'en étais honteux.

FRONTIN.

Mais... il faut le changer, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

En ai-je un autre qui soit mettable?

FRONTIN.

Mais oui; monsieur le marquis a son habit gorge de pigeon.

LE MARQUIS.

Gorge de pigeon, Frontin? Mais est-ce que cette nuance-là est deuil?

FRONTIN.

Dame,... c'est demi-deuil, monsieur le marquis.

LE MARQUIS.

Tu crois? Eh bien! on peut toujours le voir... L'as-tu là?

FRONTIN.

Oui, monsieur le marquis. (Il sort un instant à droite.)

LE MARQUIS, seul, rêvant.

Ah! oui... je crains bien... je crains bien qu'elle ne soit pas heureuse!

FRONTIN rentrant, et tenant à la main l'habit gorge de pigeon.

Voilà, monsieur le marquis.

LE MARQUIS, regardant l'habit.

Hem! c'est un peu gai;... au reste ce n'est que pour un jour... (Il passe l'habit.) D'ailleurs, Frontin, le deuil se porte dans le cœur.

FRONTIN.

Parbleu, monsieur le marquis!

LE MARQUIS.

Ah! à la bonne heure! celui-ci me va!... (Apercevant le second portrait qui est resté sur un des panneaux du fond.) Dis-moi donc, Frontin, ne trouves-tu pas que ce portrait qui reste là en l'air, et qui n'a plus son pendant, est d'un effet pénible à l'œil?

FRONTIN.

Oh! tout à fait, monsieur le marquis... Cela fait loucher.

LE MARQUIS.

Il est certain que cela choque.

FRONTIN.

Si on l'enlevait, monsieur le marquis?

LE MARQUIS.

Oui... enlève-le. On le replacera en même temps que l'autre.

FRONTIN.

Enlevons! (Il monte sur une chaise et enlève le portrait. — En ce moment la comtesse entre par le fond. Le marquis paraît décontenancé.)

SCÈNE TROISIÈME.

LES PRÉCÉDENS, LA COMTESSE.

LA COMTESSE.

Pardon,... je vous dérange...

LE MARQUIS.

Mais nullement, comtesse.

LA COMTESSE.

Vous faisiez enlever cette toile?

LE MARQUIS, avec embarras.

Oui, comtesse,... elle a besoin d'une petite restauration...

LA COMTESSE.

C'est sans doute le portrait...

LE MARQUIS.

Oui, comtesse... Va, Frontin, va!

LA COMTESSE.

Pardon! (Elle regarde le portrait.) Oui, c'est bien cela,... c'est bien ainsi qu'on l'imagine...

LE MARQUIS.

Comtesse!... Va, Frontin, va! (Frontin sort, emportant le tableau.)

SCÈNE QUATRIÈME.

LE MARQUIS, LA COMTESSE.

LA COMTESSE, insistant malgré l'impatience évidente du marquis.

On ne saurait rêver une physionomie plus attachante.

LE MARQUIS, avec une nuance de dépit.

Madame...

LA COMTESSE.

Et je conçois trop qu'on ne puisse oublier une personne qui à cet extérieur charmant joignait, dit-on, une âme égale.

LE MARQUIS, avec une sorte de colère.

N'est-ce pas? vous le pensez, comtesse? Oublier, trahir un amour qui fut si bien placé, ce serait une indignité, un crime!

LA COMTESSE, faiblement.

Un crime,... sans doute.

LE MARQUIS.

Vous mépriseriez la première l'homme qui s'en rendrait coupable?

LA COMTESSE, de même.

Oui.

LE MARQUIS.

Et vous auriez raison, comtesse. (Il lui donne un siége.) Cela serait odieux, car... Je vais vous faire, madame, une confidence entière, — ce deuil où je m'obstine n'est pas seulement un culte que j'ai voulu rendre à une chère mémoire, c'est une sorte d'expiation que le remords m'a imposée.

LA COMTESSE, étonnée.

Le remords?

LE MARQUIS.

Hélas! oui... Je ne sais comment j'en viens à vous révéler, madame, à vous que je connais à peine, que je rencontre pour la première fois, les secrets les plus intimes, les plus sacrés, de ma vie et de mon cœur... Mais enfin... je m'y sens entraîné par une pente si douce que je n'y résiste pas... — Eh bien! le croiriez-vous, comtesse, cette femme, cette enfant qui n'est plus, que j'ai pleurée si amèrement,... je la faisais souffrir,... elle n'était pas heureuse!

LA COMTESSE.

Est-il possible!

LE MARQUIS, avec une émotion croissante.

Cela est trop vrai, madame. Comment vous expliquer ces étranges contradictions? J'aimais passionnément la marquise : c'était un cœur adorable, une âme tendre et fière comme celle des anges. Ah! je lui rendais justice; mais j'avais le tort, — comme beaucoup d'hommes, — de tenir en bride vis-à-vis de ma femme, par je ne sais quelle bizarrerie farouche, mes sentimens les meilleurs,

les plus vrais. Elle souffrait de mon apparente indifférence; je le voyais, je voyais couler ses larmes, je voyais saigner son pauvre cœur, et j'avais la barbarie de ne pas tomber à ses pieds! Elle est morte ainsi sans me connaître, je puis le dire, sans savoir combien je l'avais aimée, et moi, par un juste châtiment, je suis resté là seul, seul au monde, le cœur rempli, oppressé de toutes ces tendresses que je lui avais refusées, de ces effusions contenues, de mille choses qu'elle seule pouvait comprendre, qu'elle n'a jamais entendues, que personne n'entendra jamais! (Il s'arrête très ému, puis, remarquant le trouble de la comtesse.) Comtesse, qu'avez-vous?

LA COMTESSE, d'une voix faible.

Rien.

LE MARQUIS.

Une larme! une larme! Ah! madame, cette âme angélique avait donc une sœur?

LA COMTESSE, balbutiant.

Monsieur, je ne sais,... je... (Lisette entre brusquement par le fond.)

SCÈNE CINQUIÈME.

LES MÊMES, LISETTE.

LISETTE.

Madame...

LA COMTESSE, se levant.

Eh bien! quoi? que voulez-vous? que venez-vous faire? Je ne vous ai pas appelée...

LISETTE.

Pardon, madame... C'est M. le comte qui m'envoyait...

LA COMTESSE, à part.

Ah! l'homme fâcheux!

LISETTE.

Il m'a chargée d'un message pour madame.

LE MARQUIS.

Je me retire, comtesse! (Il salue et sort.)

SCÈNE SIXIÈME.

LA COMTESSE, LISETTE.

LA COMTESSE.

Enfin que veut-il, le comte?

LISETTE.

Madame, la voiture est remise sur ses roues, et comme M. le comte s'ennuie passablement, à ce qu'il dit, il serait fort aise que madame la comtesse voulût bien se remettre en route.

LA COMTESSE.

Comment? qu'est-ce que c'est que ce ton-là? Se croit-il sur sa frégate? Dites-lui que je partirai quand je m'ennuierai à mon tour!

LISETTE, à part.

Oh! le vent change! (Haut.) Dois-je transmettre littéralement à M. le comte la réponse de madame la comtesse?

LA COMTESSE.

Non, Lisette... Mais vraiment je ne comprends pas le comte... Depuis ce matin, il ne dit et ne fait que des sottises... Il devrait réfléchir cependant que nous ne sommes pas encore mariés,... et qu'en s'abandonnant à toute la brutalité de son caractère,... ici en particulier,... dans cette maison,... il s'expose à des comparaisons qui ne lui sont pas avantageuses...

LISETTE.

Il est certain, madame, et très-certain qu'il y a des hommes qui valent mieux que d'autres.

LA COMTESSE.

Ah! à qui le dis-tu, Lisette!

LISETTE, à part.

Oh! que de besogne! Voyons donc! (Haut.) A propos d'humeur, je vais bien étonner madame la comtesse. Le marquis du Lude, que madame voit si triste et si morose aujourd'hui, son valet m'a assuré qu'autrefois c'était un homme extrêmement aimable.

LA COMTESSE, d'un ton plaintif.

Il l'est toujours, Lisette.

LISETTE.

Ah!

LA COMTESSE.

Et j'aurais voulu que le comte eût été là tout à l'heure; il aurait appris une fois en sa vie ce que c'est qu'un cœur vraiment tendre et passionné... C'est pourtant vrai, Lisette, que le marquis, tout en me parlant de sa femme, m'en a plus dit en cinq minutes que le comte... en dix ans.

LISETTE, qui s'est approchée de sa maîtresse.

Eh bien! madame, savez-vous ce qu'il faut faire?

LA COMTESSE.

Quoi donc, Lisette?

LISETTE.

Il faut l'épouser.

LA COMTESSE.

Épouser qui?

LISETTE.

Mais le marquis.

LA COMTESSE.

Deviens-tu folle?

LISETTE.

Puisque vous l'aimez.

LA COMTESSE.

Quelle apparence! Tu rêves... Est-ce qu'on aime si vite, en quelques heures, sans connaître les gens, sans rien approfondir?

LISETTE.

Mais justement, madame, c'est comme cela qu'on aime. Si on approfondissait, on n'aimerait jamais. L'amour, madame, le véritable amour, c'est celui qui vous prend là tout d'un coup, sans qu'on sache pourquoi,... bêtement... Ainsi moi, tenez, madame, je me suis tout de suite senti un faible pour Frontin. Il est laid, il est intéressé, il est poltron; n'importe, je l'aime! j'ai reçu le coup de foudre, et, pour devenir Mme Frontin, j'attends simplement que Mme la comtesse soit devenue Mme la marquise!

LA COMTESSE, se levant.

Allons! cessez cette plaisanterie, elle m'offense. (Elle fait quelques pas, puis se retournant.) Et quand même enfin il y aurait dans vos ridicules suppositions une ombre de vraisemblance, quand j'éprouverais pour le marquis ce sentiment déraisonnable que vous dites,... quand je l'aimerais follement, éperdument, pour mettre les choses au pis, — voyons, mademoiselle, pouvez-vous penser que je ne préférerais pas la mort même à la honte de briser les engagemens de toute ma vie, au chagrin de tromper un galant homme, de le réduire au désespoir?...

LISETTE.

Ah! madame, si ce n'est que le désespoir de M. le comte qui vous gêne, vous pouvez hardiment le supprimer!

LA COMTESSE.

Comment!

LISETTE.

Ma foi, madame, tant pis! mais cela me brûle,... il faut que le mot parte! M. le comte, madame, est marié!

LA COMTESSE.

Que dis-tu, Lisette? marié!... Le comte marié!

LISETTE.

Oui, madame,... marié, archimarié! il me l'a confessé lui-même,... marié sur mer, aux Antilles, sous le beau ciel des tropiques;... les influences de la navigation,... je ne sais tout ce qu'il m'a conté,... mais la vérité est qu'il est marié.

LA COMTESSE, s'appuyant sur un meuble.

Ah! Lisette, quelle nouvelle!

LISETTE, accourant.

Dieu! madame la comtesse se trouve mal!

LA COMTESSE.

Non, Lisette, non,... je me trouve plutôt bien;... mais la sur-

prise... et puis l'indignation,... car c'est une trahison révoltante, Lisette!

LISETTE.

Oh! révoltante, madame... Mais le pauvre homme l'a bien expiée,... surtout aujourd'hui, en travaillant lui-même à se donner un rival dans votre cœur malgré la jalousie qui le dévore,... car, il a beau être infidèle à madame, il n'en est pas moins jaloux de madame! Voilà les hommes!

LA COMTESSE.

Mais quel tissu d'horreurs, Lisette! quelle trame épouvantable!

LISETTE, apercevant le comte.

Chut! le voici, madame!

LA COMTESSE.

Va, va,... laisse-nous, mon enfant,... je tiens ma vengeance! (Lisette sort à gauche au moment où le comte entre par le fond.)

SCÈNE SEPTIÈME.

LA COMTESSE, LE COMTE.

LE COMTE.

Eh bien! madame, il paraît que Lisette n'a pas réussi dans son ambassade, et qu'il faut que je vienne moi-même vous arracher de ce lieu de délices où il semble que votre cœur ait pris racine.

LA COMTESSE.

Mais je croyais, comte, que nous avions fait une gageure tous deux, et il serait loyal, à mon avis, de me laisser tout le loisir nécessaire pour la gagner ou pour la perdre.

LE COMTE.

Eh! madame, vous avez gagné,... c'est une affaire décidée,... et je vous dispense fort de gagner davantage!

LA COMTESSE.

Comment! tout de bon! de la jalousie!... Ah! quelle injustice,... et comme vous allez rougir quand vous saurez la surprise que je vous ménage!

LE COMTE, inquiet.

Une surprise... à moi?

LA COMTESSE.

Oui, comte, une surprise qui ne vous sera pas désagréable, j'espère. (Jouant de l'éventail et minaudant.) Nous ne devions nous marier que dans huit jours : vous aviez la bonté de vous en plaindre; vous craigniez de mourir d'impatience avant l'expiration de ce délai.. Eh bien!...

LE COMTE.

Eh bien?

LA COMTESSE, avec pudeur.

Eh bien! en rentrant au château, vous trouverez tout préparé... Ce soir, vous serez mon époux!

LE COMTE, tombant atterré sur un fauteuil.

Miséricorde!

LA COMTESSE, s'empressant près de lui.

Ah! comte, quelle douceur pour moi dans l'excès du ravissement qui vous transporte!

LE COMTE, balbutiant.

Oui, madame, il est certain que le ravissement, l'émotion, la joie...

LA COMTESSE.

Cher comte! Vous êtes heureux,... bien heureux, n'est-ce pas? (Elle rit.)

LE COMTE, se levant brusquement.

Comtesse! Lisette m'a trahi; avouez-le!

LA COMTESSE.

Je l'avoue.

LE COMTE.

Ah! cousine, où me cacher?

LA COMTESSE.

Mais, cousin, ne vous cachez pas!... Grâce à Dieu, les choses ont tourné au gré de vos désirs, et je me suis prise comme une enfant au piége ingénieux que vous m'aviez tendu.

LE COMTE.

Ah! comtesse, ne me le dites pas, car c'est pour moi un surcroît de désespoir, et je vous atteste... (Le marquis paraît au fond.)

LA COMTESSE.

Silence!... voici votre autre victime qui s'approche. (A part.) Mon Dieu! pourvu que je puisse l'achever!

SCÈNE HUITIÈME.

LES MÊMES, LE MARQUIS, FRONTIN, entrant par le fond, LISETTE entrant par la gauche.

LE MARQUIS.

Eh bien! madame... il est donc vrai?... vous partez!

LA COMTESSE.

Mais sans doute, marquis; nous ne pouvons abuser plus longtemps...

LE MARQUIS.

Il faut donc vous dire adieu?

LA COMTESSE.

Mais pourquoi adieu? Entre voisins comme nous sommes, ne peut-on espérer de se revoir?

LE MARQUIS.

Non, madame, non, il vaut mieux, je le sens, que je ne vous revoie pas!

LA COMTESSE.

Si telle est votre appréciation, je le regrette, car (Montrant le comte.) M. le comte de Nozan, mon ami, part demain, je crois,... et je vais me trouver bien seule...

LE MARQUIS, interdit, regardant le comte.

Le comte de Nozan,... votre ami!...

LISETTE.

Sans doute : monsieur le marquis croyait peut-être que M. le comte était l'époux de Mme la comtesse? Du tout! Mme la comtesse est veuve!

LE MARQUIS, tombant sur un siége.

Ah! Dieu de bonté! (La comtesse appuie une main sur son cœur et regarde le ciel.)

LISETTE, allant vers le comte.

Eh bien! monseigneur,... vous voyez? Cela ne va pas mal là-bas! Allons! jouissez de votre ouvrage, monseigneur!

LE COMTE.

Te tairas-tu, petit serpent!

LE MARQUIS.

Comtesse, daignez m'excuser... Vous ne pouvez savoir ce que j'éprouve!

LA COMTESSE.

Dites-le.

LE MARQUIS, se levant.

Ah! comment l'oserais-je? votre mépris m'attend... Ne me le disiez-vous pas vous-même il n'y a qu'un instant : oublier, trahir mon passé, ce serait un crime impardonnable?

LA COMTESSE.

Oui, je l'ai dit... Mais il y a des crimes impardonnables, marquis, que les femmes pardonnent toujours : ce sont ceux qu'elles font commettre.

LE MARQUIS, tombant aux pieds de la comtesse.

Ah! madame!

FRONTIN, qui les a observés avec anxiété, se précipitant aux pieds de Lisette.

Ah! mademoiselle!

LE COMTE, au milieu du théâtre.

Allons! il ne me reste qu'à les bénir.

OCTAVE FEUILLET.

LES

ÉLECTIONS DE 1868

EN ANGLETERRE

Le parlement élu en 1865 n'a fourni qu'une courte existence de trois années, et pourtant il vivra dans l'histoire : c'est à lui qu'on doit la réforme électorale. Ses destinées ont été plus grandes que ses intentions : issu lui-même d'un suffrage beaucoup trop restreint, il fallut la pression du dehors pour qu'il consentît à résoudre un problème longtemps éludé par la timide sagesse de lord Palmerston. Est-il besoin de rappeler comment, la majorité libérale s'étant dissoute dans la discussion d'un premier *reform bill*, les conservateurs entrèrent au pouvoir? On vit alors un phénomène assez rare dans les annales parlementaires de la Grande-Bretagne, un ministère sans majorité conduisant à travers les obstacles les plus divers et les plus sérieux une entreprise dans laquelle des cabinets entourés du nombre et de la force morale avaient échoué. Certes il fallut à M. Disraeli toute son audace d'homme d'état pour accepter cette situation difficile, et tout son talent pour s'en tirer avec honneur. Le parti conservateur était décidé à vaincre, dût-il s'ensevelir lui-même dans son triomphe. Le succès parut couronner ses efforts : le *reform act*, quoique amendé par le concours de toutes les influences, avait été voté sous un ministère tory. A peine se dissipa la fumée des illusions que tout le monde vit néanmoins très clair dans la lutte des partis : le gouvernement, dominé par l'opposition, ne vivait qu'à la condition de servir les intérêts de ses adversaires.

C'était un pouvoir sans base, flottant un peu au hasard, ne se soutenant au jour le jour que par des concessions. D'éphémères victoires attestaient bien l'habileté du chef, mais sans masquer la faiblesse du corps d'armée. Si telle était dans les chambres la position du ministère, combien elle apparaissait encore plus chancelante en présence de la nation anglaise!

M. Disraeli, tout en arrachant aux siens une mesure populaire, n'avait conquis ni pour son parti ni pour lui-même la popularité. Le *reform act*, quoique très libéral au fond, était bien loin de désarmer la défiance des masses envers une administration de conservateurs. M. Gladstone au contraire, en perdant le pouvoir, avait gagné le pays. Un instant obscurci dans le monde officiel par le nuage dont la défection et l'insuccès couvrent les hommes d'état, il avait d'un autre côté étendu son influence sur les esprits militans. Son nom était devenu un drapeau qu'agitaient dans tous les *meetings* les orateurs de la classe moyenne, et autour duquel les ouvriers se rangeaient avec enthousiasme. Chef de l'opposition et armé de toutes pièces, que fallait-il pour lui redonner la majorité dans l'enceinte même du parlement? Une occasion. C'est ce qui manque le moins aux hommes d'état. Le ministère tory croyait avoir doublé le cap des tempêtes en sortant avec bonheur des difficultés de la réforme électorale, et voilà que tout à coup M. Disraeli rencontre devant lui un autre promontoire sur lequel se dressait une question bien autrement formidable, celle de l'église protestante en Irlande. Toute l'expérience du pilote ne pouvait rien cette fois contre l'obstacle. A force de tact, de ménagemens, il avait naguère obtenu de ses partisans le sacrifice d'antiques préjugés; mais leur demander la séparation de l'église et de l'état, qui pouvait faire un pareil rêve? Le *disestablishment* était un défi en règle jeté au chef du cabinet conservateur, et il l'accepta avec cette assurance qui le caractérise. Du premier coup d'œil, le ministère put néanmoins mesurer l'étendue du danger qui le menaçait. Quelques transfuges du camp libéral qui étaient passés à l'ennemi dans un moment d'irritation ou de faiblesse se trouvaient chaque jour ramenés vers M. Gladstone par la force des choses et la toute-puissance de l'opinion publique. On sait quelle fut l'issue de la lutte, et comment M. Disraeli se vit contraint ou d'abandonner le pouvoir, ou d'en appeler à la nation.

Les élections générales sont toujours un grand événement dans la vie d'un peuple libre. Chez nos voisins, il s'agit de déterminer pour plusieurs années le cours de la législation, la nuance et jusqu'à un certain point le personnel du gouvernement. Combien les circonstances prêtaient encore à cet acte d'autorité populaire un

intérêt tout exceptionnel! Ce n'était pas seulement le parlement de 1865 qui finissait en 1868, c'était un régime électoral. Dans l'intervalle, une révolution pacifique avait étendu le suffrage et en quelque sorte renouvelé les sources du pouvoir. On allait faire l'essai d'un autre système, et Dieu sait si les prophètes de malheur avaient manqué pour lui prédire les plus funestes conséquences. Que sortirait-il de la loi de 1867? Sous quel drapeau allaient se ranger les nouvelles recrues que le *reform act* venait d'enrôler dans l'armée des électeurs? Touchait-on aux catastrophes annoncées il y a deux ans par M. Lowe? Les *trade's unions*, concentrant leurs efforts, allaient-elles se précipiter sur le gouvernement de la Grande-Bretagne?... La réponse à toutes ces questions devait être déposée dans le livre ouvert du scrutin; mais il en est une autre qui préoccupait en même temps les esprits, et de laquelle dépendait le sort du ministère. Tout en restant protestante au fond du cœur, l'Angleterre maintiendrait-elle en Irlande une église imposée par la conquête? Était-ce vers M. Disraeli ou vers M. Gladstone qu'inclinaient les véritables sentimens du pays? On allait le savoir, et ce sont les péripéties de cette lutte électorale que je voudrais raconter. Ayant été mêlé de près aux agitations d'un grand peuple, il me suffira de rassembler mes souvenirs d'hier.

I.

Les tories, étant au pouvoir, n'allaient-ils point avoir sur leurs adversaires l'avantage que donnent les ressources d'une administration servie par de nombreux agens? Cette circonstance, je le déclare, n'a pas un seul instant préoccupé l'esprit des libéraux anglais. Personne ici ne peut se vanter d'avoir, comme on dit, les élections sous la main, et le gouvernement est encore plus étranger que tout autre à la guerre des partis. Le choix des candidatures n'entre pour rien dans les fonctions du ministre de l'intérieur : trop heureux s'il réussit lui-même à reconquérir son siége au parlement. On peut sans doute donner à un pays d'excellentes raisons pour qu'il accepte la dictature de l'état. « Peuple, tu es souverain : contente-toi de l'honneur qu'on te fait en paraissant te consulter. Garde-toi bien de penser, d'examiner et de choisir. Nous savons ce qu'il te faut beaucoup mieux que tu n'es à même de le savoir toi-même. » Je doute pourtant que ce langage fût de nature à convaincre les Anglais. Quel est le parti qui souffrirait chez nos voisins des candidats désignés, patentés par le gouvernement? Les conservateurs seraient les premiers à les désavouer. Un régime représen-

tatif qui ne représente qu'une chose, l'action du pouvoir sur les électeurs, répugnerait aussi bien à la fierté des tories qu'à la bonne foi des classes ouvrières ou agricoles. D'un autre côté, le ministre, quel qu'il soit, se trouve enfermé dans les dispositions très claires de la loi. Ce n'est point en Angleterre qu'un fonctionnaire quelconque de l'état oserait porter la main sur les circonscriptions électorales. Certains cadres ont été remaniés, il est vrai, en 1867, mais par l'autorité des chambres et avec le consentement du pays. Ces changemens s'appuyaient sur les vœux de l'opinion publique et non sur le bon plaisir de l'administration. Les limites géographiques tracées par l'usage ou par la volonté du parlement sont sacrées; elles font partie du système qui assure aux Anglais l'intégrité de la représentation nationale.

Le choix des candidatures est entièrement abandonné à la direction des partis. Les Anglais sont d'ailleurs bien loin d'avoir atteint sous ce rapport la science de leurs frères d'Amérique. Aux États-Unis, les colléges électoraux choisissent leurs candidats; dans la Grande-Bretagne, ce sont au contraire les candidats qui très souvent choisissent leurs électeurs. Qui ne devine que ce dernier système donne lieu dans plus d'un cas à une étrange confusion? A peine le sort du dernier parlement fut-il décidé que les ambitions se précipitèrent comme une nuée de sauterelles sur ce qu'on appelle en Angleterre les *constituencies*. Il existe bien deux centres d'influence qui président de part et d'autre à la distribution des candidatures, — le *Reform club* et le *Carlton club*. Le premier est le quartier-général des libéraux, le second est le cénacle des conservateurs. Les tories, ce n'est un secret pour personne, s'entendent beaucoup mieux que leurs adversaires à organiser les élections. Sous certains rapports, leur tâche est aussi plus facile : ils n'ont point à lutter contre l'affluence des noms. Souvent même les hommes leur manquent, on s'en est bien aperçu dans la dernière campagne, et l'embarras consiste plutôt de leur côté à désigner des successeurs aux siéges vacans qu'à écarter les compétiteurs malencontreux (1). Il n'en est point du tout de même dans l'autre camp. Dès les premiers jours, on s'aperçut que le parti libéral souffrait « d'une pléthore de candidats. » Cette maladie peut indiquer la force et la virilité des partis, elle n'en est pas moins très dangereuse. On comptait dans les trois royaumes, l'Angleterre, l'Écosse et l'Irlande, 56 colléges où des libéraux luttaient contre des libéraux. Le danger était que plus d'un tory ne se glissât entre ces divisions. Northamp-

(1) Il y avait aux dernières élections 618 candidats libéraux contre 443 candidats conservateurs.

ton, par exemple, est une ville profondément libérale; mais l'élément en majorité suffirait-il à la rude épreuve qu'on lui imposait? 4 candidats appartenant à la même opinion, quoique séparés par des dissidences assez graves, se disputaient le terrain avec acharnement. A Finsbury, un conservateur, voyant 4 autres candidats libéraux assiéger la place, crut le moment favorable pour une surprise, et de son côté s'élança sur la brèche. Aux Tower-Hamlets et à Marylebone, c'était la même rivalité malheureuse entre les champions de la même cause. A Hackney, 5 libéraux cherchaient à monter dans un fiacre qui conduisait bien au parlement, mais dont le principal inconvénient était de ne contenir que deux places. 3 d'entre eux devaient nécessairement rester derrière la voiture (1). De telles concurrences fâcheuses s'expliquent aisément dans un parti qui se compose de plusieurs nuances. Le tory est tout d'une pièce : on peut au contraire être libéral ou radical à des degrés très divers. Les Anglais, habitués à vivre au milieu des sectes religieuses, ne s'effraient guère des divisions du protestantisme politique; *oportet hæreses esse*. Tout le monde comprendra néanmoins qu'il fût urgent de mettre un terme à de pareilles luttes intestines, si l'on tenait à sauver quelques importantes situations menacées par l'ennemi. On essaya de plusieurs moyens de conciliation, et l'un des moins inefficaces fut sans contredit l'intervention d'arbitres choisis par les candidats eux-mêmes.

Deux hommes ont exercé sur la conduite des dernières élections, ou tout au moins sur le choix des candidats, une certaine action morale. MM. John Bright et Stuart Mill avaient l'un et l'autre des droits au respect de la démocratie anglaise, et nul ne s'étonnera qu'ils aient été consultés. Quiconque a suivi de près l'histoire politique de ces derniers temps sait pourtant très bien qu'ils sont en désaccord sur plusieurs points. Des esprits opposés marchant néanmoins sous la même bannière, cela s'est vu plus d'une fois en Angleterre et ailleurs; mais à des contrastes de caractère et de talent très marqués s'ajoutent par malheur dans le cas dont il s'agit de sérieuses causes de désunion. M. Bright est le chef éloquent d'un parti; M. Mill est le héros d'une idée. Avant et depuis son entrée au parlement, le député de Westminster avait donné le rare exemple d'un homme public très fidèle à son mandat, mais encore plus fidèle à lui-même et à sa manière de voir. Retranché derrière sa mâle indépendance et son inexpugnable franchise, on ne le vit jamais courber la tête ni devant le succès, ni devant l'opinion de ses amis,

(1) *Hackney* en anglais veut dire fiacre; de là le jeu de mots dont j'ai cherché à reproduire le sens.

ni devant les exigences tumultueuses de la foule. Dès l'ouverture de la campagne électorale, il ne douta point un instant que la politique de M. Gladstone n'obtînt une immense majorité dans le royaume. Fort de cette conviction, M. Stuart Mill se préoccupait beaucoup moins de la victoire du scrutin que du triomphe d'un principe. Quel était ce principe? Le parlement anglais doit représenter toutes les nuances de l'opinion, toutes les idées qui ont cours dans le pays. A côté des candidatures libérales recommandées par des titres anciens se hasardaient dans quelques colléges des noms nouveaux, ce qu'on a appelé par dérision des candidatures excentriques. C'est vers ces dernières qu'inclinaient les sympathies de M. Mill, non qu'il eût voulu voir un parlement tout entier composé de novices, de rêveurs ou d'utopistes; mais il croyait qu'après un remaniement du suffrage électoral le moment était venu d'infuser un sang plus jeune dans les veines du corps représentatif. La plupart des hommes nouveaux qui cherchaient alors le chemin du succès étaient sans fortune : des comités s'organisèrent pour faire face aux dépenses de l'élection et solliciter l'appui des contributions volontaires. Parmi les candidats excentriques se distinguait M. Charles Bradlaugh, qui avait été choisi par les ouvriers de Northampton (1). Bravant le préjugé qui s'attache en Angleterre à un homme mal famé pour ses opinions religieuses, M. Stuart Mill envoya au comité de M. Bradlaugh le montant de sa souscription (15 livres sterling). Il faudrait être bien naïf ou bien prévenu pour croire qu'en agissant ainsi l'éminent philosophe voulût endosser les opinions de son protégé et décerner une prime d'encouragement à l'athéisme. Tout au plus se disait-il que, dans une assemblée où sont largement représentées toutes les croyances, il pourrait bien y avoir place pour deux ou trois libres penseurs. En Angleterre, Dieu merci, le gouvernement ne poursuit point les souscriptions. Celle-ci fut pourtant dénoncée à l'opinion publique par quelques journaux comme un crime contre la religion du pays et par d'autres comme une faute contre le parti libéral. Ces derniers oubliaient que M. Stuart Mill avait mis lui-même à cet envoi d'argent une condition, c'est que M. Bradlaugh ne poursuivrait point sa candidature dans le cas où il y aurait danger de diviser les votes et d'ouvrir ainsi au loup l'entrée de la bergerie.

Consulté par un des électeurs de Northampton, M. Bright envi-

(1) Ceux qui connaissent personnellement l'*iconoclaste* (c'est le nom que s'est donné lui-même M. Bradlaugh) ont quelque peine à comprendre l'effroi qu'il inspire en Angleterre. Ses idées sur la révélation n'ont après tout rien à voir avec la politique. Armé d'un talent de parole incontestable et d'une rare énergie, il arrivera tôt ou tard au parlement.

sagea les faits à un tout autre point de vue que celui de M. Mill. Parmi les candidats libéraux auxquels M. Bradlaugh faisait concurrence se trouvaient deux anciens membres du parlement, M. Charles Gilpin et lord Henley. Le premier, M. Gilpin, est un quaker dont le caractère honorable et les opinions désintéressées commandent le respect de tous; le second, lord Henley, quoique plus timide, avait aussi donné des gages de fidélité à la cause des whigs. L'électeur indécis, ne sachant où donner de la tête entre tant de candidatures rivales (1), demandait à M. Bright de l'éclairer. Celui-ci, tout en se défendant d'intervenir dans une querelle de famille, répondit qu'il ne voyait aucune raison pour remplacer les deux anciens représentans de Northampton, dignes l'un et l'autre de la confiance de leurs mandataires. Ce conseil déplut naturellement à M. Bradlaugh, qui écrivit au député de Birmingham. Dans une autre lettre, adressée cette fois à M. Bradlaugh lui-même, M. John Bright réclamait en faveur de ses deux collègues la reconnaissance due à des services passés. « Choisir, ajoutait-il, dans tous les cas l'homme le plus avancé uniquement parce qu'il est le plus avancé, ce serait mettre aux enchères la représentation nationale, et le plus offrant serait alors sûr de remporter le prix. » Il était difficile de se dissimuler ce que ce dernier trait avait de personnel. La réponse de M. Bright fut accueillie avec faveur par les journaux anglais, et lui valut autant d'éloges que la conduite de M. Mill avait soulevé de blâme. Au fond, l'un avait agi en homme politique et l'autre en penseur. L'avis du député de Birmingham était à coup sûr très sage; mais le député de Westminster avait-il tout à fait tort? La question de majorité à laquelle M. Bright attachait tant de prix ne suffisait point à l'esprit intrépide et un peu aventureux de M. Stuart Mill. Autour de M. Gladstone, dont le succès comme chef du futur cabinet semblait assuré, il eût voulu voir un petit groupe d'hommes zélés pour le progrès, quelques-uns de ces jeunes soldats « dont en politique comme à la guerre l'ardeur enflamme le chef, et le pousse vers de véritables exploits. »

Une autre difficulté très grave était celle des candidatures ouvrières. Les travailleurs de la Grande-Bretagne avaient pris une part active au mouvement de la réforme électorale. On se souvenait d'avoir vu tout dernièrement défiler dans Londres l'armée et les enseignes des ateliers. Le rêve des artisans anglais était de faire arriver quelques-uns des leurs à la chambre des communes. Ne devait-on pas cette mince récompense aux services très réels qu'ils avaient

(1) Il y en avait une quatrième, celle du docteur Frédéric Lees, un *lecturer* des sociétés de tempérance.

rendus, et qu'aimaient à reconnaître tous les organes de l'opinion libérale? A quoi bon la loi de 1867, si elle ne modifiait en rien le personnel et les vues du parlement? Valait-il bien la peine d'avoir changé les conditions électorales du pays, si c'était pour avoir des députés tous choisis dans la même classe? Beaucoup d'esprits justes et modérés voyaient d'ailleurs un grand avantage à ce que certains délégués du labeur manuel siégeassent dans l'assemblée de la nation. Très souvent le parlement anglais est appelé à décider des questions très importantes, les droits du capital et du travail, les rapports des maîtres et des ouvriers, les grèves, les dangers ou les services des *trade's unions*. Certes il se trouve dans l'enceinte de la chambre assez d'économistes pour aborder ces divers problèmes avec les lumières de la science. Un élément essentiel manque pourtant à la discussion, c'est la voix des ouvriers eux-mêmes. Ceux qui, comme le professeur Fawcett et M. Hughes, ont fait de ces délicates questions une étude spéciale ne tiennent encore leurs renseignemens que de seconde main. Ne serait-il point utile de connaître la pensée intime des ateliers? Autrement ne court-on pas grand risque de répondre à des objections que ne font point les travailleurs et de glisser à côté de vives réclamations qu'ils adressent tous du fond du cœur? Les séances se passent ainsi à combattre des fantômes et à remuer des ombres. Cette représentation du travail rencontrait pourtant plus d'un genre d'obstacles, et d'abord les hommes manquaient. A coup sûr il y a en Angleterre beaucoup d'ouvriers intelligens, quelques-uns d'entre eux ont même le don de l'éloquence; tout dernièrement à Croydon un jardinier, M. Coldwells, dans un *meeting* électoral, surprit et enleva l'auditoire par l'éclat de sa parole; mais jusqu'ici ces orateurs du peuple sont peu connus. A peine ont-ils eu le temps de gagner la confiance de leurs camarades. Les quatre ou cinq candidats ouvriers dans les dernières élections étaient des membres de la *reform league* sur lesquels le mouvement de 1867 avait attiré une attention passagère. Le plus en lumière et le plus sérieux de tous était sans contredit M. George Odger, qui se mit sur les rangs pour le bourg de Chelsea (1). Secrétaire de la ligue, esprit ferme et net, nourri à l'école des faits, il avait étudié les opinions de sa classe, et était capable de les défendre sur les *hustings*. Malheureusement pour eux, ces can-

(1) M. Odger est cordonnier : deux Anglais très remarquables, le révérend Hartwell Horn, auteur d'une *Étude critique des saintes écritures*, et le métaphysicien Samuel Drew, qui publia un livre célèbre sur l'*Immatérialité et l'Immortalité de l'âme*, avaient commencé l'un et l'autre par exercer le même état que le candidat de Lambeth. Cela ne veut point dire que M. Odger leur ressemble pour le talent; mais il connaît très bien les vœux des ouvriers et les exprime avec beaucoup de clarté.

didats populaires venaient un peu tard; ils frappaient à la porte de colléges dont la place d'honneur était déjà occupée par des hommes d'une notoriété incontestable. Pauvres et obligés de recourir à un système de souscriptions volontaires, comment soutiendraient-ils la lutte? M. Odger avait été très applaudi dans quelques *meetings* où affluaient les ouvriers; mais on sait ce que valent ces succès de parole en face des influences et de la richesse. N'y avait-il pas lieu de craindre d'un autre côté que l'échec de sa candidature n'entraînât la défaite du parti libéral dans un des bourgs de Londres les plus importans? Remettre à des arbitres le sort d'une élection dans le cas où il y a plus de postulans que de places à remplir, c'était une innovation étrangère aux mœurs anglaises; mais n'était-ce point aussi le seul moyen de conjurer un danger? Sir Henry Hoare et M. Odger, les deux candidats libéraux, se soumirent à cette épreuve. Une sorte de tribunal, composé de membres très connus du parlement, MM. Stansfeld, Hughes et Taylor, décida que les chances n'étaient point en faveur de M. Odger, et qu'il devait se retirer de la lutte. Ce dernier accepta aussitôt le verdict. En reculant devant un scrupule de conscience, la crainte de diviser la majorité, M. Odger emportait l'estime et la considération des électeurs mêmes qui n'auraient point voté pour lui. Une telle retraite valait une victoire.

Pendant que les ambitions s'agitaient autour des candidatures, que faisaient les électeurs? Beaucoup d'entre eux étaient occupés à établir leurs droits. Le *reform act* de 1867 avait à peu près rattaché le suffrage au domicile, *household suffrage*; il y avait pourtant d'autres conditions, telles que le paiement de la taxe des pauvres, qui devaient donner lieu à plus d'une difficulté judiciaire. Tout le monde s'y attendait, et c'était certainement un des vices de la nouvelle loi. On peut trouver mille défauts au suffrage universel; mais il a du moins l'avantage d'être un mécanisme très simple et fonctionnant avec ensemble. Il n'en est plus du tout de même dès qu'on entre dans un système de restrictions. Où commence et où finit la qualité d'électeur? Qui sera admis, qui sera exclu? Le parlement avait bien déterminé en principe la limite du vote; mais il avait laissé à d'autres le soin de mettre la loi en pratique. Ce fut une opération longue et compliquée. Les percepteurs et administrateurs de la taxe des pauvres (*overseers*) furent chargés de dresser dans chaque paroisse la liste des électeurs. Ces fonctionnaires connaissent chaque contribuable de leur district comme le créancier connaît son débiteur. Ces listes ne sont pourtant encore que provisoires; elles doivent être soumises à l'examen et au contrôle d'un magistrat qu'on nomme le *revising barrister*. Ce der-

nier est naturellement un homme de loi qui reçoit 200 guinées (5,252 francs) pour revoir et corriger au besoin le premier travail des *overseers*. Son devoir est de rayer de la liste les noms qui n'ont point le droit d'y figurer et d'introduire au contraire ceux qui se trouvent appuyés par des titres valables. Ces magistrats ouvrirent leurs séances presque en même temps dans tous les districts électoraux du royaume. Qu'ils aient jugé en conscience, nul ne prétend le contraire; ce sont pour la plupart des hommes indépendans et éclairés. Grâce pourtant à certaines ambiguïtés du *reform act* ou à des manières de voir personnelles, que de points contradictoires dans leurs décisions! La grande difficulté, tout le monde l'avait prévu, était de statuer sur les réclamations des locataires. En principe, tout Anglais ayant atteint l'âge de vingt et un ans et n'étant frappé d'aucune incapacité légale est électeur et a droit d'être inscrit sur le livre des votans, pourvu que douze mois avant l'élection il ait occupé à titre de seul locataire le même logement de 4 shillings par semaine (10 livres sterling ou 250 francs par an) dans la même maison. A première vue, cette condition paraît assez simple; mais il s'en faut de beaucoup qu'il en soit ainsi, et que le fait même de la résidence échappe à mille subtilités judiciaires. Un jeune homme demeurant dans une maison perd son droit d'électeur aux yeux de certains *revising barristers* parce qu'il dîne le dimanche à la table de son hôte et pendant la soirée retourne au piano les pages du cahier de musique pour obliger la fille du principal locataire : dans ce cas, il est considéré non plus comme un locataire, mais en quelque sorte comme un membre de la famille. Un autre *lodger* était parfaitement autorisé à donner son avis sur la marche des affaires de l'état, s'il n'eût eu le malheur d'être aimable et de plaire à sa *landlady*; le mariage lui enleva l'exercice de ses droits politiques. Je n'en finirais pas, si je racontais tous les incidens bizarres auxquels donna lieu la révision des *barristers* (1). Une telle enquête et de telles objections mesquines ont beaucoup contribué à déconsidérer la nouvelle loi électorale. Aussi les libéraux, qui avaient prévu et dénoncé d'avance ces inconvéniens, se proposent-ils de demander à la prochaine session un système de suffrage uniquement fondé sur la condition du domicile. La taxe des pauvres et quelques-unes des autres dispositions tracassières disparaîtront tôt ou tard du *reform act* de 1867. Quoi qu'il en soit, avant de con-

(1) La conduite des réclamans prêta d'un autre côté à la plaisanterie. La loi voulait que le locataire « donnât le nom, la description et l'adresse du propriétaire ou toute autre personne à laquelle se paie le loyer. » L'un d'eux, prenant le mot *description* à la lettre, écrivit au *revising barrister* de Chelsea le portrait du *landlord*, sa taille, la couleur de ses cheveux, la longueur et la forme de son nez.

damner les fantasques arrêts des magistrats *reviseurs*, il faut un peu leur tenir compte de l'étendue et des difficultés de leur tâche : ils avaient à reconnaître leur route dans une forêt très épaisse et, comme c'était la première fois que s'appliquait le nouveau régime électoral, dans une forêt vierge. Quelques centaines de noms furent ainsi élagués des listes dans la plupart des grandes localités. Tous ceux au contraire qui résistèrent victorieusement à cette épreuve de la *registration* étaient désormais investis du droit de vote.

Une autre question que celle des *lodgers* donna lieu à de grands embarras et à des jugemens qui se contredisaient les uns les autres. C'est la *female franchise* ou le suffrage des femmes. Le lendemain de la fameuse proposition de M. Stuart Mill, rejetée, on s'en souvient, par le parlement, une lettre avait paru dans le *Times,* déclarant que cette proposition était inutile, et que le point en litige se trouvait déjà résolu par la loi. Que disait le *reform act* de 1867 ? « Toute personne, *every man,* qui acquitte certaines obligations et supporte certaines charges a le droit de voter. » Or ce qu'on appelle en Angleterre le *construction act* décide d'un autre côté que, toutes les fois que les femmes ne sont pas nominalement exceptées, elles se trouvent par cela même comprises dans les dispositions légales et les statuts de l'état qui régissent les hommes. Appuyées sur ces argumens, 5,346 femmes réclamèrent à Manchester le privilége d'être inscrites sur le livre des électeurs. Dans les comtés de Middlesex et d'*East Kent*, dans les bourgs de Westminster et de Marylebone, dans presque toutes les localités importantes, des aspirantes au vote assiégèrent la cour des *revising barristers.* S'il fallait en croire certaines caricatures anglaises, la figure et les manières des postulantes n'auraient point été étrangères au succès ou à la déroute de leurs prétentions. Les jeunes, les jolies, auraient parfois attendri le cœur des magistrats, tandis que les vieilles, les laides, celles qui portaient des lunettes et des bas bleus, auraient été partout accueillies avec une indifférence glaciale. Je ne crois nullement que les graves *barristers* aient obéi à ce genre de considérations. Ce n'est point ici le lieu ni le moment de discuter les raisons en faveur du suffrage des femmes. M. Stuart Mill l'avait fait devant la chambre des communes avec une force de logique et une ampleur de langage qui imposèrent silence à ses adversaires euxmêmes. Plusieurs se demandent cependant si l'intervention de l'autre sexe dans les affaires du pays avancerait beaucoup les intérêts de la cause libérale. On raconte qu'un candidat conservateur dans un comté de l'Angleterre où jusque-là son élection n'avait aucune chance de succès eut tout à coup l'idée de convoquer un *meeting* de femmes. Comme il était jeune et beau garçon, qu'il se

recommandait d'ailleurs par un titre, de séduisantes manières et une grande fortune, il gagna si bien les bonnes grâces de son auditoire féminin qu'il rétablit ses affaires dans la localité. Ceci pourrait bien être une mauvaise plaisanterie; mais il n'en demeure pas moins très certain que les femmes se laissent aisément éblouir par les apparences, qu'elles mettent de la coquetterie jusque dans leurs opinions, et qu'en général elles subissent l'influence du clergé ou de l'aristocratie. Le grand progrès des sociétés modernes a été de substituer la raison au sentiment, les femmes ont-elles participé à ce progrès dans la même mesure que les hommes? Non assurément, et il serait injuste de le leur demander. Un certain côté de la religion, la royauté, la chevalerie, le prestige de la naissance, exercent sur leur cœur et leur imagination inflammable un empire qui s'est depuis longtemps affaibli dans l'esprit de la population virile. Invoquera-t-on chez nos voisins à l'appui du suffrage des femmes la situation exceptionnelle de la reine? On oublie qu'en réalité la reine ne vote point, qu'elle donne son assentiment à des lois faites sans son concours, quelquefois même contre sa propre volonté. Tout bien considéré, elle n'exerce pas plus de droits politiques, malgré le titre de chef de l'état, que la dernière femme de son royaume. Les avocats ne manquent point dans ce moment en Angleterre à la cause du *female franchise* (affranchissement électoral des femmes), et quelques-uns d'entre eux sont des esprits éminens. Je comprends très bien qu'on admire l'amour platonique du droit; mais d'un autre côté des hommes pratiques, avertis du reste par l'expérience et l'histoire d'autres nations, peuvent à coup sûr y regarder à deux fois avant d'étendre l'exercice du suffrage vers les régions inconnues de la société. La grande majorité des *revising barristers* repoussa la demande des femmes. Le jugement de ces magistrats n'est point sans appel, et les belles plaignantes, déboutées en première instance, s'adressèrent à un autre tribunal, la cour des plaids communs, *court of common pleas*. Malgré l'éloquence d'un défenseur habile, M. Coleridge, la requête ne fut point admise. « Notre décision, concluait l'un des juges avec beaucoup trop d'emphase, exorcisera, j'espère, ce fantôme qui n'aurait jamais dû être évoqué. » En cela du moins, il se trompait. L'agitation continue. Sous l'influence de miss Becker, une société s'est fondée à Manchester pour obtenir le suffrage des femmes (1). C'est désormais sur le parlement que comptent les Anglaises pour casser le jugement de la magistrature; mais avant que leurs vœux soient accueillis par cette assem-

(1) *Manchester national Society for women suffrage.* Cette association tient ses séances dans le *parlour* du maire à l'hôtel de ville.

blée, il faudra qu'elles gagnent leur cause auprès de l'opinion publique.

Dès que le nombre des électeurs fut connu et que leurs droits eurent été en quelque sorte consacrés par l'enregistrement, *registration*, commença partout en Angleterre la grande lutte des partis politiques. Tous les moyens imaginables de publicité sont mis à la disposition de chaque candidat. Un suffrage, fût-il universel, serait considéré par nos voisins comme une moquerie et une déception, s'il ne se trouvait en même temps entouré des vraies et solides garanties que réclame la liberté. On ne connaît point chez eux de réunions *autorisées* ni de réunions *illégales;* un droit autorisé est un abus de mots dont rirait le bon sens de John Bull. Est-ce à dire que les *meetings* politiques soient plus libres durant les élections qu'aux autres temps de l'année? Non, ils sont seulement beaucoup plus fréquens. Les candidats parcourent toute l'étendue de leur circonscription, s'arrêtant dans les villes et même les villages, où leur arrivée et le jour de la réunion sont annoncés par une affiche. Ces *meetings* sont quelquefois orageux; le plus souvent tout s'y passe avec ordre. L'orateur est interrogé après son discours par quelques-uns des commettans dont il sollicite les suffrages. En Angleterre, le mandat est impératif. On ne vote point pour ou contre le gouvernement, on vote pour ou contre certaines questions très bien définies sur lesquelles le candidat est tenu d'engager d'avance sa parole. Un tel examen est même dans certains cas poussé trop loin : c'est ainsi que la candidature de M. Charles Gilpin fut un moment menacée, parce qu'il refusait de se déclarer en faveur du *permissive bill* (1). Les inconvéniens d'une telle conduite sautent aux yeux. Il se peut qu'on éloigne des affaires publiques pour une objection très secondaire des hommes dont les services seraient utiles au pays. Mieux vaut pourtant après tout cette susceptibilité exagérée que l'apathique et aveugle confiance des électeurs se rangeant en silence autour d'un nom. Il faut d'ailleurs ajouter que dans le très grand nombre des colléges (*constituencies*) les candidats avaient à se prononcer sur des questions majeures, l'extinction de l'église d'Irlande, le gouvernement à bon marché, l'éducation gratuite et obligatoire. Ces *meetings* électoraux sont les grandes écoles politiques de l'Angleterre : ils ont pourtant un tort, c'est de n'admettre dans la même salle et à la même heure que les représentans d'une même opinion. Il en est surtout ainsi de la part des tories, qui, effrayés sans doute par le bruit de la contradiction,

(1) Les sociétés de tempérance voudraient que le gouvernement prohibât la vente des liqueurs fortes, et, sous le titre de *permissive bill*, invoquent une loi que beaucoup trouvent contraire à la liberté.

distribuent à leurs amis des cartes d'entrée et tiennent en quelque sorte des séances à huis clos. Frappé des inconvéniens de ces réunions où l'orateur ne prêche guère que des convertis, M. Stuart Mill, avec sa hardiesse ordinaire, avait proposé dans les dernières élections de rencontrer face à face son antagoniste, M. Smith. Le défi ne fut point relevé; on savait trop à quel adversaire armé de logique et de sang-froid aurait affaire le parti conservateur. Il n'en est pas moins à désirer que l'usage de réunions publiques où se fassent entendre les candidats de l'une et l'autre opinion s'introduise dans la Grande-Bretagne. Autrement les succès de *meetings* donnent lieu à d'étranges illusions, et ne modifient que dans une limite assez restreinte les sentimens des électeurs.

Il n'y a pas très longtemps que, pour faire partie de la chambre des communes, il fallait justifier d'un revenu de 300 livres sterling (7,500 francs) par an. Cette disposition a été rayée de la loi; mais le candidat doit être riche, c'est une nécessité maintenue par la force même des choses. Il lui faut d'abord payer les frais de construction des *hustings* et les honoraires des officiers qui président aux élections. Les *hustings*, ces laides maisons de bois, sont une invention moderne; elles remplacent le vieux chêne du *squire*, autour duquel se réunissaient autrefois les Anglais pour exprimer leur volonté en levant la main. Comment il se fait que de tels tréteaux coûtent chacun 100 livres sterling (2,500 francs), c'est ce que je n'ai jamais bien compris : les charpentiers profitent sans doute de la circonstance. Dans quelques grands bourgs et dans les comtés, où il faut un grand nombre de ces baraques pour recevoir les votes, la dépense totale ne s'élève guère à moins de 1,000 livres sterling (25,000 francs). Durant la dernière session, un membre du parlement, M. Fawcett, avait proposé de mettre ces frais à la charge des *constituencies*. Appuyé d'abord d'une assez forte majorité, le projet, deux fois repoussé par le ministère, deux fois voté par la chambre, échoua malheureusement à une troisième lecture. Ces déboursés, connus sous le nom de *returning expenses*, ne sont d'ailleurs qu'un grain de sable, comparés à l'énormité des autres dépenses. Durant les deux ou trois mois qui précèdent les élections, les presses gémissent jour et nuit dans les imprimeries; les facteurs, chargés d'une masse de circulaires et de professions de foi à l'adresse de chaque électeur, parcourent les rues des villes, les cantons, tout le royaume. Ce que gagne alors l'administration des postes est formidable. Les Anglais se consolent en songeant qu'autrefois une candidature était un luxe de grand seigneur bien autrement ruineux. L'une des anciennes élections qui ont coûté le plus cher et qui est restée célèbre dans les annales de la brigue est

celle d'York en 1807. Elle dura quinze jours, fit crever je ne sais plus combien de centaines de chevaux lancés à bride abattue sur les grandes routes, et dévora un demi-million de livres sterling. Les dépenses de Wilberforce, qui passa le premier de la liste, furent couvertes par une souscription publique; mais les domaines de lord Milton restèrent grevés d'une charge annuelle de 425,000 fr., tandis que le troisième candidat subit une perte de fortune tout à fait accablante. On ne voit plus aujourd'hui de ces extravagances : 1,000 livres sterling pour les frais d'impression, la même somme pour les *public houses*, et 2 ou 3,000 livres pour les agens ou courtiers électoraux, tel est à peu près le bilan d'une candidature moderne; 125,000 francs, c'est déjà bien joli, et l'on ne s'étonnera plus que la chambre des communes ait été appelée par nos voisins un club d'hommes riches (1).

Une pratique fort ancienne que l'on voudrait voir s'effacer des mœurs anglaises est la sollicitation des suffrages (*canvassing*). Le *canvasser* est quelquefois le candidat lui-même : il va de maison en maison, flattant la mère de famille, tapant du bout des doigts sur la joue des bambins, et demandant, comme l'a dit Macaulay, des nouvelles de l'enfant qui n'est pas encore né. On comprend à quelles épreuves se trouve soumise en pareil cas la dignité du futur représentant de la nation. Dans les grandes villes et dans les comtés populeux, les mêmes démarches s'exercent par des intermédiaires. Dès les premiers jours s'est formé dans chaque circonscription un comité central qui se ramifie en autant de sous-comités qu'il y a de divisions ou de paroisses. Dans tous ces foyers d'action, on réunit un groupe d'hommes fidèles à la cause, et l'on fait appel à leur zèle, à leur dévoûment. Chacun d'eux choisit le cercle qu'il doit parcourir et s'engage à visiter les électeurs de telle rue ou de tel quartier. Le *canvasser* volontaire est quelquefois le premier venu; le plus souvent néanmoins c'est un habitant de l'endroit exerçant quelque influence sur son voisinage. S'il se présente bien et qu'il ait un peu le don de la parole, son concours n'est naturellement que plus recherché. Comme il lui répugne de s'introduire seul dans les maisons, on lui adjoint d'ordinaire un camarade. Ils s'en vont ainsi deux à deux, de porte en porte, et quêtent des promesses pour le candidat de leur choix. Ne pourrait-on aussi ranger dans la classe des *canvassers* libres et spontanés les *ladies* qui, sous prétexte de distribuer des aumônes ou des petits livres religieux (*tracts*), trouvent moyen d'insinuer un mot de politique et de recommander

(1) Tous les frais de l'élection doivent être payés, d'après le texte de la loi, dans les trente jours qui suivent la promulgation du scrutin.

un vote? Il est très certain que l'électeur se trouve circonvenu de mille côtés, et que plus d'une conscience a été surprise par des obsessions réitérées. Beaucoup qui ont donné leur parole dans un moment de faiblesse ou d'étourderie tiennent ensuite à ne point la retirer. L'Anglais, même quand il se trompe ou quand il n'agit point tout à fait d'après sa manière de voir, y regarde à deux fois avant de rompre un engagement. Jusqu'ici pourtant, ce mode de *canvassing* est relativement honnête en ce sens que les services des solliciteurs de votes sont désintéressés; mais il en existe un autre beaucoup plus injustifiable. Grâce sans doute à une longue expérience, l'art de séduire les électeurs est devenu en Angleterre une science, un métier. La brigue a ses règles, ses agens, ses habitués. « Ouvrez-moi les cordons de votre bourse, et je vous ouvrirai l'entrée du parlement, » dit à un jeune homme riche et ambitieux l'un des courtiers électoraux connus sur la place. Tout le monde désavoue ces pratiques, tout le monde les condamne, et pourtant il y a peu de candidats qui aient le courage de leur échapper entièrement. Pourquoi? C'est que dans une guerre il est difficile de ne point faire ce que fait l'ennemi. « Désarmez, disent les uns, et nous désarmerons. — Après vous, » répondent les autres. Il y a peu d'espoir que l'exemple vienne du côté des tories. On compte sans doute parmi eux des hommes de talent qui rougiraient de devoir leurs succès à d'indignes manœuvres; mais la masse, fidèle à d'anciens usages, compte beaucoup moins sur la publicité, les *meetings*, les discussions à ciel ouvert, que sur l'influence personnelle et les menées occultes. Le seul moyen de couper court aux abus de la brigue serait de proscrire entièrement le *canvassing*. Ce système a d'ailleurs l'inconvénient de préjuger l'issue de la lutte. De part et d'autre, les candidats se vantent avec assurance du nombre de promesses qu'ils ont reçues. N'était l'inconnu qui se glisse plus d'une fois entre la coupe et les lèvres, les élections seraient décidées bien avant le grand jour du scrutin (1).

On avait certes le droit de s'attendre à ce que les dernières élections ne fussent point ternies par de douteuses pratiques. Une loi du 31 juillet 1868 avait aggravé la pénalité contre les agens de corruption. Tout candidat ou tout électeur convaincu de ce que les Anglais appellent *bribe* se trouve, par le fait même, frappé d'incapacité légale. Pendant sept années, il ne peut ni être élu membre

(1) Une méthode toute récente contribue en outre à dévoiler le secret des votes. Les comités des deux opinions militantes adressent aux électeurs une circulaire avec une enveloppe revêtue d'un timbre-poste. Sur cette circulaire, chacun d'eux est prié d'écrire *oui* ou *non*, selon qu'il entend voter ou ne pas voter pour le candidat désigné à son suffrage.

du parlement, ni voter, ni remplir aucune fonction municipale ou judiciaire. Il s'expose en outre à être condamné à l'amende et à la prison. Non contente d'édicter des peines plus sévères que par le passé, la nouvelle loi a beaucoup simplifié la procédure. D'après la plainte et la dénonciation d'un témoin, le cas doit être décidé sur place, c'est-à-dire dans le bourg ou le comté, par un seul magistrat choisi entre les juges *puînés* de la cour du banc de la reine, des plaids communs ou de l'échiquier. Ces mesures comminatoires ont-elles eu tout le succès qu'on pouvait en espérer? La vérité est que la brigue électorale ressemble au Protée antique ; elle n'échappe que trop souvent à la justice par la variété de ses transformations. Où commence-t-elle et où finit-elle? C'est une limite très délicate à déterminer. L'année 1868 a vu se développer en Angleterre une nouvelle coalition contre le parti libéral, c'est celle des cabarets ou des *public houses*. De tout temps, il est vrai, ces établissemens ont joué un rôle dans les élections; mais le plus souvent ils se divisaient entre les candidats. Chacun d'eux avait sa couleur, et cette couleur héréditaire se transmettait volontiers avec le fond. Ce n'était point le cabaretier, c'était la maison qui était whig ou tory. Dans la dernière lutte politique, ces traditions ont été à peu près abandonnées, et la très grande majorité des *public houses* ont arboré le drapeau des conservateurs. Quelle était la cause d'une défection si générale? Les tories avaient établi leurs comités dans beaucoup de ces débits de bière et de liqueurs, tandis que les libéraux, par un scrupule et un sentiment de dignité qui les honorent, avaient évité d'en faire autant. De tels lieux de réunion n'en sont pas moins des foyers très actifs de propagande. Pour bien comprendre leur influence, il faut se dire que chez nos voisins tout est politique, les dîners, les divertissemens, les toasts. La vie du forum se rencontre partout, même dans le tête-à-tête de deux hommes vidant un verre d'*ale* devant un comptoir. Combien cette disposition est encore plus prononcée lorsque circule dans l'air le vent des candidatures! Dans ce temps-là, les liqueurs elles-mêmes ont une opinion : le *sherry* (vin de Xérès) est conservateur, le *whiskey* est libéral, le *gin* est radical. Dans quelle mesure les flatteries, les boissons, les propos insidieux, altèrent-ils le caractère général des élections anglaises? C'est ce qu'il est impossible de déterminer. Tout porte néanmoins à croire que l'argent dépensé dans les *public houses*, et trop souvent à la charge d'un des candidats, serait beaucoup mieux employé à servir la diffusion des idées.

D'autres influences plus sérieuses et beaucoup plus étendues ont pesé, il y a tout lieu de le croire, sur les dernières élections.

Une ancienne loi très sage interdit aux lords d'Angleterre d'intervenir dans la lutte qui doit renouveler le parlement. Jusqu'à quel point cette loi est-elle observée? Tout le monde sait que certains députés à la chambre des communes sont en vérité nommés par des pairs du royaume. A raison même des intérêts religieux qui devaient vaincre ou succomber devant les *hustings*, l'aristocratie britannique prit cette fois une part inaccoutumée dans la bataille, et mit en ligne toutes ses ressources. Dès le commencement, le duc de Portland, et il n'était point le seul, signifia bel et bien à ses fermiers qu'il attendait d'eux un vote en faveur des tories. Lord Russell, le marquis de Bute et d'autres grands propriétaires du sol donnèrent un exemple tout opposé : en achetant le travail et les services d'un homme, ils ne se reconnaissaient point le droit d'acheter sa conscience. Quoi qu'il en soit, la pression de la richesse territoriale se fit très certainement sentir dans les comtés de l'Angleterre. La vérité est qu'en étendant le suffrage, le *reform act* avait par cela même accru la classe des électeurs dépendans. Que serait-ce sous le suffrage universel ? A l'heure qu'il est, l'ouvrier anglais vote, le laboureur ne vote point; beaucoup voient dans cet avantage donné aux villes sur les campagnes la condition essentielle qui assure la victoire aux idées du progrès. La terre est chez nos voisins le signe de l'aristocratie, et elle enveloppe ceux qui la cultivent dans des habitudes d'immobilité. Au sein de quelques grands centres manufacturiers, le capital ne se montra pourtant pas moins effrayé que la propriété foncière du pouvoir récemment donné aux masses. Là aussi on eut recours à des moyens d'intimidation pour éloigner ou séduire les nouveaux électeurs. Quelques anciens membres du parlement qui avaient jusqu'ici résisté à la demande du scrutin secret se déclarèrent convertis en présence des manœuvres dont ils étaient les témoins oculaires et les victimes. M. Gladstone lui-même s'avoua ébranlé par l'évidence des faits, et promena la menace du *ballot* comme un fer rouge sur la tête de ses adversaires. Les élections de 1868 ont été disputées par tous les moyens, et je ne crois pas qu'il y ait dans les annales de l'Angleterre aucun exemple d'une aussi formidable croisade d'intérêts matériels abrités sous la bannière de l'église. De toutes les interventions, l'une des plus actives et certainement la plus regrettable a été celle du clergé. Visites aux pauvres familles des cottages, promesses déguisées sous le manteau de la charité, conseils glissés à l'oreille des femmes, refus d'emploi en cas de désobéissance, rien n'a été épargné pour sauver l'ordre de choses établi en Irlande. En se mêlant d'aussi près à la lutte politique, l'église protestante a perdu dans les âmes le terrain qu'elle croyait regagner dans l'état.

Quelques esprits légers ou prévenus se diront peut-être qu'avec tant d'influences pesant sur la société les élections anglaises ne sont pas après tout beaucoup plus libres que les nôtres. Il me serait impossible d'admettre une telle assimilation. Ces abus de pouvoir que nous avons signalés, tout le monde peut les atteindre et exiger qu'ils soient punis. Ces armes prohibées à la guerre, le premier venu est en droit de les saisir et de les briser dans les mains de ses adversaires. Ces obstacles à la sincérité des élections, qui n'a mille fois le moyen de les dénoncer et de les flétrir? Une publicité sans égale en Europe veille sans crainte autour des faibles et des chancelans. La nation tout entière marche au combat couverte par l'impénétrable bouclier de la loi. Nos voisins n'ont point à lutter contre un gouvernement irresponsable de ses actes, contre une administration qui se place elle-même au-dessus de la justice des tribunaux. L'ouvrier et le fermier anglais savent très bien à quoi ils s'exposent en résistant à la volonté de leurs maîtres; ils peuvent être contraints de chercher du travail ailleurs. Parmi les séductions et les menaces, il n'en est aucune après tout que ne puisse défier une conscience virile. Ceux qui succombent sont ceux qui le veulent bien. Certes l'état est tout autrement à craindre de la part de ceux qui l'offensent et ne reconnaissent point assez l'honneur qu'on leur fait en leur permettant de voter pour les favoris du système. Moins ses pouvoirs sont définis, et plus il est redoutable. A ses attributions très réelles et très étendues, il ajoute le fantôme des actes arbitraires et des vengeances qu'il pourrait se permettre. En Angleterre, rien de semblable : ce sont les classes, les opinions, les doctrines, qui, sur le terrain de la liberté, se disputent entre elles la victoire. Cette lutte des influences et des convictions ne rehausse-t-elle point d'ailleurs la vie des peuples qui mettent le courage au nombre des vertus politiques? Le clergé est fort, l'aristocratie est forte; eh bien! la démocratie anglaise ne les craint point. Elle résiste, elle avance, elle triomphe. Ce qui, malgré le pouvoir de l'argent, malgré le prestige des croyances, est sorti cette fois des élections, ce qui en sortira toujours tant que l'Angleterre restera fidèle à la liberté, c'est le vœu sincère du pays.

II.

Le parlement de 1865 fut dissous le 11 novembre 1868. Une proclamation de la reine annonce en pareil cas qu'il sera pourvu dans le plus bref délai à la formation d'une nouvelle chambre des communes. L'intervalle de quelques jours qui s'étend entre les deux

parlemens est en effet un véritable interrègne. Le gouvernement du pays retourne entre les mains des électeurs, dont il était sorti par voie de délégation. Un peuple qui renouvelle au moins tous les sept ans son souverain de fait n'a guère de raisons pour chercher querelle à un autre simulacre de royauté. Aussi beaucoup d'Anglais attribuent-ils aux élections et au pouvoir immense dont elles disposent la stabilité du trône constitutionnel. Cette fois un changement de dynastie, si l'on peut ainsi dire, dans la souveraineté nationale, quelque chose comme l'accession de la branche cadette aux affaires de l'état, répandait un intérêt solennel sur le premier acte des nouveaux mandataires créés par la loi de 1867. Dès le soir de la dissolution, les malles-postes emportèrent vers tous les coins du royaume les *writs* ou lettres adressées à tous les officiers électoraux, *returning officers*. Ces importantes dépêches sont envoyées des bureaux de la couronne à la trésorerie, où un état-major des employés de la poste se tient prêt à les recevoir. La moindre erreur pourrait donner lieu à de graves et fâcheuses conséquences. Aussi le chef du service préside-t-il lui-même au travail du triage et imprime-t-il de sa propre main sur chacun des sacs le sceau de l'état. Ces sacs sont ensuite remis à de sûrs messagers; ils partent, et que Dieu protège la vieille Angleterre!

Le 16, la *nomination* se fit dans plusieurs bourgs. J'étais ce jour-là même à Greenwich. Un intérêt tout particulier s'attachait dans les circonstances présentes à cette localité célèbre pour ses souvenirs historiques. Nul n'ignorait alors en Angleterre que l'élection de M. Gladstone ne fût sérieusement menacée dans le sud-ouest du Lancashire par la coalition des ministres protestans, des maîtres de fabrique et des grands propriétaires du sol. Dans la prévision d'un échec qui pouvait écarter pendant quelque temps de la lutte le chef du parti libéral, il était au moins prudent de lui assurer un second cheval de bataille sur lequel il pût entrer au parlement couleurs déployées. Ces doubles élections ne sont guère dans les habitudes anglaises. Aussi le bourg de Greenwich donna-t-il un rare exemple de sagesse et de dévoûment politique en choisissant un candidat qui frappait à la porte d'un autre collége. Pendant des semaines et des mois, il sembla que le nom seul du vaillant athlète eût suffi pour écarter de la lice les autres concurrens. Encouragés cependant par l'absence de M. Gladstone, lord Mahon et sir H. Parker, deux candidats conservateurs, se présentèrent. L'un d'eux avoua lui-même qu'il n'aurait peut-être point osé attaquer la place, si le chef du parti libéral l'eût défendue en personne; mais, « comme il n'y avait après tout dans la lutte que le chapeau et l'habit du géant, » il se risquait. Vers onze heures, une foule épaisse se serra autour

des *hustings*. La droite des tréteaux était occupée par les deux candidats conservateurs et leurs amis chargés de rubans rouges; à gauche se rangèrent les libéraux, affectant de ne porter aucune couleur. Leur seul candidat présent était M. Salomon, un israélite qui a été maire de la Cité de Londres, et qui depuis plusieurs années représente avec honneur le bourg de Greenwich au parlement. Un premier appel de la part des tories aux sympathies de la multitude ne réussit qu'à soulever pendant quelques minutes une tempête de murmures. Je ne sais en vérité où les Anglais vont chercher les sons inarticulés qu'ils poussent en pareil cas avec une énergie sauvage : on dirait à la fois le hurlement du loup, le miaulement du chat, le grognement du porc et le mugissement du bœuf. L'ensemble est à coup sûr formidable. Le *returning officer* expliqua en peu de mots l'objet de la réunion, l'affaire de la journée, et réclama de la part des auditeurs un silence impartial sur lequel il ne comptait point lui-même. La voix des orateurs était à chaque instant couverte par les huées et les interruptions. Il est curieux d'observer à quel point cette foule saisit tous les détails de la scène et les tourne aussitôt en ridicule. Plusieurs parmi les tories avaient attaché au bout de leur canne de longs rubans rouges qu'ils agitaient du haut des *hustings*. « Pas de fouets, » s'écrièrent plusieurs voix. L'un des candidats, lord Mahon, est un jeune homme aux traits délicats et à la figure féminine; aussi : « Comment vous portez-vous ce matin, mademoiselle? » Toutes ces plaisanteries ne sont pas, je l'avoue, d'un excellent goût, mais elles partent et s'entre-croisent avec une verve intarissable. La vieille institution des *hustings* est fort en baisse dans l'esprit des Anglais; beaucoup de journaux demandent ouvertement qu'on l'abolisse. Il est parfaitement vrai que ces hommes rassemblés au hasard sur la place publique ne représentent guère l'opinion de la majorité, que plusieurs d'entre eux ne sont pas même électeurs, et que la levée des mains est dans tous les cas une épreuve fort douteuse. Un candidat nommé n'est point toujours, il s'en faut de beaucoup, un candidat élu. On ne saurait nier d'un autre côté que de telles assemblées en plein vent n'ajoutent à la vie politique des Anglais quelques traits qui s'accentuent en vigueur sur le caractère national. C'est un spectacle consacré par les mœurs, et je ne vois guère ce que gagnent les peuples à devenir trop raisonnables. Au lendemain, les affaires sérieuses, c'est-à-dire le scrutin! Quoique turbulente et passionnée, la foule de Greenwich ne se livra d'ailleurs à aucun excès. Le *returning officer*, après avoir constaté de ses yeux à droite et à gauche les résultats d'une double épreuve, décida que la levée des mains était en faveur des deux candidats libéraux, MM. Salomon et Gladstone. Un

ouvrier dit alors le mot de la journée. « Électeurs de Greenwich, s'écria-t-il, vous venez de nommer le premier ministre de l'Angleterre. » Cette nomination fut confirmée le lendemain par l'inscription des votes, et le chef du parti libéral avait désormais un port de refuge en cas de naufrage.

Rien n'est plus amusant que de lire dans les journaux anglais le récit des élections, surtout quand on a soi-même assisté à la bataille. S'agit-il d'un candidat tory, les organes de cette opinion déclarent que le champion de la bonne cause a été salué avec enthousiasme par ses dévoués partisans. Quant au représentant du parti libéral, il a été accueilli par les applaudissemens d'un affreux *mob* (1). Il est à citer qu'à part la couleur des rosettes c'est dans les deux cas la même multitude exprimant ses sympathies ou ses aversions par des signes absolument semblables. Dieu me garde de médire du parti conservateur en Angleterre! Beaucoup de nations qui ont fait parler d'elles dans le monde pour leurs nobles élans vers la liberté, quelques-unes même qui auraient mérité de l'atteindre, seraient aujourd'hui trop heureuses d'avoir à la tête de leurs affaires des hommes aussi éclairés que M. Disraeli et aussi exempts de préjugés que lord Stanley. Un très grand nombre de tories se distinguent en outre par leur éducation et leurs manières; mais ce ne sont pas précisément ceux-là qu'on rencontre en majorité autour des *hustings*. Quant aux partisans plus ou moins intéressés qu'ils recrutent en temps d'élections dans les couches inférieures de la société, c'est la lie de la population anglaise. Il y a, pour qu'il en soit ainsi, une raison assez simple. Les vrais ouvriers appartiennent d'instinct et de conviction aux idées libérales. Tous les efforts qu'on a faits depuis quelques années pour les enrôler sous le drapeau des classes influentes ont été couronnés de très peu de succès. Il est plus facile d'attirer à une cause des mercenaires que de lui gagner des alliés. Aussi, dans les grandes villes, l'aristocratie est-elle obligée de descendre très bas, vers les industries parasites et déclassées, pour y trouver des satellites. Vainement les tories se vantaient-ils d'avoir donné au peuple un suffrage plus étendu que ne l'avaient d'abord proposé leurs adversaires; tout ce qu'avait fait M. Disraeli avait tourné en réalité au profit de M. Gladstone. Était-ce justice? Oui et non. Le cabinet avait eu le tort de marchander ses concessions. Les dispositions de la loi qui étaient vraiment en faveur des ouvriers avaient été enlevées de haute lutte par les chefs du parti libéral. Comment s'étonner en ce cas de leur popularité? Il faut avoir suivi les *mee-*

(1) Contraction de *mobile vulgus*.

tings électoraux pour se faire une idée de l'enthousiasme et des acclamations que soulevaient dans l'auditoire les noms de Gladstone et de Bright, tombés au hasard des lèvres d'un orateur (1). A quel point ces signes extérieurs traduisaient l'opinion réelle du pays, on allait le savoir; le grand jour du *poll* (inscription des votes) était venu.

Dès le matin du 17 novembre, une émotion extraordinaire régnait dans un grand nombre de bourgs. Des troupes de musiciens soufflant dans des instrumens de cuivre jouaient *Britons will never be slave* (les Bretons ne seront jamais esclaves), ou tout autre air approprié à la circonstance. Des hommes-affiches, promenant au bout d'une perche le nom ou la couleur du candidat qui les employait, les fiacres, les cochers, les chevaux eux-mêmes revêtus de rubans, quelques maisons pavoisées d'enseignes et de drapeaux, tout annonçait l'ouverture du *poll*. Un jour d'élections est pour les Anglais un jour de fête. Dans beaucoup d'endroits, les boutiques se ferment autour des maisons de bois destinées à recevoir les votes. Toute la population est dans la rue. Chacun porte à la boutonnière de son habit son opinion politique sous la forme d'une rosette. De moment en moment, des messagers aux couleurs de leur parti, à l'accoutrement théâtral, s'élancent à travers la foule, montés sur de légers poneys qui, piqués des deux et peut-être excités par l'enthousiasme général, s'éloignent bientôt comme le vent. Ces estafettes vont porter d'un comité à l'autre les nouvelles du scrutin. Des listes qu'on s'arrache de main en main, qu'on placarde à la porte de certaines maisons et qui circulent sur le dos des hommes-affiches, tiennent ainsi au courant du nombre et de la signification des votes. Nos voisins dépensent en un jour d'élections plus de mouvemens, d'efforts physiques et de courage qu'il n'en faudrait pour renverser un gouvernement. Ce sont, à vrai dire, leurs révolutions, car, en déplaçant les majorités au sein du parlement, ils conquièrent des avantages plus réels qu'ils n'en obtiendraient d'un changement de dynastie. Je voudrais que tous ceux qui n'ont jamais connu la vie politique assistassent à ce grand spectacle : ou je me trompe fort, ou ils reconnaîtraient eux-mêmes de quelle confiance virile des institutions libres arment pour la lutte un peuple maître de ses destinées. Vainement prétendrait-on que les Anglais ne sont point les seuls à jouir de leurs droits électoraux. Dans les états où existe un gouvernement personnel, le caractère et le nombre des

(1) On raconte à ce propos une anecdote qui doit être vraie. Un candidat très honnête, mais fort peu éloquent, se plaignait à un ami du médiocre succès qu'il obtenait dans les réunions et de la froideur de ses commettans. « Parlez-leur de Gladstone, répondit l'autre, et vous serez applaudi. »

suffrages peuvent être à coup sûr une protestation fort utile contre le système et la pensée du règne; mais tout le monde sait très bien qu'ils ne changeront point la balance des pouvoirs. En Angleterre, c'est la direction même des affaires, c'est le gouvernement dans le sens le plus étendu du mot, qui se trouvent au contraire jugés et modifiés en un jour par la volonté nationale.

Vers quatre ou cinq heures du soir furent connus à Londres les résultats de la journée. La victoire était éclatante pour les libéraux, et pourtant beaucoup d'entre eux étaient tristes. Ils l'emportaient sur toute la ligne, et comptaient une majorité de 214 membres parmi les membres élus ce jour-là; mais d'un autre côté ils avaient perdu John Stuart Mill. On rechercha les causes de cet échec; les uns l'attribuaient à ses idées, d'autres à la fermeté de son caractère, qui n'avait plié ni devant les conseils de la prudence ni devant les considérations du succès. Invité par un des électeurs de Westminster à s'expliquer sur ses opinions religieuses, il avait à peu près refusé de satisfaire la curiosité publique à cet égard. En somme, avait-il eu tort? On demande aujourd'hui à un candidat s'il croit en Dieu; on lui demandera demain s'il va au prêche ou à la messe. Chacun peut alléguer beaucoup de raisons pour se rendre compte de cette défaite; mais il n'est point aussi facile de trouver la bonne. La vérité est, je crois, que, se sentant trop faibles dans les villes pour soutenir la grande guerre, les tories firent la guerre de buissons. Embusqués derrière quelque malentendu, leurs partisans visèrent aux chefs. Or, si l'on en excepte peut-être M. Gladstone, nul homme dans le dernier parlement n'inspirait aux tories plus d'antipathie que M. Stuart Mill par l'élévation de son talent, la liberté de ses points de vue et la fierté de sa conduite. Après tout, cette défaite n'en est une que pour la cause du progrès. Quant à lui, il est tombé dans sa force, dans sa conviction, dans son armure, enveloppé par les plis du drapeau qui triomphait aux élections générales. Si par homme d'état on entend un de ces ambitieux vulgaires qui suivent la fortune et manœuvrent avec le courant, ses ennemis ont raison : M. Mill n'est point un homme d'état. Il est quelque chose de plus et de moins, un penseur alliant au sens politique les rares qualités de l'écrivain, un ferme esprit osant soutenir dans la discussion les idées qui ne sont point encore mûres, une conscience austère dédaignant jusqu'aux artifices et aux demi-teintes dont les plus convaincus aiment quelquefois à couvrir la vérité. Les orateurs, les hommes d'affaires, les légistes, ne manqueront jamais au parlement de la Grande-Bretagne; mais la place que s'était faite l'ex-député de Westminster restera aussi longtemps vide qu'il ne reviendra point la reprendre lui-même. Les *hustings* sur lesquels

M. Stuart Mill avait la veille du scrutin défendu sa candidature se dressaient sur Trafalgar Square en face de la statue de Nelson. Cette circonstance donna lieu à un rapprochement qui fut saisi par plus d'un Anglais. La bataille électorale était gagnée; mais celui que cherchaient alors tous les regards manquait à la victoire (1).

Le parti libéral essuya successivement quelques autres pertes, et MM. Osborne, Milner Gibson, Lionel de Rothschild, Gazeley, Austin Bruce, échouèrent, soit devant un tory, soit devant un autre candidat de leur propre couleur. Quant à M. Roebuck, personne ne le prend en Angleterre pour un chef malheureux du parti radical; c'est un transfuge puni. Qu'il ait autrefois rendu de grands services à la cause du progrès, il serait injuste de le contester. Tout le monde lui reconnaît aussi des qualités d'esprit assez brillantes et un vif talent d'orateur, défigurés malheureusement par une certaine aspérité de caractère et une immense vanité. Ce que lui reprochent surtout les ouvriers de Sheffield, ce sont ses changemens d'opinion. M. Roebuck s'était d'abord montré un ardent adversaire du système inauguré en France le 2 décembre. Plus tard, à la suite d'un voyage à Paris, ses impressions parurent singulièrement modifiées. Qu'avait-il observé par ses yeux qui pût ébranler un premier jugement? Était-ce la vue des libertés dont jouissent les Français, le droit de réunion respecté, la presse indépendante, les élections sincères, la vie privée défendue contre les indiscrétions de la police? Personne ne le crut en Angleterre. La conversion était trop soudaine pour inspirer de la confiance, et tout le monde pensa que M. Roebuck avait obéi, sinon à des motifs intéressés, du moins aux caprices d'une nature très personnelle qui se laisse aisément gagner par la flatterie. Les élec-

(1) Je demande à copier un extrait d'une lettre que m'adressait dernièrement M. Stuart Mill, et où il explique à son point de vue les causes de son insuccès. L'auteur des *Principes de l'économie politique* écrit très bien notre langue, et j'espère que les lecteurs de la *Revue* en sauront un jour ou l'autre quelque chose.

« Je crois que les causes de mon insuccès à Westminster se réduisent à trois principales : 1° une grande supériorité d'organisation et d'habileté dans le parti opposé, les opérations dirigées par un homme d'affaires dans son propre intérêt étant ordinairement mieux conduites que celles qui dépendent d'un comité d'amateurs; 2° une très grande abondance d'argent du côté opposé, tandis que du nôtre il y avait à peine le strict nécessaire; 3° l'hostilité de presque tous les *vestrymen* et autres notabilités locales qui sont les chefs ordinaires de l'action politique dans les localités, et à qui j'ai fortement déplu par la proposition que j'ai faite d'une meilleure constitution municipale.

« Plusieurs autres circonstances sont venues se joindre à celles-là; mais je crois avoir signalé les seules réellement importantes, et je pense qu'elles suffisaient pour empêcher ma réélection. Du reste, sauf l'échec porté par ma défaite au parti libéral avancé, qui d'ailleurs a tant souffert dans ces élections-ci, je n'ai rien à regretter. J'espère exercer en faveur de mes opinions une action tout aussi grande et beaucoup plus dans mes goûts comme écrivain que comme député au parlement. »

teurs de Sheffield ne lui ont surtout point pardonné sa conduite durant les affaires d'Amérique. M. Roebuck s'était chaleureusement déclaré pour le sud contre le nord. Une telle volte-face était bien de nature à déconsidérer aux yeux des masses un homme politique dans un moment où les ouvriers d'Angleterre traversaient une crise épouvantable, et repoussaient avec héroïsme toute idée d'intervention par respect pour la liberté des noirs. La guerre opiniâtre qu'il déclara aux *trade's unions*, ses invectives amères contre une certaine organisation du travail, sa conduite envers M. Gladstone, l'appui au moins temporaire qu'il prêta à l'avénement des tories, achevèrent de lui enlever à Sheffield toute popularité. C'était bien un vétéran de la démocratie; mais on crut aussi que le moment était venu de le mettre à la retraite. Par reconnaissance pour ses services passés, les ouvriers de Sheffield lui votèrent des remercîmens, et après son échec se cotisèrent entre eux pour lever une souscription qui monte déjà, assure-t-on, à près de 2,000 liv. sterl. (50,000 fr.). Il est difficile, on en conviendra, de congédier un homme avec plus de politesse et surtout de générosité. M. Roebuck a été remplacé dans la ville du fer par M. Mundella, un autre candidat libéral, qui a prévenu bien des grèves en établissant entre les maîtres et les ouvriers des tribunaux volontaires de justice pour le travail. Les élections de 1868 ont fait quelques autres exemples. La plupart des *adullamites* (1) ont été ou écartés du scrutin ou vertement blâmés par leurs constituans. L'un d'eux, M. Doulton, n'osa même point aborder la lutte. En somme, à part les noms que nous avons cités, les branches coupées dans la dernière épreuve étaient déjà des branches mortes pour le parti radical.

Le trait le plus remarquable de ces élections est sans contredit la déroute de toutes les candidatures fortement tranchées. De jeunes membres des universités (surtout celle d'Oxford), formant entre eux une nouvelle école politique et distingués par des talens divers, s'étaient élancés sur plusieurs bourgs qu'ils croyaient emporter d'assaut. Leurs efforts ont échoué sur toute la ligne. Presque le même jour, M. Brodrick succombait à Woodstock, sir George Young à Chippenham, M. Roundell à Clitheroe, M. Lushington à Abingdon et le Dr Sandwith à Marylebone. Les ouvriers ou ceux qui

(1) Le mot a été créé par M. Bright. La science biblique du quaker dépassait les connaissances de quelques-uns de ses auditeurs, et il y en eut parmi eux qui crurent à une cave des *Mille et une Nuits*. Il s'agissait de la grotte d'Adullam, dans laquelle se réfugia David avec une poignée de mécontens. Le nom d'*adullamites* est ainsi resté aux membres de la chambre des communes dont la défection amena la chute du ministère Gladstone. Le seul parmi eux qui n'ait point fait amende honorable devant les électeurs est lord Elcho.

se donnaient comme les candidats des travailleurs n'étaient pas plus heureux de leur côté. M. Howell, charpentier, ne recueillait à Aylesbury que 950 votes; M. Cremer était repoussé à Warwick; M. Passmore Edwards se voyait distancé à Truro par deux autres candidats; le colonel Dickson, qui avait joué un rôle dans les manifestations populaires, était battu à Hackney; le chef de la *reform league*, M. Beales, ne réussissait point aux Tower-Hamlets, et M. Bradlaugh, malgré une vigoureuse campagne, n'avait pu ébranler en sa faveur les forces du parti libéral. Où sont donc les vandales qui, d'après les prédictions de quelques esprits alarmés, devaient saper l'édifice de la constitution anglaise? Si le nouveau parlement a un tort, c'est celui de trop ressembler à ses aînés; il présente les mêmes traits de famille. On y voudrait un peu plus de *barbares*, des hommes apportant à la discussion une note et une idée nouvelles. Les masses, c'est le *Times* lui-même qui le dit, se sont montrées trop sages. Les nouvelles recrues n'ont fait jusqu'ici que grossir les rangs et élargir les cadres de l'armée libérale qu'on a déjà vue à l'œuvre. La nouvelle majorité de la prochaine chambre des communes se compose d'hommes choisis dans les mêmes classes de la société que la précédente; elle sera conduite par les mêmes chefs. Avec plus d'autorité sans doute, parce qu'elle sort d'une source plus abondante et plus étendue, elle consacrera les doctrines de gouvernement qui sont connues de tout le monde. Le mot est dur, mais il a été dit avec une certaine vérité, « le nouveau parlement est remarquable par son insignifiance. » Les poètes, les romanciers de talent tels que M. Anthony Trollope, les écrivains militaires tels que M. William Howard Russell, si justement célèbre pour ses excellentes chroniques de la guerre de Crimée, n'ont pu trouver grâce devant la glaciale indifférence des électeurs. En revanche, les hommes d'affaires dominent dans la nouvelle chambre. Faudrait-il pourtant conclure de cette première épreuve que le suffrage électoral en s'étendant gravite vers la médiocrité? Est-il juste de dire que le concours du grand nombre tend à éliminer de la représentation nationale le génie, l'initiative personnelle, l'originalité des opinions? De telles craintes seront, je l'espère, démenties par l'expérience de l'avenir. Aussi n'est-il point inutile de rechercher les causes qui ont donné cette fois à l'Angleterre une majorité très respectable sans doute, mais qu'on voudrait peut-être moins uniforme.

Les extensions du suffrage électoral ne changent nullement le caractère d'un peuple, ni les conditions de la société. Appliquées avec bonne foi comme elles le sont chez nos voisins, elles ne font que mieux accuser la manière de voir et les dispositions du plus

grand nombre. L'Angleterre est libérale; les dernières élections l'ont proclamé assez haut. D'un autre côté, c'est une nation pratique, et elle ne l'a point oublié en cette circonstance. Appuyée sur des institutions dont elle connaît la force tutélaire, elle ne cherche point à arracher aujourd'hui par une surprise ce qu'elle est assurée de conquérir tôt ou tard par l'ordre même des choses. Dans le duel entre M. Disraeli et M. Gladstone, les nouveaux électeurs ont tout de suite vu ce qu'il y avait au fond, la lutte entre deux systèmes politiques. Assurer la déroute du premier et la victoire du second, telle a été leur préoccupation dominante. Aussi tout fidèle adhérent du futur ministre, éprouvé par de longs services, fut-il adopté comme ayant plus de chances de succès que de jeunes et hardis braconniers chassant un peu trop sur les terres du voisin. Le pays avait une dette d'honneur à payer envers les anciens membres de la chambre des communes qui avaient préparé et emporté d'assaut le *reform act*. Qui donc oserait blâmer les nouveaux électeurs d'avoir sacrifié dans plus d'un cas leurs préférences, leurs intérêts ou leurs préjugés au triomphe d'un gouvernement libéral? Ils ont couru, comme on dit, au plus pressé, et plût à Dieu que leur exemple fût suivi dans d'autres pays! Beaucoup parmi ceux qui tournent aujourd'hui en dérision les espérances vaines et prématurées auxquelles donna naissance la nouvelle loi auraient été les premiers à pousser le cri d'alarme, si dès le début les candidatures significatives avaient été couronnées d'un grand succès. « On nous annonçait des ouvriers, où sont-ils? » A ceux qui tiennent ce langage, on peut rappeler certains faits. Il s'en faut de beaucoup que le *reform act* de 1832 ait porté toutes ses conséquences dans les premières élections qui suivirent cette grave mesure. En Angleterre, l'opinion publique est lente à se mouvoir; mais, une fois en marche, elle ne s'arrête plus qu'elle n'ait atteint son objet. Il importe assez peu de savoir pour qui ont voté les ouvriers aux élections de 1868; l'essentiel, c'est qu'ils ont voté. On les a vus rôder par groupes autour du *poll;* beaucoup d'entre eux ont sacrifié toute une journée de travail à colporter les listes d'une maison à une autre; leur enthousiasme éclatait à chaque victoire du parti libéral. Ils ont en outre fait preuve d'une grande discipline et d'une certaine abnégation. A Lambeth, après la retraite de M. Odger, il y avait lieu de craindre que les travailleurs ne s'abstinssent par ressentiment ou par indifférence; ils montrèrent tous au contraire un vrai sens politique en donnant leurs suffrages à un candidat qui n'était point de leur choix. Les quelques efforts tentés pour séparer la classe ouvrière de la classe moyenne ont partout échoué misérablement. Les artisans ont résisté aux avis et aux ironiques doléances que leur prodiguaient les journaux con-

servateurs sur l'élimination de leurs candidats favoris. Les conseils d'un ennemi sont excellens quand on a le bon esprit de ne pas les suivre. On s'abuserait toutefois en croyant que les ouvriers anglais ont renoncé à leurs espérances, et qu'ils se contenteront toujours d'une représentation indirecte. Cette fois ils savaient trop bien où était le danger pour égarer leurs forces; mais viennent des élections plus paisibles, où leur unique préoccupation ne soit point de sauver le drapeau du libéralisme, et ils insisteront très certainement pour faire entrer quelques-uns des leurs au parlement. Ne sont-ils point d'ailleurs encouragés dans leurs prétentions par des membres même de l'aristocratie? Lord John Russell écrivait dernièrement qu'il regrettait beaucoup de ne point voir MM. Odger et Howell sur les bancs de la chambre des communes. La représentation du travail manuel est une de ces idées qui rencontrent des obstacles, mais qui finissent tôt ou tard par forcer la brèche en Angleterre. Qu'on veuille pourtant y prendre garde, bien qu'aimant à consulter toutes les classes sur leurs intérêts respectifs, nos voisins n'entendent nullement ouvrir une arène à d'égoïstes griefs, à un stérile antagonisme entre des professions diverses, et les ouvriers n'arriveront au parlement que couverts de la dignité d'une foi politique.

Il serait cruel d'arracher aux tories la seule consolation qui reste aux partis vaincus, celle de nier ou tout au moins d'atténuer leur défaite. Si l'on se bornait à compter les morts illustres, ils auraient certainement réussi dans quelques escarmouches; mais quand ils parlent de leurs avantages dans les grandes batailles et les grandes villes, chacun se demande où sont ces victoires. Est-ce à Londres, à Birmingham, à Glasgow, à Sheffield? Si l'on en excepte Liverpool, ils ne sont parvenus, dans les cités, à glisser par hasard l'un des leurs que grâce à la division des votes et à ce qu'on appelle *minority clause*, représentation des minorités (1). Si c'est là ce que le conservateurs appellent un succès, on se demande naturellement ce qu'ils entendent par des revers. Dans les comtés de l'Angleterre, il est vrai, leurs prodigieux efforts ont été couronnés par la fortune du jour. Là du moins ils ont trouvé un centre d'action et infligé au parti libéral des pertes incontestables. Ce qui rend encore plus éclatante la défaite de M. Gladstone dans son comté natal, c'est qu'il avait tout fait, du moins tout ce que peut l'éloquence, pour ébranler la coalition des intérêts. Ses harangues étaient plus

(1) Dans plusieurs endroits, il a fallu que les forces du parti libéral surpassassent d'un tiers les forces du parti conservateur pour que les candidats libéraux fussent élus au parlement. Il y a tout lieu de croire que cette *clause des minorités*, si antipathique à M. Bright, sera rapportée dans la prochaine session.

que des discours, c'étaient des programmes de gouvernement. Démosthène parlait, dit-on, contre la mer, le beau miracle! A Liverpool, Gladstone a parlé contre le peuple des *hustings*, et tout cela vainement; les meilleures raisons revêtues du plus beau langage sont venues expirer devant l'impassible et savante organisation des conservateurs. Après tout, y a-t-il lieu de s'étonner dans ce cas de l'issue de la lutte? Il faut laisser à la rhétorique le thème de la vérité toujours victorieuse. Que l'idée puisse être battue par l'argent, c'est un fait trop certain et trop démontré pour qu'on hésite à le reconnaître. Pas plus en Angleterre qu'ailleurs, le zèle et l'enthousiasme n'ont encore trouvé le moyen de lutter toujours avec avantage contre les influences matérielles. On assure que lord Derby a dépensé 20,000 liv. sterl. pour empêcher l'élection de M. Gladstone. Durant la semaine qui précéda l'ouverture du *poll* dans toute la Grande-Bretagne, 25 millions de francs avaient été retirés de la Banque.

Ce qui doit plutôt étonner, c'est que le parti libéral ait trouvé de son côté assez de ressources pour tenir tête à ses adversaires et les vaincre. L'argent est le fléau des élections anglaises; mais on regrette aussi de voir les calomnies, les invectives personnelles, les diatribes lancées contre les candidats les plus éminens. Les mêmes hommes qui à Londres accusaient M. Stuart Mill d'athéisme allaient répandant le bruit dans les campagnes que M. Gladstone était catholique. L'échec des tories peut se réparer; ce qui ne s'effacera point aisément est le souvenir des placards odieux dont ont été salis dans les dernières élections les murs de Westminster et les cabarets du sud-ouest du Lancashire. Ce parti a changé deux fois de nom dans un demi-siècle : de tory, il s'est appelé conservateur, et maintenant il s'intitule lui-même constitutionnel. On peut douter que ces métamorphoses de mots aient beaucoup avancé ses affaires. Tout le monde en Angleterre se rallie au pacte fondamental; seulement aux yeux des anciens tories la constitution est une tour carrée, immuable, dans laquelle ils se retirent pour résister aux attaques du progrès, tandis qu'au point de vue des libéraux la constitution est un corps vivant, qui doit subir la pression des idées, prendre la forme du siècle et marcher avec la société qui marche.

Celui qui a le plus souffert dans les dernières élections est sans contredit le clergé anglais : il a compromis sa dignité sans conquérir aucune influence politique. Ce résultat était facile à prévoir; il avait livré d'avance les positions qui seules pouvaient le défendre contre le projet de M. Gladstone. Si l'église établie eût été l'église d'il y a un demi-siècle, fermement attachée aux idées et aux souvenirs de la réformation, elle eût pu du moins justifier sa résistance

à l'abolition de certains priviléges en Irlande. Aujourd'hui ses élégies ne touchent plus personne. Qu'est-elle? que représente-t-elle dans l'état présent des choses? En vérité, elle n'en sait rien elle-même : tantôt elle se dit protestante, tantôt catholique, souvent presque romaine. Ce qui faisait sa tradition, son caractère, sa raison d'être, elle l'a méconnu ou abandonné. Au lieu d'une croyance fondée sur le droit d'examen, les Anglais n'ont plus vu en elle qu'un groupe d'intérêts temporels étroitement soudés au trône et à l'aristocratie. Ses vrais ennemis sont ceux qui comme le *dean* de Carlisle ont l'imprudence de déclarer qu'un peuple sans église d'état est une nation sans Dieu. L'intervention active, tantôt obséquieuse et tantôt menaçante du clergé dans une dispute où il ne s'agit après tout que d'une question de dîmes et de bénéfices ne l'a certainement point relevé aux yeux des populations éclairées. Sa résistance au sentiment national a été punie par une accablante défaite. Si une religion est sortie victorieuse de la lutte électorale, c'est bien le protestantisme, non le protestantisme bâtard de l'église anglicane, flottant entre le pape et Luther, mais la vraie réformation appuyée sur la liberté de conscience. Ce sont les dissidens qui partout ont assuré le triomphe du parti libéral. Les puritains sont encore là : on les a vus à l'œuvre. N'ayant rien livré, rien abandonné de leurs principes, les sectes religieuses avaient le droit de donner aux autres la liberté qu'elles réclament pour elles-mêmes. Comme tout ce qui est vraiment fort, elles ont le courage d'être justes. C'est en effet au cri de *justice for Ireland* que les descendans de Wesley, de Robert Brown, de George Fox, mêlés aux libéraux, ont marché vers le *poll*. La vieille Écosse s'est levée et a voté comme un seul homme. Un tel spectacle est grand; l'exemple de tolérance donné par ces austères presbytériens qu'on a longtemps considérés comme les apôtres du fanatisme protestant mérite certes bien d'être signalé. Quelques membres non-conformistes bien connus pour leur attachement à l'une des nombreuses sectes qui se divisent l'Angleterre ont figuré comme candidats, et ont emporté les suffrages des électeurs. M. Morley a été nommé à Bristol, M. Charles Reed à Hackney, M. Henry Richard à Merthyr-Tidvil. D'un autre côté, l'aveugle résistance du clergé à une mesure partielle et modérée a suscité de la part de ses adversaires de bien autres prétentions. Ce n'est plus seulement le *disestablishment* de l'église protestante en Irlande, c'est l'église libre dans l'état libre qui a été hautement réclamée dans quelques *meetings*. Cette seconde proposition ne rallie pourtant, je dois le dire, qu'un petit nombre d'esprits aventureux. Nos voisins sont d'avis qu'en fait de réformes politiques à chaque jour suffit sa peine, et ils tiennent à régler les affaires d'Irlande

avant d'aborder un autre problème encore plus chargé de difficultés et de tempêtes. L'un des chefs de la *Liberation society*, M. Miall, n'a pas trouvé grâce devant les électeurs de Bradford, et son nom n'a réuni qu'un nombre insuffisant de votes. L'Angleterre ne peut pas pour le moment aller au-delà du projet de M. Gladstone dans la séparation de l'église et de l'état. Quant à la chambre des lords, on s'est à peine souvenu d'elle durant toute la lutte. C'est pourtant le seul et dernier espoir du clergé anglais, car par tous les moyens il a fait appel au pays, et le pays l'a condamné (1).

Plus sage que ses amis, M. Disraeli a tout de suite reconnu sa défaite, et s'est noblement retiré du pouvoir. Certes le coup a dû lui être pénible. N'a-t-il point été frappé par ce même *reform act* auquel il avait attaché l'honneur de son ministère? Qu'on se figure l'indignation de l'aigle atteint par une flèche garnie d'une de ses plumes! M. Gladstone a été chargé de former un nouveau gouvernement : le cabinet libéral est aujourd'hui constitué, il s'appuie sur des noms qui représentent l'éloquence, Lowe et Bright; mais déjà les augures ne manquent point pour prédire de grands embarras, des divisions, une seconde cave d'Adullam. L'avenir reste sans doute ouvert aux éventualités. Il faut pourtant se dire que les libéraux reviennent au parlement avec une majorité de 110 membres, mais surtout que cette majorité a été en outre épurée, rajeunie, retrempée dans les suffrages des électeurs. On a exigé de chaque candidat élu qu'il s'engageât sur l'honneur à soutenir la politique de M. Gladstone. Les exemples de justice populaire qui dans les dernières élections ont frappé certaines apostasies ne sont pas faits pour encourager de nouvelles défections. Dans tous les cas, les tories ne reviendraient aux affaires qu'à la condition de se montrer plus libéraux que les libéraux eux-mêmes. Où serait alors le danger pour le pays? Quiconque a connu l'Angleterre il y a douze ans a certes lieu de s'étonner de tout le terrain qu'a gagné en si peu de temps la démocratie chez une nation qui passait pour inféodée aux traditions aristocratiques. Sans doute, si l'on s'arrête aux apparences, les institutions demeurent immobiles. Le trône, la chambre des pairs, l'église, n'ont subi aucune modification extérieure. Qui ne sait toutefois que les mêmes formes de gouvernement peuvent masquer de très grands changemens dans les idées, l'esprit et le

(1) Les chiffres ont leur éloquence : 1,208,657 électeurs ont voté en Angleterre pour le parti libéral et pour l'abolition des priviléges de l'église d'Irlande et 799,875 pour les conservateurs; en Écosse, 121,926 contre 22,550 ont résolu la question dans le même sens; en Irlande, 48,743 votes ont condamné les prétentions du clergé anglais, et 14,777 se sont déclarés en faveur du *statu quo*.

caractère d'un peuple? Il serait trop long de signaler tous les progrès accomplis. Le mouvement qui se poursuit à travers des luttes pacifiques peut néanmoins se résumer en peu de mots. Le pouvoir, la vie politique, s'éloignent chaque jour des classes privilégiées pour se porter lentement, mais inéluctablement vers les masses. La chambre des pairs, l'église, ont beaucoup perdu de leur influence : un seul pouvoir a grandi et s'accroît encore tous les jours, c'est celui de la chambre des communes, élue, surveillée par la nation. Cet état de choses impose aux chefs des partis politiques, libéraux et tories, des obligations de plus en plus difficiles à remplir. Il ne leur suffit plus de gouverner, il leur faut prévoir, deviner le sentiment du pays. Les institutions, — qu'on ne songe d'ailleurs point à détruire, — doivent désormais réfléchir les vœux et les idées du temps où nous vivons. « Les hommes d'état existent pour le pays, le pays n'existe pas pour les hommes d'état. » Et qui a dit cela? M. Gladstone, étonné du chemin qu'ont parcouru en quelques années l'Angleterre et lui-même.

Il fut un moment où le libéralisme ne comptait plus guère dans le monde que par ses défaites, et ce moment de l'histoire contemporaine a duré quatorze années. C'est peu pour l'avenir; c'est beaucoup pour ceux qui vivent et qui, de 1852 à 1866, ont traversé cette triste époque. Moins que toute autre nation, l'Angleterre avait connu les défaillances et les assoupissemens de la conscience politique. Le long ministère de lord Palmerston tendait néanmoins à énerver les forces du parti libéral. Aujourd'hui quel changement sur toute la terre! Le triomphe des républicains en Amérique et l'avénement de Grant à la présidence, la révolution en Espagne, les dernières élections en Angleterre, tout témoigne du réveil des peuples. Ce sont au contraire les gouvernemens personnels qui souffrent de cette maladie des vieillards, si admirablement définie par Montesquieu : « une grande impuissance d'être. » Il y a lieu de se réjouir et d'espérer. L'air revient, la lumière se fait, et la liberté agite ses ailes.

ALPHONSE ESQUIROS.

LA

LÉGENDE DU LOUVRE

LOUIS XIII.

I.

Albert, Brantès et Cadenet,
Du royal enfant qu'on oublie,
Cultivent la mélancolie
Dans l'étroit coin d'un jardinet :

Fleur mystérieuse, fleur rare,
Exprès mise là par le ciel
Pour que le trio fraternel
Précieusement l'accapare !

Laissez croître ce blond genêt,
Laissez grandir ce lis de France,
En qui repose l'espérance
D'Albert, Brantès et Cadenet.

A la cour, nul, hormis du Lude,
Ne sait leur nom ni leur état;
D'un village obscur du Comtat
Ils viennent; leur destin prélude.

L'aîné, voyez le doigt de Dieu,
Est fauconnier, et ce roi blême
Au monde ne connaît et n'aime
Que la chasse au vol, son seul jeu.

Providence! lois infinies!
Ordre des choses! qui le sait?
Le destin fait bien ce qu'il fait,
Mais l'histoire a ses ironies.

Pourquoi suis-je ou ne suis-je pas?
Qu'importe qu'on vive ou qu'on meure,
Si c'est au caprice de l'heure
Que tout se mesure ici-bas?

Pensée, action, rien ne compte,
Si l'occasion n'a point lui,
Crime hier, et gloire aujourd'hui :
Par où l'un descend, l'autre monte.

Quelle part de sang, quelle part
Faut-il de cendre expiatoire
Pour faire l'humus où l'histoire
Cueille ses palmes au hasard?

Le crime de l'un sert à l'autre,
Non moins criminel cependant;
Les catastrophes vont s'aidant,
Après ton tour viendra le nôtre.

« Il faut bien faire un fils aîné! »
Se dit de temps en temps l'histoire,
Amoncelant l'or et la gloire
Sur tel ou tel prédestiné.

L'écroulement et les ruines
N'émeuvent jamais qui sait voir;
Jour de haine et de désespoir
Pour Concini, fête pour Luynes!

II.

Sous les ifs et les marronniers
Des bosquets du Louvre, dans l'ombre,
Grandit cet enfant pâle et sombre,
Seul entre ses trois fauconniers.

On tend des piéges, on épie
Et la couvée et son départ,
On lit des traités du grand art,
On s'amuse à voler la pie!

Et le jour se passe, et la nuit,
Après la prière commune,
Sans remords comme sans rancune,
On repose en Dieu, loin du bruit.

Sans remords, j'ai bien dit peut-être,
Mais sans rancune! Où vais-je, moi?
Sans rancune, ce fils de roi
Sur qui pèse l'orgueil d'un maître!

Sans rancune, cet oiseleur
Qui se nomme le roi de France!
Cette âme sournoise à l'outrance
Qui couvre tout de sa pâleur!

Non, la chasse, quoi qu'on soutienne,
N'a point de charmes assez forts
Pour empêcher que du dehors
La sourde rumeur ne lui vienne.

A travers ses jeux, ses ébats,
Dans l'isolement qui l'accable,
Une voix profonde, implacable,
Lui parle sans cesse et tout bas;

Voix puissante, sinistre, amère ;
« Suis-je assez lâche, assez honni!
Ces étrangers, ce Concini,
Misérables! Et cette mère! »

III.

Après une nuit sans sommeil,
Il s'est levé, livide, étrange.
Albert dresse un piége à mésange,
L'aube scintille au ciel vermeil.

L'enfant-roi, le monarque imberbe,
Par terre assis sur son talon,
Joue avec un émerillon
Qui dévore un moineau dans l'herbe,

Quand soudain, cinq heures sonnant,
Et le coq chantant sa fanfare,
Brantès, que la terreur effare,
Débusque d'un sentier tournant.

Cadenet le suit, non moins blême,
Et non moins éperdu d'effroi.
« Sire, le spectre du feu roi!
Disent les deux frères, — lui-même! »

Louis, que le trouble entreprend :
« Parle, Brantès. — Le ciel se couvre,
Sire, sur les remparts du Louvre,
On l'a vu! — Qui? — Henri le Grand!

— Mon père! illusions funèbres!
Et tu l'as reconnu? Poursuis...
— Les gardes, depuis plusieurs nuits,
Le voyaient fuir dans les ténèbres.

« Hier, l'un d'eux que je connais
M'a dit : — Trouve-toi vers telle heure
A telle place, et que je meure,
Si tu ne vois le Béarnais!

— Mon père, dont le corps repose
A Saint-Denis, dans les tombeaux!
— Ses yeux, ainsi que deux flambeaux,
Brillaient sous sa visière close.

« Il marchait calme, à pas comptés,
Dans son armure de bataille,
Et, blottis contre la muraille,
Nous regardions, épouvantés!

— A-t-il parlé? — Parlé? Non, sire.
— Et c'était bien lui?... le feu roi?
Mon père? — Cadenet et moi,
Nous sommes là pour vous le dire.

— A moi son fils, il parlera.
Du ciel ou de l'enfer qu'il vienne,
N'importe! sa cause est la mienne,
Cette nuit, Albert me suivra. »

IV.

Fatal, silencieux et morne,
Le Louvre étend son noir profil;
Parmi les nuages d'avril,
La lune au ciel montre sa corne.

Le hibou, par l'ombre couvert,
Vient d'endormir ses ritournelles,
Le qui-vive des sentinelles
Retentit au loin et se perd.

Partout nuit et silence! Une heure
Sonne à Saint-Germain l'Auxerrois,
Puis tout se tait : pas une voix
Dans la séculaire demeure...

Cependant le père et le fils,
Sur une terrasse écartée
Dont la lune baigne, argentée,
Les grillages en fleur de lis,

Henri quatre avec Louis treize,
Le linceul et le cordon bleu,
Causent ensemble devant Dieu,
Qui défend que la mort se taise.

Mystères de sang et de deuil,
Secrets de honte et d'épouvante,
Cachés à la clarté vivante
Dans les profondeurs du cercueil,

Énigmes dont l'histoire austère
N'a jamais dévoilé la nuit,
Choses que le crime enfouit,
Et qu'on croit dormir sous la terre,

Non, jusqu'au dernier jugement,
Dieu ne veut pas qu'on vous ignore,
Le sépulcre sourd et sonore
Vous rejette confusément!

Tandis que l'humaine science
Vous nie en citant ses témoins,
Vous tachez l'ombre de vos points,
Vous parlez à la conscience.

Spectres que la nuit lâche ou tient,
Voix du tombeau, de la statue,
Dans l'acte qui venge et qui tue,
Qui sait quelle part vous revient?

V.

Le coq chante, le ciel s'enflamme
Des aurores du jour nouveau,
A Saint-Denis, dans son caveau,
Dort le feu roi : paix à son âme!

Mais Louis a rejoint Albert,
Le grand éleveur d'oiseaux rares;
Merle et pinson de leurs fanfares
Remplissent le bois déjà vert.

Un gerfaut perché sur la manche
Du maître, — tout à son emploi, —
Joue avec le chapeau du roi
Et mordille sa plume blanche.

On les prendrait pour deux élus,
Ce fauconnier et son élève,
L'un à son art, l'autre à son rêve,
Parmi leurs cages et leurs glus!

Tout à coup : — « Exécrable engeance!
S'écrie, ému jusqu'au transport,
L'enfant qui trépigne et se tord.
Ces Florentins! Oh! ma vengeance!

« Ces Italiens de malheurs!
Ce laquais et cette sorcière! »
Et son pied battait la poussière,
Et son œil brillait tout en pleurs!

Puis, après une brève pause,
Pendant laquelle Albert s'est tu :
« Faut-il que je sois sans vertu! —
A-t-il repris, — et que je n'ose!

« Rien au dedans comme au dehors
Ne se fait que par leurs mains viles,
Ils tiennent mes meilleures villes,
Ils sont maîtres de mes trésors!

« Je suis en bas, eux sont au faîte.
L'époux de la Galigaï,
Il entre, ce ruffian haï,
Chez moi son chapeau sur la tête!

« Léonora dans son filet
Tient la reine comme une anguille,
Et ce Concini qui me pille
Me traite comme son valet!

« Dame et marquise, cette mie!
Connétable, ce compagnon!
Et moi, je couche au Louvre! Non,
C'est trop de honte et d'infamie!

« — Souviens-toi, m'a dit le feu roi,
Dont l'ombre hier m'est apparue,
Souviens-toi, mon fils, de la rue
De la Ferronnerie! — Et moi,

« Pauvre enfant, quand la tombe s'ouvre,
Pour me dicter sa volonté,
Dans ce lit tout ensanglanté,
Comme un lâche, je couche au Louvre!

« Cet homme et sa Léonora
M'entourent de leur sortilége,
Et je pleure! Quand régnerai-je?
Qui donc enfin me vengera? »

VI.

Luynes, fauconnier exemplaire
Qu'on ne prend jamais en défaut,
A mis en cage son gerfaut.
Sans humeur comme sans colère,

Silencieux, calme et pensif,
Il écoute gémir son prince,
Et taille un morceau de bois mince
Avec la lame d'un canif.

A quoi songe-t-il à cette heure,
Ce dresseur d'oiseaux comtadin?
Quel rêve l'attire soudain?
Quel mirage inoui, quel leurre?

Éternelles ambitions,
Orgueil humain toujours le même,
Convoitise ardente et suprême,
Mobile de nos actions,

De quels pensers démoniaques
N'enflammez-vous pas ses esprits!
« Je prendrai ce qu'un autre a pris,
J'aurai ses cordons et ses plaques.

« A bas ce favori caduc,
Ce coquin dont la France est lasse!
En le tuant, j'aurai sa place;
Il est marquis, je serai duc!

« A mon tour ses commanderies,
Ses honneurs, son luxe enragé,
Tout cet or dont il s'est gorgé,
Sa vaisselle et ses pierreries!

« Mort au traître, vive le roi!
Aide au peuple dans sa souffrance!
Il n'est que maréchal de France,
Je serai connétable, moi! »

Coups de poignard et d'arquebuse,
Sont là pour corriger le sort.
Pour que l'un entre, l'autre sort;
C'est le jeu : l'histoire s'amuse.

VII.

Les yeux vers l'horizon tournés,
Luyne entend Louis qui tempête.
« Sire, dit-il, qui vous arrête?
Vous êtes le maître, ordonnez!

— Ordonner, moi, sans sou ni maille!
Moi, cet enfant, ce roitelet,
Ordonner! Qui donc, s'il vous plaît,
Va m'obéir? Albert, tu railles.

« Est-ce Brantès, son frère, ou toi,
Mon bel oiseleur qu'on renomme,
Qui me déferez de cet homme?
Car, s'il ne meurt, je ne suis roi!

« Le temps m'est lourd, l'heure me tarde.
Oh! cet Italien maudit,
Qui le tuera? — Sire, j'a ;dit.
Parlez, le reste me regarde!

« Du Hallier y jouera son nom.
Vitry, Sarroque et Lachesnaye
Sont aussi d'avis qu'on essaie;
Sire, il faut vouloir, sinon, non! »

VIII.

Vouloir! don terrible et suprême,
Qu'en nous le destin seul a mis,
Loi des forts et des insoumis,
Que nul ne trouve qu'en soi-même.

Savoir trancher le nœud gordien,
Se résoudre et ne point débattre,
Mâle vertu des Henri quatre,
Dont le roi Louis ne sait rien!

Il est un prince à l'air bizarre,
Dont Shakspeare a peint le portrait,
Et que rappelle trait pour trait
Ce roi de France et de Navarre.

En Danemark, sous notre ciel,
Et de quelque nom qu'on le nomme,
Hamlet, Louis, c'est le même homme,
L'idéal vit dans le réel.

Ame d'angoisses poursuivie,
Les spectres hantent son chevet.
A peine en ce monde, il revêt
Le deuil lugubre de sa vie.

Un meurtre dont tous les échos
S'épouvantent, dans les ténèbres,
Au fond des abîmes funèbres,
A poussé son père, un héros!

Entre sa mère incriminée
Et quelque infâme suborneur,
Dans le Louvre ou dans Elseneur,
A commencé sa destinée.

A l'écart, soupçonneux, banni,
La haine emplit sa solitude,
Toujours Claudius et Gertrude,
Partout Marie et Concini!

A son âme obsédée et terne
Des visions parlent la nuit,
L'ombre du feu roi le poursuit
Sur les remparts, sous la poterne.

D'obscurs compagnons de plaisir,
Mais sains d'esprit et la main prompte,
Le gouvernent sans qu'on les compte,
Guettant l'heure pour la saisir.

Et l'action le sollicite!
Sourds et perpétuels combats!
Hier encore il ne voulait pas,
Il veut ce matin... Il hésite!

Mais Luynes, Sarroque et Vitry
Savent bien où le bât lui pèse;
Qu'il règne donc ce Louis treize...
Le maréchal d'Ancre a péri!

IX.

Ce Florentin maître du monde,
Ce précurseur de Mazarin,
Du haut du trône souverain
A roulé dans la fange immonde.

Ils ont déterré, dépouillé,
Traîné son corps troué de balles,
Ils ont mangé, ces cannibales,
Son cœur sur des charbons grillé;

Sa femme, politique habile,
La Galigaï, la Dori,
Sur un bûcher, au pilori,
Vient d'expirer, pauvre sibylle!

Pauvre Léonora, qu'hier
Tous saluaient plus bas que terre!
Qu'il règne ce roi solitaire,
Le champ est libre, le ciel clair.

Qu'il règne donc, qu'il émerveille
Les temps nouveaux ouverts pour lui.
Hélas! l'ennui reste l'ennui,
Au lendemain comme la veille.

La faiblesse a beau s'émouvoir,
Au second rang, quoi qu'elle fasse,
Il faut qu'elle rentre et s'efface,
Et laisse les autres pouvoir.

Velléité morose et sombre,
Appétit des gens maladifs,
Soubresauts cruels et tardifs
D'un roi qui s'en veut d'être une ombre!

Dans son palais, dans son château,
A Saint-Germain et dans le Louvre,
Toujours voir quelqu'un qui vous couvre,
Marcher dans les plis d'un manteau!

Redevenir après l'orage
Ce qu'on avait d'abord été,
Quand tous vous disent : majesté!
Se dire : mon néant! ô rage!

On a mis bas les murs caducs,
A grands frais balayé l'étable,
On a fait Luynes connétable,
Brantès et Cadenet sont ducs.

Mais qu'avez-vous fait pour vous-même,
Sire? Vous êtes-vous fait roi?
Ce sang, ces décombres, pourquoi?
Vous craint-on, si l'on ne vous aime?

A Concini, mort sous vos coups,
A succédé le grand ministre,
Et vous, ô monarque sinistre,
Toujours inquiet et jaloux,

L'œil éteint, les lèvres pâlies,
Vous errez d'ennuis en rigueurs,
Implacable dans vos langueurs,
Perfide en vos mélancolies!

Car il n'est tyran ici-bas
Plus mauvais que l'homme ordinaire,

Et la douleur rend sanguinaire
L'âme qu'elle n'élève pas.

Infortuné Louis de France,
Pourquoi compter ses vilains tours?
Il a tant consumé de jours
A bâiller sa longue souffrance!

Il eut trop souvent pour appui
L'exécuteur des œuvres hautes;
Mais qui ne pardonne ses fautes
A cet impitoyable ennui?

Envers Chalais il fut atroce;
Il laissa, dur comme un arrêt,
Cette mère qui l'implorait
Se confondre au bord d'une fosse.

Mais il avait lui-même, hélas!
L'âme si fort endolorie,
Et sur sa figure amaigrie
Se laissaient voir tant de tracas!

Puis d'un mot on se débarrasse :
« Monsieur le cardinal le veut! »
On condamne parce qu'il pleut.
S'il faisait beau, l'on ferait grâce!

Petite cause, grand effet!
On s'en veut de son infortune,
Et l'inclémence et la rancune
Sont au fond de tout ce qu'on fait.

Ah! vous êtes plus responsable,
Sire, que vous ne le croyez,
De ces destins que vous broyez
Sous vos pas comme grains de sable.

Des exemples! mais combien donc
Vous en faut-il, Louis le Juste?
Vous avez du sang jusqu'au buste,
Et marchez sourd à tout pardon!

Vos meilleurs amis sont infâmes,
Vous les livrez à Richelieu...
A votre aise, c'est votre jeu;
Mais tuez-les sans épigrammes.

Regarder sa montre tout haut
Quand on sait qu'une mère pleure,
Parler de ce mauvais quart d'heure
Qu'on passe sur un échafaud,

C'est horrible, et l'on n'ose y croire,
Car vous aviez le cœur si bon!
Louis quinze, un autre Bourbon,
Terrible dans son humeur noire,

Eut de ces mots qu'un doux ennui
Inspire au cœur de l'homme sage:
« La marquise pour son voyage
Aura mauvais temps aujourd'hui! »

Mais ce maussade des maussades,
Louis quinze, au moins fut clément,
Ce spleenitique eut par moment
De chevaleresques passades;

Il aima la femme en vainqueur,
En sultan peut-être, n'importe;
Il la voulut de toute sorte,
Il eut des yeux, sinon du cœur...

X.

Tandis que ce fils d'Henri quatre,
Les demoiselles, Dieu puissant!
Lui font peur; il va rougissant
Devant une gorge d'albâtre!

Tout déconcerte son effort.
Sa main, pour saisir une lettre,
N'ose plonger et se commettre
Dans le chaste sein d'Hautefort...

Fourrager avec des pincettes
Parmi ces roses et ces lis!...
Lavallière verra le fils
Mettre à profit d'autres recettes.

Entre le héros aviné,
Prompt aux attaques, aux batailles,
Et le Salomon de Versailles,
De sultanes environné,

Quel trait d'union que cet homme,
Sans passion, ni cœur, ni foi!
Hautefort le charme, pourquoi?
Qu'il parle; que veut-il en somme?

Quand chez la reine il vient la voir,
Il s'assied en un coin, morose,
Sans dire un seul mot, sans qu'on ose
Desserrer les dents tout le soir.

Ou, s'il parle à cette adorée,
Si galamment il fait sa cour,
Il l'entretient, au lieu d'amour,
De chiens, d'oiseaux et de curée,

La menace de Richelieu,
Géronte de la comédie!...
Elle, gaie, altière, étourdie,
Prend la menace pour un jeu;

Mais le barbon cardinalesque
A l'œil sur le couple amoureux.
Il n'est démêlés si nombreux,
Intermède si romanesque,

Dont il ne tienne le ressort,
Selon qu'on le flatte ou l'irrite,
Aidant au jeu la favorite,
Ou lui donnant le coup de mort.

Cette fois la dame est discrète,
Impossible de la gagner;
En ce cas, il faut l'éloigner,
Son éminence a la main prête.

De cet amant troublé de peurs,
Confit en peines ridicules,
On fera parler les scrupules,
On exploitera les vapeurs,

Et la jeune et rieuse infante,
Dont on révolte la fierté,
Verra surgir à son côté
Quelque rivale triomphante.

Et La Fayette aura son tour.
La tendre Louise-Angélique

De ce grand roi mélancolique
Un moment connaîtra l'amour.

Elle apprendra ses pénitences,
Ses troubles d'esprit, ses douleurs,
Pour elle il cueillera des fleurs,
Pour elle il rimera des stances.

Elle, à force de l'approcher,
Sentimentale et secourable,
Par cette grandeur misérable
Enfin se laissera toucher.

Puis, quand cette âme affable et douce,
Pleine de candeur et de foi,
Se sera donnée à ce roi
Que tout chagrine et tout repousse,

Le cardinal sortant d'un mur,
Entre la dame et son monarque,
Avec les ciseaux de la parque,
Se dressera sinistre et dur.

Même faiblesse, pauvre sire,
Envers d'Hautefort, la beauté
Qu'il aime avec mysticité,
Et La Fayette, qu'il désire!

Même roman brisé soudain!
C'est pour la blonde et pour la brune,
A choisir entre l'infortune,
La raillerie ou le dédain!

Hautefort, superbe et coquette,
Ironique et de parti prompt,
Prit la rupture sans affront;
La victime fut La Fayette!

XI.

Ses grands beaux yeux pensifs et doux,
Svelte, adorable, enchanteresse,
Avec la reine sa maîtresse,
La voilà causant à genoux.

Tout à l'heure, en chapeau de paille,
Et des fleurs plein son tablier,

Elle a remonté l'escalier,
Et la bouquetière travaille.

Dans ses jolis doigts en fuseau,
L'œillet se marie à la rose;
Elle trie, arrange, dispose,
Avec un gazouillis d'oiseau.

Anne, qui la regarde faire,
Rêve aux beaux jours évanouis,
Lorsque soudain paraît Louis,
Et tout change dans l'atmosphère.

Le rayon de soleil s'éteint
Qui dansait dans la grande chambre,
C'était juin ou mai, c'est décembre :
Dans les bois nus le vent se plaint.

Le cœur se resserre et s'effraie,
La gaîté s'arrête en son vol;
Ce n'est plus ni le rossignol,
Ni l'alouette,... c'est l'orfraie!

C'est la cloche des trépassés,
L'insondable mélancolie.
« Au cloître, au couvent, Ophélie,
Dieu vous réclame, obéissez! »

« L'amour d'Hamlet, éclair qui brille,
Illusion sans lendemain!
Laissez-le suivre son chemin,
Allez au cloître, pauvre fille! »

Et l'on entend gémir un glas,
Et dans cet air frais et sonore,
Tout parfumé naguère encore
D'aubépines et de lilas,

S'exhale, horrible et funéraire,
Pleine de miasme mortel,
Parmi les cierges de l'autel,
L'humidité du sanctuaire.

Aux accens lugubres et sourds,
L'orgue mêle sa voix profonde,
Et l'on entrevoit, — loin du monde,
Loin du printemps et des amours,

Loin du ciel bleu, loin de la vie,
Dans un vague sinistre à l'œil,
Cheminer une vierge en deuil,
D'autres précédée et suivie.

Et le morne *De profundis*
Plonge au sein de la basilique,
Menant sœur Louise-Angélique
Qui fut La Fayette jadis,

Quand sa gloire charmait le Louvre
Au temps des royales amours.
Ainsi s'écoulent les beaux jours,
Ainsi vers la tombe qui s'ouvre,

Tout s'achemine, tout s'en va.
La faveur d'un grand roi, délire
Et vanité! Mais qui peut lire
Dans les desseins de Jéhovah?

Allez, chaste visitandine,
Sœur Angélique, allez en paix;
Cachez sous des voiles épais
Votre jeunesse incarnadine.

Allez gémir, prier sans fin,
Ophélie, en votre oratoire,
Et laissons travailler l'histoire...
La France a besoin d'un dauphin.

HENRI BLAZE DE BURY.

CHRONIQUE DE LA QUINZAINE

14 décembre 1868.

Notre monde va comme il peut à travers des incidens qui ne peuvent arriver à être des événemens, occupé tour à tour des questions intérieures qui s'aigrissent, des morts qui s'en vont, des conflits qui s'apaisent ou se réveillent. Il a certes fort à faire pour garder une impression juste des choses à mesure qu'elles se succèdent. Nous n'avons pas eu heureusement le 3 décembre la grande manifestation à laquelle on avait fini presque par croire, tant on s'était plu à en évoquer le fantôme; mais nous avons eu le plus vaste déploiement de forces militaires, les bataillons attendant l'arme au pied, les brigades de police en campagne, comme à l'heure des conflagrations intérieures, puis tout est rentré dans le calme : en fin de compte, on n'avait rien vu, personne n'avait tenté l'assaut du cimetière Montmartre. Nous n'avons pas non plus heureusement cette campagne d'hiver contre la Prusse, qu'on nous promettait presque. Le Rhin allemand roule ses eaux tranquilles, nous ne l'avons pas remis encore dans notre verre; mais voilà que des nuages se montrent de nouveau vers l'Orient. La politique roumaine vient de passer par une crise qui n'est peut-être pas arrivée à une solution définitive en présence de l'agitation des partis; les mésintelligences de la Turquie et de la Grèce se sont envenimées subitement, et n'ont qu'un pas à faire pour devenir une rupture. Ces nuages ne s'évanouiront-ils pas à leur tour, comme l'insurrection du 3 décembre? Ils viennent du moins jeter une ombre sur cette paix qu'on croyait raffermie, ils ravivent le sentiment d'une situation précaire qu'on étaie sur un point, et qui a toujours l'air de s'effondrer d'un autre côté.

Il est certain que cette éternelle question d'Orient est et sera longtemps encore la source d'une multitude de conflits, de mille embarras qui n'auraient rien de bien menaçant, s'ils pouvaient être réduits à eux-

mêmes, qui ne prennent une signification plus grave que parce qu'ils se rattachent à tout un ensemble de choses, parce qu'ils se combinent avec tous les mouvemens de la politique européenne. C'est l'histoire d'hier et d'aujourd'hui, comme ce sera l'histoire de demain. Il ne faut cependant rien grossir, et, à tout prendre, ces nouveaux incidens de Bucharest et d'Athènes pourraient bien n'être que le retentissement lointain, désormais importun et inutile des complications qui ont failli éclater dans l'Occident. En d'autres termes, tant que l'Europe a été sous la menace d'une guerre prochaine, immédiate, il est bien clair que Roumains, Bulgares, Hellènes, se mettaient en mesure de saisir l'occasion : ils armaient comme tout le monde, ils attendaient avec une fiévreuse impatience le premier coup de canon, toujours prêt à retentir en Occident; ils avaient à coup sûr aussi leurs alliés intéressés à exciter leurs espérances. La situation de l'Europe a paru s'améliorer pour le moment, et ces pays orientaux sont restés en quelque sorte à découvert avec leurs armemens, leurs agitations, leurs embarras et leurs querelles. La politique suivie dans les principautés par le gouvernement du prince Charles s'est trouvée prise au dépourvu, et a été obligée de s'arrêter sur place. La Grèce à son tour voit aujourd'hui la Turquie se retourner vers elle pour lui demander compte des encouragemens qu'elle n'a cessé de donner depuis deux ans à l'insurrection crétoise. Ainsi se produisent avec une apparence d'imprévu ces deux incidens, qui à un point de vue supérieur ont évidemment un intime lien, qui reprennent leur vrai sens à la lumière d'une situation générale, et dont l'un tout au moins garde encore sa gravité.

C'est à Bucharest que s'est passé le premier acte, le moins grave jusqu'ici, de cet imbroglio oriental, et naturellement c'est le ministère de M. Bratiano, principal auteur des embarras de la Roumanie, qui a payé les premiers frais d'une évolution devenue nécessaire. M. Jean Bratiano, le chef du cabinet moldo-valaque depuis plus d'un an, a certes montré une singulière ténacité et même une certaine habileté dans l'art de se maintenir au pouvoir en face d'adversaires acharnés et puissans. Il avait à vaincre bien des difficultés, bien des préventions; il les a surmontées. Malheureusement il a fait tout ce qu'il fallait pour compromettre la politique du jeune état danubien, pour la rendre suspecte dans l'Occident. Par ses procédés d'administration intérieure, par les moyens qu'il a employés pour obtenir des chambres dévouées à sa cause, par les persécutions qu'il a exercées ou qu'il a laissé ses partisans exercer envers les Juifs, il a mis contre lui non-seulement ses adversaires naturels dans les principautés, mais encore jusqu'à un certain point une notable partie de l'opinion occidentale. La manière dont il a conduit particulièrement cette affaire des Juifs a été plus que violente, elle a été malhabile, et, en se faisant un appui équivoque des passions populaires auxquelles il

semblait livrer une proie, il s'est créé une faiblesse qu'on a fort exploitée contre lui; il s'est attiré des remontrances européennes devant lesquelles il n'a pas vraiment joué un beau rôle. Dans la direction des affaires extérieures des principautés, on ne pouvait certes lui faire un crime d'avoir de l'ambition pour son pays, de rêver une indépendance plus complète vis-à-vis de la Porte, de tenir compte aussi des troubles de l'Europe et des occasions qui pouvaient en sortir. Quelles étaient d'ailleurs ses idées et ses vues? On ne le sait au juste. Ce qui est certain, c'est qu'il s'est engagé avec peu de prudence dans une voie fort dangereuse en faisant de la Roumanie un foyer d'agitation contre la Turquie, un arsenal, selon le mot de M. de Beust, en multipliant des armemens hors de toute proportion, et en laissant s'organiser sur le territoire moldo-valaque des bandes toujours prêtes à faire irruption en Bulgarie. Par là il ne se plaçait pas seulement dans la condition la plus irrégulière vis-à-vis de la Turquie, il ajoutait aux embarras des gouvernemens européens auxquels les traités ont réservé un certain droit de tutelle sur les principautés.

M. Bratiano pouvait, il est vrai, avoir des raisons de croire qu'il ne resterait pas sans appui. On ne peut guère douter de ses alliances secrètes avec la Russie et avec la Prusse. Ce n'était pas moins une situation incessamment tendue dont on pouvait tout au plus esquiver les périls tant que l'Europe semblait toujours près de glisser dans la guerre. Le jour où des influences plus pacifiques ont prévalu, le cabinet de Bucharest s'est trouvé à demi abandonné par les uns, plus étroitement surveillé par les autres, notamment par l'Autriche, et réduit à nier ce qui était évident, à se sauver par des subterfuges le jour où il était pris en flagrant délit de transports d'armes clandestins. Le dernier acte qui l'a compromis, à ce qu'il semble, est un procédé assez léger vis-à-vis de la Turquie, une lettre irrégulièrement adressée par le ministre des affaires étrangères, M. Golesco, au grand-vizir. Dans une autre circonstance, ce n'eût été rien peut-être; en ce moment, c'était plus grave. L'Autriche serrait de près le cabinet roumain, la France le tenait en suspicion depuis longtemps; à la dernière heure, la Prusse elle-même l'a abandonné, voulant sans doute donner ainsi un gage de ses intentions pacifiques, et M. Bratiano est tombé; sa chute a coïncidé avec l'ouverture des chambres à Bucharest. M. Bratiano et ses collègues ont été remplacés par M. Démètre Ghika, M. Cogolnitchano et quelques autres. Le prince Charles a eu la prudence de s'arrêter sur une pente périlleuse en appelant au pouvoir un cabinet qui s'est donné pour mission de redresser la politique de la Roumanie en la ramenant à des conditions plus régulières; mais voici où la question se complique. Ce ministre tombé, M. Bratiano, la chambre des députés de Bucharest l'a élu aussitôt pour son président; l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Golesco, a été

choisi comme président du sénat. Il en résulte entre le nouveau ministère et la représentation nationale un antagonisme qui peut assurément conduire à des crises plus graves; quelles que soient cependant les animosités des partis, il y a une situation plus forte qui s'impose aujourd'hui. L'essentiel pour la Roumanie était de sortir d'une voie sans issue.

Que ce dénoûment de la crise roumaine ait causé quelque satisfaction à Constantinople, cela n'est point douteux. La chute de M. Bratiano a été saluée par la Porte comme un succès, et c'est là peut-être malheureusement ce qui a donné de la confiance à la Turquie, ce qui l'a encouragée à soulever une autre question qui reste jusqu'ici infiniment plus grave, qui pourrait même à la rigueur nous ramener à des complications inattendues, si la volonté de l'Europe ne s'était mise entre des ennemis toujours prêts à en venir aux mains. La Grèce, nous en convenons, a donné bien des griefs à la Turquie. La Grèce plus encore que la Roumanie, on le sait bien, a ses ambitions, et, comme elle a été souvent l'enfant gâté de l'Europe, elle se jette volontiers à corps perdu dans toutes les agitations contre un empire qui à ses yeux a le tort suprême d'exister. Elle épie les occasions, qui ne manquent jamais en Orient, elle vient en aide à toutes les tentatives de soulèvement. Depuis deux ans surtout, elle fait ce qu'elle peut pour entretenir l'insurrection crétoise, et c'est encore cette malheureuse insurrection qui est le point de départ immédiat de l'incident actuel. On croyait cependant en avoir fini avec cette affaire de Candie, depuis longtemps abandonnée à elle-même : nullement; elle vient de se réveiller en Grèce, où des milliers de Crétois se sont réfugiés, où l'on fait évidemment tout ce qu'on peut pour rallumer le combat, au risque de pousser la Turquie à bout par toute sorte d'actes d'hostilité qu'on ne dissimule même pas. Récemment encore un chef de bandes, Petropoulakis, enrôlait publiquement des volontaires à Athènes, à quelques pas de la légation ottomane, et on dit même que cette légation a été insultée. Entre la Grèce et la Crète, il y a un service presque régulier de navires transportant hommes et munitions. A la fin, la Turquie s'est lassée, et, une fois délivrée du souci de la Roumanie, elle s'est tournée vers la Grèce. Elle a paru d'abord décidée à recourir immédiatement aux mesures de coercition les plus sévères. Le gouvernement turc s'est ravisé cependant, sans doute sous l'influence des conseils européens, et pour le moment il s'est borné à envoyer un ultimatum demandant au gouvernement grec de désarmer les volontaires et les corsaires, de laisser partir les réfugiés crétois qui voudront rentrer dans leur pays, d'assurer une indemnité à la famille d'un soldat turc tué par des Grecs, et de s'engager enfin à respecter désormais les traités.

L'ultimatum turc, qui ne laisse d'ailleurs que quelques jours pour une décision, a naturellement soulevé toutes les passions en Grèce. L'ardeur belliqueuse a éclaté plus que jamais, et le cabinet d'Athènes se trouve

aujourd'hui dans cette pénible situation de prendre parti en face d'une exaltation populaire croissante. S'il ne devait résulter d'un refus de la Grèce qu'une rupture diplomatique, ce ne serait pas encore bien grave. On a vu plus d'une fois la paix se concilier avec une interruption de rapports diplomatiques entre deux pays; mais ce qui deviendrait plus sérieux, ce serait si la Turquie mettait à exécution la menace qu'elle a faite d'expulser les Hellènes séjournant dans l'empire. Il serait difficile alors que le conflit n'allât pas plus loin, et ce serait peut-être le commencement d'inévitables orages, même quand on parviendrait au premier moment à localiser une guerre de ce genre. Pourrait-on d'ailleurs la localiser? Les cabinets européens n'ont pas tardé certainement à voir ces dangers, et, s'ils sont décidés à maintenir la paix en Occident, ce n'est pas pour la laisser troubler en Orient par des querelles qui n'ont rien de nouveau. Ils paraissent s'être mis d'accord pour agir tout à la fois à Constantinople et à Athènes. La Russie elle-même semble disposée à décourager les ardeurs belliqueuses de la Grèce et à lui conseiller la modération. Une rupture, il est vrai, serait imminente, à ne consulter que le délai rigoureux accordé par l'ultimatum de la Turquie et les dispositions de la Grèce; mais ce délai peut être prolongé, s'il ne l'est déjà, et dans l'intervalle on amènera ces ennemis irréconciliables à se raccommoder jusqu'à ce qu'ils se brouillent de nouveau, car c'est l'éternelle histoire entre Grecs et Turcs. Pour nous, ce que nous voyons en ce moment dans tout cela, c'est l'intérêt de la paix européenne, qui a été assez puissant pour déterminer un changement de politique à Bucharest, et qui ne peut aller misérablement échouer à Athènes.

Quant à nos affaires intérieures, elles se résument plus que jamais dans une situation réellement étrange, que toutes les ardeurs, toutes les polémiques et les entraînemens ne font qu'obscurcir, au lieu de l'éclairer et de la simplifier. Nous en sommes toujours aux procès de presse, qui se multiplient, aux manifestations qu'on veut voir partout et aux victoires de l'ordre public comme celle du 3 décembre. Nous ne voudrions pas insister sur cette bizarre journée du 3 décembre. Nous supposons toujours les meilleures intentions, et nous admettons, si on veut, que le gouvernement, croyant à quelque tentative sérieuse, a mieux aimé prévenir une perturbation passagère qu'a voir à la réprimer. Ne s'est-il pas toutefois bien singulièrement mépris en offrant aux yeux d'une ville demeurée en vérité fort paisible le spectacle de tout un appareil militaire contre un insaisissable fantôme? Est-il bien certain d'avoir gagné ce jour-là une grande victoire? Il a cru sans doute attester sa force; il a prouvé qu'il était inquiet et défiant. Une chose est de nature à frapper en général, c'est ce penchant qu'ont les gouvernemens à se défier et à s'alarmer pour des faits auxquels ils donnent eux-mêmes de la gravité. Ils ne s'aperçoivent pas que le vrai sentiment de la force peut très bien

s'allier à la confiance dans la liberté des opinions, il n'a même toute sa dignité qu'à ce prix.

Nous n'en avons pas fini avec nos morts. C'est le privilége de certains hommes, mêlés par l'esprit ou par l'action à tous les événemens, de ne pouvoir en quelque sorte disparaître d'un seul coup. On dirait que leur dernière heure se prolonge même après qu'ils ne sont plus, tant leurs contemporains ont de la peine à se désaccoutumer de les voir. Il y a quelques jours déjà que M. Berryer est mort; depuis ce moment, son nom a retenti partout, et un de ces jours passés seulement il a été enseveli à vingt lieues de Paris, à Augerville, dans ce petit village où il avait si souvent cherché le repos et l'agrément de sa vie agitée, et qui lui a dû après sa mort d'être pendant quelques heures tout peuplé d'une foule illustre ou ayant le désir de l'être. On l'a bien vu à cette affluence que l'éloignement n'avait pas découragée, M. Berryer était de ceux qui laissent une longue trace dans la mémoire affectueuse des hommes. Il le devait sans doute à tous les dons d'une large et puissante nature; mais il le devait encore à l'originalité de son rôle, à cette indépendance que les événemens lui avaient faite, à ce double caractère d'avocat et d'orateur politique par lequel il s'imposait. M. Berryer avait été heureux parmi les heureux; il n'avait connu jamais l'épreuve du pouvoir. Engagé dans la vie publique à la veille de la révolution de 1830, il n'avait pas eu le temps d'arriver au gouvernement, et depuis cette époque l'heure n'est plus revenue pour lui. Il eût été assurément un brillant garde des sceaux, si la monarchie qu'il aimait eût vécu; il a été mieux que cela : il est demeuré l'avocat de toutes les causes vaincues ou délaissées, le patron de tous ceux qui avaient besoin de sa parole.

La légimité était restée sans doute sa foi politique au milieu de toutes les révolutions, et il l'a confessée avant de mourir dans des termes qui feraient presque sourire, s'ils n'étaient empreints de la religieuse émotion de la dernière heure. Il a voulu redire encore une fois cette suprême parole d'un Blondel éloquent: « ô mon roi! » En réalité, la royauté légitime n'était pour lui qu'une cliente de plus, comme Chateaubriand et Lamennais, comme le maréchal Ney, dont le dernier fils a eu le bon goût d'aller assister à ses funérailles, comme ces ouvriers qu'il avait défendus, et qui se sont fait un honneur de suivre son convoi. Des cliens, il en avait dans tous les camps, sur le trône comme dans l'exil, et lui seul a eu la bonne fortune de défendre tour à tour, quoique d'une façon différente, l'empereur Napoléon III et M. le comte de Chambord, les républicains et les princes d'Orléans. Au fond, il restait lui-même. Ce n'était ni Cicéron ni Démosthènes, comme on l'a dit dans une réminiscence classique; c'était M. Berryer, homme de son siècle par les goûts et par les instincts, tempérament généreux, esprit à la fois solide et passionné, captivant ceux même qu'il ne pouvait convaincre.

C'est ce qui explique cette affluence qui se pressait l'autre jour dans le petit village d'Augerville. Les nuances d'opinions les plus diverses s'étaient donné rendez-vous autour de cette tombe prête à se fermer. Les cliens se confondaient avec les amis; des ouvriers se mêlaient aux hommes d'état d'hier et aux hommes d'état de demain. On comptait des députations des barreaux de province, des barreaux d'Angleterre et de Belgique à côté des représentans du barreau de Paris. Seule, la magistrature française, à ce qu'il paraît, n'a pas cru nécessaire de rendre ce dernier devoir à celui qui avait si souvent illustré ses audiences, ou du moins, il faut être juste, il n'y avait que trois magistrats, un conseiller à la cour de cassation, M. Peyramont, un juge suppléant au tribunal de la Seine, M. Picot, et un honorable juge de paix de Paris, M. Charles Fagniez. Il faut nommer ces courtisans d'un grand mort. Qui pourra expliquer cette absence de la magistrature? Qui pourra dire aussi pourquoi M. de Sacy s'est cru dans la nécessité de faire savoir que sa présence comme directeur de l'Académie était *obligatoire*, ce qui signifie sans doute qu'à défaut de cette obligation il n'aurait pas assisté aux obsèques de M. Berryer? Quand donc en viendrons-nous à honorer simplement nos morts illustres sans nous demander s'ils sont de notre parti, ou s'ils ont mérité d'être sénateurs? Parce que M. Berryer aurait souscrit au monument Baudin ou aurait de sa main défaillante envoyé un dernier témoignage de fidélité à M. le comte de Chambord, en est-il moins M. Berryer, une des lumières et une des forces de son temps?

Après cela, nous le savons bien, ces grandes funérailles ont quelquefois leurs côtés mesquins; elles ne sont pour les vivans que des occasions de se produire. Chacun a tenu à faire son discours sur la pelouse d'Augerville. Il n'y a que M. l'évêque d'Orléans qui, pour une difficulté d'étiquette, à ce qu'il paraît, n'a pu prononcer le sien; mais il l'a fait imprimer. Si l'illustre mort n'a pas eu sa dernière recommandation, les vivans n'y perdent rien. On a le discours par *omission* de M. Dupanloup à côté du discours par *obligation* de M. de Sacy, et en définitive de tout cela ce que nous préférerions encore, ce que le glorieux mort eût préféré peut-être lui-même, c'est ce qu'ont dit avec une émotion simple ces ouvriers qui sont venus rappeler qu'ils avaient eu besoin de M. Berryer, qu'ils l'avaient trouvé cordial et dévoué sans complaisance, et qui portaient à sa tombe l'hommage d'une reconnaissance fidèle. Une pluie d'hiver en a fini de ces funérailles; le mort est entré dans les sphères sereines où l'on ne dispute plus, où l'on ne fait plus de discours, et maintenant, sur cette tombe à peine scellée, voilà la politique qui reprend tous ses droits. Il s'agit de savoir qui remplacera M. Berryer comme député à Marseille. C'est une nouvelle campagne électorale qui est ouverte en attendant la grande lutte dont nous ne sommes plus séparés que par la courte session législative qui va s'ouvrir dans un mois : courte ses-

sion, disons-nous, et qui peut avoir cependant une importance exceptionnelle, si elle est bien conduite, si tous les esprits libéraux savent s'entendre pour préciser le terrain du combat, pour planter un drapeau auquel le pays puisse se rallier au jour de la manifestation décisive. Il n'y a plus d'ici là que six mois à peine, et il est bien facile, à mesure que nous approchons du terme, de voir que ces élections de 1869 sont destinées de toute façon à marquer une phase nouvelle dans la vie de la France. Elles sont d'avance désignées pour être l'épreuve suprême de notre politique intérieure; elles diront si nous entrons dans la voie d'un développement régulier de nos libertés tant disputées, ou si nous en sommes toujours à nous débattre entre ces fantômes de réactions et de révolutions qui nous assiégent alternativement.

L'Angleterre, quant à elle, vient de traverser cette crise électorale, et elle l'a traversée comme elle fait toujours, non sans agitation, mais sans péril, avec cette fermeté confiante des peuples que la liberté n'étonne ni n'embarrasse. Le caractère général de ces élections anglaises, on le connaît, c'est la pleine et décisive victoire du parti libéral. Le résultat pratique et inévitable a éclaté plus tôt qu'on ne le pensait. M. Disraeli, avec sa souplesse habituelle d'évolutions, a fait au public anglais la surprise de quitter le pouvoir sans attendre même la réunion du parlement et la petite session qui vient de s'ouvrir il y a quatre jours. Il a cédé brusquement la place à son triomphant adversaire, M. Gladstone. Il n'avait assurément rien négligé pour éviter une si grande déroute. Il avait fait, comme on dit, flèche de tout bois, et il était allé jusqu'à promettre plus qu'il ne pouvait tenir. Il avait laissé entrevoir aux électeurs anglais la solution définitive des différends anglo-américains, solution due à l'habileté de lord Stanley, et il se trouve qu'il n'en est rien. Le cabinet de Washington repousse les arrangemens négociés par son envoyé, M. Reverdy Johnson; il n'accepte pas l'arbitrage du roi de Prusse, de sorte qu'on en revient au même point, c'est-à-dire qu'on a toujours sur les bras cette difficulté née de la faveur accordée dans les ports anglais aux navires corsaires pendant la guerre de la sécession. M. Disraeli avait fait luire aux yeux émerveillés de l'Angleterre la possibilité d'une médiation supérieure dans les complications du continent, médiation due toujours à l'habileté du cabinet tory, et il se trouve qu'il faisait de la diplomatie d'imagination, qu'il exagérait beaucoup tout au moins. Une médiation réelle n'a jamais existé et n'a jamais été proposée. L'Angleterre ne s'y est pas prise, et au fond M. Disraeli lui-même ne s'inquiète guère de ce qu'il a dit et de ce qu'il a promis il y a un mois, avant les élections. Il s'agissait alors d'avoir la victoire, il aurait promis bien d'autres choses. S'est-il fait illusion pendant le combat? a-t-il cru lui-même au succès de ses paroles pour réchauffer le zèle de ses électeurs? On dit que ses partisans ont espéré jusqu'au bout. Il faut lui rendre cette justice, qu'une fois la

défaite connue et avérée il n'a plus hésité. Le premier ministre s'est évanoui subitement, et le tacticien s'est réveillé en lui. Il a fort habilement compris qu'affronter dans le parlement même une lutte dont le dénoûment était connu d'avance, c'était aggraver sa défaite. A se présenter ainsi, il perdait ses derniers avantages; il était obligé de produire un programme qui pouvait devenir un embarras, il se trouvait réduit à défendre une place démantelée, tandis qu'en s'effaçant, en redevenant le chef de l'opposition sans avoir eu à s'expliquer, il laissait à ses adversaires le fardeau d'une situation difficile; il reprenait le rôle d'agresseur brillant et incommode à la tête du parti conservateur dans le parlement. C'est là sans nul doute la clé de cette crise ministérielle survenant avant l'heure. M. Disraeli a voulu se réserver et se relever à demi par une retraite habile.

Le successeur de M. Disraeli était naturellement désigné. C'est évidemment pour la forme que la reine a d'abord appelé lord John Russell. Déjà avancé en âge, retiré dans la chambre des lords, le comte Russell ne peut plus guère jouer qu'un rôle d'honneur dans un ministère. Le vrai premier ministre porté en quelque sorte au pouvoir par le flot libéral, c'était M. Gladstone, et c'est M. Gladstone en effet qui est resté définitivement chargé de former le nouveau cabinet, où il entre lui-même comme premier lord de la trésorerie. Jamais homme à coup sûr n'est monté plus simplement, plus grandement et par un plus légitime effort au pouvoir. M. William Gladstone a un peu moins de soixante ans aujourd'hui, il est encore dans la force du talent. Il y a trente ans déjà qu'il entrait dans les affaires publiques; à vingt-trois ans, il était élu membre du parlement par l'influence du duc de Newcastle. Vers 1835, sir Robert Peel l'attachait comme sous-secrétaire d'état des colonies à son administration. Depuis cette époque, il a parcouru tous les degrés, et il a exercé notamment avec éclat les fonctions de chancelier de l'échiquier, qu'il occupait encore en 1866, dans le dernier cabinet de lord Russell. M. Gladstone n'a pas été toujours libéral; il a commencé par être tory, et il a écrit autrefois sur *l'état considéré dans ses relations avec l'église* un livre d'un esprit bien différent de celui qui l'anime aujourd'hui. Détaché peu à peu de son ancien parti au risque de se voir abandonné à un certain moment par l'université d'Oxford, dont il était le représentant, il a flotté pendant assez longtemps entre les opinions diverses. Ce n'est que depuis dix ans qu'il est entré définitivement dans la voie libérale, et il s'y est engagé en véritable Anglais qui reconnaît la puissance des choses, sans craindre de désavouer ses opinions d'autrefois. Son talent, la part qu'il a prise aux discussions du bill de réforme, ses récentes propositions sur l'église d'Irlande, tout le désignait désormais au poste de chef d'une administration libérale depuis la mort de lord Palmerston et la retraite de lord John Russell à la chambre des

pairs. Les élections dernières ont fait le reste. A côté de M. Gladstone, c'est lord Clarendon qui reprend la direction des affaires étrangères. Le comte Granville est secrétaire pour les colonies, M. Cardwell est à l'administration de la guerre. M. Bright, entrant pour la première fois au pouvoir, devient président du bureau de commerce. L'homme dont la présence dans le cabinet semble la plus singulière, c'est le nouveau chancelier de l'échiquier, M. Lowe, qui a été un des plus vifs et des plus passionnés adversaires du bill de réforme, qui a combattu dans cette question M. Gladstone aussi bien que M. Disraeli; mais le bill de réforme est aujourd'hui un fait accompli sur lequel il n'y a plus à revenir, et M. Lowe est un partisan de l'abolition de l'église d'Irlande; cela suffit. Les Anglais ne se piquent pas d'une logique et d'une conséquence absolues dans les combinaisons politiques. Ils s'arrangent aisément dès qu'il y a un progrès pratique à poursuivre. On ne voit pas même que M. Gladstone ait hésité à s'assurer le concours de M. Lowe.

Par quelques-uns des hommes qui le composent, par la situation dans laquelle il se forme, comme par la politique qu'il semble devoir suivre, le ministère Gladstone est assurément une nouveauté en Angleterre. C'est une génération nouvelle qui fait sa trouée. Entre M. Gladstone et M. Disraeli arrivant l'un et l'autre à la tête de leur parti et des affaires publiques, il y a du moins cette analogie, qu'ils ont grandi tous deux par le talent, qu'ils appartiennent tous deux, avec des nuances différentes, aux classes moyennes, assez fortes désormais pour partager l'influence avec l'aristocratie de race, pour n'avoir plus besoin du patronage de quelque vieux lord. Ce n'est pas que l'Angleterre semble fort disposée à rompre avec ses traditions. On l'a bien vu tout récemment, lorsqu'il s'est agi d'ouvrir le parlement. Y aurait-il un discours de la couronne? Le cas semblait embarrassant en présence d'un ministère à peine formé. On est remonté pour trouver un précédent jusqu'à lord North, jusqu'en 1765, où quelque chose d'analogue arriva. La conscience anglaise s'est trouvée parfaitement tranquillisée quand on a découvert qu'on pouvait très bien faire aujourd'hui ce qui s'est fait en 1765, c'est-à-dire éviter pour le moment le vrai discours de la couronne, constituer la chambre des communes par l'élection du *speaker*, lancer les *writs* pour la réélection des membres du cabinet, exposer les causes de la dernière crise ministérielle et ajourner les grands débats à la session du mois de février. Cela s'est fait au mois de décembre 1765, cela se fait encore au mois de décembre 1868; c'est toujours l'Angleterre, seulement c'est une Angleterre qui a grandi, qui a aujourd'hui M. Gladstone pour premier lord de la trésorerie, et qui compte un radical, M. John Bright, parmi les membres du gouvernement. M. Gladstone entre au ministère avec une majorité telle qu'il n'a point à craindre les embarras des pouvoirs précaires, réduits à mendier leur vie dans le parlement. Il ne faut pas

croire cependant que tout soit facile. M. Disraeli, redevenu aujourd'hui chef de l'opposition à la tête d'une phalange compacte de conservateurs, peut harceler singulièrement le cabinet, et il a plus d'une ressource dans son imagination. Il a déclaré la guerre au plan de M. Gladstone pour l'abolition de l'église d'Irlande; mais il ne s'est pas interdit de trouver un autre biais. Dans sa dernière circulaire aux membres du parti conservateur avant sa retraite, il s'est déclaré prêt à « étudier la question avec soin et à favoriser un plan quelconque qui améliorerait la situation de l'église en Irlande, » ce qui veut dire peut-être qu'il se prépare à faire la part du feu pour mettre les libéraux dans l'embarras. Entre M. Disraeli et M. Gladstone, c'est un duel qui commence, et qui peut certes offrir un puissant intérêt.

M. de Bismarck vient de rentrer à Berlin en pleine session parlementaire, et il a retrouvé tout d'abord un peu de cette humeur goguenarde qui doit dénoter chez lui un parfait retour à la santé. Il a commencé par un de ces mots énigmatiques dont on est réduit à chercher le sens. Les appréhensions de guerre, selon lui, n'avaient pas été sans fondement l'été dernier, et elles n'auraient été écartées que par une circonstance inespérée. Voilà, ce nous semble, de quoi faire réfléchir et justifier ces frissons dont l'esprit public s'est trouvé périodiquement saisi depuis quelques mois. Il est vrai que le premier ministre du roi Guillaume ne s'est pas expliqué sur les incidens qui ont pu particulièrement motiver ces appréhensions de guerre, pas plus que sur la circonstance mystérieuse qui a eu la magique influence dont il a parlé. Provoqué à se prononcer sur les relations de la Prusse avec l'Autriche et même sur ses relations personnelles avec M. de Beust, que l'empereur d'Autriche vient de décorer du titre de comte, M. de Bismarck s'est tiré d'affaire par un bon mot au sujet des jeunes libertés autrichiennes. On peut croire toutefois que les deux comtes allemands aujourd'hui en présence ne professent pas l'un pour l'autre une amitié des plus tendres. Le retour de M. de Bismarck à Berlin est-il fait pour donner à la politique prussienne des allures plus vives? C'est fort douteux en ce moment. Le chancelier de la confédération du nord ne paraît pas plus belliqueux que le roi Guillaume. La Prusse d'ailleurs a beaucoup à faire un peu partout, dans le Hanovre, dans la Hesse; elle a même passablement à faire chez elle, car, malgré la bonne humeur avec laquelle M. de Bismarck a parlé récemment de l'âge respectable des libertés prussiennes, ces libertés ne sont pas tellement assurées qu'elles soient à l'abri de toute atteinte, et que les ministres eux-mêmes ne les traitent quelquefois sans façon.

A quoi a-t-il tenu encore ces jours derniers qu'on ait échappé en Prusse à un nouveau conflit constitutionnel comme celui que la guerre de 1866 a tranché par une victoire d'ambition nationale? A bien peu de chose en vérité, quoique le prétexte parût léger. Il s'agissait simplement

d'obtenir de la chambre le vote de quelques milliers de thalers pour le traitement des juges suppléans de la cour suprême; mais c'est de ces juges suppléans que le gouvernement s'est servi l'année dernière dans une tentative contre l'inviolabilité parlementaire, c'est avec ces juges qu'il a fait condamner un député pour un discours qu'il avait prononcé dans la chambre; en d'autres termes, le ministère avait mis de côté pour la circonstance les juges titulaires, attendant plus de complaisance des suppléans, et il ne s'était pas trompé. Un député encore sous le poids de ce souvenir a proposé le rejet de l'allocation demandée pour ces juges de si bonne volonté, et il a été appuyé. C'est alors que le ministre de la justice, M. Leonhardt, un vrai bureaucrate hanovrien recruté par M. de Bismarck, s'est emporté au point de défier la chambre, de déclarer qu'il n'en ferait ni plus ni moins, quel que fût le vote, — qu'il ne recherchait pas un conflit, mais qu'il était prêt à l'accepter, — et il a eu la naïveté d'ajouter qu'il n'avait nulle envie de faire de la coquetterie avec les partis politiques, qu'il n'avait aucune disposition libérale. On s'en serait presque douté. La chambre n'a pas moins voté la suppression du traitement des juges suppléans. De là une agitation extrême en présence de cette menace de conflit. Jusqu'ici cependant il n'en a rien été. M. de Bismarck arrivait heureusement sur ces entrefaites à Berlin. Il aura trouvé sans doute que son collègue, M. Leonhardt, en bon Hanovrien pressé de faire du zèle, marchait trop sur ses traces, et qu'il n'appartenait qu'à lui seul de traiter si lestement les chambres. Lui, c'était un gentilhomme qui en rudoyant les députés méditait l'agrandissement de la Prusse. M. Leonhardt est un annexé qui ne peut se passer de telles fantaisies à l'égard des *vieilles* libertés prussiennes. Ce qui est certain, c'est que tout est apaisé pour le moment par une note semi-officielle qui est une espèce de rétractation du ministre de la justice. En maintenant la paix à Berlin, M. de Bismarck voudra bien peut-être la maintenir en Europe.

Si l'Espagne, comme la Prusse, n'avait que des conflits prompts à s'apaiser sous la main d'un homme que la fortune a gâté, elle serait heureuse. Elle n'en est pas là; chaque jour au contraire elle voit se déployer et s'aggraver les redoutables conséquences d'une révolution que nul n'a su diriger. Ce qui était facile à prévoir arrive aujourd'hui. La lune de miel de la révolution de septembre est passée, c'est l'insurrection qui se montre avec tous ses périls; elle a commencé dans la petite ville de Puerto Santa-Maria, près de Cadix, elle est allée se barricader à Cadix même, où 3,000 insurgés ont résisté pendant quelques jours avant d'être obligés de déposer les armes. Le gouvernement provisoire et ses partisans croient faire illusion en répétant que cette insurrection ne peut être que l'œuvre de la réaction et des agens de la reine Isabelle; elle est tout simplement la suite d'une politique qu'on a suivie depuis

trois mois, qui n'a rien fait et qui a laissé tout faire. La vérité est que l'agitation est un peu partout en Espagne, et qu'elle peut demain dégénérer en conflit sanglant à Malaga ou même à Madrid comme à Cadix. Elle est en grande partie factice, nous le croyons, et le parti républicain, qui ne désavoue pas d'ailleurs son œuvre, n'a qu'une force apparente; mais en définitive à cette agitation croissante qu'a donc à opposer le gouvernement? Il manque par lui-même d'autorité morale, il n'a pas même l'autorité d'un dessein arrêté. Il joue le rôle d'un victorieux de hasard qui ne sait plus que faire de la victoire. Il n'est pas républicain, mais, en avouant ses préférences monarchiques, il ne sait à quel roi se vouer. Il cherche à tous les coins de l'horizon un candidat sur lequel il puisse se mettre d'accord. Les cortès cependant ne doivent se réunir que dans deux mois. Or d'ici là qu'arrivera-t-il? La lutte est évidemmeut engagée aujourd'hui. De deux choses l'une : ou c'est le gouvernement qui restera maître de la position, et alors il sera obligé de se prononcer sans plus de retard, de choisir un candidat au trône, de donner enfin une direction à l'opinion, ou c'est la république qui triomphera, et dans ce cas il n'y aura plus qu'un souhait à faire, c'est que la république ne soit pas le plus court chemin pour revenir à l'absolutisme et à don Carlos, ce qui serait un étrange épilogue d'une révolution libérale.

Chose étrange cependant que l'Espagne en soit là encore une fois après toutes les épreuves qu'elle a déjà traversées, après s'être déchirée elle-même pendant sept ans dans une guerre civile pour élever un trône constitutionnel que le souffle d'une révolution nouvelle vient de renverser! Cette histoire de la dernière guerre de succession, quoiqu'elle date de trente ans, est certes instructive même aujourd'hui, plus que jamais aujourd'hui; elle a été racontée par un des hommes les mieux faits pour la connaître dans des *Mémoires pour servir à l'histoire des sept premières années du règne d'Isabelle II*. L'auteur est le marquis de Miraflorès, qui a été lui-même, comme ministre, comme ambassadeur, comme membre des assemblées, un des acteurs de cette période constitutionnelle. Quand on rapproche cette première époque du dénoûment qu'elle vient d'avoir, on se demande comment tant d'élémens de succès ont pu être perdus, comment cette monarchie a été misérablement ruinée, et par quelle succession d'erreurs a pu être amenée une situation où apparaît, avec des chances que les événemens peuvent diminuer ou accroître, le petit-fils de don Carlos, du prince vaincu en 1839! Et si l'on veut remonter plus haut encore dans l'histoire, voici un livre qui parle de l'Espagne du temps passé : c'est le recueil des *Lettres de Mme de Villars*, de la femme de l'ambassadeur de Louis XIV à la cour de Charles II. Les lettres de Mme de Villars sont d'une observation ingénieuse et vive. Cette cour de Charles II, que la brillante ambassadrice décrit, c'est le vide, la décrépitude même, et l'Espagne porte encore la marque de cette décadence d'où elle a tant de peine à se relever.

CH. DE MAZADE.

ESSAIS ET NOTICES.

De la Variation des Animaux et des Plantes sous l'action de la Domestication, par Ch. Darwin, traduit par M. J.-J. Tome II, Moulinié. 1 vol. in-8°, Reinwald.

Dans les sciences d'induction, une hypothèse générale qui relie et coordonne un grand nombre d'observations éparses peut rendre d'incontestables services, quand même elle reposerait sur une erreur. C'est comme un drapeau autour duquel viennent se grouper les faits. Une foule de détails qui, isolés, n'auraient point frappé l'attention prennent tout à coup de l'importance par le rapprochement avec d'autres cas semblables, et peu à peu la science dévoile le lien mystérieux qui existe entre des phénomènes en apparence hétérogènes. L'ingénieuse théorie de M. Darwin sur l'origine des espèces pourra ne pas triompher des objections nombreuses qu'elle a soulevées; il restera toujours l'immense quantité de documens de toute sorte qui ont été mis au jour pour la soutenir, et la science fera son profit du mouvement d'idées vraiment extraordinaire dont cette conception a été le point de départ.

Le second volume du nouvel ouvrage de M. Darwin, dont la traduction vient de paraître, est consacré à l'examen des effets de l'hérédité et du croisement au point de vue de la variation des espèces. Cet examen conduit l'auteur à conclure que l'hérédité est la règle, le défaut d'hérédité l'exception; mais, quelle que soit la puissance de cette influence occulte, elle permet l'apparition incessante de caractères nouveaux, qui à leur tour se transmettent de génération en génération. Ces déviations accidentelles, qu'elles soient insignifiantes, comme une nuance de couleur, une mèche de cheveux différente du reste de la chevelure, ou qu'elles constituent de véritables monstruosités, sont fortement héréditaires chez l'homme, les animaux inférieurs et les plantes; elles deviennent la source de variations plus ou moins importantes par suite de la sélection naturelle ou artificielle. Toutefois on constate dans la manifestation de cette loi des allures capricieuses : nous ne citerons à cet égard que les curieux phénomènes du retour, ou *atavisme*, qui fait reparaître dans un animal les caractères depuis longtemps perdus de quelque ancêtre reculé. On sait d'ailleurs que certaines races et même certains individus sont doués d'une puissance de transmission tout à fait prépondérante, et impriment leur marque d'une manière indélébile sur toutes les lignées auxquelles leur sang s'est mêlé. La fameuse race bovine appelée courtes-cornes en est un exemple frappant.

La considération des faits relatifs au croisement conduit M. Darwin à formuler cette loi générale, que le croisement d'animaux et de plantes

qui n'ont pas de relations de parenté trop étroites est avantageux et même nécessaire, tandis que la reproduction consanguine, prolongée pendant un trop grand nombre de générations, peut avoir les effets les plus nuisibles. Il cherche à établir que tous les êtres organisés se croisent occasionnellement. Ainsi beaucoup de plantes, quoique hermaphrodites par la conformation, sont unisexuelles par les fonctions, le pollen d'une fleur n'étant pas apte à féconder son propre stigmate et ne pouvant agir que sur une fleur étrangère. Par les unions consanguines, on peut exagérer certaines particularités des premiers parens, mais on amoindrit peu à peu la vigueur et la fécondité des produits. Au contraire le libre croisement conserve la vitalité des races en même temps qu'il tend à les niveler, à effacer les différences, à imprimer à l'ensemble des individus une certaine uniformité d'aspect. C'est ici que la sélection intervient pour fixer les caractères individuels et pour en faire des caractères de race. Elle est méthodique lorsque les éleveurs cherchent à modifier les produits dans un sens déterminé d'avance; elle est inconsciente lorsqu'ils se bornent à sacrifier les individus inférieurs pour ne conserver que les plus vigoureux ou les mieux conformés; ce procédé seul peut déjà déterminer à la longue des changemens importans. Nous avons enfin la sélection naturelle, qui consiste dans l'influence exercée par les individus les mieux adaptés aux conditions d'existence données; ce sont eux qui survivent, qui se reproduisent avec le plus de facilité. La sélection ne repose pas d'ailleurs uniquement sur les croisemens, elle profite de mille circonstances qui au premier abord pourraient sembler insignifiantes, et parmi lesquelles il faut citer la variabilité que déterminent un changement dans les conditions extérieures de la vie, un excès de nourriture, une modification de climat. La sélection peut devenir difficile ou même impossible, si le milieu n'est point en harmonie avec les qualités que l'éleveur désire obtenir. Pour que la sélection méthodique réussisse, il faut une attention soutenue, une grande sagacité, souvent une patience à toute épreuve; il faut enfin le coup d'œil, qui est un talent naturel et que rien ne remplace.

Parmi les lois de la variation des êtres, la plus curieuse est peut-être celle de la variabilité corrélative des organes. On a pu constater assez fréquemment une connexion étroite entre les modifications qui atteignent deux parties en apparence sans liaison d'un organisme vivant; l'une ne peut varier sans que l'autre ne présente un changement correspondant. C'est ainsi qu'il y a une corrélation manifeste entre le poil et les dents : on a signalé chez l'homme plusieurs cas de calvitie héréditaire qui était accompagnée d'un défaut des dents, d'un autre côté quelques individus qui étaient nés velus offraient une denture incomplète ou anormale. Certaines formes de cécité semblent être associées à une couleur particulière des cheveux. Les chats blancs sont presque

toujours sourds lorsqu'ils ont les yeux bleus. Les porcs, les moutons, les chevaux, lorsqu'ils sont blancs ou seulement tachetés de blanc, se montrent beaucoup plus sensibles à l'action des poisons végétaux que lorsqu'ils sont de couleur noire; on a même observé plusieurs cas où les parties de la peau qui étaient couvertes de poils blancs s'enflammèrent seules chez des chevaux qui avaient mangé des herbes vénéneuses. Des faits de cette nature, et M. Darwin en a recueilli, discuté et coordonné sous des points de vue généraux un nombre vraiment étonnant, montrent assez combien le sujet qu'il a abordé offre de difficultés et de points obscurs.

M. Darwin a fait une tentative pour réunir sous une même loi et pour expliquer par une même synthèse tous les faits relatifs à l'hérédité et au retour miraculeux des caractères individuels. Il propose, à titre « d'hypothèse provisoire, » la doctrine de la pangenèse, d'après laquelle chacun des atomes qui composent l'organisme se reproduit lui-même par une gemmule spéciale. Les ovules, les grains de pollen, la graine fécondée ou l'œuf, les bourgeons, seraient donc des agglomérations d'une multitude innombrable de germes émanant de tous les points de l'organisme. En faveur de cette hypothèse hardie, M. Darwin invoque d'abord l'indépendance fonctionnelle des élémens du corps, que beaucoup de physiologistes admettent aujourd'hui comme un fait démontré. Chaque organe a sa vie propre, son autonomie; les cellules, les fibres, mènent chacune en quelque sorte une existence de parasite relativement au reste du corps. Pourquoi n'émettraient-elles pas des gemmules qui, entraînées dans la circulation, s'y rencontreraient avec d'autres germes libres pour former, en vertu d'affinités latentes, des agrégations susceptibles de devenir des élémens reproducteurs? Si l'on objecte à cette théorie le nombre de cellules qu'il faudrait réunir pour constituer une graine, M. Darwin répond qu'une morue peut produire de six à sept millions d'œufs, un ascaride plus de soixante millions. En développant ces idées, M. Darwin arrive à rendre compte d'une foule de faits mystérieux. Les divers modes de reproduction asexuelle, — régénération, cicatrisation, génération alternante, — ne sont pour lui que des phénomènes d'agrégation des atomes-germes. La fécondation et le développement successif sont des faits du même ordre; l'hérédité n'est qu'une forme de croissance. « Chaque animal, chaque plante, peut être comparé à un terrain rempli de graines dont la plupart germent promptement, quelques-unes demeurent un certain temps à l'état dormant, tandis que d'autres périssent. »

R. RADAU.

L. BULOZ.

TABLE DES MATIÈRES

DU

SOIXANTE-DIX-HUITIÈME VOLUME

SECONDE PÉRIODE. — XXXVIII[e] ANNÉE.

NOVEMBRE — DÉCEMBRE 1868.

Livraison du 1[er] Novembre.

Livraison du 15 Novembre.

Livraison du 1er Décembre.

Livraison du 15 Décembre.

Paris. — J. CLAYE, Imprimeur, 7, rue Saint-Benoît.

